

PUBLICATION TRIMESTRIELLE
DRIEMAANDELIJKSE PUBLICATIE

Institut Royal Colonial Belge

BULLETIN DES SÉANCES

Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut

MEDEDELINGEN DER ZITTINGEN

XXIII — 1952 — 1



AVENUE MARNIX, 25
BRUXELLES

MARNIXLAAN, 25
BRUSSEL

1952

Prix : Fr. 250
Prijs :

Abonnement 1952 } Fr. 600
(4 num.)

TABLE DES MATIÈRES. — INHOUDSTAFEL.

	Pages. — Bladz.
Statuts. — Statuten	5
Personnalité civile. — Rechtspersoonlijkheid	11
Règlement général d'ordre intérieur. — Algemeen huishoudelijk reglement	14, 15
Concours annuels. — Jaarlijkse wedstrijden	24
Prix Albrecht Gohr. — Albrecht Gohr-prijs	29
Prix triennal de littérature coloniale. — Driejaarlijkse prijs voor koloniale letterkunde	29
Annuaire. — Jaarboek	32, 33
Liste des membres à la date du 1 ^{er} mai 1952.	
Lijst der leden op 1 Mei 1952.	
Section des Sciences morales et politiques	36
Sectie voor Morele en Politieke Wetenschappen	37
Section des Sciences naturelles et médicales	48
Sectie voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen	49
Section des Sciences techniques	58
Sectie voor Technische Wetenschappen	59
Membres décédés. — Overleden leden	70
Comptes des recettes et des dépenses de l'exercice 1950. — Rekening der ontvangsten en der uitgaven voor het dienstjaar 1950	73
Notices nécrologiques. — Necrologische nota's:	
M. — de Heer Louis-Émile Leynen	77-84
M. — de Heer André Jamotte	85-101
M. — de Heer Émile Brumpt	103-105

Section de Sciences morales et politiques.

Sectie voor Morele en Politieke Wetenschappen

Séance du 21 janvier 1952	106
Zitting van 21 Januari 1952	107
Communication administrative. — Administratieve mededeling	106, 107
Communication de M. F. Dellicour. — Mededeling van de Heer F. Dellicour: « Deux témoignages »	106, 107; 113-132
Présentation par M. A. Marzorati d'un ouvrage. — Voorlegging door de Heer A. Marzorati van een werk: Lord William Malcolm Hailey: « Native administration in the British Territories »	108, 109; 133-137
Présentation par M. G. Smets d'un manuscrit. — Voorlegging door de Heer G. Smets van een handschrift: E. P. G. Van Bulck: « Les deux cartes linguistiques du Congo belge »	108, 109
Hommage d'Ouvrages. — Aangeboden Werken	108
Comité secret. — Geheim Comité	112, 109
Séance du 18 février 1952	138
Zitting van 18 Februari 1952	139
Bienvenue. — Verwelkoming	138, 139
Communication administrative. — Administratieve mededeling	138, 139
Communication de M. V. Gelders. — Mededeling van de Heer V. Gelders: « Coup d'œil sur le Congo après un quart de siècle »	140, 141; 148-159
Présentation par M. N. Laude d'un ouvrage. — Voorlegging door de Heer N. Laude van een werk: État-Major de la Force publique: « Histoire de la Force publique »	140, 141; 160-165
Présentation par le Secrétaire Général d'un manuscrit. — Voorlegging door de Secretaris-Generaal van een handschrift: M. A. Wouters: « Le communisme et la décolonisation »	140, 141

Institut Royal Colonial Belge

BULLETIN DES SÉANCES

Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut

MEDEDELINGEN DER ZITTINGEN

PUBLICATION TRIMESTRIELLE
DRIEMAANDELIJKSE PUBLICATIE

Institut Royal Colonial Belge

BULLETIN DES SÉANCES

Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut

MEDEDELINGEN DER ZITTINGEN

XXIII — 1952 — 1



AVENUE MARNIX, 25
BRUXELLES

MARNIXLAAN, 25
BRUSSEL

1952

Prix : Fr. 250
Prijs :

Abonnement 1952 } Fr. 600
(4 num.) }

ÉDITIONS J. DUCULOT
S. A.
GEMBLoux

Institut Royal Colonial Belge

Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut

Statuts. — Statuten.

(Coordination des Arrêtés royaux des 4 septembre 1928, 18 décembre 1929, 17 avril 1930, 26 août 1938, 26 avril 1947, 29 décembre 1947 et 28 décembre 1950.)

(*Samenvatting der Koninklijke Besluiten van 4 September 1928, 18 December 1929, 17 April 1930, 26 Augustus 1938, 26 April 1947, 29 December 1947 en 28 December 1950.*)

ARTICLE PREMIER. — Il est constitué un *Institut Royal Colonial Belge* qui a pour **objet** d'organiser la propagande coloniale dans le haut enseignement, d'assurer la liaison entre les différents organismes s'occupant d'études coloniales, d'entreprendre toutes études scientifiques concernant la colonisation. Son siège est à Bruxelles.

ART. 2. — Une **Commission administrative** procède à tous les actes d'administration et de dispositions intéressant l'Institut, sous la haute autorité du Ministre des Colonies. Elle a la gestion financière des fonds lui appartenant.

ART. 3. — La Commission administrative est **composée** de six membres nommés par le Ministre des Colonies pour un terme de trois ans et renouvelables par tiers chaque année. Les membres sortants sont rééligibles. Le Ministre peut assister aux séances de la Commission ou s'y faire représenter par un fonctionnaire supérieur de l'administration centrale, le délégué du Ministre ayant, en ce cas, voix délibérative.

ARTIKEL ÉÉN. — Een *Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut* is opgericht dat voor **doel** heeft de koloniale propaganda in het hoger onderwijs in te richten, het verband onder de verscheidene organismen die zich met koloniale studiën onledig houden te verzekeren, alle wetenschappelijke studiën betreffende de kolonisatie te ondernemen. Diens zetel is te Brussel gevestigd.

ART. 2. — Een **Bestuurscommissie** regelt alle daden van beheer en alle schikkingen welke op het Instituut betrekking hebben, onder het hoge gezag van de Minister van Koloniën. Zij heeft het financiëel bestuur der gelden welke het Instituut toebehoren.

ART. 3. — De Bestuurscommissie is **samengesteld** uit zes door de Minister van Koloniën voor een termijn van drie jaar benoemde leden, die ieder jaar met een derde hernieuwbaar zijn. De uittredende leden zijn herkiesbaar. De Minister kan de vergaderingen der Commissie bijwonen of er zich door een hogere ambtenaar uit het hoofdbestuur laten vertegenwoordigen; in dit geval heeft de afgevaardigde van de Minister medebeslissende stem.

ART. 4. — L'Institut Royal Colonial Belge se divise en **trois sections**.

La première section (*Section des Sciences morales et politiques*) s'occupe spécialement des questions d'histoire, de politique indigène, de législation coloniale, d'ethnologie, de linguistique, de littérature, de missiologie.

La deuxième section (*Section des Sciences naturelles et médicales*) s'occupe des questions de géographie physique et économique, de chimie et onialogie, des sciences minérales, botaniques, zoologiques, médicales et agronomiques.

La troisième section (*Section des Sciences techniques*) s'occupe des questions de transport, de communications, de génie civil, de matériel colonial, d'outillage, d'exploitation des mines.

ART. 5. — Chaque section est composée de **quinze membres**. Elle peut compter en outre :

- 1) des **membres honoraires** ;
- 2) trente **associés** nationaux ou étrangers ;
- 3) quinze **correspondants** choisis parmi les résidants au Congo Belge ou au Ruanda-Urundi.

Le titre de membre honoraire peut être conféré, à leur demande, aux membres titulaires, auxquels il serait difficile de prendre part d'une manière active et continue aux travaux de l'Institut, ou qui auraient transféré leur résidence à l'étranger, après leur nomination.

ART. 6. — Les membres de l'Institut et les membres honoraires **sont nommés par le Roi**, sur proposition du Ministre des Colonies.

ART. 4. — Het Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut is in **drie secties** verdeeld.

De eerste sectie (*Sectie voor Morele en Politieke Wetenschappen*) legt zich voornamelijk toe op de vraagstukken betreffende de geschiedenis, de inheemse politiek, de koloniale wetgeving, de volkenkunde, de letterkunde, de missiekunde, de taalkunde.

De tweede sectie (*Sectie voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen*) houdt zich onledig met vraagstukken over natuur- en staatkundige aardrijkskunde, over scheikunde en onialogie, over delfstof-, plant-, dier-, genes- en landbouwkunde.

De derde sectie (*Sectie voor Technische Wetenschappen*) bestudeert de vraagstukken die betrekking hebben op het vervoer, de verkeersmiddelen, de burgerlijke genie, het koloniaal materiaal, de toerusting, de ontginning der mijnen.

ART. 5. — Iedere sectie bestaat uit **vijftien leden**. Zij kan bovendien tellen :

- 1) **ereleden** ;
- 2) dertig **buitengewone leden**, Belgen of vreemdelingen ;
- 3) vijftien **corresponderende leden**, gekozen onder degenen die in Belgisch-Congo of in Ruanda-Urundi verblijven.

De titel van erelid kan, op hun aanvraag, toegekend worden aan de titelvoerende leden, die moeilijk voortdurend en actief kunnen deelnemen aan de werkzaamheden van het Instituut, of die na hun benoeming hun verblijfplaats naar de vreemde hebben overgebracht.

ART. 6. — De leden en de ereleden van het Instituut worden **door de Koning benoemd** op voordracht van de Minister van Koloniën.

Les associés et les correspondants sont nommés par le Ministre des Colonies, sur proposition des membres de chaque section.

Les membres honoraires, les associés et les correspondants peuvent assister aux séances de l'Institut.

ART. 7. — Les membres des diverses sections intéressées font au Ministre des Colonies leurs **propositions de nomination** aux places devenues vacantes.

ART. 8. — Chaque section nomme son **directeur** annuel. Le directeur n'est pas immédiatement rééligible. Le directeur a la direction générale de la section dont il préside toutes les assemblées. Il signe les procès-verbaux des séances.

ART. 9. — La présidence annuelle de l'Institut est assurée par l'un des trois directeurs.

Le **président**, nommé par le Roi, représente l'Institut, convoque et préside la Commission administrative, signe la correspondance générale relative à l'Institut.

ART. 10. — Le **secrétaire général** de l'Institut est nommé par le Roi parmi les membres de l'Institut. Il est chargé de préparer la correspondance concernant l'Institut, d'élaborer les procès-verbaux des séances de l'Institut et de garder les archives. Il remplit en même temps les fonctions de secrétaire de la Commission administrative.

ART. 11. — Chaque section tient une **séance mensuelle d'obliga-**

De buitengewone en de corresponderende leden worden door de Minister van Koloniën benoemd, op voordracht van de leden van iedere sectie.

De ereleden, de buitengewone leden en de corresponderende leden mogen de zittingen van het Instituut bijwonen.

ART. 7. — De leden der verscheiden betrokken secties doen de Minister van Koloniën hun **voorstellen betreffende de benoemingen** voor de vrijgekomen plaatsen.

ART. 8. — Iedere sectie benoemt haar jaarlijkse **bestuurder**. De bestuurder is niet onmiddellijk herkiezbaar. De bestuurder heeft het algemeen beleid over de sectie, waarvan hij alle vergaderingen voorziet. Hij ondertekent de notulen der zittingen.

ART. 9. — Het jaarlijks voorzitterschap van het Instituut wordt door één der drie bestuurders verzekerd.

De door de Koning benoemde **voorzitter** vertegenwoordigt het Instituut, hij roept de Bestuurscommissie op en zit deze voor, hij ondertekent de algemene briefwisseling betreffende het Instituut.

ART. 10. — De **secretaris-generaal** wordt door de Koning onder de leden van het Instituut benoemd. Hij heeft tot taak de briefwisseling aangaande het Instituut voor te bereiden, de notulen der zittingen van het Instituut op te stellen en het archief te bewaren. Hij neemt terzelfder tijd het ambt van secretaris der Bestuurscommissie waar.

ART. 11. — Iedere sectie houdt eene **maandelijkse zitting** die

tion pour ses membres, sauf aux mois d'août et de septembre.

Chaque année, les trois sections se réunissent en une **séance plénière** dans laquelle il est rendu compte des travaux de l'Institut et sont remis les prix décernés dans les concours.

ART. 11 *bis*. — Sera considéré comme **démisionnaire**, tout membre titulaire, de même que tout associé résidant en Belgique, qui, pendant deux ans et sans motif légitime, n'aura assisté à aucune séance.

Pourra de même être considéré comme démissionnaire, tout membre correspondant qui n'aura fait parvenir aucun travail à sa section, pendant trois ans.

Dans l'un et l'autre cas, l'arrêté de démission ne pourra être pris que sur avis conforme des membres titulaires de la section intéressée.

ART. 12. — Des **jetons de présence** sont distribués de la manière suivante aux membres, aux associés et aux correspondants qui assistent aux séances :

Les membres titulaires, les associés résidant en Belgique ainsi que les correspondants en congé en Belgique ont droit, pour chaque séance à laquelle ils assistent, à un jeton de présence de la valeur de 100 francs, s'ils habitent l'agglomération bruxelloise, et de 200 francs s'ils sont domiciliés en dehors de cette agglomération. Dans ce dernier cas, il leur est en outre alloué le montant de leurs **frais de déplacement** en première classe des chemins de fer du lieu de leur résidence à Bruxelles et retour. Les mêmes dispositions s'appliquent aux membres honoraires.

voor haar leden **verplichtend** is, behalve in de maanden Augustus en September.

Ieder jaar vergaderen de drie secties in een **pleno zitting** tijdens dewelke rekenschap wordt gegeven over de werken van het Instituut en de in de wedstrijden toegekende prijzen worden overhandigd.

ART. 11 *bis*. — Als **ontslagnemend** wordt beschouwd elk titelvoerend lid, evenals elk buitengewoon lid, dat in België verblijft, en dat gedurende twee jaar, zonder wettige reden, geen enkele zitting bijgewoond heeft.

Als ontslagnemer kan eveneens worden beschouwd, elk corresponderend lid, dat gedurende drie jaar geen enkel werk aan zijn afdeling toegezonden heeft.

In beide gevallen kan het besluit tot ontslagverlening niet genomen worden dan na gelijkkluidend advies van de titelvoerende leden der belanghebbende afdeling.

ART. 12. — **Presentiepenningen** worden op de volgende wijze verleend aan de leden, de buitengewone leden en de corresponderende leden die de zittingen bijwonen :

De titelvoerende leden, de in België verblijvende buitengewone leden en de in België met verlof zijnde corresponderende leden hebben, voor iedere zitting die zij bijwonen, recht op een presentiepenning van 100 frank, indien zij de Brusselse agglomeratie bewonen en van 200 frank, indien zij buiten deze agglomeratie woonachtig zijn. In dit laatste geval wordt hun tevens het bedrag toegekend van de **kosten van de reis** per spoor in eerste klasse van hun verblijfplaats naar Brussel en terug. Dezelfde bepalingen zijn van toepassing op de ereleden.

ART. 13. — Le **budget** de l'Institut est arrêté chaque année par la Commission administrative, assistée des directeurs de chaque section. Il est soumis pour approbation au Ministre des Colonies.

ART. 14. — Les **publications** de l'Institut sont :

1^o Des mémoires scientifiques ;

2^o Des mélanges contenant les procès-verbaux des séances, des communications ou lectures faites par les membres ou associés de l'Institut.

ART. 15. — L'Institut organise périodiquement, sur différents sujets coloniaux, des **concours** pour lesquels il peut décerner des prix.

ART. 16. — Les membres de l'Institut ne peuvent prendre part à ces concours.

ART. 17. — Les auteurs des ouvrages envoyés au concours peuvent garder l'**anonymat**. Dans ce cas, ils joignent à leur travail un pli cacheté renfermant leur nom et leur adresse et portant une devise reproduite en tête de leur ouvrage.

Les concurrents qui signent leur mémoire peuvent y joindre des travaux portant sur le même sujet et publiés postérieurement à la date à laquelle la question a été posée.

Les mémoires présentés après le terme prescrit seront exclus du concours.

ART. 18. — La section désigne les **rapporteurs** pour l'examen des

ART. 13. — De **begroting** van het Instituut wordt ieder jaar vastgelegd door de Bestuurscommissie, bijgestaan door de bestuurders van elke sectie. Zij wordt de Minister van Koloniën ter goedkeuring onderworpen.

ART. 14. — De **publicaties** van het Instituut zijn :

1^o Wetenschappelijke verhandelingen ;

2^o Mengelingen bevattende de notulen der zittingen, mededelingen of lezingen door de gewone of buitengewone leden van het Instituut gedaan.

ART. 15. — Het Instituut richt periodisch over verscheidene koloniale onderwerpen **wedstrijden** in, voor dewelke het prijzen kan toekennen.

ART. 16. — De leden van het Instituut mogen aan deze wedstrijden geen deel nemen.

ART. 17. — De auteurs van de voor de wedstrijd toegezonden werken mogen de **anonimiteit** bewaren. In dit geval voegen zij bij hun werk een verzegeld omslag, die hun naam en hun adres bevat en die een leus draagt, welke bovenaan hun werk voorkomt.

De mededingers die hun verhandeling ondertekenen, mogen er werken aan toevoegen, die op hetzelfde onderwerp betrekking hebben en uitgegeven werden na de datum waarop de vraag werd gesteld.

De na de voorgeschreven termijn ingediende verhandelingen zullen uit de wedstrijd worden gesloten.

ART. 18. — De sectie duidt de **referenten** aan voor het onder-

mémoires reçus en réponse aux questions posées. Les rapports sont mis, en même temps que les ouvrages présentés, à la disposition de tous les membres de la section, jusqu'au jour du vote sur les conclusions des rapporteurs.

Les **mémoires couronnés** sont publiés aux frais de l'Institut.

ART. 19. — L'Institut examine, lorsque le Ministre des Colonies le juge convenable, les projets qui peuvent intéresser la propagande coloniale dans le haut enseignement. Il peut, notamment, par voie de **subside**, encourager les savants qui s'occupent d'études rentrant dans ses attributions, organiser dans les universités ou établissements d'enseignement supérieur des séries de cours ou de conférences scientifiques, acquérir à leur intention des collections d'études ou des matériaux de travail.

ART. 20. — Les articles 2 et 3 de l'arrêté royal du 8 octobre 1922, ainsi que l'arrêté royal du 12 mai 1923, relatifs à l'institution d'un **prix triennal de littérature coloniale**, et l'arrêté royal du 16 mars 1926, constituant une Commission chargée d'écrire **l'histoire du Congo**, sont abrogés. Les attributions du jury chargé de décerner ce prix et de cette Commission sont transférées à l'Institut Royal Colonial Belge.

zoeken der in antwoord op de gestelde vragen ontvangen verhandelingen. De referaten worden terzelfder tijd als de voorgelegde werken, ter beschikking gesteld van alle leden der sectie tot op de dag der stemming over de besluiten der referenten.

De **bekroonde verhandelingen** worden op kosten van het Instituut uitgegeven.

ART. 19. — Het Instituut onderzoekt, zo de Minister van Koloniën het gepast acht, de ontwerpen die voor de koloniale propaganda in het hoger onderwijs van belang kunnen zijn. Het kan namelijk door middel van **toelagen** de geleerden aanmoedigen, die zich toelagen op de studies welke in zijn bevoegdheid vallen; in de universiteiten of gestichten van hoger onderwijs, reeksen lezingen of wetenschappelijke voordrachten inrichten, te hunner inzicht aangekochte verzamelingen van studies of werkmateriaal verwerven.

ART. 20. — Artikelen 2 en 3 uit het koninklijk besluit van 8 October 1922, alsmede het koninklijk besluit van 12 Mei 1923, betreffende het toekennen van een **driejaarlijkse prijs voor koloniale letterkunde**, en het koninklijk besluit van 16 Maart 1926, houdende instelling eener Commissie welke gelast is **Congo's geschiedenis** te schrijven, zijn afgeschaft. De bevoegdheden van de met het toekennen van deze prijs belaste jury en van deze Commissie worden aan het Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut overgedragen.

Personnalité civile. — Rechtspersoonlijkheid.

(Arrêté royal du 31 octobre 1931.)

(Koninklijk besluit van 31 October 1931.)

ARTICLE PREMIER. — La **personnalité civile** est accordée à l'Institut Royal Colonial Belge, dont l'arrêté royal du 4 septembre 1928 détermine l'objet et l'organisation.

ART. 2. — L'Institut est géré, sous la haute autorité du Ministre des Colonies, par une **Commission administrative**. Celle-ci est investie, à cet effet, des pouvoirs les plus étendus.

Elle a la gestion financière du patrimoine de l'Institut, qu'elle représente vis-à-vis des tiers.

ART. 3. — Les **résolutions** de la Commission administrative sont prises à la majorité des voix. En cas de partage des voix, celle du Président de l'Institut est prépondérante. Les procès-verbaux sont inscrits dans un registre spécial.

Les copies ou extraits à produire en justice ou ailleurs sont signés par le Président ou par le Secrétaire général.

ART. 4. — Les **actions judiciaires**, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de l'Institut par la Commission administrative, poursuite et diligence du Président.

ARTIKEL ÉÉN. — De **rechtspersoonlijkheid** wordt verleend aan het Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut, wiens doel en inrichting bepaald worden bij het koninklijk besluit van 4 September 1928.

ART. 2. — Het Instituut wordt beheerd door een **Bestuurscommissie**, onder het hoog gezag van de Minister van Koloniën. Te dien einde is deze Commissie met de meest uitgebreide machten bekleed.

Zij heeft het financieel bestuur van het patrimonium van het Instituut dat zij tegenover derden vertegenwoordigt.

ART. 3. — De **besluiten** der Bestuurscommissie worden bij meerderheid van stemmen genomen. Ingeval van verdeeldheid der stemmen, heeft de Voorzitter van het Instituut beslissende stem. De notulen worden in een bijzonder register geschreven.

De afschriften of uittreksels welke voor het gerecht of elders dienen overgelegd, worden door de Voorzitter of door de Secretaris-Generaal ondertekend.

ART. 4. — De **rechtsvorderingen**, zowel als aanlegger dan als verweerder, worden, namens het Instituut, door de Bestuurscommissie vervolgd, op vervolging en benaarstiging van de Voorzitter.

ART. 5. — L'Institut est autorisé à recueillir des libéralités.

Les **donations** entre vifs, ou par testament, à son profit, n'ont d'effet qu'autant qu'elles sont autorisées conformément à l'article 910 du Code civil.

Néanmoins, cette autorisation n'est pas requise pour les libéralités purement mobilières dont la valeur n'excède pas 20.000 francs et qui ne sont pas grevées de charges.

ART. 6. — Chaque année, la Commission administrative, assistée des directeurs de chaque section, dresse, trois mois avant l'ouverture de l'exercice, un **budget des recettes et dépenses**. Ce budget est soumis à l'approbation du Ministre des Colonies.

Dans les trois mois qui suivent la clôture de l'exercice, la Commission administrative vérifie et arrête le **compte annuel**. Celui-ci est soumis à l'approbation du Ministre des Colonies.

Le budget ainsi que le compte sont publiés par extraits au *Moniteur*.

Tous les **paiements**, sauf les menues dépenses, sont faits par chèques ou mandats, revêtus de deux signatures déterminées par la Commission administrative.

ART. 5. — Het Instituut is gemachtigd milddadige giften in te zamelen.

De **schenkingen** onder levenden of per testament, te zijnen voordele, hebben slechts kracht voor zoveel zij toegelaten zijn overeenkomstig artikel 910 uit het Burgerlijk Wetboek.

Deze toelating wordt echter niet geveegd voor de zuiver roerende milddadige giften waarvan de waarde 20.000 frank niet te boven gaat, en die met geen lasten bezwaard zijn.

ART. 6. — Ieder jaar, drie maand voor het openen van het dienstjaar, maakt de Bestuurscommissie, bijgestaan door de bestuurders van elke sectie, een **begroting op der ontvangsten en uitgaven**. Deze begroting wordt aan de goedkeuring van de Minister van Koloniën onderworpen.

Binnen de drie maanden die volgen op het sluiten van het dienstjaar, ziet de Bestuurscommissie de **jaarlijkse rekening** na en sluit ze. Deze wordt aan de goedkeuring van de Minister van Koloniën onderworpen.

De begroting, evenals de rekening worden, bij wege van uittreksels, in het *Staatsblad* bekend gemaakt.

Alle **betalingen**, behalve de kleine uitgaven, worden gedaan per check of mandaat, bekleed met twee handtekingen welke door de Bestuurscommissie bepaald worden.

Règlement général d'ordre intérieur.

Algemeen Huishoudelijk Reglement.

Règlement général d'ordre intérieur.

ÉLECTIONS

ARTICLE PREMIER. — Les élections aux **places vacantes** de membres titulaires, d'associés ou de correspondants de l'Institut se font aux mois de janvier et de juillet.

ART. 2. — Tout membre d'une section peut demander à **passer dans une autre section** lorsqu'une vacance se produit dans cette dernière. Dans ce cas, il doit en exprimer la demande par écrit, avant que les présentations des candidats aux places vacantes aient été arrêtées par la section où la place est devenue vacante.

ART. 3. — Les présentations et discussions des **candidatures** ainsi que les élections doivent être spécialement mentionnées dans la lettre de convocation, avec indication précise du jour et de l'heure.

ART. 4. — Les **présentations** des candidatures se font pour chaque place, à la séance qui précède de deux mois l'élection. Elles sont adressées par écrit au Secrétaire Général avant ladite séance, signées par trois membres titulaires, et accompagnées d'un *curriculum vitae*, mentionnant notamment les qualités et titres scientifiques, ainsi que les publications du ou des candidats.

Après discussion, la section arrête, s'il échet, à la majorité absolue, une liste de deux noms par place vacante.

ART. 5. — A la séance qui précède l'élection, la section peut décider l'inscription de **nouvelles candidatures**, à la condition qu'elles soient présentées dans la même forme qu'à l'article 4, et signées par cinq membres titulaires.

Algemeen Huishoudelijk Reglement.

VERKIEZINGEN

ARTIKEL ÉÉN. — De verkiezingen voor de **openstaande plaatsen** van titelvoerend, buitengewoon of corresponderend lid van het Instituut geschieden in de maanden Januari en Juli.

ART. 2. — Ieder lid van een sectie mag vragen **naar een andere sectie over te gaan**, wanneer daar een plaats openvalt. In dit geval moet de aanvraag schriftelijk ingediend worden, vooraleer de voordracht van de kandidaten voor de openstaande plaatsen werd vastgelegd door de sectie, waarin de plaats openviel.

ART. 3. — De voordracht en de bespreking van de **candidaturen** moeten, evenals de verkiezing, in de convocatie uitdrukkelijk vermeld worden met nauwkeurige aanduiding van dag en uur.

ART. 4. — De candidaturen worden voor elke plaats **voorgedragen** tijdens de zitting, die de verkiezing twee maanden voorafgaat. Zij worden voor de bedoelde zitting vergezeld van een *curriculum vitae*, waarin de wetenschappelijke hoedanigheden en titels alsmede de publicaties van de kandidaten vermeld worden, schriftelijk aan het Secretariaat-Generaal toegezonden, ondertekend door drie titelvoerende leden.

Indien nodig, stelt de sectie na bespreking bij volstreekte meerderheid van stemmen een lijst op met twee namen per te begeven plaats.

ART. 5. — Tijdens de zitting die de kiezing voorafgaat, kan de sectie tot het inschrijven van **nieuwe candidaturen** besluiten, indien deze ondertekend door vijf titelvoerende leden in de vormen van artikel 4 voorgesteld worden.

ART. 6. — L'**élection** a lieu à la majorité absolue des membres de la section ; si, après deux tours de scrutin, aucun des candidats n'a obtenu cette majorité, il est procédé à un scrutin définitif. En cas de parité de suffrages, le candidat le plus âgé est élu.

ART. 7. — Lorsque plusieurs places sont vacantes, les **votes** se font séparément pour chaque place.

ART. 8. — Chaque section choisit dans sa séance de décembre son **Vice-Directeur** pour l'année suivante. Celui-ci remplace, en cette qualité, le Directeur empêché ou absent. A l'expiration de son mandat, le Vice-Directeur devient automatiquement Directeur pour l'exercice suivant.

SÉANCES

ART. 9. — Les **convocations** sont adressées aux membres de chaque section, huit jours au moins avant chaque réunion ; elles énoncent les principaux objets qui y seront traités.

ART. 10. — Les membres associés ont le droit d'assister aux séances avec voix consultative, excepté quand la section se constitue en **comité secret**.

ART. 11. — Tous les ans, dans la séance qui précède la séance plénière, chaque section statue sur l'attribution des **prix des concours**.

ART. 12. — Chaque année, l'Institut tient, les trois sections réunies, une **séance plénière** dont l'ordre du jour comporte la proclamation des résultats des concours et des lectures par des membres effectifs ou associés.

PUBLICATIONS

ART. 13. — Les **publications** de l'Institut sont les suivantes :

- 1^o Des *Mémoires* ;
- 2^o Des *Bulletins* des séances.

ART. 14. — Les **mémoires** sont publiés par fascicules jusqu'à formation d'un volume. Ils comprennent trois séries :

ART. 6. — De **verkiezing** geschiedt bij volstrekte meerderheid van de leden der sectie ; zo na twee stemmingen geen enkel van de candidaten deze meerderheid bekwam, wordt tot een eindstemming overgegaan. Bij staking der stemmen wordt de oudste candidaat verkozen.

ART. 7. — Indien er meerdere plaatsen openstaan geschieden de **stemmingen** afzonderlijk voor elke plaats.

ART. 8. — Tijdens haar zitting van December verkiest iedere sectie haar **Vice-Directeur** voor het volgende jaar. Deze vervangt als dusdanig de Directeur, wanneer deze belet of afwezig is. Bij het verstrijken van zijn opdracht wordt de Vice-Directeur automatisch Directeur voor het volgende dienstjaar.

ZITTINGEN

ART. 9. — De **convocaties** worden ten minste acht dagen vóór elke vergadering aan de leden van iedere sectie gezonden ; zij vermelden de voornaamste punten van de agenda.

ART. 10. — De buitengewone leden hebben het recht de zittingen met raadgevende stem bij te wonen, uitgenomen wanneer de sectie in **geheim comité** vergadert.

ART. 11. — Tijdens de zitting, die de zitting in pleno voorafgaat, doet iedere sectie elk jaar uitspraak over de toekenning van de **prijzen der wedstrijden**.

ART. 12. — Ieder jaar houden de drie secties van het Instituut te zamen een **zitting in pleno**, tijdens dewelke de uitslagen der wedstrijden worden afgeroepen en de gewone of buitengewone leden lezingen houden.

PUBLICATIES

ART. 13. — Het Instituut geeft volgende **publicaties** uit :

- 1^o *Verhandelingen* ;
- 2^o *Mededelingen* der zittingen.

ART. 14. — De **verhandelingen** verschijnen per aflevering en tot zij een boekdeel vormen. Zij omvatten drie reeksen :

- a) Mémoires de la Section des Sciences morales et politiques ;
- b) Mémoires de la Section des Sciences naturelles et médicales ;
- c) Mémoires de la Section des Sciences techniques.

Chacun de ces mémoires a sa pagination particulière.

ART. 15. — Les **travaux lus ou présentés** à l'Institut, en vue de leur impression dans les *Mémoires*, sont mentionnés dans le *Bulletin* de la séance au cours de laquelle la présentation est faite.

ART. 16. — Lorsque l'Institut décide l'impression des **rapports** faits sur des mémoires présentés, ces rapports sont publiés dans le *Bulletin*.

ART. 17. — Le Secrétaire général peut confier aux auteurs les mémoires qui ont été adoptés pour l'impression, afin qu'ils y fassent les **corrections** nécessaires, mais il est tenu de les communiquer aux rapporteurs, si ces mémoires ont subi des modifications.

Quand de pareils changements ont été faits, il faut les mentionner d'une manière expresse, ou donner aux mémoires la date de l'époque à laquelle ils ont été modifiés.

ART. 18. — En aucun cas les manuscrits des mémoires présentés aux concours ne peuvent être rendus à leurs auteurs. Les **changements** qui peuvent être apportés aux mémoires imprimés sont placés sous forme de notes ou d'additions, à la suite de ces mémoires.

ART. 19. — Les **manuscrits** des mémoires de concours, de même que les mémoires présentés à l'Institut, demeurent la propriété de celui-ci. Lorsque l'impression n'est pas votée, l'auteur du mémoire peut en faire prendre copie à ses frais.

ART. 20. — Les *Bulletins* constituent un recueil consacré aux **procès-verbaux**, rapports et autres communications de peu d'étendue faites en séance.

ART. 21. — Le Secrétaire général est autorisé à **remettre** à un *Bulletin* suivant, l'impression des notices dont la composition présente des difficultés, ou des pièces dont l'impression entraînerait un retard dans la publication des *Bulletins*.

- a) Verhandelingen van de Sectie voor Morele en Politieke Wetenschappen ;
- b) Verhandelingen van de Sectie voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen ;
- c) Verhandelingen van de Sectie voor Technische Wetenschappen.

Elk van deze verhandelingen heeft haar eigen paginatuur.

ART. 15. — De met het oog op hun inlassing in de *Verhandelingen voorgelezen*, of bij het Instituut **ingediende werken**, worden vermeld in de *Mededelingen* der zitting tijdens dewelke zij werden voorgedragen.

ART. 16. — Als het Instituut beslist **verslagen** over ingediende verhandelingen te laten drukken, worden deze in de *Mededelingen* opgenomen.

ART. 17. — De Secretaris-Generaal kan de verhandelingen, waarvan het drukken werd aangenomen, terug aan de auteurs toevertrouwen om de nodige **verbeteringen** aan te brengen. Indien ze hierbij echter wijzigingen ondergaan, moeten deze aan de verslaggevers medegedeeld worden. In dit geval dienen deze veranderingen uitdrukkelijk vermeld te worden of dient de verhandeling te verschijnen met de datum van de laatst aangebrachte wijziging.

ART. 18. — In geen geval mogen de handschriften van de voor de wedstrijden ingediende verhandelingen aan hun auteurs teruggegeven worden. De **wijzigingen**, die aan de gedrukte verhandelingen mogen worden aangebracht, worden er onder de vorm van nota's of addenda aan toegevoegd.

ART. 19. — De **handschriften** van voor wedstrijden ingediende, of aan het Instituut voorgelegde verhandelingen, blijven het eigendom van het Instituut. Wanneer het drukken niet gestemd wordt, kan de auteur er op eigen kosten een afschrift van laten nemen.

ART. 20. — De *Mededelingen* vormen een bundel gewijd aan de **notulen** der zittingen, aan verslagen en aan andere mededelingen van geringe omvang, die tijdens de zittingen werden afgehandeld.

ART. 21. — De Secretaris-Generaal **kan** het inlassen van korte berichten, waarvan het zetten moeilijkheden oplevert, of van stukken, waarvan het afdrukken een vertraging in het verschijnen der *Mededelingen* voor gevolg zou kunnen hebben, tot de volgende *Mededelingen* **uitstellen**.

ART. 22. — Tout travail qui est admis pour l'impression est inséré dans les *Mémoires*, si son **étendue** excède une feuille d'impression. La section se réserve de décider, d'après la quantité des matières présentées, si les articles qui excèdent une demi-feuille seront ou ne seront pas insérés dans le *Bulletin*.

ART. 23. — Les auteurs des mémoires ou notices insérés dans les *Bulletins* de l'Institut ont droit à recevoir cinquante **tirages à part** de leur travail.

Ce nombre sera de cent pour les *Mémoires*.

Les auteurs ont en outre la faculté de faire tirer des exemplaires en sus de ce nombre, en payant à l'imprimeur une indemnité à convenir.

ART. 24. — L'imprimeur et le lithographe ne reçoivent les ouvrages qui leur sont confiés que des mains du Secrétaire général et ils ne peuvent imprimer qu'après avoir obtenu de lui le **bon à tirer**.

ART. 25. — Les **frais de remaniements** ou de changements extraordinaires faits pendant l'impression sont à la charge de celui qui les a occasionnés.

CONCOURS

ART. 26. — Ne sont admis aux concours que les **ouvrages inédits**.

ART. 27. — Les auteurs des ouvrages envoyés au concours peuvent garder l'**anonymat**. Dans ce cas, ils inscrivent sur ces ouvrages une devise qu'ils répètent sur un billet cacheté portant leurs nom et adresse.

Les concurrents qui signent leurs mémoires peuvent joindre des travaux portant sur le même sujet et publiés postérieurement à la date à laquelle la question a été posée.

Les mémoires présentés après le terme prescrit sont exclus du concours.

ART. 28. — Les **membres de l'Institut** ne peuvent prendre part aux concours dont le programme a été établi par l'Institut.

ART. 29. — Les mémoires des concours doivent être présentés lisiblement. Ils sont adressés au Secrétariat de l'Institut et ne sont pas rendus.

ART. 22. — Ieder werk, waarvan het drukken werd aangenomen, wordt in de *Mededelingen* ingelast, indien het minstens een blad druk beslaat. De sectie beslist naargelang van de hoeveelheid der ingediende stof of de artikelen, die meer dan een half blad beslaan, al dan niet in de *Mededelingen* worden opgenomen.

ART. 23. — De auteurs van de in de *Mededelingen* van het Instituut opgenomen studies of korte berichten hebben recht op vijftig **overdrukken** van hun werk.

Dit aantal bedraagt honderd voor de *Verhandelingen*.

Het staat de auteurs bovendien vrij boventallige exemplaren te laten drukken, mits aan de drukker een overeengekomen vergoeding te betalen.

ART. 24. — De drukker en de lithograaf ontvangen de hun toevertrouwde werken alleen uit de handen van de Secretaris-Generaal. Zij mogen slechts drukken nadat zij van hem het **fiat** zullen bekomen hebben.

ART. 25. — De **kosten der omwerkingen** of buitengewone wijzigingen, die tijdens het drukken dienen aangebracht, zijn ten laste van degene die ze veroorzaakt.

WEDSTRIJDEN

ART. 26. — Alleen **onuitgegeven werken** worden voor de wedstrijden in aanmerking genomen.

ART. 27. — De auteurs van de voor de wedstrijd ingezonden werken mogen **anoniem** blijven. In dit geval brengen zij op hun werk een kenspreuk aan, die zij herhalen op een biljet onder omslag, waarop eveneens hun naam en adres vermeld is.

De mededingers, die hun verhandelingen ondertekenen, mogen hieraan werken toevoegen, die hetzelfde onderwerp behandelen en die werden uitgegeven na de datum waarop de vraag gesteld werd.

De na de voorgeschreven termijn ingediende werken komen niet in aanmerking.

ART. 28. — De **leden van het Instituut** mogen aan de wedstrijden niet deelnemen, waarvan het programma door het Instituut werd opgemaakt.

ART. 29. — De ingediende verhandelingen moeten goed leesbaar zijn. Zij worden aan het Secretariaat van het Instituut geadresseerd en worden niet teruggegeven.

ART. 30. — La section désigne les **rapporteurs** pour l'examen des mémoires reçus en réponse aux questions posées.

Les rapports sont communiqués aux membres de la section avant le vote sur les conclusions des rapporteurs.

Si la section estime qu'il n'y a pas lieu de décerner le prix, elle peut accorder une **mention honorable** à l'auteur d'un mémoire.

Cette distinction n'autorise pas celui qui en est l'objet à prendre le titre de lauréat de l'Institut.

FINANCES

ART. 31. — Les finances de l'Institut sont gérées par la **Commission administrative**.

ART. 32. — La Commission administrative fait connaître à chaque section l'**état des recettes et des dépenses** de l'exercice écoulé.

BIBLIOTHÈQUE

ART. 33. — Les ouvrages qui appartiennent à l'Institut sont déposés, après inventaire, à la bibliothèque du **Ministère des Colonies**.

ART. 34. — Les **registres**, titres et papiers concernant chaque section de l'Institut demeurent toujours entre les mains du Secrétaire général, à qui ils sont remis, accompagnés d'inventaires, que les directeurs font rédiger et qu'ils signent à la fin de chaque année ; au surplus, les directeurs font aussi tous les ans le recolement des pièces qui sont annotées dans cet inventaire, dans lequel ils font insérer, en même temps, tout ce qui est présenté durant l'année.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

ART. 35. — L'Institut examine toute **question scientifique** que le Gouvernement juge à propos de lui soumettre.

ART. 36. — Chaque section peut, après avoir pris l'avis de la Commission administrative, confier à un ou plusieurs de ses membres une **mission** scientifique.

ART. 30. — De Sectie duidt de **verslaggevers** aan, die de op de gestelde vragen ingediende verhandelingen onderzoeken.

De verslagen worden vóór de stemming over de conclusies der verslaggevers aan de leden van de sectie medegedeeld.

Is de sectie van oordeel dat de prijs niet dient toegekend, dan kan zij aan de auteur van een verhandeling een **eervolle vermelding** geven.

Deze onderscheiding verleent het recht niet de titel van laureaat van het Instituut te voeren.

FINANCIËN

ART. 31. — De financiën van het Instituut worden door de **Bestuurscommissie** beheerd.

ART. 32. — De Bestuurscommissie brengt iedere sectie op de hoogte van de **staat der ontvangsten en uitgaven** van het verlopen jaar.

BIBLIOTHEEK

ART. 33 — De werken, die het Instituut toebehoren, worden na inventaris in de bibliotheek van het **Ministerie van Koloniën** bewaard.

ART. 34. — De **registers**, titels en papieren van elke sectie van het Instituut blijven in handen van de Secretaris-Generaal. Ze worden hem overgemaakt met de nodige inventarissen, die de directeurs laten opmaken en op het einde van elk jaar ondertekenen. Zij gaan eveneens elk jaar de stukken na, die in de inventarissen opgetekend werden, en voegen dan terzelfder tijd de in de loop van het jaar binnengekomen stukken aan de inventaris toe.

BIJZONDERE BEPALINGEN

ART. 35. — Het Instituut onderzoekt elk **wetenschappelijk vraagstuk** waarvan de Regering de behandeling wenselijk acht.

ART. 36. — Na advies van de Bestuurscommissie kan elke sectie aan een of meerdere harer leden een wetenschappelijke **zending** toevertrouwen.

Concours annuels. — Jaarlijkse Wedstrijden.

RÈGLEMENT

1. — Chaque section met annuellement au concours **deux questions** sur les matières dont elle s'occupe.

2. — Elle fixe la **valeur des prix**, qui pourra varier de 2.000 à 10.000 francs.

3. — Elle fixe le **délai** des réponses, qui ne pourra pas être inférieur à deux ans à partir de la date de publication des questions.

4. — A la **séance de mars**, les sections déterminent les matières sur lesquelles porteront les questions; elles nomment, pour chacune de ces matières, deux membres chargés de formuler les questions; elles peuvent maintenir au programme d'anciennes questions pour lesquelles des prix n'auraient pas été attribués.

5. — A la **séance d'avril**, les sections entendent les rapports sur les questions proposées, arrêtent définitivement le texte de celles-ci, fixent le délai des réponses et déterminent la valeur des prix à accorder.

6. — Les **mémoires en réponse** aux questions doivent être inédits et écrits lisiblement; leur étendue sera réduite au strict nécessaire et la pagination sera continue.

7. — Les auteurs des ouvrages envoyés au concours peuvent gar-

REGLEMENT

1. — Elke Sectie stelt jaarlijks **twee vragen** over de stof waarmee zij zich bezig houdt.

2. — Zij bepaalt het **bedrag der prijzen**; dit zal kunnen schommelen tussen 2.000 en 10.000 frank.

3. — Zij bepaalt de **termijn** binnen dewelke de antwoorden moeten worden ingezonden; deze mag niet minder zijn dan twee jaar, te rekenen vanaf de datum van de publicatie der vragen.

4. — Tijdens de **zitting der maand Maart** bepalen de Secties de stof waarop de vragen betrekking zullen hebben; zij duiden voor elke stof twee leden aan, die in opdracht hebben de vragen op te stellen; zij mogen op het programma vroeger gestelde vragen behouden, waarvoor nog geen prijzen werden toegekend.

5. — Tijdens de **zitting van de maand April** horen de Secties de verslagen over de gestelde vragen, leggen voor goed hun tekst vast, bepalen de termijn voor het inzenden der antwoorden en de waarde der te verlenen prijzen.

6. — **De in antwoord op de gestelde vragen ingezonden verhandelingen** moeten onuitgegeven en goed leesbaar zijn; hun omvang zal tot het strikt noodzakelijke beperkt blijven en de paginatuur dient doorlopend te zijn.

7. — De auteurs der verhandelingen mogen **anoniem** blijven.

der **l'anonymat**. Dans ce cas, ils joignent à leur travail un pli cacheté renfermant leur nom et leur adresse et portant une devise reproduite en tête de leur ouvrage.

Les concurrents qui signent leur mémoire peuvent y joindre des travaux portant sur le même sujet et publiés postérieurement à la date à laquelle la question a été posée.

Les mémoires présentés après le terme prescrit seront exclus du concours.

8. — L'envoi, en trois exemplaires, des mémoires doit parvenir au Secrétariat général de l'Institut *avant le 10 mai*.

Ces mémoires ne sont pas rendus.

9. — Dans leur séance de mai, les sections désignent pour chaque question deux membres chargés de faire rapport sur les mémoires présentés.

10. — Dix jours avant qu'ils soient mis en délibération, les **rappports** sont déposés au Secrétariat général, où tous les membres de la section peuvent en prendre connaissance, ainsi que des mémoires.

11. — Si les rapports n'ont pu être lus et approuvés en juillet, la section se réunit en octobre pour **décerner les prix**.

12. — La proclamation des prix a lieu à la séance plénière d'octobre.

13. — Si la section décide qu'il n'y a pas lieu de décerner le prix, elle peut, à titre de mention hono-

In dit geval voegen zij bij hun werk een verzegelde omslag, die hun naam en hun adres bevat en waarop zij een zinspreuk zetten, die zij bovenaan hun werk eveneens vermelden.

De mededingers, die hun verhandelingen ondertekenen, mogen er werken aan toe voegen, die op hetzelfde onderwerp betrekking hebben en uitgegeven werden na de datum waarop de vraag gesteld werd.

De na de voorgeschreven termijn ingezonden verhandelingen worden uit de wedstrijd gesloten.

8. — De ingezonden verhandelingen moeten vóór 10 Mei in drie exemplaren op het Secretariaat-Generaal van het Instituut toekomen.

Deze verhandelingen worden niet teruggegeven.

9. — In hun zitting der maand Mei duiden de Secties voor elke vraag twee leden aan, die in opdracht hebben verslag in te dienen over de ingezonden verhandelingen.

10. — Tien dagen vóór ze worden besproken dienen de referaten op het Secretariaat-Generaal neergelegd, waar al de leden van de Sectie er, evenals van de verhandelingen, kennis kunnen van nemen.

11. — Zo de verslagen in Juli niet konden voorgelezen en goedgekeurd worden, vergadert de Sectie in October om **de prijzen toe te kennen**.

12. — Het afroepen der prijzen geschiedt tijdens de vergadering in pleno in de maand October.

13. — Zo de Sectie beslist dat een prijs niet dient toegekend, kan zij ten titel van eervolle vermelding

nable, accorder une **récompense** de moindre valeur à l'auteur d'un mémoire. Cette distinction n'autorise pas celui qui en est l'objet à prendre le titre de Lauréat de l'Institut.

14. — Les **mémoires couronnés** sont publiés aux frais de l'Institut.

15. — Les mémoires soumis sont et restent déposés dans les **archives de l'Institut**. Il est permis aux auteurs d'en faire prendre copie à leurs frais et de les publier à leurs frais avec l'agrément de la section. Ils s'adressent, à cet effet, au Secrétaire général de l'Institut.

QUESTIONS POSÉES POUR LE CONCOURS ANNUEL DE 1952

Première question. — On demande une étude de la revision en matière de tribunaux de police et de tribunaux indigènes, ainsi que de l'annulation en matière de tribunaux indigènes.

2^e question. — On demande une étude sur l'éducation indigène dans un milieu coutumier et notamment :

1^o à partir de la naissance jusqu'au mariage, en passant par les différents stades de l'enfance et de l'adolescence ;

2^o sur les plans physiologique, psychologique, économique, social, moral et religieux ;

3^o en mettant en relief les facteurs essentiels qui y interviennent : croyances au sujet de la conception, rôle du père, de la mère et de l'oncle maternel, influence du clan, de la lignée et de la parenté, cérémonies d'initiation, etc.

aan de auteur van een verhandeling een **beloning** van mindere waarde toekennen. Deze onderscheiding verleent het recht niet de titel van Laureaat van het Instituut te voeren.

14. — De **bekroonde verhandelingen** worden op kosten van het Instituut gepubliceerd.

15. — De ingediende verhandelingen worden in de **archieven van het Instituut** bewaard. De auteurs mogen er op eigen kosten afschrift van laten nemen en ze met de toestemming der Sectie op eigen kosten publiceren. Te dien einde wenden zij zich tot de Secretaris-Generaal van het Instituut.

PRIJSVRAGEN VOOR DE JAARLIJKSE WEDSTRIJD VAN 1952

Eerste vraag. — Men vraagt een studie over de herziening inzake politierechtbanken en inheemse rechtbanken, alsook over de vernietiging inzake inheemse rechtbanken.

2^{de} vraag. — Men vraagt een studie over inheemse opvoeding in een gewoonterechtelijk milieu, onder andere :

1^o vanaf de geboorte tot het huwelijk, gedurende de verschillende stadiën der kinderjaren en der eerste jeugd ;

2^o op physiologisch, psychologisch, economisch, sociaal, moreel en religieus gebied ;

3^o door de essentiële factoren te doen uitschijnen die er mede beïnvloed zijn : meningen omtrent de bevruchting, rol van vader, moeder en moederlijken oom, invloed van clan, geslacht en bloedverwantschap, inwijdingsceremoniën, enz.

3^e question. — On demande une contribution à l'étude d'un massif éruptif du Congo belge.

4^e question. — On demande de nouvelles recherches sur le cycle vital des Trématodes et éventuellement sur leur application pratique à la prophylaxie des Bilharzioses humaines et animales

5^e question. — On demande une contribution à l'étude des possibilités ou des chances de trouver des combustibles liquides au Congo belge et en particulier dans les terrains de la cuvette centrale, ainsi qu'à leur mode de détection.

6^e question. — On demande sur les divers combustibles pouvant être utilisés pour les moyens de transport au Congo belge, une étude comparative aux points de vue économique, politique et social.

QUESTIONS POSÉES POUR LE CONCOURS ANNUEL DE 1953.

Première question. — On demande une étude juridique sur l'intervention d'organismes métropolitains dans l'administration des territoires d'outre-mer soumis à l'autorité de la Belgique : Parlement belge — Roi — Ministère des Affaires Étrangères — Cour de Cassation — Cour des Comptes — Conseil d'État — Ministère de la Défense Nationale — Ministère des Finances (Office de Taxation) — Services techniques du Ministère de la Marine — etc.

2^e question. — On demande une étude sur les tatouages chez une ou

3^{de} vraag. — Men vraagt een bijdrage tot de studie van een vulkanisch gebergte van Belgisch-Congo.

4^{de} vraag. — Men vraagt nieuwe opsporingen over de vitale cyclus der Trematoden en eventueel over hun praktische toepassing voor de prophylaxe der menselijke en dierlijke Bilharziosen.

5^{de} vraag. — Men vraagt een bijdrage tot de studie der mogelijkheden en kansen vloeibare brandstoffen in Belgisch-Congo, en bijzonder in de bodem van het centraal bekken te vinden, alsook van hun opsporingswijze.

6^{de} vraag. — Men vraagt een vergelijkende studie onder economisch, politiek en sociaal oogpunt over de verscheidene brandstoffen die door de vervoermiddelen in Belgisch-Congo kunnen gebruikt worden.

Vragen voor de Jaarlijkse Wedstrijd van 1953.

Eerste vraag. — Men vraagt een juridische studie over de tussenkomst van organismen in het moederland in het beheer van de overzeese gebieden, die onderworpen zijn aan het gezag van België : Belgisch Parlement — Koning — Ministerie van Buitenlandse Zaken — Verbrekingshof — Rekenhof — Staatsraad — Ministerie van Landsverdediging — Ministerie van Financiën — (Dienst der Taxaties) — Technische Diensten van het Ministerie van Zeewezen, enz...

2^{de} vraag. — Men vraagt een studie over de tatouages bij een ou

plusieurs peuplades congolaises, sur leur inspiration (représentation de stylisation), leur appellation, leur signification, leur différenciation au sein de la peuplade suivant le sexe, l'âge, le rang social, l'appartenance à une secte, ce qui les différencie des tatouages pratiqués par les peuplades voisines ainsi que sur la technique d'exécution et sur les rites qui accompagnent éventuellement cette opération.

3^e question. — On demande une étude approfondie sur la nutrition minérale d'une plante de grande culture au Congo belge.

4^e question. — On demande une étude approfondie d'anthropologie somatique d'une ou plusieurs tribus du Congo belge ou du Ruanda-Urundi.

5^e question. — On demande une étude de l'échantillonnage et l'analyse des minerais en roche, tant à la mine qu'à l'usine de traitement, sur les causes des divergences constantes, et parfois considérables, entre les résultats obtenus de part et d'autre, et sur les moyens de les éviter ou de les réduire.

6^e question. — On demande une contribution à l'étude des revêtements routiers utilisables au Congo belge, en attachant une particulière importance à l'utilisation de matériaux locaux.

meer Congolese volksstammen (voorstelling en stylisatie), over hun inspiratie (voorstelling en stylisatie), hun benaming, hun betekenis, hun onderscheid in de schoot van de bevolking volgens het geslacht, de ouderdom, de sociale rang, het al dan niet deel uitmaken van een secte, in wat ze verschillen van de tatouages der naburige volkeren, alsook hun uitvoeringstechniek en de rituele handelingen die deze bewerking eventueel vergezellen.

3^e vraag. — Men vraagt een grondige studie over de minerale voeding van een plant die op grote schaal in Congo gekweekt wordt.

4^e vraag. — Men vraagt een grondige studie van de somatische antropologie van een of meerdere stammen van Belgisch-Congo of Ruanda-Urundi.

5^e vraag. — Men vraagt een studie over het stalen nemen en het ontleden van ertsen in rotsen, zowel in de mijn als in de fabriek voor de bewerking, over de oorzaken van de soms aanzienlijke verschillen die regelmatig voorkomen tussen de van weerskanten bekomen uitslagen en over de middelen om ze te vermijden of te verminderen.

6^e vraag. — Men vraagt een bijdrage tot de studie van de wegdekbedelingen, die in Congo kunnen gebruikt worden, waarbij in het bijzonder belang moet gehecht worden aan het gebruik van plaatselijk materiaal.

Prix Albrecht Gohr.

Ce prix, d'un montant de 2.500 francs, est destiné à récompenser l'auteur d'un mémoire (en français ou en flamand) sur un **problème juridique** d'ordre colonial.

Il sera décerné pour la troisième fois en 1955 pour la période quinquennale 1951-1955.

Le règlement des concours annuels sera appliqué en l'occurrence.

Les Mémoires devront parvenir en cinq exemplaires au Secrétariat général de l'Institut avant le 10 mai 1955.

Prix triennal de littérature coloniale.

Ce prix d'un montant de 20.000 francs a été fondé en faveur du meilleur ouvrage (en français ou en flamand), manuscrit ou imprimé, composé par des auteurs belges et se rapportant au Congo belge ou aux territoires placés sous la tutelle de la Belgique.

Le prix est réservé à une œuvre littéraire telle que roman, recueil de nouvelles, de contes, de récits ou d'essais, relations de voyage, histoire du Congo.

Les manuscrits doivent parvenir en cinq exemplaires au Secrétariat général de l'Institut au plus tard le 31 décembre de l'année qui termine la période triennale.

Le choix du Jury ne se limite pas aux manuscrits et ouvrages imprimés présentés par leurs auteurs, mais peut s'étendre à toutes

Albrecht Gohr-prijs.

Deze prijs, die 2.500 frank bedraagt, werd ingesteld om de auteur te belonen van een Franse of Nederlandse verhandeling over een **juridisch vraagstuk** van koloniaal belang.

Hij zal voor de derde maal in 1955 worden toegekend voor het vijfjarig tijdperk 1951-1955.

Het reglement van de jaarlijkse wedstrijden zal hierbij worden toegepast.

De verhandelingen moeten in vijf exemplaren op het Secretariaat-Generaal van het Instituut vóór 10 Mei 1955 toekomen.

Driejaarlijkse Prijs voor Koloniale Letterkunde.

Deze prijs, die 20.000 frank bedraagt, werd ingesteld voor het beste (Frans of Nederlands) geschreven of gedrukt werk door Belgische auteurs samengesteld en dat met Belgisch-Congo of de Belgische mandaatgebieden, verband houdt.

Deze prijs wordt toegekend aan een letterkundig werk zoals roman, bundel novellen, vertellingen, verhalen of essays, reisverhalen of geschiedenis van Congo.

De handschriften moeten ten laatste op 31 December van het jaar dat de driejaarlijkse periode afsluit, in vijf exemplaren, op het Secretariaat-Generaal van het Instituut, toekomen.

De keuze van de Jury beperkt zich niet tot de geschreven of gedrukte ingezonden werken, maar mag eveneens al de in de driejaar-

les œuvres parues pendant la période triennale.

Au cas où aucun des ouvrages examinés par le Jury ne semblerait mériter le prix, des récompenses de moindre valeur pourront être données au meilleur. Cette distinction n'autorise pas celui qui en serait l'objet, à prendre le titre de lauréat. Le prix pourra également être reporté à la période suivante.

En ce qui concerne la période triennale 1951-1953, les manuscrits ou ouvrages doivent parvenir en cinq exemplaires au Secrétariat général de l'Institut, le 31 décembre 1953 au plus tard. Les exemplaires déposés restent la propriété de l'Institut.

lijkse periode verschenen werken omvatten.

In geval geen enkel van de onderzochte werken de prijs schijnt te verdienen, mogen, aan de beste, prijzen van mindere waarde toegekend worden. Deze onderscheiding kent aan hem die er het voorwerp van is, niet het recht toe de titel van lauraat te nemen. De prijs mag eveneens tot de volgende periode verschoven worden.

Voor het driejaarlijks tijdvak 1951-1953, moeten de handschriften of werken in vijf exemplaren worden besteld op het adres van het Secretariaat-Generaal van het Instituut, uiterlijk op 31 December 1953. De ingezonden exemplaren blijven het eigendom van het Instituut.

ANNUAIRE 1952

JAARBOEK 1952

ANNUAIRE 1952

Président pour 1952 : M. van de PUTTE, Marcel, ingénieur civil des mines, ingénieur métallurgiste, licencié en sciences commerciales et financières, membre du Conseil Colonial, chef de travaux-répétiteur honoraire à l'Université de Liège, administrateur-délégué de la Société équatoriale congolaise Lulonga-Ikelemba (Secli), 3, rue Solvijns, Anvers.

Secrétaire général : M. DEVROEY, E.-J., ingénieur civil, ingénieur en chef honoraire au Congo belge, conseiller technique au Ministère des Colonies, 43, rue Jourdan, Saint-Gilles-Bruxelles.

SECRETARIAT GÉNÉRAL.

Le Secrétariat général de l'Institut est installé 25, avenue Marnix, à Bruxelles. Tél. 11.00.52. C^{te} de Ch. post. 244. 01.

COMMISSION ADMINISTRATIVE.

Président : M. van de PUTTE.

Membres : M. BETTE, R. ; le R. P. CHARLES, P. ; MM. DELLICOUR, F. ; ROBIJNS, W. ; RODHAIN, J.

Secrétaire : M. DEVROEY, E.-J.

COMMISSION CENTRALE DE L'ATLAS GÉNÉRAL DU CONGO.

Président : M. BUTTGENBACH, H.

Membres : MM. CAMBIER, R. ; FONTAINAS, P. ; M. le Général V. J. HERBILLON ; MM. HEYSE, T. ; MASSART, A. ; MAURY, J. ; OLBRECHTS, F. ; ROBERT, M. ; ROBYNS, W. ; R. P. VAN WING, J.

Secrétaire : M. DEVROEY, E.-J.

JAARBOEK 1952

Voorzitter voor 1952 : de Hr. van de PUTTE, Marcel, burgerlijk mijn-ingenieur, metaalkundig ingenieur, licentiaat in de handels- en financiële wetenschappen, lid van de Koloniale Raad, ere-werkleider-repetitor aan de Universiteit te Luik, afgevaardigd beheerder van de « Société équatoriale congolaise Lulonga-Ikelemba » (Secli), 3, Solvijnstraat, Antwerpen.

Secretaris-Generaal : de Heer DEVROEY, E.-J., burgerlijk ingenieur, ere-hoofdingenieur in Belgisch-Congo, technisch adviseur bij het Ministerie van Koloniën, 43, Jourdanstraat, Sint-Gillis (Brussel).

ALGEMEEN SECRETARIAAT.

Het Algemeen Secretariaat van het Instituut is ondergebracht 25, Marxilaan, te Brussel. Tel. : 11.00.52. Postrek. 244.01.

BESTUURSCOMMISSIE.

Voorzitter : de Heer M. van de PUTTE.

Leden : de Heer BETTE, R. ; E. P. CHARLES, P. ; de Heren DELLI-COUR, F. ; ROBIJNS, W. ; RODHAIN, J.

Secretaris : de Heer DEVROEY, E.-J.

CENTRALE COMMISSIE VOOR DE ALGEMENE ATLAS VAN CONGO.

Voorzitter : de Heer BUTTGENBACH, H.

Leden : de Heren CAMBIER, R. ; FONTAINAS, P. ; de Heer Generaal V. J. HERBILLON ; de Heren HEYSE, T. ; MASSART, A. ; MAURY, J. ; OLBRECHTS, F. ; ROBERT, M. ; ROBYNS, W. ; E. P. VAN WING, J.

Secretaris : de Heer DEVROEY, E.-J.

COMMISSION DE LA BIOGRAPHIE COLONIALE BELGE.

Président : M. DELLICOUR, F.

Membres :

représentant la section des Sciences morales et politiques :

MM. DELLICOUR, F. ; ENGELS, A. ; JADOT, J.

représentant la section des Sciences naturelles et médicales :

MM. ROBYNS, W. ; RODHAIN, J. ; STANER, P.

représentant la section des Sciences techniques :

MM. CAMBIER, R. ; DEVROEY, E.-J. ; MOULAERT, G.

Secrétaire : M. DEVROEY, E.-J.

COMMISSION D'ETHNOLOGIE.

Président : M. SMETS, G.

Membres : M^{lle} BOONE, O. ; MM. BURSENS, A. ; DE CLEENE, N. ;

R. P. HULSTAERT, G. ; M. OLBRECHTS, F. ; R. P. G. VAN
BULCK, G. ; R. P. VAN WING, J.

Secrétaire : M. DEVROEY, E.-J.

**COMMISSIE VOOR DE BELGISCHE KOLONIALE
BIOGRAFIE.**

Voorzitter : de Heer DELLICOUR, F.

Leden :

vertegenwoordigers van de sectie voor Morele en Politieke Wetenschappen :

De Heren DELLICOUR, F. ; ENGELS, A. ; JADOT, J.

vertegenwoordigers van de sectie voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen :

De Heren ROBYNS, W. ; RODHAIN, J. ; STANER, P.

vertegenwoordigers van de sectie voor Technische Wetenschappen :

De Heren CAMBIER, R. ; DEVROEY, E.-J. ; MOULAERT, G.

Secretaris : de Heer DEVROEY, E.-J.

COMMISSIE VOOR ETHNOLOGIE.

Voorzitter : de Heer SMETS, G.

Leden : Juffrouw BOONE, O. ; de Heren BURSSENS, A. ; DE CLEENE, N. ; E. P. HULSTAERT, G. ; de Heer OLBRECHTS, F. ; E. P. G. VAN BULCK, G. ; E. P. VAN WING, J.

Secretaris : de Heer DEVROEY, E.-J.

Liste, avec adresses,
des Membres de l'Institut Royal Colonial Belge
A LA DATE DU 1^{er} MAI 1952. ⁽¹⁾

SECTION DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Directeur pour 1952 : M. MARZORATI, Alfred-F.-G., docteur en droit, vice-gouverneur général honoraire du Congo belge, membre du Conseil colonial, professeur à l'Université de Bruxelles, 24, avenue Hellevelt Uccle.

Vice-directeur pour 1952 : R. P. VAN WING, Joseph, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, membre du Conseil colonial, 8, chaussée de Haecht, Saint-Josse-ten-Noode.

Membres titulaires.

M. CARTON DE TOURNAI, Henri-J.-G. (19 février 1878), ancien Ministre des Colonies, ancien Ministre de l'Intérieur, ancien sénateur, avocat près la Cour d'appel de Bruxelles, 38, boulevard Saint-Michel, Etterbeek (6 mars 1929). Tél. : privé (33.46.96). C^{te} de ch. post. 1317.92.

le R. P. CHARLES, Pierre (3 juillet 1883), de la Compagnie de Jésus, professeur à l'Université de Louvain, secrétaire général de la *Semaine de Missiologie* Agincourt ; 23, route de Mont Saint-Jean, Louvain (6 mars 1929). C^{te} de ch. post. 1290.57.

M. DELLICOUR, Fernand-M. (2 mars 1881), docteur en droit, licencié du degré supérieur en sciences commerciales et consulaires, procureur général honoraire près la Cour d'appel d'Élisabethville, professeur à l'Université de Liège, professeur à l'Institut Universitaire des Territoires d'Outre-mer, 10, Square Vergote, Bruxelles (25 juin 1931 / 28 avril 1943). Tél. : privé (34.76.34). C^{te} de ch. post. 2186.06.

⁽¹⁾ La première date mentionnée à côté du nom est celle de naissance ; la seconde concerne la nomination en qualité de membre titulaire ou associé de l'Institut. Pour les membres titulaires, la date en caractères *italiques* est celle de la nomination en qualité de membre associé ; l'élévation à l'honorariat est indiquée en **gras**.

Lijst, met adressen, der Leden
van het Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut
OP 1 MEI 1952 ⁽¹⁾.

SECTIE VOOR MORELE EN POLITIEKE WETENSCHAPPEN

Directeur voor 1952 : M. MARZORATI, Alfred-F.-G., doctor in de rechten, ere-vice-gouverneur-generaal van Belgisch-Congo, lid van de Koloniale Raad, hoogleraar aan de Universiteit te Brussel, 24, Helleveltlaan, Ukkel.

Vice-directeur voor 1952 : E. P. VAN WING, Joseph, missionaris van het Gezelschap Jesu, lid van de Koloniale Raad, 8, Haachtse steenweg, Sint-Joost-ten-Noode.

Titelvoerende Leden.

De Heer CARTON DE TOURNAI, Henri-J.-G. (19 Februari 1878), gewezen Minister van Koloniën, gewezen Minister van Binnenlandse Zaken, gewezen senator, advocaat bij het Hof van Beroep te Brussel, 38, Sint-Michielslaan, Etterbeek (6 Maart 1929). Tel. : privé (33.46.96). Postrek. 1317.92.

E. P. CHARLES, Pierre (3 Juli 1883), van het Gezelschap Jesu, hoogleraar aan de Universiteit te Leuven, secretaris-generaal van « *La Semaine de Missiologie* » Agincourt, 23, Sint-Jansbergbaan, Leuven (6 Maart 1929). Postrek. 1290.57.

De Heer DELLICOUR, Fernand-M. (2 Maart 1881), doctor in de rechten, licentiaat van de hogere graad in de handels- en consulaire wetenschappen, ere-procureur-generaal bij het Hof van Beroep te Elisabethstad, hoogleraar aan de Universiteit te Luik, professor aan het Universitair Instituut voor Overzeese Gebieden, 10, Square Vergote, Brussel, (25 Juni 1931 / 28 April 1943). Tel. : privé (34.76.34). Postrek. 2186.06.

(¹) De eerste naast de naam vermelde datum is die van de geboorte ; de tweede datum betreft de benoeming tot titelvoerend of buitengewoon lid van het Instituut. Voor de titelvoerende leden is de *cursief* gedrukte datum deze van de benoeming tot buitengewoon lid ; de benoeming tot erelid wordt in **vet** aangeduid.

- MM. DE VLEESCHAUWER, Albert (1^{er} janvier 1897), docteur en droit, ancien Ministre des Colonies, membre de la Chambre des Représentants, professeur à l'Université de Louvain, 583, avenue Louise, Bruxelles (10 octobre 1945). Tél. : privé (48.57.21). C^{te} de ch. post. 1332.27.
- ENGELS, Alphonse-L.-R. (7 janvier 1880) lieutenant-colonel retraité, vice-gouverneur général honoraire au Congo belge, 24, avenue du Hoef, Uccle (25 juin 1931 /25 août 1942). Tél. : privé (44.56.24). C^{te} de ch. post. 2243.85.
- HEYSE, Theodore-J.-M.-J. (7 février 1884), docteur en droit, docteur en sciences politiques, licencié en sciences sociales, professeur à l'Institut Universitaire des Territoires d'Outre-mer, membre titulaire de l'Institut international des Sciences administratives, directeur général honoraire au Ministère des Colonies, conseiller honoraire au tribunal d'Appel maritime belge de Londres, 129, chaussée de Wavre, Ixelles (25 juin 1931 /10 octobre 1945). Tél. : bureau (11.68.12). C^{te} de ch. post. 667.38.
- LOUWERS, Octave-J.-J. (3 août 1878), ancien magistrat de l'État Indépendant du Congo, vice-président du Conseil colonial, conseiller colonial au Ministère des Affaires Étrangères et du Commerce extérieur, secrétaire général honoraire de l'Institut international des civilisations différentes (Incid); anciennement : Institut colonial international. 66, avenue de la Toison d'Or, Saint-Gilles-Bruxelles (6 mars 1929). Tél. : privé (38.19.14). C^{te} de ch. post. 60.43.
- MARZORATI, Alfred-F.-G. (28 septembre 1881), docteur en droit, vice-gouverneur général honoraire au Congo belge, membre du Conseil colonial, professeur à l'Université de Bruxelles, 24, avenue Hellevelt, Uccle (25 juin 1931 /24 octobre 1946). Tél. : privé (74.41.46). C^{te} de ch. post. 3291.43.
- MOELLER DE LADDERSOUS, Alfred-A.-J. (9 décembre 1889), docteur en droit, vice-gouverneur général honoraire au Congo belge, ancien membre du Conseil colonial, professeur à l'Institut Universitaire des Territoires d'Outre-mer, 1, Place de la Sainte-Alliance, Uccle (5 février 1930 /26 août 1939). Tél. : bureau (12.66.44).
- RYCKMANS, Pierre-M.-J. (26 novembre 1891), docteur en droit, gouverneur général honoraire du Congo belge, professeur à l'Université de Louvain, 1, rue Nisard, Boitsfort (5 février 1930 /5 février 1935). C^{te} de ch. post. 2306.97.
- SMETS, Georges-H.-J. (7 juillet 1881), docteur en droit, docteur en philosophie et lettres, docteur spécial en histoire, professeur à l'Université de Bruxelles, directeur de l'Institut de sociologie Solvay, membre de l'Académie royale de Belgique, 51, rue des Bollandistes, Etterbeek (28 juillet 1933 /14 septembre 1950). Tél. : privé (33.36.26) ; bureau (33.02.03). C^{te} de ch. post. 1.39.

De Heren DE VLEESCHAUWER, Albert (1 Januari 1897), doctor in de rechten, gewezen Minister van Koloniën, lid van de Kamer van Volksvertegenwoordigers, hoogleraar aan de Universiteit te Leuven, 583, Louisalaan, Brussel (10 October 1945). Tel. : privé (48.57.21). Postrek. 1332.27.

ENGELS, Alphonse-L.-R. (7 Januari 1880), op rust gesteld luitenant-kolonel, ere-vice-gouverneur-generaal in Belgisch-Congo, 24, Hoeflaan, Ukkel (25 Juni 1931/25 Augustus 1942). Tel. : privé (44.56.24). Postrek. 2243.85.

HEYSE, Theodoor-J.-M.-J. (7 Februari 1884), doctor in de rechten, doctor in de politieke wetenschappen, licentiaat in de sociale wetenschappen, professor aan het Universitair Instituut voor Overzeese Gebieden, titelvoerend lid van het Internationaal Instituut voor Bestuurswetenschappen, ere-directeur-generaal bij het Ministerie van Koloniën, ere-raadsheer bij de Belgische maritieme rechtbank voor beroep te Londen, 129, Steenweg op Waver, Elsene (25 Juni 1931/10 October 1945). Tel. : bureau (11.68.12). Postrek. 667.38.

LOUWERS, Octave-J.-J. (3 Augustus 1878), gewezen magistraat van de Onafhankelijke Congostaat, vice-president van de Koloniale Raad, koloniaal adviseur bij het Ministerie van Buitenlandse Zaken en Buitenlandse Handel, ere-secretaris-generaal van het « Institut international des civilisations différentes » (Incidî; vroeger: Internationaal Koloniaal Instituut, 66, Guldenvlieslaan, Sint-Gillis-Brussel (6 Maart 1929). Tel. : privé (38.19.14). Postrek. 60.43.

MARZORATI, Alfred-F.-G. (28 September 1881), doctor in de rechten, ere-vice-gouverneur-generaal in Belgisch-Congo, lid van de Koloniale Raad, hoogleraar aan de Universiteit te Brussel, 24, Helleveldlaan, Ukkel (25 Juni 1931/24 October 1946). Tel. : privé (74.41.46). Postrek. 3291.43.

MOELLER DE LADDERSOUS, Alfred-A.-J. (9 December 1889), doctor in de rechten, ere-vice-gouverneur-generaal in Belgisch-Congo, gewezen lid van de Koloniale Raad, professor aan het Universitair Instituut voor Overzeese Gebieden, 1, Heilige Verbindingsplaats, Ukkel (5 Februari 1930/26 Augustus 1939). Tel. : bureau (12.66.44).

RYCKMANS, Pierre-M.-J. (26 November 1891), doctor in de rechten, ere-gouverneur-generaal van Belgisch-Congo, hoogleraar aan de Universiteit te Leuven, 1, Nisardstraat, Boschvoorde (5 Februari 1930/5 Februari 1935). Postrek. 2306.97.

SMETS, Georges-H.-J. (7 Juli 1881), doctor in de rechten, doctor in de letteren en wijsbegeerte, speciaal doctor in de geschiedkunde, hoogleraar aan de Universiteit te Brussel, directeur van het « Institut de Sociologie Solvay », lid van de Koninklijke Academie van België, 51 Bollandistenstraat, Etterbeek (28 Juli 1933/14 September 1950). Tel. : privé (33.36.26); bureau. (33.02.03). Postrek. 1.39.

MM. SOHIER, Antoine-J. (7 juin 1885), procureur général honoraire près la Cour d'appel d'Élisabethville, conseiller à la Cour de cassation, membre du Conseil d'administration de l'Institut Universitaire des Territoires d'Outre-mer, 4, avenue Winston Churchill, Bruxelles (5 février 1930/11 septembre 1936). Tél. : privé (44.22.25). C^{te} de ch. post. 970.67.

VAN DER KERKEN, Georges (16 octobre 1888), docteur en droit, ancien commissaire de district de 1^{re} classe au Congo belge, professeur à l'Université de Gand, professeur à l'Institut Universitaire des Territoires d'Outre mer, 14, rue Vilain XIII, Ixelles (5 février 1930/14 juin 1938). Tél. : privé (48.24.89). C^{te} de ch. post. 3667.29.

le R. P. VAN WING, Joseph (1^{er} avril 1884), missionnaire de la Compagnie de Jésus, membre du Conseil colonial, 8, chaussée de Haecht, Saint-Josse-ten-Noode (5 février 1930/24 octobre 1946). C^{te} de ch. post. 746.05.

M. WAUTERS, Arthur-J.-A. (12 août 1890), docteur en sciences économiques, homme de lettres, Ambassadeur de Belgique à Moscou, ancien ministre du Travail, ancien ministre de la Santé publique, de l'Information et de l'Agriculture, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de 1^{re} classe, professeur à l'Université de Bruxelles, ancien membre du Conseil colonial, 284, boulevard Lambert, Schaerbeek (5 février 1930/10 octobre 1945). C^{te} de ch. post. 1489.13.

Membres associés.

MM. BURSENS, Amaat-F.-S. (1^{er} septembre 1897), docteur en philosophie et lettres, professeur à l'Université de Gand, directeur et rédacteur en chef de la Revue *Kongo-Overzee* et de la Bibliothèque *Kongo-Overzee*, 29, Rue du Champ, Mariakerke, Gand (22 janvier 1940). C^{te} de ch. post. 1895.96.

CORNET, René-J. (9 août 1899), Docteur en droit, homme de lettres, membre de l'Académie des Sciences coloniales, « Edelweiss », Keerbergen (23 août 1950). Compte 27.293 à la Banque de la Société Générale de Belgique.

S. Exc. Mgr CUVÉLIER, Jean-F. (24 janvier 1882), évêque titulaire de Circesium, ancien vicaire apostolique de Matadi, 225, avenue de Jette, Jette (1^{er} septembre 1942). Tél. : privé (26.85.16). C^{te} de ch. post. 2875.16.

M. DE CLEENE, Natal-J.-M.-M. (27 février 1899), docteur en philosophie, membre du Conseil colonial, professeur à l'Institut Universitaire des Territoires d'Outre-mer, professeur à l'Institut agronomique de l'État à Gand, Berkenhof, Nieuwkerken-Waes (29 janvier 1935). Tél. : privé (649). C^{te} de ch. post. 2368.78.

De Heren SOHIER, Antoine-J. (7 Juni 1885), ere-procureur-generaal bij het Hof van Beroep te Elisabethstad, raadsheer bij het Hof van Cassatie, lid van de Raad van beheer van het Universitair Instituut voor Overzeese Gebieden, 4, Winston Churchillaan, Brussel (5 Februari 1930/11 September 1936). Tel. : privé (44.22.25). Postrek. 970.67.

VAN DER KERKEN, Georges (16 October 1888), doctor in de rechten, gewezen districtcommissaris-1^{te} klasse in Belgisch-Congo, hoogleraar aan de Universiteit te Gent, professor aan het Universitair Instituut voor Overzeese Gebieden, 14, Vilain XIII-straat, Elsene (5 Februari 1930/14 Juni 1938). Tel. : privé (48.24.89). Postrek. 3667.29.

E. P. VAN WING, Joseph (1 April 1884), missionaris van het Gezelschap Jezu, lid van de Koloniale Raad, 8, Haachtse steenweg, Sint-Joost-ten-Noode (5 Februari 1930/24 October 1946). Postrek. 746.05.

De Heer WAUTERS, Arthur-J.-A. (12 Augustus 1890), doctor in de economische wetenschappen, letterkundige, Belgisch Gezant te Moskou, gewezen Minister van Arbeid, gewezen Minister van Volksgezondheid, Voorlichting en Landbouw, buitengewoon gezant en gevolmachtigde Minister van 1^e klasse, hoogleraar aan de Universiteit te Brussel, gewezen lid van de Koloniale Raad, 284, Lambermontlaan, Schaarbeek (5 Februari 1930/10 October 1945). Postrek. 1489.13.

Buitengewone Leden.

De Heren BURSSSENS, Amaat-F.-S. (1 September 1897), doctor in de letteren en wijsbegeerte, hoogleraar aan de Universiteit te Gent, directeur en hoofdredacteur van het Tijdschrift *Kongo-Overzee* en van de *Kongo-Overzee Bibliotheek*, 29, Veldstraat, Mariakerke, Gent (22 Januari 1940). Postrek. 1895.96.

CORNET, René, J. (9 Augustus 1899), doctor in de rechten, letterkundige, lid van de Academie voor Koloniale Wetenschappen, « Edelweiss », Keerbergen (23 Augustus 1950). Rek. 27.293 « Banque de la Société Générale de Belgique ».

Z. E. Mgr CUVELIER, Jean-F. (24 Januari 1882), titelvoerend bisschop van Circesium, gewezen apostolisch vicaris te Matadi, 225, Jetteaan, Jette (1 September 1942). Tel. : privé (26.85.16). Postrek. 2875.16.

De Heer DE CLEENE, Natal-J.-M.-M. (27 Februari 1899), doctor in de wijsbegeerte, lid van de Koloniale Raad, professor aan het Universitair Instituut voor Overzeese Gebieden, professor aan de Rijkslandbouwhogeschool te Gent, Berkenhof, Nieuwkerken-Waas (29 Januari 1935). Tel. : privé (649). Postrek. 2368.78.

MM. DE LICHTERVELDE (comte Baudouin) (3 janvier 1877), envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de S. M. le Roi des Belges, en retraite, Largo Nossa Senhora da piedade Rio de Monro (Linha de Sintra), Portugal (5 février 1930).

DE MÛELENAERE, Robert-A.-F.-C. (10 janvier 1882), docteur en droit, docteur en sciences politiques et sociales, licencié en sciences morales et historiques, professeur à l'Université de Gand, conseiller juridique honoraire (assimilé aux directeurs généraux) au Ministère des Colonies, 48, boulevard Saint-Michel, Etterbeek (30 juillet 1938). Tél. : privé (33.48.36) ; bureau (11.98.00). C^{te} de ch. post. 108.76.

DEVAUX, Jean-M.-J.-A.-L.-E.-C.-V. (12 avril 1889), procureur général honoraire près la Cour d'appel d'Élisabethville, président du conseil d'État, professeur extraordinaire à l'Université de Louvain, 110, avenue de l'Armée, Bruxelles (8 octobre 1945). Tél. : (33.54.68).

DURIEUX, André (22 mars 1901), docteur en droit, maître de conférences à l'Université de Louvain, conseiller juridique au Ministère des Colonies, 4, Jagersveld, Watermael-Boitsfort (13 février 1952).

le colonel FERREIRA, Antonio-V. (30 avril 1874), ancien ministre, vice-président du Conseil de l'Empire colonial, président du Conseil supérieur des Travaux publics, professeur honoraire à l'Institut supérieur technique de Lisbonne, 21-2^o, Avenida Fontes Pereira de Melo, Lisbonne (5 février 1930).

GELDERS, Valère-F.-L.-C. (20 juillet 1885), ancien magistrat et ancien commissaire de district de 2^e classe au Congo belge, maître de conférences à la faculté de droit de l'Université de Louvain, membre correspondant de l'Institut colonial international, avocat près la Cour d'appel de Bruxelles, 180, chaussée de Tirlemont, Korbeek-Loo (22 janvier 1940). Tél. : privé (14.50). C^{te} de ch. post. 5538.63.

GHILAIN, Jean-V.-J. (27 décembre 1893), ingénieur commercial U. L. B., directeur général de l'Otraco, chargé de cours à l'Université de Bruxelles et à l'Institut Universitaire des Territoires d'Outremer, 55, rue Général Lotz, Uccle (8 octobre 1946). Tél. : privé (44.04.59) ; bureau (37.13.90). C^{te} de ch. post. 1500.13.

GUEBELS, Léon-M.-J. (*Olivier de Bouveignes*) (1^{er} février 1889) licencié en sciences morales et historiques, diplômé de l'Institut de droit international de La Haye et de l'École supérieure de police scientifique de Bruxelles, homme de lettres, procureur général près la Cour d'appel de et à Léopoldville, 95, rue Le Corrége, Bruxelles (8 octobre 1945). Tél. : privé (34.62.71)

De Heren DE LICHTERVELDE (graaf Baudouin) (3 Januari 1877), op rust gesteld buitengewoon gezant en gevolmachtigd Minister van Z. M. de Koning der Belgen, Largo Nossa Senhora da piedade Rio Monro (Linha de Sintra), Portugal (5 Februari 1930).

DE MÛELENAERE, Robert-A.-F.-C. (10 Januari 1882), doctor in de rechten, doctor in de politieke en sociale wetenschappen, licentiaat in de morele en historische wetenschappen, hoogleraar aan de Universiteit te Gent, ere-rechtskundig adviseur (gelijkgesteld met de directeurs-generaal) bij het Ministerie van Koloniën, 48, Sint-Michielslaan, Etterbeek (30 Juli 1938). Tel. : privé (33.48.36) ; bureau (11.98.00). Postrek. 108.76.

DEVAUX, Jean-M.-J.-A.-L.-E.-C.-V. (12 April 1889), ere-procureur-generaal bij het Hof van Beroep te Elisabethstad, Voorzitter van de Raad van State, buitengewoon hoogleraar aan de Universiteit te Leuven, 110, Legerlaan, Brussel (8 October 1945). Tel. : (33.54.68).

DURIEUX, André (22 Maart 1901), doctor in de rechten, conferentiemeester aan de Universiteit te Leuven, rechtskundig adviseur bij het Ministerie van Koloniën, 4, Jagersveld, Watermael-Boschvoorde (13 Februari 1952).

kolonel FERREIRA, Antonio-V. (30 April 1874), gewezen-minister, ondervoorzitter van de Raad van het Koloniaal Rijk, voorzitter van de Hogere Raad van Openbare Werken, ere-professor van het Hoger Technisch Instituut te Lissabon, 21-2^o, Avenida Fontes Pereira de Melo, Lissabon (5 Februari 1930).

GELDERS, Valère-F.-L.-C. (20 Juli 1885), gewezen magistraat en gewezen districtcommissaris-2^{de} klasse in Belgisch-Congo, conferentiemeester aan de rechtsfaculteit van de Universiteit te Leuven, corresponderend lid van het Internationaal Koloniaal Instituut, advocaat bij het Hof van Beroep te Brussel, 180, Steenweg op Tienen, Korbek-Loo (22 Januari 1940). Tel. : privé (14.50). Postrek. 5538.63.

GHILAIN, Jean-V.-J. (27 December 1893), handelsingenieur U. L. B., directeur-generaal van de Otraco, buitengewoon hoogleraar aan de Universiteit te Brussel en aan het Universitair Instituut voor Overzeese Gebieden, 55, Generaal Lotzstraat, Ukkel (8 October 1946). Tel. : privé (44.04.59) ; bureau (37.13.90). Postrek. 1500.13.

GUEBELS, Léon-M.-J. (*Olivier de Bouweignes*) (1 Februari 1889), licentiaat in de morele en historische wetenschappen, gediplomeerde van het Instituut voor Internationaal Recht te Den Haag en van de Hogere School voor Wetenschappelijke Politie te Brussel, letterkundige, procureur-generaal bij het Hof van Beroep te Leopoldstad, 95, Corregiostraat, Brussel (8 october 1945). Tel. : privé (34.62.71).

- MM. HAILEY, William Malcolm (baron of SHAHPUR and NEWPORT PAGNELL) (15 février 1872), G.C.S.T., G.C.I.E., G.C.M.G., docteur *honoris causa* en droit des Universités d'Oxford, Cambridge et Toronto ; docteur *honoris causa* en littérature des Universités de Lahore, Allahabad, Lucknow et Bristol ; président du « Colonial Research Committee » de Londres, 16, York House, Kensington Church street, London W. (8 octobre 1945). Tél. : privé (Western 3849).
- HARDY, Georges-R. (5 mai 1884), directeur honoraire de l'École Coloniale de Paris, Jaulgonne (Aisne), France (4 février 1931).
- le R. P. HULSTAERT, Gustave-E. (5 juillet 1900), de la Congrégation des Missionnaires du Sacré-Cœur, rédacteur en chef de la revue *Aequatoria*, Mission Catholique, B. P. 120, Coquilhatville (Congo belge) (8 octobre 1945). C^{te} de ch. post. 1410.22.
- MM. JADOT, Joseph-C.-M. (29 octobre 1886), Juge au tribunal de 1^{re} instance de Tournai, conseiller honoraire près la Cour d'appel de Léopoldville, président de l'Association des écrivains et artistes coloniaux de Belgique, membre de la Commission pour la protection des arts et métiers indigènes au Congo belge, 16, Avenue van Cutsem, Tournai ; 7, avenue Clémentine, Forest (8 octobre 1945). C^{te} de ch. post. 931.91.
- JENTGEN, Jean-P.-D. (15 juillet 1884), ancien juge-président du tribunal de 1^{re} instance d'Élisabethville, directeur général en disponibilité au Ministère des Colonies, auditeur du Conseil colonial, 117, avenue Molière, Forest (1^{er} septembre 1942). Tél. : privé (43.11.61) ; bureau (11.91.67). C^{te} de ch. post. 3843.34.
- LAUDE, Norbert-A.-H. (24 mai 1888), docteur en droit de l'Université de Paris, ancien sous-lieutenant auxiliaire de la Force publique au Congo belge, lieutenant-colonel honoraire, membre du Conseil colonial, professeur à et directeur de l'Institut Universitaire des Territoires d'Outre-Mer, secrétaire général de la Société royale de Géographie d'Anvers, membre correspondant de l'Académie coloniale de France, membre correspondant de la Commission Supérieure de la Recherche scientifique d'Espagne, 1, avenue Middelheim, Anvers (30 juillet 1938). Tél. : bureau (909.80). C^{te} de ch. post. 693.88.
- MALENGREAU, Guy (19 mai 1911), docteur en droit, docteur en sciences historiques, licencié en sciences coloniales, professeur à l'Université de Louvain, 451, chaussée de Namur, Héverlé (8 octobre 1946). Tél. : privé (250.30). C^{te} de ch. post. 5518.83.
- OLBRECHTS, Frans-S.-M. (16 février 1899), docteur en philosophie et lettres, professeur à l'Université de Gand, membre correspondant de l'Académie royale flamande de Belgique, ancien professeur à l'Université de Colombie (New-York), conservateur honoraire du Musée des Sciences à Buffalo (New-York), directeur du Musée du Congo belge, Tervuren (22 janvier 1940). Tél. : bureau (70.05.72). C^{te} de ch. post. 2045.02.

De Heren HAILEY, William Malcolm (baron of SHAHPUR and NEWPORT PAGNELL) (15 Februari 1872), G.C.F.I., G.C.T.E., G.C.M.G., doctor *honoris causa* in de rechten van de Universiteiten te Oxford, Cambridge en Toronto; doctor *honoris causa* in de letterkunde van de Universiteiten te Lahore, Allahabad, Lucknow en Bristol; voorzitter van het « Colonial Research Committee » te Londen, 16, York House, Kensington Church street, London W. (8 October 1945). Tel. : privé (Western 3849).

HARDY, Georges-R. (5 Mei 1884), ere-directeur van de Koloniale School te Parijs, Jaulgonne (Aisne), Frankrijk (4 Februari 1931).

E. P. HULSTAERT, Gustaaf-E. (5 Juli 1900), van de Congregatie der Missionarissen van het Heilig Hart, hoofdredacteur van het tijdschrift *Aequatoria*, Katholieke Missie, P. B. 120, Coquilhatstad (Belgisch-Congo) (8 October 1945), Postrek. 1410.22.

De Heren JADOT, Joseph-C.-M. (29 October 1886), rechter bij de rechtbank van eerste aanleg te Doornik, ere-raadsheer bij het Hof van Beroep te Leopoldstad, voorzitter van de « Association des écrivains et artistes coloniaux de Belgique », lid van de Commissie voor de Bescherming van de Inlandse Kunsten en Ambachten in Belgisch-Congo, 16, Van Cutsemalaan, Doornik; 7, Clementinalaan, Vorst (8 October 1945). Postrek. 931.91.

JENTGEN, Jean-P.-D. (15 Juli 1884), gewezen rechter-voorzitter van de rechtbank van eerste aanleg te Elisabethstad, directeur-generaal in beschikbaarheid bij het Ministerie van Koloniën, auditeur bij de Koloniale Raad, 117, Molièrelaan, Vorst (1 September 1942). Tel. : privé (43.11.61); bureau (11.98.00). Postrek. 3843.34.

LAUDE, Norbert-A.-H. (24 Mei 1888), doctor in de rechten van de Universiteit te Parijs, gewezen hulponderluitenant van de Weermacht in Belgisch-Congo, ere-colonel, lid van de Koloniale Raad, professor en directeur van het Universitair Instituut voor Overzeese Gebieden, secretaris-generaal van het Koninklijk Aardrijkskundig Genootschap van Antwerpen, corresponderend lid van de « Académie coloniale de France », corresponderend lid van de Hogere Commissie voor Wetenschappelijke Opzoekingen van Spanje, 1, Middelheimlaan, Antwerpen (30 Juli 1938). Tel. : bureau (909.80). Postrek. 693.88.

MALENGREAU, Guy (19 Mei 1911), doctor in de rechten, doctor in de historische wetenschappen, hoogleraar aan de Universiteit te Leuven, 451, Naamse steenweg, Heverlee (8 October 1946). Tel. : privé (250.30). Postrek. 5518.83.

OLBRECHTS, Frans-S.-M. (16 Februari 1899), doctor in de letteren en wijsbegeerte, hoogleraar aan de Universiteit te Gent, corresponderend lid van de Koninklijke Vlaamse Academie van België, gewezen hoogleraar aan de Universiteit te Columbia (New-York), ere-conservator van het Museum voor Wetenschappen te Buffalo (New-York), directeur van het Museum van Belgisch-Congo, Tervuren (22 Januari 1940). Tel. : bureau (70.05.72). Postrek. 2045.02.

MM. OMBREDANNE, André, (19 novembre 1898), agrégé de philosophie, docteur en médecine, docteur ès lettres, professeur à l'Université de Bruxelles, 9, avenue Jeanne, Bruxelles (13 février 1952).

STENGERS, Jean (13 juin 1922), docteur en philosophie et lettres, chargé de cours à l'Université de Bruxelles, 93, avenue de la Couronne, Ixelles (13 février 1952).

le R. P. van BULCK, Gaston (24 septembre 1903), missionnaire de la Compagnie de Jésus, président de l'Institut Africaniste de l'Université de Louvain, professeur à l'Université Grégorienne de Rome, 11, rue des Récollets, Louvain (13 février 1952).

MM. VAN DER LINDEN, Fred (18 janvier 1883), journaliste, ancien administrateur territorial de 1^{re} classe au Congo belge, membre du Conseil colonial, secrétaire général de l'Association des Intérêts coloniaux belges, membre associé de l'Académie des Sciences coloniales de France, directeur de la *Revue Coloniale Belge*, 47, rue Stanley, Uccle (8 octobre 1945). Tél. : privé (44.86.21) ; bureau (11.98.73). C^{te} de ch. post. 779.79.

VAN DER STRAETEN, Edgard-P.-J. (6 juin 1894), ancien administrateur territorial principal au Congo belge, vice-gouverneur de la Société Générale de Belgique, administrateur-directeur de la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie, 268, chaussée de Vleurgat, Ixelles (8 octobre 1945). Tél. : privé (48.08.18) ; bureau (12.57.83). C^{te} de ch. post. 1854.72.

VAN HOVE, Julien-L. (28 janvier 1905) docteur en droit, licencié en sciences politiques et sociales, professeur à l'Institut Universitaire des Territoires d'Outre-mer, conseiller au Ministère des Colonies, 101 rue Frédéric Pelletier, Schaerbeek (23 août 1950). Tél. : privé (34.05.81) ; bureau (11.36.43). C^{te} de ch. post. 2226.51.

Membres correspondants.

le R. P. BOELAERT, Edmond-E. (1^{er} décembre 1899), missionnaire du Sacré-Cœur, Coquilhatville (6 octobre 1947).

M. CAPELLE, Emmanuel, M.-J. (26 février 1905), licencié en sciences commerciales, administrateur de territoire, 64, avenue Major Cambier, Léopoldville (23 août 1950). C^{te} B. C. B. Bruxelles 21.103.

le R. P. COSTERMANS Basile-J. (11 novembre 1903), missionnaire dominicain, Watsa (23 août 1950).

le R. P. DE BOECK, Louis B.-A. (8 octobre 1914), missionnaire de la congrégation de Scheut, Lisala (23 août 1950).

MM. GRÉVISSE, Fernand-E. (21 juillet 1909), Commissaire de district du Haut-Katanga, Élisabethville (6 octobre 1947).

l'abbé KAGAME, Alexis (15 mai 1912), Prêtre indigène, historiographe, chercheur associé de l'Institut pour la recherche scientifique en Afrique centrale, Kabgayi, Ruanda-Urundi (23 août 1950) C^{te} de Ch. post. Série Z. B. n^o 54, Astrida.

- De Heren OMBREDANNE, André (19 November 1898), agregaat in de wijsbegeerte, doctor in de geneeskunde, doctor in de letteren, hoogleraar aan de Universiteit te Brussel, 9, Joannelaan, Brussel (13 Februari 1952).
- STENGERS, Jean (13 Juni 1922), doctor in de wijsbegeerte en letteren, docent aan de Universiteit van Brussel, 93, Kroonlaan, Elsene (13 Februari 1952).
- le R. P. van BULCK, Gaston (24 September 1903), missionaris van het Gezelschap Jesu, voorzitter van het Afrikaans Instituut te Leuven, hoogleraar aan de Gregoriaanse Universiteit te Rome, 11, Recollettenstraat, Leuven (13 Februari 1952).
- De Heren VAN DER LINDEN, Fred. (18 Januari 1883), dagbladschrijver, gewezen gewestbeheerder 1^e klasse in Belgisch-Congo, lid van de Koloniale Raad, secretaris-generaal van de Vereniging der Belgische Koloniale Belangen, gewoon lid van de Academie voor Koloniale Wetenschappen van Frankrijk, directeur van de *Revue Coloniale Belge*, 47, Stanleystraat, Ukkel (8 October 1945). Tel. : privé (44.86.41) ; bureau (11.98.73). Postrek. 779.79.
- VAN DER STRAETEN, Edgard-P.-J. (6 Juni 1894), ere-eerst aanwezende gewestbeheerder in Belgisch-Congo, vice-gouverneur van de « Société Générale de Belgique », afgevaardigd beheerder van de « Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie », 268, steenweg op Vleurgat, Elsene (8 October 1945). Tel. : privé (48.08.18) ; bureau (12.57.83). Postrek. 1854.72.
- VAN HOVE, Julien-L. (28 Januari 1905), doctor in de rechten, licentiaat in politieke en sociale wetenschappen, professor aan het Universitair Instituut voor Overzeese Gebieden, adviseur bij het Ministerie van Koloniën, 101, Frederick Pelletierstraat, Schaarbeek (23 Augustus 1950). Tel. : privé (34.05.81) ; bureau (11.36.43). Postrek. 2226.51.

Corresponderende Leden.

- E. P. BOELAERT, Edmond-E. (1 December 1889), missionaris van het Heilig Hart, Coquilhatstad (6 October 1947).
- De Heer CAPELLE, Emmanuel-M.-J. (26 Februari 1950), licentiaat in de handelswetenschappen, gewestbeheerder, Major Cambierlaan, 64, Leopoldstad (23 Augustus 1950). Rek. B. B. C. Brussel 21.103.
- E. P. COSTERMANS, Basile J. (11 November 1903), Dominicaner missionaris, Watsa (23 Augustus 1950).
- E. P. DE BOECK Louis, B.-A. (8 October 1914), missionaris van Scheut, Lisala (23 Augustus 1950).
- De Heer GRÉVISSE, Fernand-E. (21 Juli 1909), distriktcommissaris van Boven-Katanga, Elisabethstad (6 October 1947).
- Eerw. Heer KAGAME, Alexis (15 mai 1912), Inlands Priester, geschiedkundige, buitengewoon onderzoeker van het Instituut voor Wetenschappelijk Onderzoek in Midden-Afrika, Kabgayi, Ruanda-Urundi (23 Augustus 1950). Postrek. Reeks Z. B. n^o 54, Astrida.

- MM. MAQUET, Jacques-J. (4 août 1919), docteur en droit, docteur en philosophie, chef du Centre d'Astrida de l'I.R.S.A.C., 133, boulevard Brand Whitlock, Bruxelles (13 février 1952).
- PIRON, Pierre-J.-J. (24 février 1911), docteur en droit, attaché au Gouvernement général, Léopoldville (6 octobre 1947).
- RUBBENS, Antoine-M.-E. (6 septembre 1909), docteur en droit, avocat, Élisabethville (6 octobre 1947).
- STROUVENS, Léon (25 mars 1897), docteur en droit, conseiller à la Cour d'appel de Léopoldville, Léopoldville (13 février 1952).

SECTION DES SCIENCES NATURELLES ET MÉDICALES

- Directeur pour 1952* : M. ROBIJNS, Walter, docteur en sciences botaniques, professeur à l'Université de Louvain, directeur du Jardin Botanique de l'État, membre de l'Académie royale flamande de Belgique, 56, rue des Joyeuses Entrées, Louvain.
- Vice-directeur pour 1952* : M. RODHAIN, Jérôme-H.A., médecin en chef honoraire au Congo belge, professeur à l'Université de Gand, professeur à l'Institut Universitaire des Territoires d'Outre-Mer, directeur honoraire de l'Institut tropical « Prince Léopold », membre de l'Académie royale de Médecine de Belgique, 21, rue de la Limite, Tervuren.

Membre honoraire.

- M. MARCHAL, Émile-J.-J. (10 avril 1871), ingénieur agricole, professeur émérite de l'Institut agronomique de l'État de Gembloux, membre de l'Académie royale de Belgique, correspondant de l'Institut et de l'Académie d'Agriculture de France, 125, avenue de Broqueville, Woluwé-Saint-Lambert (22 janvier 1930/14 juillet 1930/19 juin 1951). Tél. : privé (70.68.12). C^{te} de ch. post. 51.92.

Membres titulaires.

- MM. le D^r BRUYNOGHE, Richard-B. (4 novembre 1881), professeur à l'Université de Louvain, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Médecine de Belgique, 102, rue Vital Decoster, Louvain (6 mars 1929). Tél. : privé (66). C^{te} de ch. post. 108.42.
- BUTTGENBACH, Henri-J.-F. (5 février 1874), ingénieur civil des Mines, candidat en sciences naturelles, professeur émérite de l'Université de Liège, membre de l'Académie royale de Belgique, membre correspondant de l'Académie des Sciences coloniales de Paris, 182, avenue F. D. Roosevelt, Bruxelles (6 juillet 1929). Tél. : privé (48.42.91) ; bureau (11.80.90). C^{te} de ch. post. 1361.63.

De Heren MAQUET, Jean (4 Augustus 1919), doctor in de rechten, doctor in de wijsbegeerte, hoofd van het Centrum te Astrida der I.W.O.C.A 123, Brand Whitlocklaan, Brussel (13 Februari 1952).

PIRON, Pierre-J.-J. (24 Februari 1911), doctor in de rechten, verbonden aan het Algemeen Gouvernement, Leopoldstad (6 October 1947).

RUBBENS, Antoine-M.-E. (6 September 1909), doctor in de rechten, advocaat, Elisabethstad (6 October 1947).

STROUVENS, Léon (25 Maart 1897), doctor in de rechten, raadsheer bij het Hof van Beroep te Leopoldstad, Leopoldstad (13 Februari 1952).

SECTIE VOOR NATUUR- EN GENEESKUNDIGE WETENSCHAPPEN

Directeur voor 1952 : de Hr. ROBIJNS, Walter, doctor in de plantkundige wetenschappen, hoogleraar van de Universiteit te Leuven, directeur van de Rijksplantentuin, lid van de Koninklijke Vlaamse Academie van België, 56, Blijde Inkomststraat, Leuven.

Vice-directeur voor 1952 : de Hr. RODHAIN, Jérôme-H.-A., ere-hoofd geneesheer in Belgisch-Congo, hoogleraar aan de Universiteit te Gent, professor aan het Universitair Instituut voor Overzeese Gebieden, ere-directeur van het Instituut voor Tropische Geneeskunde « Prins Leopold », lid van de Koninklijke Academie voor Geneeskunde van België, 21, Grensstraat, Tervuren.

Erelid.

De Heer MARCHAL, Émile-J.-J. (10 April 1871), landbouwingenieur, professor emeritus van het Rijkslandbouwinstituut te Gembloux, lid van de Koninklijke Academie van België, correspondent van het « Institut » en van de « Académie d'Agriculture de France », 125, de Broquevillelaan, Sint-Lambrechts-Woluwe (22 Januari 1930 / 14 Juli 1930 / 19 Juni 1951). Tel. : privé (70.68.12). Postrek. 51.92.

Titelvoerende Leden.

De Heren Dr BRUYNOGHE, Richard-B. (4 November 1881), hoogleraar aan de Universiteit te Leuven, vaste-secretaris van de Koninklijke Academie voor Geneeskunde van België, 102, Vital Decosterstraat, Leuven (6 Maart 1929). Tel. : privé (66). Postrek. 108.42.

BUTTGENBACH, Henri-J.-F. (5 Februari 1874), burgerlijk mijn-ingenieur, candidaat in de natuurkundige wetenschappen, ere-hoogleraar aan de Universiteit te Luik, lid van de Koninklijke Academie van België, corresponderend lid van de Academie voor Koloniale Wetenschappen van Parijs, 182, F. D. Rooseveltlaan, Brussel (6 Juli 1929). Tel. : privé (48.42.91) ; bureau (11.80.90). Postrek. 1361.63.

MM. le D^r DUBOIS, Albert-L.M. (2 février 1888), ancien médecin-chef de service au Congo belge, directeur de l'Institut de Médecine tropicale « Prince Léopold », 155, rue Nationale, Anvers (22 janvier 1930 / 22 juillet 1931). Tél. : bureau (756.07). C^{te} de ch. post. 1073.80.

FOURMARIER, Paul-F.-J. (25 décembre 1877), ingénieur civil des mines, professeur émérite à l'Université de Liège, membre de l'Académie royale de Belgique, correspondant de l'Institut de France, membre associé de l'Académie des Sciences coloniales (Paris), 9, rue Grétry, Liège (6 mars 1929). C^{te} de ch. post. 1267.41.

le D^r GERARD, Pol-V.-A. (2 mars 1886), professeur à l'Université de Bruxelles, membre correspondant de l'Académie royale de Belgique, 67, rue Joseph Stallaert, Ixelles (6 mars 1929). Tél. : privé (44.96.90) ; bureau (38.10.86). C^{te} de ch. post. 1684.41.

le général HENRY DE LA LINDI (Chevalier Josué) (16 décembre 1869), ingénieur géologue, ancien commissaire général au Congo belge, 54, avenue Albert Élisabeth, Etterbeek (22 janvier 1930 / 22 février 1936). Tél. : privé (34.02.09). C^{te} de ch. post. 813.70.

le D^r MOTTOULLE, Léopold (6 janvier 1884), conseiller pour les affaires de main-d'œuvre et médicales auprès de sociétés coloniales, 31, rue des Liégeois, Bruxelles (10 janvier 1931 / 14 février 1952). Tél. : privé (48.01.10) ; bureau (12.66.40).

le D^r MOUCHET, René-L.-J. (16 décembre 1884), médecin en chef honoraire au Congo belge, chargé de cours à l'Université de Liège, professeur à l'Institut de Médecine tropicale « Prince Léopold », membre correspondant de l'Académie royale de Médecine de Belgique, 24 a, Boulevard du Régent, Bruxelles (22 janvier 1930 / 13 octobre 1947). Tél. : privé (11.05.02). C^{te} de ch. post. 2372.03.

le D^r NOLF, Pierre-A.-E.-L. (26 juillet 1873), professeur émérite de l'Université de Liège, directeur de la Fondation médicale Reine Élisabeth, membre de l'Académie royale de Belgique, 3, avenue Jean-Joseph Crocq, Bruxelles (6 mars 1929). Tél. : privé (26.04.29). C^{te} de ch. post. 2091.94.

PASSAU, Georges-L. (22 décembre 1878), ingénieur civil des mines, ingénieur métallurgiste, ingénieur géologue, directeur honoraire de la Compagnie minière des Grands Lacs Africains, membre de la Commission de Géologie du Ministère des Colonies, 67, rue de Spa, Bruxelles (22 janvier 1930 / 24 octobre 1946). Tél. : privé (18.40.98) ; bureau (17.62.15).

ROBERT, Maurice-J. (19 février 1880), docteur en géographie, ingénieur géologue, membre du Conseil colonial, professeur à l'Université de Bruxelles, directeur au Comité Spécial du Katanga, 210, avenue Molière, Ixelles (6 mars 1929). Tél. : privé (44.17.64) ; bureau (12.17.37). C^{te} de ch. post. 2244.41.

- De Heren D^rDUBOIS, Albert-L.-M. (2 Februari 1888), gewezen geneesheer-
diensthoofd in Belgisch-Congo, directeur van het Instituut voor
Tropische geneeskunde « Prins Leopold », 155, Nationalestraat,
Antwerpen (22 Januari 1930/22 Juli 1931). Tel. : bureau (756.07).
Postrek. 1073.80.
- FOURMARIER, Paul-F.-J. (25 December 1877), mijnningieur,
professor-emeritus van de Universiteit te Luik, lid van
de Koninklijke Academie van België, correspondent van
het « Institut de France », buitengewoon lid van de « Académie des
Sciences coloniales » (Parijs), 9, Grétrystraat, Luik (6 Maart 1929).
Postrek. 1267.41.
- D^r GERARD, Pol.-V.-A. (2 Maart 1886), hoogleraar aan de Univer-
siteit te Brussel, corresponderend lid van de Koninklijke Academie
van België, 67, Joseph Stallaertstraat, Elsene (6 Maart 1929).
Tel. : privé (44.96.90) ; bureau (38.10.86). Postrek. 1684.41.
- Generaal HENRY DE LA LINDI (Ridder Josué) (16 December 1869),
aardkundig ingenieur, gewezen commissaris-generaal in Belgisch-
Congo, 54, Albert-Elisabethlaan, Etterbeek (22 Januari 1930/
22 Februari 1936). Tel. : privé (34.02.09). Postrek. 813.70.
- D^r MOTTOULLE, Leopold (6 Januari 1884), adviseur inzake werk-
krachten en geneeskunde bij koloniale genootschappen, 31, Lui-
kenaarstraat, Brussel (10 Januari 1931/14 Februari 1952). Tel. :
privé (48.01.10) ; bureau (12.66.40).
- D^r MOUCHET, René-L.-J. (16 December 1884), ere-hoofdgeneesheer
in Belgisch-Congo, docent aan de Universiteit te Luik, professor
aan het Instituut voor Tropische Geneeskunde « Prins Leopold »,
corresponderend lid van de Koninklijke Academie voor Genees-
kunde van België, 24 a, Regentlaan, Brussel (22 Januari 1930/
13 October 1947). Tel. : privé (11.05.02). Postrek. 2372.03.
- D^r NOLF, Pierre-A.-E.-L. (26 Juli 1873), ere-hoogleraar aan de
Universiteit te Luik, directeur van de Geneeskundige Stichting
Koningin Elisabeth, lid van de Koninklijke Academie van België,
3, Jean-Joseph Crocqlaan, Brussel (6 Maart 1929). Tel. : privé
(26.04.29). Postrek. 2091.94.
- PASSAU, Georges-L. (22 December 1878), burgerlijk mijnninge-
nieur, metaalkundig ingenieur, aardkundig ingenieur, ere-di-
recteur van de « Compagnie Minière des Grands Lacs Afri-
cains », lid van de Aardkundige Commissie van het Ministerie
van Koloniën, 67, Spastraat, Brussel (22 Januari 1930/24 October
1946). Tel. : privé (18.40.98) ; bureau (17.62.15).
- ROBERT, Maurice-J. (19 Februari 1880), doctor in de aardrijks-
kunde, aardkundig ingenieur, lid van de Koloniale Raad, hoog-
leraar aan de Universiteit te Brussel, directeur bij het Bijzonder
Comité van Katanga, 210, Molièrelaan, Elsene (6 Maart 1929).
Tel. : privé (44.17.64) ; bureau (12.17.37). Postrek. 2244.41.

MM. ROBIJNS, Walter (25 mai 1901), docteur en sciences botaniques, professeur à l'Université de Louvain, directeur du Jardin Botanique de l'État, membre de l'Académie royale flamande de Belgique, 56, rue des Joyeuses-Entrées, Louvain (22 janvier 1930 / 12 juillet 1948). Tél. : privé (Louvain 221.81) ; bureau (17.46.56). C^{te} de ch. post. 1094.96.

le Dr RODHAIN, Jérôme-H.-A. (25 janvier 1876), médecin en chef honoraire au Congo belge, professeur à l'Université de Gand, professeur à l'Université coloniale, directeur honoraire de l'Institut de Médecine tropicale « Prince Léopold », membre de l'Académie royale de Médecine de Belgique, 21, rue de la Limite, Ter-vueren (6 mars 1929). Tél. : privé (57.37.01). C^{te} de ch. post. 3136.57.

SCHOUTEDEN, Henri-E.-A.-H. (3 mai 1881), docteur en sciences, professeur à l'Université coloniale, professeur à l'Institut de Médecine tropicale « Prince Léopold », directeur honoraire du Musée du Congo belge, membre de l'Académie royale flamande de Belgique, 24, boulevard du Régent, Bruxelles (6 mars 1929). Tél. : privé (11.24.62). C^{te} de ch. post. 854.24.

VAN DEN ABEELE, Marcel-H.-J. (11 juillet 1898), ingénieur agronome, inspecteur général honoraire du service de l'Agriculture au Congo belge, directeur général de l'I.N.É.A.C., administrateur général des Colonies, 25, avenue de Foestraets, Uccle (25 août 1942 / 14 février 1952). Tél. : privé (34.25.70) ; bureau (11.98.00). C^{te} de ch. post. 442.71.

Membres associés.

MM. le chanoine BAEYENS, Joseph-C.-A. (30 novembre 1895), ingénieur agricole, professeur à l'Université de Louvain, directeur de la station pédologique, 29, rue des Récollets, Louvain (4 août 1939). Tél. : privé (21.44). C^{te} de ch. post. 2281.72.

BEQUAERT, Joseph (24 mai 1886), membre étranger de l'Académie royale flamande de Belgique, curator of insects, Museum of comparative zoology at Harvard College, Cambridge, 38, Massachusetts, U.S.A. (22 janvier 1930).

BOUILLENNE, Raymond (28 février 1897), docteur en sciences, professeur à l'Université de Liège, Bois-le-Comte (Mery), Liège (8 octobre 1946). C^{te} de ch. post. 233.46.

BRIEN, Paul (24 mai 1894), docteur en zoologie, professeur à l'Université de Bruxelles, 81, avenue de la Fauconnerie, Boitsfort (8 février 1948). Tél. : privé (48.58.22). C^{te} de ch. post. 1761.96.

De Heren ROBIJNS, Walter (25 Mei 1901), doctor in de plantkundige wetenschappen, hoogleraar aan de Universiteit te Leuven, directeur van de Rijksplantentuin, lid van de Koninklijke Vlaamse Academie van België, 56, Blijde Inkomststraat, Leuven (22 Januari 1930/12 Juli 1948). Tel. : privé (Leuven 221.81) ; bureau (17.46.56). Postrek. 1094.96.

Dr RODHAIN, Jérôme-H.-A. (25 Januari 1876), ere-hoofdgeneesheer in Belgisch-Congo, hoogleraar aan de Universiteit te Gent, professor aan de Koloniale Hogeschool, ere-directeur van het Instituut voor Tropische Geneeskunde « Prins Leopold », lid van de Koninklijke Academie voor Geneeskunde van België, 21, Grensstraat, Tervuren (6 Maart 1929). Tel. : privé (57.37.01). Postrek. 3136.57.

SCHOUTEDEN, Henri-E.-A.-H. (3 Mei 1881), doctor in de wetenschappen, professor aan de Koloniale Hogeschool, professor aan het Instituut voor Tropische Geneeskunde « Prins Leopold », ere-directeur van het Museum van Belgisch-Congo, lid van de Koninklijke Vlaamse Academie van België, 24, Regentlaan, Brussel (6 Maart 1929). Tel. : privé (11.24.62). Postrek. 854.24.

VAN DEN ABEELE, Marcel-H.-J. (11 Juli 1898), landbouwkundig ingenieur, ere-inspecteur-generaal van de Landbouwdienst in Belgisch-Congo, directeur-generaal van het N.I.L.C.O., algemeen beheerder der Koloniën, 25, Foestraetslaan, Ukkel (25 Augustus 1942/14 Februari 1952). Tel. : privé (34.25.70) ; bureau (11.98.00). Postrek. 442.71.

Buitengewone Leden.

De Heren Kanunnik BAEYENS, Joseph-C.-A. (30 November 1895), landbouwingenieur, hoogleraar aan de Universiteit te Leuven, directeur van het pedologisch station van de Universiteit, 29, Minderbroedersstraat, Leuven (4 Augustus 1939). Tel. : privé (21.44). Postrek. 2281.72.

BEQUAERT, Joseph (24 Mei 1886), buitenlands lid van de Koninklijke Vlaamse Academie van België, curator of insects, Museum of comparative zoology at Harvard College, Cambridge, 38, Massachusetts, U. S. A. (22 Januari 1930).

BOUILLENNE, Raymond (28 Februari 1897), doctor in de wetenschappen, hoogleraar aan de Universiteit te Luik, Bois-le-Comte (Mery), Luik (8 October 1946). Postrek. 233.46.

BRIEN, Paul (24 Mei 1894), doctor in de dierkunde, hoogleraar aan de Universiteit te Brussel, 81, Valkenjachtlaan, Boschvoorde (8 Februari 1948). Tel. : privé (48.58.22). Postrek. 1761.96.

- MM. CHEVALIER, J.-B.-Auguste (23 juin 1873), professeur au Museum d'Histoire naturelle, membre de l'Institut (Académie des Sciences), de l'Académie d'Agriculture et de l'Académie des Sciences coloniales, 57, rue Cuvier, Paris (V^e) (29 janvier 1935). Tél. : bureau (Gobelins 69.57).
- DE WITTE, Gaston (12 juin 1897), conservateur à l'Institut Royal des Sciences naturelles de Belgique, 31, rue Vautier, Bruxelles (8 octobre 1946). Tél. : privé (34.13.50). C^{te} de ch. post. 622.81.
- le D^r DUREN, Albert-N. (20 juillet 1891), ancien médecin hygiéniste inspecteur au Congo belge, inspecteur général de l'hygiène, 96, avenue Gribaumont, Woluwe-Saint-Lambert (25 août 1942). Tél. : bureau (11.98.00). C^{te} de ch. post. 3337.78.
- GILLAIN, Jean-A.-J. (26 novembre 1902), docteur en médecine vétérinaire, chargé de cours à l'Institut agronomique de l'État à Gembloux, 8, avenue René Gobert, Uccle (13 février 1952). Tél. : privé (44.87.47). C^{te} de ch. post. 7496.89.
- GOUROU, Pierre (31 août 1900), agrégé d'histoire et de géographie, docteur ès lettres, professeur à l'Université de Bruxelles, 13, place Constantin Meunier, Bruxelles (13 février 1952). Tél. : privé (44.35.30).
- HAUMAN, Lucien (3 juillet 1880), ingénieur agronome, professeur à l'Université de Bruxelles, membre de l'Académie royale de Belgique, 55, rue de la Vallée, Bruxelles (19 février 1936). C^{te} de ch. post. 7113.57.
- HERISSEY, E.-Henri (13 mai 1873), professeur honoraire à la Faculté de Pharmacie de Paris, pharmacien honoraire des hôpitaux de Paris, docteur « honoris causa » des Facultés de Médecine de Bruxelles et de Liège, 41, boulevard Raspail, Paris (VII^e) (22 janvier 1930).
- LATHOUWERS, C.-A.-T.-Victor (29 mars 1880), docteur en sciences (section Botanique), professeur émérite à l'Institut agronomique de l'État à Gembloux, 125, avenue de Broqueville, Woluwe-Saint-Lambert (4 août 1939). Tél. : privé (70.43.12). C^{te} de ch. post. 854.57.
- LEPERSONNE, Jacques (26 octobre 1909), ingénieur géologue, chef de section au Musée du Congo belge à Tervuren, 44 rue des Francs, Etterbeek (8 octobre 1946). Tél. : privé (34.79.46). C^{te} de ch. post. 2931.14.
- MATHIEU, Fernand-F. (1^{er} septembre 1886), ingénieur des mines, ingénieur électricien, ingénieur géologue A.I.Ms., chargé de cours à la Faculté polytechnique de Mons, 68, avenue de la Toison d'or, Saint-Gilles-Bruxelles (4 août 1939). Tél. : privé (12.54.20). C^{te} de ch. post. 3281.22.

De Heren CHEVALIER, J.-B.-Auguste (23 Juni 1873), professor aan het « Museum d'Histoire naturelle », lid van het « Institut » (Academie der Wetenschappen), van de « Académie de l'Agriculture » en de « Académie des Sciences coloniales », 57, rue Cuvier, Parijs (V^e) (29 Januari 1935). Tel. : bureau (Gobelins 69.57).

DE WITTE, Gaston (12 Juni 1897), conservator aan het Koninklijk Belgisch Instituut voor Natuurwetenschappen, 31, Vautierstraat, Brussel (8 October 1946). Tel. : privé (34.13.50). Postrek. 622.81.

D^r DUREN, Albert-N. (20 Juli 1891), gewezen geneesheer-hygiënist-inspecteur in Belgisch-Congo, algemeen gezondheidsinspecteur, 96, Gribaumontlaan, Sint-Lambrechts-Woluwe (25 Augustus 1942). Tel. : bureau (11.98.00). Postrek. 3337.78.

GILLAIN, Jean-A.-J. (26 November 1902), doctor in de veeartsenijkunde, docent aan het Rijkslandbouwinstituut te Gemblours, 8, René Gobertlaan, Ukkel (13 Februari 1952). Tel. : privé (44.87.47), C^o de ch. post. 7496.89.

GOUROU, Pierre (31 Augustus 1900), agregaat in de geschiedenis en de geografie, doctor in de letteren, hoogleraar aan de Universiteit te Brussel, 13, Constantin Meunierplaats, Brussel (13 Februari 1952). Tel. : privé (44.35.30).

HAUMAN, Lucien (3 Juli 1880), landbouwkundig ingenieur, hoogleraar aan de Universiteit te Brussel, lid van de Koninklijke Academie van België, 55, Dalstraat, Brussel (19 Februari 1936). Postrek. 7113.57.

HERISSEY, E.-Henri (13 Mei 1873), ere-professor aan de « Faculté de Pharmacie » te Parijs, ere-hospitaal-apotheker te Parijs, doctor « honoris causa » van de Geneeskundige Faculteiten te Brussel en Luik, 41, boulevard Raspail, Parijs (VII^e) (22 Januari 1930).

LATHOUWERS, C.-A.-T.-Victor (29 Maart 1880), doctor in de wetenschappen (botanische sectie), professor emeritus aan de Rijkslandbouwschool te Gemblours, 125, Broquevillelaan, Sint-Lambrechts-Woluwe (4 Augustus 1939). Tel. : privé (70.43.12). Postrek. 854.57.

LEPERSONNE, Jacques (26 October 1909), aardkundig ingenieur, sectieoverste aan het Museum van Belgisch-Congo te Tervuren, Frankenstraat, 44, Etterbeek (8 October 1946). Tel. : privé (34.79.46). Postrek. 2931.14.

MATHIEU, Fernand-F. (1 September 1886), mijningenieur, electrotechnisch ingenieur, aardkundig ingenieur A. I. Ms., docent aan de « Faculté polytechnique » te Bergen, 68, Gulden Vlieslaan, Sint-Gillis-Brussel (4 Augustus 1939). Tel. : privé (12.54.20). Postrek. 3281.22.

- MM. POLINARD, Edmond-P.-J. (4 novembre 1891), ingénieur civil des mines, lieutenant-colonel de réserve honoraire, professeur à l'Institut Universitaire des Territoires d'Outre-Mer, membre de l'Académie royale flamande de Belgique, membre du Comité National de Cristallographie, 16, Boulevard Louis Schmidt, Etterbeek (23 février 1933). Tél. : privé (33.09.67), bureau (12.66.40). C^{te} de ch. post. 2841.16.
- PYNAERT, Léon-A.-J.-E. (31 octobre 1876), ancien directeur du Jardin botanique d'Éala, directeur honoraire du Jardin colonial, 31, avenue Jeanne, Ixelles (22 janvier 1930). Tél. : privé (25.12.10). C^{te} de ch. post. 3591.77.
- le D^r SCHWETZ, Jacques (20 septembre 1874), ancien médecin-directeur de 1^{re} classe de laboratoire au Congo belge, professeur honoraire à l'Université de Bruxelles, 62 a, avenue du Castel, Bruxelles (3 août 1939). Tél. : privé (34.63.73) ; bureau (34.63.73). C^{te} de ch. post. 2295.71.
- SLUYS, Maurice-J.-L. (23 février 1887), ingénieur des Mines, 1 g, avenue de la Couronne, Bruxelles (6 octobre 1947). Tél. : bureau (11.68.12).
- STANER, Pierre-J. (28 mai 1901), docteur en sciences naturelles (botanique), directeur d'administration au Ministère des Colonies, professeur à l'Université de Louvain, docteur « honoris causa » en Sciences de l'Université de Witwatersrand à Johannesburg. 4, avenue du Château, Tervueren (27 août 1949). Tél. : privé (57.30.04) ; bureau (11.98.00). C^{te} de ch. post. 3093.72.
- VAN GOIDSENHOVEN, Charles-G.-J. (2 mars 1881), docteur en médecine vétérinaire, recteur honoraire et professeur émérite de l'École de Médecine Vétérinaire de l'État à Curegem, membre de l'Académie Royale de Médecine de Belgique, membre associé de l'Académie Vétérinaire de France, 9, avenue Hippolyte Limbourg, Anderlecht (8 octobre 1946). Tél. : privé (21.14.89). C^{te} de ch. post. 7041.36.
- le D^r VAN RIEL, Joseph-F.-V.-L. (19 octobre 1899), docteur en médecine, médecin-hygiéniste, professeur à l'Université de Bruxelles et à l'Institut de Médecine tropicale « Prince Léopold », 80, Boulevard Louis Schmidt, Etterbeek (23 août 1950). Tél. : privé (34.15.25). C^{te} de ch. post. 7826.49.
- VAN STRAELEN, Victor (14 juin 1889), docteur en sciences naturelles, docteur spécial en sciences géologiques, professeur à l'Université de Gand, directeur de l'Institut Royal des Sciences naturelles de Belgique, président de l'Institut des Parcs nationaux du Congo belge, membre de l'Académie royale de Belgique, 7, avenue Géo Bernier, Ixelles (19 février 1936). Tél. : bureau (48.04.75). C^{te} de ch. post. 1712.69.

De Heren POLINARD, Edmond-P.-J. (4 November 1891), burgerlijk mijnbouwkundig ingenieur, ere-reserve-luitenant-colonel, professor aan het Universitair Instituut voor Overzeese Gebieden, corresponderend lid van de Koninklijke Vlaamse Academie van België, 16 Louis Schmidtlaan, Etterbeek (23 Februari 1933). Tel. : privé (33.09.67) ; bureau (12.66.40). Postrek. 2941.16.

PYNAERT, Léon-A.-J.-E. (31 October 1876), gewezen directeur van de Plantentuin van Eala, ere-directeur van de Koloniale Tuin, 31, Johannalaan, Elsene (22 Januari 1930). Tel. privé : (25.12.10). Postrek. 35.91.77.

D^r SCHWETZ, Jacques (20 September 1874), gewezen geneesheer-laboratorium-directeur — 1^e klasse — in Belgisch-Congo, ere-hoogleraar van de Universiteit te Brussel, 62 a, Slotlaan, Brussel (3 Augustus 1939). Tel. : privé (34.63.73) ; bureau (34.63.73). Postrek. 2295.71.

SLUYS, Maurice-J.-L. (23 Februari 1887), burgerlijk mijningenieur, 1 g, Kroonlaan, Brussel (6 October 1947). Tel. : bureau (11.68.12).

STANER, Pierre-J. (28 Mei 1901), doctor in natuurwetenschappen (plantkunde), directeur van bestuur bij het Ministerie van Koloniën, hoogleraar aan de Universiteit te Leuven, doctor « honoris causa » in de wetenschappen aan de Witwatersrand Universiteit te Johannesburg, 4, Kasteellaan, Tervuren (27 Augustus 1949). Tel. : privé (57.30.04) ; bureau (11.98.00). Postrek. 3093.72.

VAN GOIDSENHOVEN, Charles-G.-J. (2 Maart 1881), doctor in de veeartsenijkunde, ere-rector en professor van de Rijksveeartsenijschool te Curegem, lid van de Koninklijke Academie voor Geneeskunde van België, buitengewoon lid van de Academie voor Veeartsenijkunde van Frankrijk, 9, Hippolyte Limbourglaan, Anderlecht (8 October 1946). Tel. : privé (21.14.89). Postrek. 7041.36.

D^r VAN RIEL, Joseph-F.-V.-L. (19 October 1899), doctor in de geneeskunde, hygiënist-geneesheer, professor aan de Universiteit te Brussel, en aan het Instituut voor Tropische Geneeskunde « Prins Leopold », 80, Louis Schmidtlaan, Etterbeek (23 Augustus 1950). Tel. : privé (34.15.25) ; bureau (17.26.05). Postrek. 7826.49.

VAN STRAELEN, Victor (14 Juni 1889), doctor in de natuurkundige wetenschappen, speciaal doctor in de aardkundige wetenschappen, hoogleraar aan de Universiteit te Gent, directeur van het Koninklijk Belgisch Instituut voor Natuurwetenschappen, voorzitter van het Instituut der Nationale Parken van Belgisch-Congo, lid van de Koninklijke Academie van België, 7, Géo Bernierlaan, Elsene (19 Februari 1936). Tel. : bureau (48.04.75). Postrek. 1712.69.

MM. WATTIEZ, Néstor-J. (25 novembre 1886), pharmacien, professeur à l'Université de Bruxelles, 98, avenue de l'Université, Ixelles (18 juillet 1931). Tél. : privé (26.13.75). C^o de ch. post. 447.26.

WAYLAND, E.-J., ancien directeur du service géologique de l'Uganda, directeur du Geological Survey, géologue au Gouvernement du Protectorat de Bechuanaland, Lobatsi (Bechuanaland) (8 octobre 1945).

Membres correspondants.

MM. BERNARD, Étienne-A. (26 mai 1917), licencié en sciences mathématiques et actuarielles, chef de la Division de Climatologie à l'I. N. É. A. C., Yangambi (6 octobre 1947).

SLADDEN, Georges-E. (21 avril 1904), ingénieur agronome, directeur général de l'Agriculture, Léopoldville-Kalina (6 octobre 1947).

VAN DEN BERGHE, Louis, S.-G.-A. (29 octobre 1906), docteur en médecine, professeur à l'Institut de médecine tropicale, membre du Conseil Scientifique Africain, Directeur de l'Institut de Recherches scientifiques en Afrique Centrale, Costermansville (23 août 1950).

VANDER ELST, Nérée-B.-P. (25 mai 1911), ingénieur mécanicien de l'Université de Bruxelles, chef du service de Météorologie, Léopoldville (6 octobre 1947).

SECTION DES SCIENCES TECHNIQUES

Directeur pour 1952 : M. van de PUTTE, Marcel, ingénieur civil des mines, ingénieur métallurgiste, licencié en sciences commerciales et financières, membre du Conseil colonial, chef de travaux-répétiteur honoraire à l'Université de Liège, administrateur-délégué de la Société équatoriale congolaise Lulonga-Ikelemba (Secli), 3, rue Solvijns, Anvers.

Vice-directeur pour 1952 : M. BEELAERTS, Jean-M.-J., ingénieur électricien, ingénieur en chef à la Société internationale forestière et minière du Congo (Forminière), directeur de la « Diamant Boart », 30, rue des Astronomes, Uccle.

Membres titulaires.

M. ANTHOINE, Raymond-E. (12 mai 1888), ingénieur civil des mines et géologue (A.I.Lg.), ingénieur électricien, administrateur de la Société des Mines d'Or de Kilo-Moto, 34, avenue F. D. Roosevelt, Bruxelles (26 août 1931/25 mars 1942). Tél. : privé (48.87.40) ; bureau (47.01.44). C^o 44.996 de la Banque Soc. Générale de Belgique.

De Heren WATTIEZ, Nestor-J. (25 November 1886), apotheker, hoogleraar aan de Universiteit te Brussel, 98, Universiteitslaan, Elsene (18 Juli 1931). Tel. privé : (26.13.75). Postrek. 447.26.

WAYLAND, E.-J., gewezen directeur van de Aardkundige Dienst van Uganda, directeur aan het Geological Survey, geoloog van de Regering van het protectoraat Bechuanaland, Lobatsi (Bechuanaland) (8 October 1945).

Corresponderende Leden.

De Heren BERNARD, Étienne-A. (26 Mei 1917), licentiaat in actuariële en wiskundige wetenschappen, hoofd van de Dienst der Klimaatkunde van het N. I. L. C. O., Yangambi, (6 October 1947).

SLADDEN, Georges-E. (21 April 1904), landbouwkundig ingenieur, directeur-generaal van de Landbouw, Leopoldstad-Kalina (6 October 1947).

VAN DEN BERGHE, Louis, S.-G.-A. (29 October 1906), doctor in de geneskunde, professor aan het Instituut voor Tropische Geneeskunde, lid van de Afrikaanse Wetenschappelijke Raad, directeur van het Instituut voor Wetenschappelijk Onderzoek in Centraal-Afrika, Costermansstad (23 Augustus 1950).

VANDER ELST, Nérée-B.-P. (25 Mei 1911), werktuigkundig ingenieur van de Universiteit te Brussel, hoofd van de Weerkundige Dienst, Leopoldstad (6 October 1947).

SECTIE VOOR TECHNISCHE WETENSCHAPPEN

Directeur voor 1952: de Hr. van de PUTTE, Marcel, burgerlijk mijn-ingenieur, metaalkundig ingenieur, licentiaat in de handels- en financiële wetenschappen, lid van de Koloniale Raad, ere-werkleider-repetitor aan de Universiteit te Luik, afgevaardigd beheerder van de « Société équatoriale congolaise Lulonga-Ikelemba » (Secli), 3, Solvijnsstraat, Antwerpen.

Vice-directeur voor 1952: de Hr. BEELAERTS, Jean-M.-J., electrotechnisch ingenieur, hoofd-ingenieur bij de « Société internationale forestière et minière du Congo » (Forminière), directeur van de « Diamant Boart », 30, Sterrekundigenstraat, Ukkel.

Titelvoerende Leden.

De Heer ANTHOINE, Raymond-E. (12 Mei 1888), burgerlijk mijn-ingenieur aardkundig ingenieur (A.I.Lg.), electrotechnisch ingenieur, beheerder van de vennootschap « De Goudmijnen van Kilo-Moto », 34, F.D. Rooseveltlaan, Brussel (26 Augustus 1931 / 25 Maart 1942). Tel. : privé (48.87.40) ; bureau (47.01.44). Rekening 44.996 bij de « Banque Soc. Générale de Belgique ».

- MM. BEELAERTS, Jean-M.-J. (21 avril 1880), ingénieur électricien, ingénieur en chef à la Société internationale forestière et minière du Congo (Forminière), directeur de la « Diamant Boart », 30, rue des Astronomes, Uccle (3 avril 1930/26 août 1939). Tél. : bureau (12.66.40). C^{te} de ch. post. 3413.89.
- BETTE, Robert-A. (25 juillet 1876), ingénieur électricien (A.I.Ms.), ancien officier du Génie (A.I.A.), président et administrateur-délégué de la Société générale africaine d'électricité (Sogelec), administrateur-délégué de la Société générale des forces hydro-électriques du Katanga (Sogefor), 158, boulevard Brand Whitlock, Woluwe-Saint-Lambert (3 avril 1930/20 février 1939). Tél. : privé (33.35.38) ; bureau (12.17.18). C^{te} de ch. post. 7110.99.
- BOLLENGIER, Karel-A. (13 décembre 1885), ingénieur des constructions civiles, professeur ordinaire à l'Université de Gand, ingénieur en chef-directeur honoraire des travaux maritimes de la ville d'Anvers, membre d'honneur du « Koninklijk Instituut van Ingenieurs » (La Haye), 80, Meir, Anvers (6 mars 1929). Tél. : privé (32.66.60). C^{te} de ch. post. 3314.35.
- le général de réserve DEGUENT, R. (23 juillet 1883), directeur de l'école de criminologie et de police scientifique, 125, rue Defacqz, Bruxelles (6 mars 1929). Tél. : privé (37.06.69). C^{te} de ch. post. 2949.25.
- DEHALU, Marcel-J.-J. (1^{er} septembre 1873), docteur en sciences physiques et mathématiques, administrateur-inspecteur honoraire de l'Université de Liège, membre de l'Académie royale de Belgique, 17, quai du Halage, Visé (6 juillet 1929). C^{te} de ch. post. 959.55.
- DEVROEY, Égide-J. (4 mai 1894), ingénieur civil (A.I.Br.), secrétaire général de l'Institut Royal Colonial Belge, ingénieur en chef honoraire au Congo belge, conseiller technique au Ministère des Colonies, membre permanent du Conseil d'Administration de l'Université Libre de Bruxelles, 43, rue Jourdan, Saint-Gilles-Bruxelles (9 mars 1938/22 février 1951). Tél. : privé (38.13.64) ; bureau (11.00.52). C^{te} de ch. post. 229.48.
- FONTAINAS, Paul-M.-J.-A.-G. (8 novembre 1881), ingénieur civil des mines, administrateur de sociétés minières congolaises, professeur honoraire à l'Université de Louvain, 526, avenue Louise, Bruxelles (6 mars 1929). Tél. : privé (47.05.54) ; bureau (12.66.40). C^{te} de ch. post. 3481.35.
- GILLON, Gustave (28 mai 1874), ingénieur électricien, professeur à l'Université de Louvain, 5, rue des Joyeuses-Entrées, Louvain (6 juillet 1929). Tél. : bureau (217). C^{te} de ch. post. 334.23.
- JADOT, Odon (13 avril 1884), ingénieur, vice-président et administrateur-délégué de la Compagnie du Chemin de fer du Bas-Congo au Katanga, 14, square du Val-de-la-Cambre, Ixelles (6 mars 1929). Tél. : bureau (11.80.17).

De Heren **BEELAERTS, Jean-M.-J.** (21 April 1880), electrotechnisch ingenieur, hoofdingenieur bij de « Société internationale forestière et minière du Congo (Forminière) », directeur van de « Diamant Boart », 30, Sterrekundigenstraat, Ukkel (3 April 1930/26 Augustus 1939). Tel. : bureau (12.66.40). Postrek. 3413.89.

BETTE, Robert-A. (25 Juli 1876), electrotechnisch ingenieur (A.I. Ms.), gewezen officier bij de Genie (A.I.A.), voorzitter en afgevaardigd beheerder van de « Société générale africaine d'électricité (Sogelec) », afgevaardigd beheerder van de « Société générale des forces hydro-électriques du Katanga (Sogefor) », 158, Brand Whitlocklaan, Sint-Lambrechts-Woluwe (3 April 1930/20 Februari 1939). Tel. : privé (33.35.38) ; bureau (12.17.18). Postrek. 7110.99.

BOLLENGIER, Karel-A. (13 December 1885), burgerlijk bouwkundig ingenieur, gewoon hoogleraar aan de Universiteit te Gent, ere-hoofdingenieur-directeur van de havenwerken der stad Antwerpen, erelid van het Koninklijk Instituut van Ingenieurs (Den Haag), 80, Meir, Antwerpen (6 Maart 1929). Tel. : privé (32.66.06). Postrek. 3314.35.

reserve-generaal **DEGUENT, R.** (23 Juli 1883), bestuurder van de school voor criminologie en wetenschappelijke politie, 125, Defacqzstraat, Brussel (6 Maart 1929). Tel. : privé (37.06.69). Postrek. 2949.25.

DEHALU, Marcel-J.-J. (1 September 1873), doctor in de natuur- en wiskunde, ere-beheerder-inspecteur van de Universiteit te Luik, lid van de Koninklijke Academie van België, 17, quai du Halage, Visé (6 Juli 1929). Postrek. 959.55.

DEVROEY, Égide-J. (4 Mei 1894), burgerlijk ingenieur (A.I.Br.), secretaris-generaal van het Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut, ere-hoofdingenieur in Belgisch-Kongo, technisch adviseur bij het Ministerie van Koloniën, permanent lid van de Beheerraad van de Vrije Universiteit te Brussel, 43, Jourdanstraat, Sint-Gillis-Brussel (9 Maart 1938/22 Februari 1951). Tel. : privé (38.13.64) ; bureau (11.00.52). Postrek. 229.48.

FONTAINAS, Paul-M.-J.-A.-G. (8 November 1881), burgerlijk mijn-ingenieur, beheerder van Kongolese mijnvennootschappen, ere-hoogleraar aan de Universiteit te Leuven, 526, Louisalaan, Brussel (6 Maart 1929). Tel. : privé (47.05.54) ; bureau (12.66.40). Postrek. 3481.35.

GILLON, Gustave (28 Mei 1874), electrotechnisch ingenieur, hoogleraar aan de Universiteit te Leuven, 5, Blijde Inkomststraat, Leuven (6 Juli 1929). Tel. : bureau (217). Postrek. 334.23.

JADOT, Odon (13 April 1884), ingenieur, vice-president en afgevaardigd beheerder van de « Compagnie du Chemin de fer du Bas-Congo au Katanga », 14, Terkamerendal, Elsene (6 Maart 1929). Tel. : bureau (11.80.17).

- MM. MAURY, Jean-G.-F.-H. (2 avril 1880), ingénieur électricien, ingénieur civil, professeur à l'École Royale Militaire, ancien chef du Service cartographique à l'Institut géographique militaire, ingénieur en chef honoraire au Ministère des Colonies, 2, avenue des Naiades, Boitsfort (6 mars 1929). Tél. : privé (33.59.27). C^{te} de ch. post. 1588.69.
- MOULAERT, George-B.-J.-M. (19 mai 1875), général-major de réserve honoraire, vice-gouverneur général honoraire au Congo belge, président du Syndicat minier africain (Symaf), 47, avenue de l'Observatoire, Uccle (6 mars 1929). Tél. : privé (44.70.87). C^{te} de ch. post. 1363.16.
- le général OLSEN, Frederik-V. (24 mai 1877), général honoraire, ancien commandant en chef de la Force publique au Congo belge, administrateur-gérant honoraire de l'Office d'Exploitation des Transports coloniaux (Otraco), 21, rue des Taxandres, Etterbeek (6 mars 1929). Tél. : privé (33.00.64).
- VAN DE PUTTE, Marcel (19 mars 1895), ingénieur civil des mines, ingénieur métallurgiste, licencié en sciences commerciales et financières, membre du Conseil colonial, chef de travaux-répétiteur honoraire à l'Université de Liège, administrateur-délégué de la Société équatoriale congolaise Lulonga-Ikelemba (Secli), 3, rue Solvyns, Anvers (6 mars 1929). Tél. : privé (74.82.24) ; bureau (37.18.49). C^{te} de ch. post. 3276.00.
- M. VAN DEUREN, Pierre (5 mai 1878), docteur en sciences physiques et mathématiques (Université de Paris), général de réserve honoraire du Génie, professeur émérite de l'École Royale Militaire, 43, rue Ducale, Bruxelles (6 mars 1929). Tél. : privé (34.59.04) ; bureau (12.56.63). C^{te} de ch. post. 1057.87.

Membres associés.

- MM. BARZIN, Henry (14 février 1884), administrateur-directeur général de la compagnie géologique et minière des ingénieurs et industriels belges, 9, drève du Prieuré, Auderghem (9 mars 1938). Tél. : privé (33.09.79) ; bureau (12.52.50). C^{te} de ch. post. de M^{me} Barzin : 1404.55.
- BOUSIN, Georges (3 novembre 1882), ingénieur des constructions civiles, ancien directeur général en Afrique de la Compagnie du chemin de fer du Congo, 773, chaussée de Waterloo, Uccle, (3 avril 1930). Tél. : privé (44.87.37). C^{te} de ch. post. 7610.05.
- CAMBIER, René-F.-J. (13 avril 1878), ingénieur A.I.Ms., ingénieur-conseil de la Compagnie géologique et minière des ingénieurs et industriels belges (Géomines), administrateur de sociétés coloniales, secrétaire général de la Société belge de Géologie, de Paléontologie et d'Hydrologie, 3, avenue des Phalènes, Bruxelles (12 mai 1942). Tél. : privé (48.84.00) ; bureau (48.30.69). C^{te} de ch. post. 3411.10.

De Heren MAURY, Jean-G.-F.-H. (2 April 1880), electrotechnisch ingenieur, burgerlijk ingenieur, hoogleraar aan de Koninklijke Militaire School, gewezen hoofd van de Cartografische Dienst bij het Militair Geografisch Instituut, ere-hoofdingenieur bij het Ministerie van Koloniën, 2, Najadelaan, Boschvoorde (6 Maart 1929). Tel. : privé (33.59.27). Postrek. 1588.69.

MOULAERT, George-B.-J.-M. (19 Mei 1875), ere-reserve-generaal-majoor, ere-vice-gouverneur-generaal van Belgisch-Kongo, voorzitter van het « Syndicat minier africain (Symaf) », 47, Sterrewachtlaan, Ukkel (6 Maart 1929). Tel. : privé (44.70.87). Postrek. 1363.16.

Generaal OLSEN, Frederik-V. (24 Mei 1877), ere-generaal, gewezen opperbevelhebber van de Weermacht in Belgisch-Congo, ere-waarnemend beheerder van de « Exploitatiedienst voor Koloniaal Verkeerswezen » (Otraco), 21, Taxanderstraat, Etterbeek (6 Maart 1929). Tel. : privé (33.00.64).

VAN DE PUTTE, Marcel (19 Maart 1895), burgerlijk mijn-ingenieur, metaalkundig ingenieur, licentiaat in de handels- en financiële wetenschappen, lid van de Koloniale Raad, ere-werk-leider repetitor aan de Universiteit te Luik, afgevaardigd beheerder van de « Société équatoriale congolaise Lulonga-Ikelemba » (Secli), 3, Solvynsstraat, Antwerpen (6 Maart 1929). Tel. : privé (74.82.24) ; bureau (37.18.49). Postrek. 3276.00.

VAN DEUREN, Pierre (15 Mei 1878), doctor in de wis- en natuurkundige wetenschappen (Universiteit te Parijs), ere-reserve-generaal van de Genie, ere-hoogleraar van de Koninklijke Militaire School, 43, Hertoglijke straat, Brussel (6 Maart 1929). Tel. : privé (34.59.04) ; bureau (12.56.63). Postrek. 1057.87.

Buitengewone Leden.

De Heren BARZIN, Henry (14 Februari 1884), beheerder-directeur-generaal van de « Compagnie géologique et minière des ingénieurs et industriels belges », 9, Priorijdreef, Oudergem (9 Maart 1938). Tel. : privé (33.09.79) ; bureau (12.52.50). Postrek. van Mevr. Barzin : 1404.55.

BOUSIN, Georges (3 November 1882), burgerlijk bouwkundig ingenieur, gewezen directeur-generaal in Afrika van de « Compagnie du Chemin de fer du Congo », 773, steenweg op Waterloo, Ukkel (3 April 1930). Tel. : privé (44.87.37). Postrek. 7610.05.

CAMBIER, René-F.-J. (13 April 1878), ingenieur A.I.Ms., ingenieur-adviseur bij de « Compagnie géologique et minière des ingénieurs et industriels belges » (Géomines), beheerder van koloniale vennootschappen, secretaris-generaal van de « Société belge de Géologie, de Paléontologie et d'Hydrologie », 3, Nachtvinderslaan, Brussel (12 Mei 1942). Tel. : privé (48.84.00) ; bureau (48.30.69). Postrek. 3411.10.

- MM. CAMPUS, Ferdinand, A.-A. (14 février 1894), ingénieur civil (A.I.Br.), Recteur de l'Université de Liège, 19, avenue des Acacias, Sclessin (23 août 1950). C^{te} de ch. post. 2329.96.
- CAMUS, Célestin-P.P. (27 mars 1884), ingénieur des constructions civiles, administrateur-directeur général de la Compagnie des Chemins de fer du Congo supérieur aux Grands Lacs Africains, 24, avenue de l'Astronomie, Saint-Josse-ten-Noode (9 mars 1938). Tél. : bureau (17.62.15). C^{te} de ch. post. 3570.28.
- CLERIN, Fernand-I.-J. (15 avril 1876), ingénieur en chef de service à la Société générale métallurgique de Hoboken, 252, chaussée de Dinant, Profondeville (3 avril 1930). C^{te} de ch. post. 1998.12.
- COMHAIRE, Ernest (30 décembre 1881), ingénieur civil des mines (A.I.Lg.), major de réserve honoraire du Génie, ancien ingénieur en chef-directeur technique honoraire de l'Office d'Exploitation des Transports coloniaux (Otraco), 40, avenue Michel-Ange, Bruxelles (1^{er} juillet 1941). Tél. : privé (33.59.60). C^{te} de ch. post. 233.33.
- DE BACKER, Eudore-E. (23 décembre 1887), ingénieur des constructions civiles, ingénieur en chef-adjoint honoraire au Congo belge, inspecteur royal des Colonies, 43, avenue Van Sever, Wezembeek-Oppem (26 août 1931). Tél. : privé (48.36.94) ; bureau (11.98.00). C^{te} de ch. post. 2094.08.
- DE BACKER, Simon-M.-A. (26 janvier 1900), docteur en sciences, météorologiste à l'Institut Royal Météorologique, 81, Champ du Vert Chasseur, Bruxelles (6 octobre 1947). Tél. : privé (43.54.55) ; bureau (44.43.00). C^{te} de ch. post. 1878.18.
- DE MAGNÉE, Ivan-H. (23 mai 1905), ingénieur, professeur à l'Université de Bruxelles, 72, avenue de l'Hippodrome, Ixelles (6 octobre 1947). C^{te} de ch. post. 3333.08.
- DE ROOVER, Marcel-Ch.-P. (17 décembre 1890), ingénieur (A.I.A.), directeur de la Société de Bruxelles pour la Finance et l'Industrie (Brufina), 33, avenue des Gaulois, Etterbeek (3 avril 1930). Tél. : privé (33.18.57) ; bureau (11.64.50). C^{te} de ch. post. 1823.42.
- DESCANS, Léon-E. (17 octobre 1880), ingénieur principal honoraire des Ponts et Chaussées, 122, avenue Gustave Demey, Auderghem (24 octobre 1935). C^{te} de ch. post. 2952.59.
- DIVOIRE, Edmond (10 mars 1889), ingénieur civil des mines, ingénieur radio, professeur à l'Université Libre de Bruxelles, 177, avenue Cogghen, Uccle (8 octobre 1946). Tél. : privé (44.33.00). C^{te} de ch. post. 3439.14.
- DU TRIEU DE TERDONCK, Robert (25 septembre 1889), ingénieur civil des mines, géologue en chef à l'Union Minière du Haut-Katanga, 15, avenue Palmerston, Bruxelles (8 octobre 1945). Tél. : privé (33.93.19) ; bureau (12.31.50).

- De Heren CAMPUS, Ferdinand, A.-A. (14 Februari 1894) burgerlijk ingenieur (A.I.Br.), Rector van de Universiteit te Luik, Acacialaan, 19, Sclessin (23 Augustus 1950). Postrek. 2329.96.
- CAMUS, Célestin-P.-P. (27 Maart 1884), burgerlijk bouwkundig ingenieur, beheerder-directeur-generaal van de « Compagnie des Chemins de fer du Congo supérieur aux Grands Lacs Africains », 24, Sterrekundelaan, Sint-Joost-ten-Noode (9 Maart 1938). Tel. : bureau (17.62.15). Postrek. 3570.28.
- CLERIN, Fernand-I.-J. (15 April 1876), ingenieur-diensthooft bij de « Société générale métallurgique de Hoboken », 252, steenweg op Dinant, Profondeville (3 April 1930). Postrek. 1998.12.
- COMHAIRE, Ernest (30 December 1881), burgerlijk mijnningenieur (A. I. Lg.), ere-reserve-major der Genie, ere hoofdingenieur-technisch directeur van de « Exploitation-Dienst voor Koloniaal Verkeerswezen (Otraco) », 40, Michel-Angelolaan, Brussel (1 Juli 1941). Tel. : privé (33.59.60). Postrek. 233.33.
- DE BACKER, Eudore-E. (23 December 1887), burgerlijk bouwkundig ingenieur, ere-adjunct-hoofdingenieur in Belgisch-Congo, Koninklijk Inspecteur der Koloniën, 43, Van Severlaan, Wezembeek-Oppem (26 Augustus 1931). Tel. : privé (48.36.94) ; bureau (11.98.00). Postrek. 2094.08.
- DE BACKER, Simon-M.-A. (26 Januari 1900), doctor in de wetenschappen, meteoroloog aan het Koninklijk Weerkundig Instituut, 81, Groene Jagersveld (6 October 1947). Tel. privé : (43.54.55) ; bureau (44.43.00). Postrek. 1878.18.
- DE MAGNÉE, Ivan-H.-M. (23 Mei 1905), ingenieur, hoogleraar aan de Universiteit te Brussel, 72, Renbaanlaan, Elsene (6 October 1947). Postrek. 3333.08.
- DE ROOVER, Marcel-Ch.-P. (17 December 1890), ingenieur (A.I.A.), directeur van de « Société de Bruxelles pour la Finance et l'Industrie (Brufina) », 33, Galliërlaan, Etterbeek (3 April 1930). Tel. : privé (33.18.57) ; bureau (11.64.50). Postrek. 1823.42.
- DESCANS, Léon-E. (17 October 1880), ere-hoofdingenieur van Bruggen en Wegen, 122, Gustaaf Demeystraat, Oudergem (24 October 1935). Postrek. 2952.59.
- DIVOIRE, Edmond (10 Maart 1889), burgerlijk mijnningenieur, radio-ingenieur, hoogleraar aan de Vrije Universiteit te Brussel, 177, Cogghenlaan, Ukkel (8 October 1946). Tel. : privé (44.33.00). Postrek. 3439.14.
- DU TRIEU DE TERDONCK, Robert (25 September 1889), burgerlijk mijnningenieur, hoofdgeoloog bij de « Union Minière du Haut-Katanga », 15, Palmerstonlaan, Brussel (8 October 1945). Tel. : privé (33.93.19), bureau (12.31.50).

MM. GILLIARD, Albert-A.-J.-G.-R. (5 février 1899), major B.E.M., professeur à l'Université de Bruxelles, administrateur-conservateur du Parc National de l'Upemba, 34, avenue des Phalènes, Bruxelles (6 octobre 1947). C^{te} de ch. post. 2848.45.

LAMOEN, Jean (5 mai 1907), Ingénieur des constructions civiles, ingénieur en chef-directeur des Ponts et Chaussées, professeur à l'Université de Bruxelles, 25, rue Robert Mols, Anvers (13 février 1952).

LANCSWEERT, Prosper-G. (28 février 1879), ingénieur civil des mines, 32, avenue du Val d'Or, Woluwe-Saint-Pierre (24 octobre 1935). Tél. : privé (33.87.19). C^{te} de ch. post. 3428.63.

LEEMANS, Franz-L.-J. (28 novembre 1898), licencié en sciences commerciales et consulaires, conseiller du Gouvernement, président de la Société des Mines d'or de Kilo-Moto, professeur à l'Université de Louvain, 225, avenue de Broqueville, Woluwe-Saint-Lambert (27 août 1949). Tél. : privé (70.47.72) ; bureau (12.67.01). C^{te} de ch. post. 21.77.12.

LEGRAYE, Michel-P.-H. (18 avril 1895), ingénieur civil des mines (A.I.Lg.) (M. A. A. géologue Stanford Univ. California), vice-président de l'Institut pour la Recherche scientifique en Afrique Centrale, professeur à l'Université de Liège, 67, rue Wazon, Liège (1^{er} février 1940). Tél. : privé (183.11). C^{te} de ch. post. 1216.67.

MARCHAL, Albert-L.-A. (23 avril 1879), ingénieur, conseiller de la Société générale de Belgique, 46, avenue du Vert-Chasseur, Uccle (3 avril 1930). Tél. : privé (43.11.93). C^{te} de ch. post. 7058.98.

PERIER, Gilbert-J.-W. (11 octobre 1902), docteur en droit, président de la Société anonyme belge d'Exploitation de la Navigation aérienne (Sabena), 573, avenue Louise, Bruxelles (19 février 1951). Tél. : privé (48.12.86) ; bureau (18.10.00). C^{te} de ch. post. 999.

ROGER, Emmanuel (24 octobre 1885), ingénieur (Institut des Industriels du Nord de la France à Lille), ingénieur-conseil de l'Union Minière du Haut-Katanga, 11, avenue Émile Van Becelaere, Watermael-Boitsfort (3 avril 1930). Tél. : privé (48.95.66) ; bureau (12.31.50). C^{te} de ch. post. de M^{me} Roger : 1736.19.

SPORCQ, Pierre (30 juillet 1892), ingénieur des industries chimiques, ingénieur en chef de la Société des Mines d'Or de Kilo-Moto, 50, avenue de la Floride, Uccle (8 octobre 1946). Tél. : privé (44.44.73) ; bureau (11.64.85). C^{te} B.C.B. Bruxelles 104.11.

le général TILHO, Jean-A.-M. (1^{er} mai 1875), membre de l'Académie des Sciences de l'Institut de France, du Bureau des Longitudes et de l'Académie des Sciences coloniales de Paris, 12, rue Raffet, Paris (XVI^e) (3 avril 1930).

- De Heren GILLIARD, Albert-A.-J.-G.-R. (5 Februari 1899), majorstafbrevethouder, hoogleraar aan de Universiteit te Brussel, beheerder-conservator van het Nationaal Park der Upemba, 34, Nachtvinderslaan, Brussel (6 October 1947). Postrek. 2848.45.
- LAMOEN, Jean (5 Mei 1907), burgerlijk bouwkundig ingenieur, hoofdingenieur-directeur van Bruggen en Wegen, hoogleraar aan de Universiteit te Brussel, 25, Robert Molsstraat, Antwerpen (13 Februari 1952).
- LANCSWEERT, Prosper-G. (28 Februari 1879), burgerlijk mijn-ingenieur, 32, Gouddallaan, Sint-Pieters-Woluwe (24 October 1935) Tel. : privé (33.87.19). Postrek. 3428.63.
- LEEMANS, Franz-L.-J. (28 November 1898), licentiaat in de handels- en consulaire wetenschappen, Gouvernementsadviseur, voorzitter van de « Société des Mines d'or de Kilo-Moto », hoogleraar aan de Universiteit te Leuven, 225, de Broquevillelaan, Sint-Lambrechts-Woluwe (27 Augustus 1949). Tel. : privé (70.47.72) ; bureau (12.67.01). Postrek. 21.77.12.
- LEGRAYE, Michel-P.-M. (18 April 1895), burgerlijk mijn-ingenieur (M. A. geoloog Stanforf Univ. California), ondervoorzitter van het Instituut voor Wetenschappelijk Onderzoek in Midden-Afrika, hoogleraar aan de Universiteit te Luik, 67, Wazonstraat, Luik (1 Februari 1940). Tel. : privé (183.11). Postrek. 1216.67.
- MARCHAL, Albert-L.-A.-A. (23 April 1879), ingenieur, adviseur bij de « Société Générale de Belgique », 46, Groene Jagerlaan, Ukkel (3 April 1930). Tel. : privé (43.11.93). Postrek. 7058.98.
- PERIER, Gilbert-J.-W. (11 October 1902), doctor in de rechten, voorzitter van de Naamloze Vennootschap voor de Uitbating van de Luchtvaart (Sabena), 573, Louisalaan, Brussel (19 Februari 1951). Tel. : privé (48.12.86) ; bureau (18.10.00). Postrek. 999.
- ROGER, Emmanuel (24 October 1885), ingenieur (« Institut des Industriels du Nord de la France », te Rijsel), ingenieur-adviseur bij de « Union Minière du Haut-Katanga », 11, Émile Van Becelaerelaan, Watermaal-Boschvoorde (3 April 1930). Tel. : privé (48.95.66) ; bureau (12.31.50). Postrek. van Mevr. Roger : 1736.19.
- SPORCQ, Pierre (30 Juli 1892), ingenieur in de chemische nijverheden, hoofdingenieur bij de « Société des Mines d'Or de Kilo-Moto », 50, Floridalaan, Ukkel (8 October 1946). Tel. : privé (44.44.73) ; bureau (11.64.85). Rek. B. C. B. Brussel 104.11.
- generaal TILHO, Jean-A.-M. (1 Mei 1875), lid van de « Académie des Sciences de l'Institut de France », van het « Bureau des Longitudes », en van de « Académie des Sciences coloniales de Paris », 12, Raffetstraat, Parijs (XVI^e) (3 April 1930).

MM. VANDERLINDEN Raymond-E.-M. (7 décembre 1901), ingénieur des constructions civiles (A. I. Br.), ancien ingénieur principal des Ponts et Chaussées au Congo belge, directeur à la Société Chantier naval et industriel du Congo (Chanic), 46, avenue de l'Arbalète, Boitsfort-Bruxelles (8 octobre 1945). Tél. : privé (48.00.61) ; bureau (12.64.21). C^{te} de ch. post. 8113.46.

VENING-MEINESZ, Félix-A. (30 juillet 1887), professeur à l'Université d'Utrecht, directeur en chef de l'Institut Royal Météorologique et Géophysique à De Bilt, 5, Potgieterlaan, Amersfoort, Pays-Bas (3 avril 1930). Tél. : privé (37.00).

Membres correspondants.

MM. de ROSENBAUM, Guillaume-E.-E. (25 mars 1907), docteur de l'Université de Grenoble, ingénieur, chef de service à la Sogélec, Jadotville (13 février 1952).

GEULETTE, Pascal-J. (24 mars 1901), ingénieur, directeur des télé-communications, Léopoldville (6 octobre 1947).

QUETS, Jérôme-M. (27 mars 1891), ingénieur conseil en Afrique de l'Union Minière du Haut-Katanga, Élisabethville (6 octobre 1947).

ROUSSEAU, Paul-E.-M. (6 septembre 1914), ingénieur civil mécanicien électricien, chef de service à l'U.M.H.K., Élisabethville (13 février 1952).

VAN DER STRAETEN, Jean (20 mai 1896), directeur de la mission géographique et géologique du C.S.K., 39b, avenue de la Tenderie, Boitsfort (13 février 1952).

WILLEMS, Robert-V. (25 avril 1905), ingénieur, ancien chef de service des voies navigables de la Colonie, directeur du service technique du Fonds du Bien-Etre Indigène, Léopoldville (6 octobre 1947).

De Heren VANDERLINDEN Raymond-E.-M. (7 December 1901), burgerlijk bouwkundig ingenieur (A. I. Br.), gewezen hoofdingenieur van Bruggen en Wegen in Belgisch-Congo, Directeur bij de « Société Chantier Naval et Industriel du Congo » (Chanic), 46, Kruisbooglaan, Boschvoorde, Brussel (8 October 1945). Tel. : privé (48.00.61) ; bureau (12.64.21). Postrek. 8113.46.

VENING-MEINESZ, Félix.-A. (30 Juli 1887), professor aan de Universiteit te Utrecht, hoofddirecteur van het Koninklijk Meteorologisch en Geofysisch Instituut te De Bilt, 5, Potgieterlaan, Amersfoort, Nederland (3 April 1930). Tel. : privé (37.00).

Corresponderende Leden.

De Heren DE ROSENBAUM, Guillaume-E.-E. (25 Maart 1907), doctor van de Universiteit te Grenoble, ingenieur, diensthoofd bij de Sogelec, Jadotstad (13 Februari 1952).

GEULETTE, Pascal-J. (24 Maart 1901), ingenieur, directeur der tele-verbindingen, Leopoldstad (6 October 1947).

QUETS, Jérôme-M. (27 Maart 1891), raadgevend ingenieur in Afrika bij de « Union Minière du Haut-Katanga », Elisabethstad (6 October 1947).

ROUSSEAU, Paul-E.-M. (6 September 1914), burgerlijk werktuigkundig en electrotechnisch ingenieur, diensthoofd bij de U.M.H.K., Elisabethstad (13 Februari 1952).

VAN DER STRAETEN, Jean (20 Mei 1896), directeur van de geografische en geologische zending van de C.S.K., 39b, Vogelvangstlaan, Bosvoorde (13 Februari 1952).

WILLEMS, Robert-V. (25 April 1905), ingenieur, gewezen diensthoofd van de bevaarbare waterlopen der Kolonie, bestuurder van de « Technische Dienst van het Fonds voor Inlands Welzijn », Leopoldstad (6 October 1947).

MEMBRES DÉCÉDÉS
DE L'INSTITUT ROYAL COLONIAL BELGE

OVERLEDEN LEDEN VAN
HET KONINKLIJK BELGISCH KOLONIAAL INSTITUUT

SECTION DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

SECTIE VOOR MORELE EN POLITIEKE WETENSCHAPPEN

Membres titulaires — Titelloerende Leden.

	Nomination Benoeming	Décès Overlijden.
COLLET, Octave	6. 3.1929	19. 4.1929
SIMAR, Théophile	6. 3.1929	7. 7.1930
RENKIN, Jules	6. 3.1929	15. 7.1934
GOHR, Albrecht	13. 2.1930	7. 4.1936
FRANCK, Louis	6. 3.1929	31.12.1937
VANDERVELDE, Émile	6. 3.1929	27.12.1938
SPEYER, Herbert	6. 3.1929	14. 3.1942
DUPRIEZ, Léon	6. 3.1929	22. 8.1942
LOTAR, Léon	6. 3.1929	6.12.1943
RUTTEN, Martin	6. 3.1929	31.12.1944
CATTIER, Félicien	6. 3.1929	4. 2.1946
ROLIN, Henri	6. 3.1929	13. 6.1946
DE JONGHE, Édouard	6. 3.1929	8. 1.1950

Membres associés — Buitengewone Leden.

BRUNHES, Jean	5. 2.1930	25. 8.1930
SALKIN, Paul	5. 2.1930	15. 4.1932
VAN EERDE, J. C.	5. 2.1930	1. 4.1936
DE CLERCQ, Auguste	5. 2.1930	28.11.1939
VISCHER, Hanns	5. 2.1930	19. 2.1945
LÉONARD, Henri	7. 1.1937	5. 4.1945
MONDAINI, Gennaro	5. 2.1930	2. 2.1948
JONES, Jesse-Th.	22. 1.1940	5. 1.1950

SECTION DES SCIENCES NATURELLES ET MÉDICALES

SECTIE VOOR NATUUR- EN GENEESKUNDIGE WETENSCHAPPEN

Membres titulaires — Titelloerende Leden.

CORNET, Jules	6. 3.1929	17. 5.1929
BRODEN, Alphonse	6. 3.1929	10.12.1929
PIERAERTS, Joseph	6. 3.1929	15. 1.1931
SALEE, Achille	6. 3.1929	13. 3.1932
VANDERYST, Hyacinthe	6. 3.1929	14.11.1934
DROOGMANS, Hubert	6. 3.1929	30. 8.1938
LEPLAE, Edmond	6. 3.1929	2. 2.1941
FRATEUR, Léopold	20. 2.1939	15. 3.1946
DELHAYE, Fernand	22. 1.1930	15.12.1946
DE WILDEMAN, Émile	6. 3.1929	24. 7.1947
LEYNEN, Émile	22. 7.1941	10. 6.1951
BRUMPT, Émile	22. 1.1930	7. 7.1951

Membres associés — Buitengewone Leden.

LECOMTE, Henri	22. 1.1930	12. 6.1934
THEILER, A.	22. 1.1930	24. 7.1936
TROLLI, Giovanni	22. 1.1930	8. 2.1942
VANDEN BRANDEN, Jean	22. 1.1930	6. 4.1942
SHALER, Millard King	22. 1.1930	11.12.1942
BURGEON, Louis	22. 1.1930	31.10.1947
LACROIX, Alfred	22. 1.1930	16. 3.1948
VAN HOOFF, Lucien	8.10.1945	6.12.1948
CLAESSENS, Jean	18. 7.1931	21. 8.1949
DELEVOY, Gaston	22. 1.1930	17. 1.1950
JAMOTTE, André	8.10.1946	22. 6.1951

SECTION DES SCIENCES TECHNIQUES

SECTIE VOOR TECHNISCHE WETENSCHAPPEN

Membres titulaires — Titelloerende Leden.

LIEBRECHTS, (Baron Charles)	6. 3.1929	14. 7.1938
PHILIPPSON, Maurice	6. 7.1929	22.12.1938
GEVAERT, Eugène	6. 7.1929	28. 9.1941
ALLARD, Émile	6. 7.1929	5.11.1950

Membres associés — Buitengewone Leden.

WIENER, Lionel	3. 4.1930	5. 9.1940
ROUSSILHE, Henri	3. 4.1930	11. 5.1945
BRAILLARD, R.	3. 4.1930	27.10.1945
PERRIER, Georges	3. 4.1930	16. 2.1946
HANSENS, Emmanuel	12. 5.1942	16. 8.1946
WINTERBOTHAM, Harold	3. 4.1930	10.12.1946
CLAES, Tobie	3. 4.1930	3. 3.1949
CITO, Nicolas	3. 4.1930	18. 6.1949
LEEMANS, Pierre	3. 4.1930	10. 1.1951

Membre correspondant — Corresponderend Lid.

DE DYCKER, Raymond	6.10.1947	12.12.1947
--------------------	-----------	------------

**COMPTES DES RECETTES ET DES DÉPENSES DE L'EXERCICE 1950.
REKENING DER ONTVANGSTEN EN DER UITGAVEN VOOR
HET DIENSTJAAR 1950.**

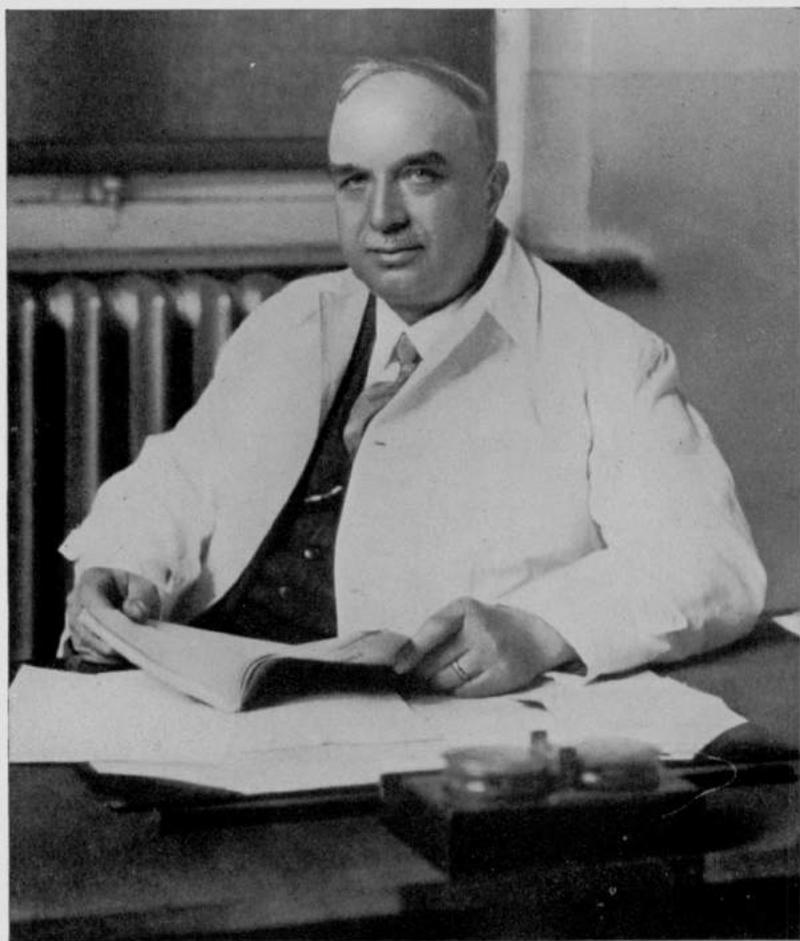
RECETTES — ONTVANGSTEN

DÉPENSES — UITGAVEN

Solde à reporter de l'exercice 1949 — Saldo van het dienstjaar 1949 Fr.	35.154,10	Dépenses d'ordre scientifique — Uitgaven voor wetenschappelijke doeleinden Fr.	2.205.347,30
Intérêts en Banque — Bankinteressen Fr.	9.804,00	Indemnités et frais d'administration — Vergoedingen en administratieve onkosten Fr.	403.964,50
Intérêts du portefeuille — Interesten van de portefeuille Fr.	500,00	Frais généraux — Algemene onkosten Fr.	146.745,45
Subside du Ministère des Colonies — Toelage van het Ministerie van Koloniën Fr.	3.000.000,00		Fr. 2.756.057,25
Produit de la vente du Bulletin et des Mémoires — Opbrengst van de verkoop van de Mededelingen en Verhandelingen Fr.	372.970,60	Solde en banque au 31.12. 1950 Fr.	662.489,89
Recettes accidentelles — Toevallige ontvangsten . . . Fr.	118,44		Fr. 3.418.547,14
	<hr/>		
	Fr. 3.418.547,14		

NOTICES NÉCROLOGIQUES

NECROLOGISCHE NOTA'S



Louis-Émile LEYNEN

LOUIS-ÉMILE LEYNEN

(14 octobre 1876 — 10 juin 1951)

ÉMILE LEYNEN appartenait, depuis plus de vingt ans, à la Section des sciences naturelles et médicales de notre Institut. Élu membre associé, le 22 janvier 1930, il devint titulaire, le 22 juillet 1941, et fut directeur de la Classe pour l'exercice 1944.

Lorsque notre regretté Collègue conquit, en 1900, le diplôme de docteur en médecine vétérinaire, rien ne faisait prévoir qu'il mettrait son activité professionnelle au service de la cause coloniale : un enchaînement de circonstances devait en décider par la suite.

Fidèle au milieu natal, ÉMILE LEYNEN se fixe à Hasselt où son père était distillateur et entretenait une quarantaine de bovins à l'engrais.

Cette détermination trace d'emblée une ligne de conduite que le jeune praticien suivra tout au long de sa carrière. Posant en principe que « par ses études spéciales de toutes les branches concernant la production et l'exploitation des animaux, le médecin vétérinaire est tout indiqué pour être le conseiller des cultivateurs », ÉMILE LEYNEN n'entend point se confiner dans l'art de guérir : il veut aussi et surtout « être l'initiateur du fermier en matière d'élevage et d'hygiène ».

C'est en ce sens qu'il mène sa lourde tâche quotidienne avec une compétence et un dévouement qui lui gagnent bientôt une réputation indiscutée et l'imposent, en quelque sorte, à l'attention des autorités vétérinaires du Département de l'Agriculture.

Nommé Inspecteur vétérinaire suppléant par arrêté ministériel du 11 juin 1911, il entre définitivement dans le cadre administratif, quelques mois après, pour assurer, au titre d'Inspecteur vétérinaire adjoint, le contrôle sanitaire du bétail importé par certains bureaux douaniers de la frontière limbourgeoise.

Dans l'exercice de ses nouvelles fonctions, il ne va pas se borner

à une application méthodique et scrupuleuse des dispositions réglementaires. Une curiosité, toujours attentive aux aspects scientifiques des décisions à prendre, l'incitera irrésistiblement à la recherche d'éventuelles applications ou répercussions d'ordre pratique.

Soucieux de baser ses interventions sur un diagnostic formel, il veut apporter à sa charge administrative l'appui de travaux bactériologiques qu'il a l'heureuse occasion de pouvoir entreprendre au Laboratoire provincial d'hygiène, dirigé par le docteur A. BESSEMANS qui lui réserve le plus amical accueil.

La première guerre mondiale suspend brutalement une activité qui ne peut se résoudre à l'expectative. Bravant les difficultés de l'heure, l'Inspecteur LEYNEN se rend à Bruxelles pour se mettre à l'entière disposition de l'Administration centrale.

Faute d'instructions précises, il regagne pédestrement son lieu de domicile et rejoint finalement, par la Hollande, le Gouvernement Belge établi au Hâvre. Dans sa volonté tenace de servir, il propose à notre ministre de l'Agriculture d'être cédé aux autorités françaises qui l'accueillent comme vétérinaire départemental et lui confient la direction sanitaire de la Haute-Loire avec résidence au Puy.

Pour un observateur méticuleux porté vers l'action et l'organisation, c'était une mission de choix. ÉMILE LEYNEN s'engage aussitôt dans la voie des réalisations. Pour combattre la tuberculose bovine, qui retient particulièrement son attention, il préconise d'urgence l'amélioration hygiénique des étables et la création de syndicats professionnels. « Le cultivateur doit apprendre à compter sur lui-même et à lutter par lui-même : en améliorant son habitation, sa ferme, son élevage ; en augmentant ses revenus ; en facilitant son dur labeur, il s'attache davantage à la terre et n'ira pas grossir le nombre des malheureux dans les centres industriels ».

Rentré au pays en janvier 1919, notre regretté Collègue est promu Inspecteur vétérinaire de la circonscription du Brabant. Domicilié à Louvain, il ne cherche qu'à poursuivre les travaux de laboratoire que les années de guerre l'avaient contraint d'interrompre. Payant de sa personne, il parvient à concilier ses lourdes prestations officielles et la fréquentation du Laboratoire central de l'administration de l'Hygiène, situé à Bruxelles.

Il renoue ainsi, avec le docteur BESSEMANS, une collaboration scientifique dont il avait pu apprécier déjà les répercussions fructueuses sur son service d'inspection.

L'état de guerre a pour conséquence inévitable d'amener un relâchement des contrôles sanitaires et de favoriser, par là même, le retour offensif de redoutables maladies contagieuses : la Belgique devait en faire l'angoissante constatation après l'armistice.

En 1920, la peste bovine se développe insidieusement en multiples foyers et menace de décimer un cheptel éminemment réceptif. Conscient de ses responsabilités, l'Inspecteur LEYNEN mène une campagne énergique dans sa circonscription et réussit à y enrayer l'extension épizootique du mal.

La tenacité dont il a fait preuve décide la direction du Service vétérinaire à lui confier la centralisation d'une prophylaxie hygiénique qui fut décisive dans ses résultats.

En 1921, il participe activement à la lutte engagée contre la Dourine, trypanosomiase des équidés reproducteurs. En raison du caractère chronique et souvent fruste de la maladie, l'observation clinique réclame l'appoint d'investigations microscopiques et sérologiques.

ÉMILE LEYNEN en tire argument pour démontrer la nécessité d'un laboratoire vétérinaire officiel et autonome. Son insistance persuasive lèvera les dernières hésitations, d'autant plus qu'il accepte la responsabilité de diriger l'institution projetée.

Sous l'impulsion d'un chef qui donne la pleine mesure de sa réputation d'organisateur, le « Laboratoire de l'Inspection vétérinaire de l'État » est édifié de toutes pièces et fonctionne en l'espace de quelques mois.

Son activité dépasse rapidement la routine journalière pour se porter vers l'étude des graves problèmes que la pathologie animale pose au devenir de notre économie agricole. C'est pourquoi les maladies d'élevages figurent à l'avant-plan des préoccupations : tour à tour la brucellose bovine, la pullorose aviaire et les affections des nouveau-nés deviennent l'objet d'enquêtes et de recherches, suivies de publications du plus haut intérêt scientifique et pratique.

Diffuser les méthodes d'investigation nouvelles dans les milieux professionnels et agricoles constitue, pour le directeur LEYNEN,

un devoir permanent de sa charge. Ses conférences sont très appréciées dans la clarté et la richesse de leurs exposés et il répond inlassablement aux nombreuses sollicitations, sans tenir aucun compte des longs déplacements qu'elles entraînent souvent.

C'est dans l'exercice désintéressé de cette mission qu'il lie plus ample connaissance avec son éminent concitoyen HUBERT DROOGMANS, président du Comité Spécial du Katanga. Améliorer les conditions d'élevage était, pour celui-ci également, une préoccupation majeure ; car l'industrialisation du Katanga avait concentré, autour des centres miniers, une population blanche et indigène dont le ravitaillement carné se posait en problème chaque jour plus urgent. L'importation de bétail de boucherie ne pouvait être qu'un palliatif à la fois onéreux et aléatoire ; l'organisation et le développement de centres d'élevage nationaux donneraient certes plus de sécurité d'avenir.

De bonne heure déjà, HUBERT DROOGMANS y avait accordé son plus vigilant appui, ainsi que l'attestent la ferme expérimentale qui porte son nom et la station laitière y annexée.

Bien que très encourageants, les progrès enregistrés se ressentent néanmoins de la précarité des conditions locales d'alimentation, de logement, de sélection et de salubrité du bétail.

Toujours avide d'y porter remède, le Président DROOGMANS veut s'assurer la collaboration éclairée d'ÉMILE LEYNEN en l'appelant aux fonctions de conseiller vétérinaire du C. S. K.

Notre regretté Collègue y apporte aussitôt toutes les ressources de sa grande expérience : il dresse un programme d'action dont les premiers résultats ne se font guère attendre et confirment brillamment le bien-fondé de ses suggestions.

Mais il ne peut se satisfaire de constatations lointaines : une situation doit être analysée sur place si l'on veut préciser toutes ses contingences et aboutir à des directives concrètes. Aussi accepte-t-il d'emblée d'entreprendre un voyage d'information et d'étude au Katanga, où il séjourne de décembre 1927 à juin 1928.

Une fois de plus, l'occasion lui est offerte d'affirmer ses hautes capacités d'animateur et d'organisateur. Rien n'échappe à son sens averti des réalités agricoles : il visite les fermes et éclaire les éleveurs ; il étudie les possibilités d'améliorer et d'augmenter la

production laitière ; il examine les pâturages et cherche à les étendre ; il récolte du matériel pour le diagnostic des maladies locales et travaille en collaboration étroite avec le service vétérinaire.

Dans ses nombreux et remarquables rapports de mission, il décrit, avec sa clairvoyante franchise, les résultats déjà acquis, mais aussi les difficultés à vaincre sur la voie du progrès. On y trouve l'exposé minutieux de toutes ses interventions, afin d'éclairer le C. S. K. sur les exigences médicales et agricoles de l'exploitation animale.

Il les souligne sans répit et les condense en ces termes :

« L'élevage du bétail n'est pas dépourvu d'aléas. La sécurité des troupeaux demande une surveillance constante qui ne saurait être assurée qu'avec de larges connaissances techniques. La création d'un grand élevage ne saurait se faire qu'avec le concours d'organismes puissants disposant de l'aide financière et technique voulue. Cette dernière est, pour le moins, aussi nécessaire que la première ».

Peu après son retour en Belgique, il est nommé directeur — chef de service du domaine foncier à l'Administration centrale du C. S. K.

Jugeant en conscience qu'il ne pourrait mener de front deux charges lourdes de travail et de responsabilité, il renonce à la direction du laboratoire dont il fut le fondateur et qu'il sait pouvoir confier, en toute quiétude, à son confrère et fidèle collaborateur **RENÉ WILLEMS**.

Dès lors, il se voue à une œuvre qui répond pleinement à ses aspirations et à son enthousiasme. Sa vaste documentation lui dicte des initiatives hardies, toujours heureuses et il n'est pas exagéré de dire que l'orientation actuelle du C. S. K. en matière d'élevage et d'exploitation laitière porte l'empreinte de son labeur constructif.

Novembre 1941 mit un terme à sa carrière officielle ; mais le puissant intérêt que le directeur honoraire **LEYNEN** porte à l'avenir de l'élevage colonial persiste sans défaillance. Au titre d'administrateur de la Compagnie du Lomami et de la Compagnie des Grands Élevages congolais, ses avis et ses conseils ne cessent de faire autorité.

Seul son état de santé va le forcer à ménagements : il s'y résigne avec courage, dans l'espoir que sa robuste constitution reprendra le dessus. Mais le mal était implacable et un deuil cruel porta le dernier coup à l'effondrement d'une existence noblement remplie.

ÉMILE LEYNEN fut l'objet de hautes distinctions honorifiques et scientifiques :

Grand-Officier de l'Ordre de la Couronne ;

Commandeur de l'Ordre de Léopold ;

Croix civique de première classe ;

Membre titulaire et vice-président de la « Koninklijke Vlaamse Academie voor Geneeskunde van België » ;

Membre du Conseil d'administration de l'Office de Colonisation ;

Membre de la Commission administrative de l'Institut National pour l'Étude agronomique du Congo belge (I. N. É. A. C.) ;

Membre du Fonds Reine Élisabeth pour l'Assistance médicale aux indigènes du Congo belge (F. O. R. E. A. M. I.).

ÉMILE LEYNEN était, avant tout, un homme de devoir et de haute conscience. Au contact des faits, sa vocation coloniale s'est révélée et harmonieusement développée.

Toute son œuvre reflète un souci constant d'accroître le prestige de la Corporation vétérinaire à laquelle il était fier d'appartenir. Entouré de l'estime de tous ses confrères, il fréquentait fidèlement leurs réunions professionnelles : la Société royale de Médecine vétérinaire du Brabant trouva en lui un président d'élite qui dirigeait les débats avec autant de tact que d'autorité.

Sa parole, directe comme sa pensée, s'exprimait en toute franchise et indépendance. Sous une apparente impassibilité, il masquait un cœur généreux, infiniment sensible et il mêlait volontiers à sa jovialité une pointe d'ironie toujours courtoise.

C'était un ami sincère, d'une bonté native et d'un dévouement illimité.

L'Institut Royal Colonial Belge perd en lui un spécialiste réputé et un collaborateur d'une assiduité exemplaire.

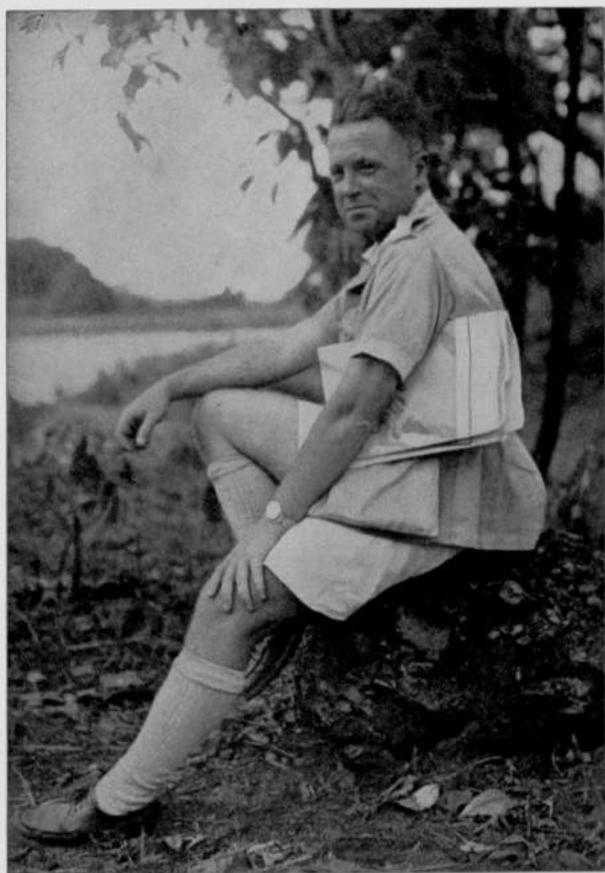
Son souvenir restera vivace dans nos cœurs.

CH. VAN GOIDSENHOVEN.

BIBLIOGRAPHIE

1. *Rapport du Service vétérinaire départemental* (Haute-Loire), 1915.
2. Recherches sur le diagnostic de laboratoire du Charbon bactérien (en collaboration avec A. BESSEMANS, *Ann. méd. vét.*, 1922, pp. 67, 353).
3. La formol-gélification chez quelques sérums d'animaux (en collaboration avec A. BESSEMANS, *C. R. Soc. Biol.* 1922, pp. 87, 104).
4. Valeur antigénique de certains spirochètes et de différentes souches de trypanosomes pour le diagnostic de la Dourine chez les Équidés (en collaboration avec A. BESSEMANS, *Ibid.* 1922, pp. 87, 797).
5. Valeur de la réaction de Bordet-Gengou appliquée au diagnostic de la Dourine chez le Cheval (en collaboration avec A. BESSEMANS, *Ibid.* 1923, pp. 88, 1222).
6. Valeur de la réaction de Bordet-Gengou appliquée au diagnostic de la Dourine chez le Cheval (en collaboration avec A. BESSEMANS, *Ibid.* 1923, pp. 89, 107).
7. Infection paratyphique chez le caneton et le poussin (*Ann. méd. vét.* 1924, pp. 69, 202).
8. La Durina (*Rev. de hig. y sanid. pecuarias* : Leon, Espagne, 1924).
9. Paralysie des poussins due à la coccidiose (*Ann. méd. vét.* 1925, 70, 101).
10. Paralysie de la volaille due à un taenia (*Ibid.* 1925, pp. 70, 149).
11. La peste aviaire (en collaboration avec R. WILLEMS, *Ibid.* 1925, pp. 70 477).
12. L'avortement épizootique des bovidés (*Ibid.* 1927, pp. 72, 145).
13. La diarrhée blanche bacillaire en Belgique (*Ibid.* 1927, pp. 72, 193).
14. La vaccination contre la diphtérie et la variole des poules par l'Anti-diphtherin (méthode de de Blicck-Van Heelsbergen) (*Ibid.* 1927, pp. 72, 295).
15. Traitement de l'hypodermose du bœuf (*Ibid.*, 1928, pp. 73, 202).
16. Note sur l'Avortement épizootique au Katanga (en collaboration avec Dr. Ht. CARLIER, *Bull. agr. du C. B.*, 1930, p. 495).
17. La diarrhée bacillaire blanche : contribution à l'étude de la recherche des porteurs de germes par l'agglutination et la pullorination (en collaboration avec R. WILLEMS, *Ibid.*, 1932, pp. 77, 49).
18. Conférence sur l'élevage congolais (*Bull. Ass. pour le perfectionnement du Matériel Colonial*, n° 6, mars 1934, p. 117).
19. De veeteelt in Katanga (*Vlaams Dierg. Tijdschr.*, 1934, III).
20. Communication sur le « Tshipania » (*Bull. Inst. Roy. Col. B.*, 1934, pp. 700, 723 ; 1935, p. 225).
21. Essais d'ensilage vert à la ferme Hubert Droogmans à Élisabethville (*Bull. Inst. Roy. Col. Belge*, 1937, VIII, p. 125).

22. Contrôle de l'action de l'Astreptine dans le traitement de la fièvre aphteuse chez le cobaye (*Ibid.*, 1938, IX, p. 337).
23. Action « in vitro » du sulfate neutre d'orthoxyquinoléine (Chinosol) sur *Trypanosoma congolense* (*Ibid.*, 1938, IX, p. 343).
24. Les feux de brousse au Congo belge (*Ibid.*, 1938, IX, p. 806).
25. L'élevage au Congo (*Congrès Colonial National*, V^e session, 1940, rapp. n^o 28, 18 pages).
26. Notice nécrologique sur Léopold Frateur (*Ibid.*, 1947, XVIII, p. 145).
27. Voorbehoedende immuniteit tegen mond- en klauwzeer (*Verhandl. Konink. Vlaamse Acad. v. Geneesk. v. België*, 1947, IX, p. 266).
28. Actieve immuniteit tegen vlekziekte van het zwijn (*Ibid.*, 1948, X, p. 479).
29. Article sur l'élevage au Congo (dans L. Franck, *Le Congo Belge*. t. I, pp. 230-241).
30. *Rapport*, n^o 35 du V^e Congrès International d'Agriculture trop. (Anvers, 1930).



André JAMOTTE

ANDRÉ JAMOTTE

(28 août 1903 — 22 juin 1951)

En commençant cette notice consacrée à l'ami très cher qu'était pour beaucoup d'entre nous notre confrère ANDRÉ JAMOTTE, la vision tragique qui s'est imposée à moi depuis sa mort revient m'obséder à nouveau :

Dans un ciel de ténèbres qu'assombrit encore une de ces bourrasques si fréquentes au mois de juin sur les côtes de Guinée, un grand avion tourne obstinément au-dessus de l'aérodrome de Roberts Field dans le Libéria. L'obscurité, les éléments déchaînés l'empêchent d'atterrir. Il doit fuir vers le Nord dans le vain espoir de gagner avec le jour quelque port plus accessible. L'angoisse étreint le cœur des passagers et de l'équipage. Mais déjà le sort de tous ces malheureux est scellé. A 140 kilomètres au nord de Monrovia, la grand oiseau désemparé frappe la terre, explose et tout s'anéantit dans un enfer de flammes. Rien ne pourra être retrouvé des 40 victimes si ce n'est de pauvres débris humains calcinés et méconnaissables.

Parmi les passagers se trouvait ANDRÉ JAMOTTE qui, pressé de rentrer en Belgique pour remplir ses devoirs de professeur à la Faculté Polytechnique de Mons, s'était confié quelques heures auparavant, à Léopoldville, à un des paquebots aériens, du type *Constellation*, que les *Pan American World Airways* utilisent en service régulier de Capetown à New-York. Il venait d'assister à une réunion intime que les Ingénieurs de Mons présents à Léopoldville, dont plusieurs étaient ses anciens élèves, avaient organisée pour fêter son passage. A ceux qui avaient tenu à l'accompagner au champ d'aviation, il avait parlé de ses projets et manifesté sa confiance dans l'avenir. Il croyait à la permanence de l'esprit et n'admettait pas que la mort put supprimer brusquement toute belle et noble intelligence. N'a-t-il pas, ici même, écrit dans la notice qu'il a consacrée à GASTON DELEVOY, autre victime de

l'aviation : « Je serai dur en invoquant le destin : celui-ci a voulu qu'un accident inutile supprime la valeur humaine qu'il personnifiait et dont nous pouvions encore tellement attendre. » Il semble que le destin, cette antique divinité, cette Moïra dévorante que craignaient les guerriers d'Homère, se soit souvenu de ces paroles et qu'il ait frappé sans pitié celui qui l'avait accusé d'injustice à l'heure même où il pouvait espérer la juste récompense de ses travaux.

ANDRÉ JAMOTTE était né à Uccle le 28 août 1903. Après avoir fait d'excellentes études à l'Athénée de Saint-Gilles, il était entré à l'École Polytechnique de l'Université Libre de Bruxelles et en était sorti, en 1925, avec le diplôme d'Ingénieur Civil des Mines. Jeune mari, il était presque aussitôt parti pour l'Afrique dans les cadres du Comité Spécial du Katanga.

Toujours, il est resté fidèle au puissant organisme qui avait soutenu ses premiers pas et sa carrière s'y est écoulée avec une remarquable régularité au cours de quatre termes successifs. Ingénieur-géologue de 1926 à 1938, il remplit ensuite, de 1939 à 1946, les fonctions de Chef du Service Régional à Elisabethville. Puis il passe à l'administration métropolitaine avec de fréquents séjours en Afrique, d'abord comme Conseiller technique, puis comme Conseiller attaché à l'Administration Centrale de Bruxelles. Dans ces étapes successives, il a toujours appartenu au Département des Mines du Comité Spécial où il était particulièrement chargé de tout ce qui se rapporte à la géologie.

La partie administrative de son métier avait peu d'attrait pour lui. Il ne s'en est guère occupé que dans la mesure où il avait à organiser les services qui lui étaient confiés. Il était avant tout un chercheur et un savant dont la préoccupation dominante était d'arracher à la terre d'Afrique, qui en recèle encore tant, l'un ou l'autre de ses secrets.

Passionné de géologie, il avait été demander, en 1929, à la Faculté Polytechnique de Mons, le diplôme d'Ingénieur-géologue. En cette même année s'éteignait, à Mons, le professeur JULES CORNET, notre maître, l'homme qui, accompagnant en 1892 l'expédition Bia-Francqui, avait, sur les maigres données que pouvait alors fournir le Katanga, tracé les grandes lignes structurales de l'Afrique Centrale. Le rayonnement de son enseignement

continuait à s'exercer sur la chaire qui avait été la sienne pendant trente années et ses disciples étaient encore nombreux au Congo où plusieurs d'entre eux ont acquis une juste renommée.

ANDRÉ JAMOTTE ambitionnait de suivre cette brillante phalange. Mais, s'il le fit, ce fut avec la préoccupation de tenir compte en toute occasion possible, de nouvelles disciplines. Il fut en effet, parmi les géologues congolais, un des premiers qui, sans renoncer aux vieilles méthodes de déchiffrement sur le terrain, commencèrent à attacher une importance capitale aux indications fournies par la pétrographie, la paléontologie et, plus tard, par la géophysique.

Le premier travail confié par le Comité Spécial du Katanga à ANDRÉ JAMOTTE répondait pleinement à l'instinct de la recherche qu'il portait en lui. Il s'agissait de déterminer, en s'appuyant sur un réseau de sondages exécutés par la Géomines, la composition et l'étendue du bassin houiller de la Lukuga, découvert en 1913 par MERCENIER, étudié ensuite par M. PAUL FOURMARIER, mais dont l'importance dans la profondeur restait une énigme. ANDRÉ JAMOTTE, au prix d'une étude qui s'étendit sur plusieurs années, arriva à faire la lumière sur tous les points qui lui avaient été fixés. La stratigraphie du bassin fut établie de façon minutieuse. Les grands traits de la tectonique furent dégagés. L'origine des couches fut discutée dans un mémoire qui est un modèle d'argumentation logique et leur âge géologique se trouva confirmé par des découvertes paléontologiques qui ne laissent aucune place au doute. Ainsi, pour son coup d'essai, ANDRÉ JAMOTTE fit un coup de maître et il eut la chance d'élever un monument dont la valeur est reconnue par tous les géologues congolais.

Au cours des années qui suivirent, notre confrère prit une part active à l'œuvre de longue haleine que représente la carte du Katanga dressée par les soins du Comité Spécial. On sait que, pour réaliser ce grand dessein, des missions sont envoyées sur le terrain et qu'elles ont à explorer systématiquement et successivement chaque degré carré au triple point de vue de la topographie, de la couverture végétale et de la nature du sol. ANDRÉ JAMOTTE fut spécialement chargé des levés géologiques dans la planchette de Sakabinda et s'en acquitta avec l'attention scrupuleuse qu'il apportait à tout ce qui lui était confié. Toutefois nous

le connaissons assez pour savoir que la lente auscultation du terrain l'intéressait beaucoup moins que la recherche du fait nouveau, du fait dont la signification déborde l'étroit horizon où il se constate. Chacune de ces observations isolées, à condition qu'elle ait une portée générale, n'est-elle pas une pierre apportée à l'édifice à la fois monumental et compliqué de la géologie congolaise ? ANDRÉ JAMOTTE aimait, au cours de ses pérégrinations sur le terrain, à chasser la pièce rare que son instinct lui faisait souvent trouver avant tout autre. Les *Annales du Service des Mines du Comité Spécial du Katanga* dont il a été un des plus zélés collaborateurs, ont été largement alimentées par ses observations originales dont plus d'un auteur a tiré dans la suite grand profit. Relevons parmi beaucoup d'autres celles relatives à l'étage fossilifère du Mont Bunza, aux sables et grès polymorphes également fossilifères des environs de Musonoï, aux roches basiques et métamorphiques de la région comprise entre la Lufunfu et le Lualaba.

Il était naturel que, dans notre grande province minière et avec les contacts journaliers qu'il entretenait avec les ingénieurs des grandes compagnies, ANDRÉ JAMOTTE attachât une importance particulière aux gîtes minéraux et spécialement à la métallogénie. Par surcroît et en raison de ses connaissances particulières dans ce domaine, le Comité Spécial le détacha, de 1935 à 1938, au Service Géologique de l'Union Minière du Haut-Katanga. Dans cet observatoire de choix, qui est une pépinière de spécialistes et possède des laboratoires remarquablement outillés, il rendit des services signalés. C'est à cette période de sa vie qu'on doit des études particulièrement fouillées telles que « La stratigraphie, la lithologie et la structure du gisement cuprifère de l'Étoile du Congo », et la « Contribution à l'étude géologique du gisement cuprifère de Musoshi (Katanga méridional) », excellente monographie qui obtint, en 1939, le Prix Jules Cornet décerné par l'Association des Ingénieurs de Mons. C'est aussi à lui que la Société de Recherches Minières du Sud-Katanga doit la découverte du gisement de plomb, de zinc et d'argent qu'elle exploite à Kengere.

Si JAMOTTE pouvait retirer des échantillons recueillis des indications souvent déterminantes, c'est qu'il était servi par la pratique constante du microscope. Les méthodes qu'il utilisait

journallement, il les a résumées dans une note parue en 1944 dans le *Bulletin des Ingénieurs de la Faculté Polytechnique de Mons* sous le titre : « La lithologie graphique. Ses applications à l'étude géologique du Katanga ». Cette note qui ne comporte que quelques pages, est en réalité le fruit d'une expérience de vingt années. Elle mérite la plus vive attention pour les renseignements qu'elle apporte sur la constitution des principales roches du Katanga, en particulier des dolomies et des calcaires. Tout géologue se rendant sur le terrain, même s'il n'est pas un novice, fera bien de l'emporter dans ses bagages.

Le même géologue, s'il passe par Élisabethville, trouvera également à sa disposition les instruments de travail que JAMOTTE, dès son second terme, entre 1930 et 1933, s'était chargé de lui préparer : d'une part, le laboratoire de pétrographie du Comité Spécial, d'autre part, une collection systématique des roches et des minerais du Katanga, sans parler de la bibliothèque d'ouvrages généraux et spécialisés que tout chercheur doit avoir à sa portée.

Les matériaux qui ont été ainsi recueillis et méthodiquement classés forment une accumulation impressionnante. Au nombre d'entre eux nous ne devons pas manquer de signaler les échantillons prélevés dans les nombreux puits et sondages forés sous la direction d'ANDRÉ JAMOTTE au cours de son quatrième terme, que la guerre prolongea de janvier 1939 à février 1946. En qualité de Chef du Service Géologique Régional du Comité Spécial du Katanga, il dut à ce moment se préoccuper très sérieusement de l'alimentation en eau potable de la population blanche et indigène. Il était personnellement convaincu que la géologie sous le couvert de l'hydrogéologie, peut et doit remplir un rôle social important. Il a repris à son compte, dans une communication faite en 1946 à notre Institut, une phrase caractéristique des *Reports au Geological Survey of South Africa* de 1939 : « L'investigation des ressources hydrogéologiques souterraines est une partie intégrante des tâches d'un Service Géologique Gouvernemental, une part aussi importante que l'investigation de toute autre substance minérale. »

Partant de ce principe et fort des exemples qu'il était allé recueillir lui-même en Afrique du Sud, il a mené pendant la guerre, tant autour d'Élisabethville que dans les autres agglomérations

urbaines et le long des routes stratégiques, une campagne de recherches pour l'eau souterraine dont l'ampleur se mesure aux résultats : 3.897 mètres de puits et 2554 mètres de sondages forés en 7 années avec les seules ressources du Comité Spécial. Il faut ajouter que toutes ces coupes pratiquées dans les terrains superficiels ont été scientifiquement contrôlées et qu'elles ont apporté aux géologues beaucoup de données nouvelles.

Quel que fut l'effort qu'il eut à fournir ainsi sur le plan pratique et social dans les graves années où notre Colonie dut se replier sur elle-même, ANDRÉ JAMOTTE ne perdit jamais de vue les grands problèmes de la géologie congolaise tels qu'ils se posent dans le cadre plus vaste encore de l'Afrique Centrale. En 1931, il avait assisté avec joie aux premières assises, tenues à Kigoma, réunissant les délégués des différents Services Géologiques centrafricains. On sait que de ce premier contact est issue l'Association des Services Géologiques africains qui fonctionne comme une sous-Commission du Congrès Géologique International. Aux sessions de cette Association qui se sont tenues, du reste assez irrégulièrement, depuis sa fondation, JAMOTTE a toujours pris part. Il était notamment à Léopoldville en 1945.

Il en a été de même pour les réunions annuelles qui, de 1942 à 1945, ont permis aux trois Chefs des Services Géologiques régionaux de Léopoldville, de Costermansville et de Léopoldville, de confronter les résultats obtenus pour chacun de leurs secteurs en s'efforçant d'établir des corrélations qui, tenu compte de la longue distance séparant les points d'observation, restent cependant toujours discutables. ANDRÉ JAMOTTE a pris part à tous ces débats qui se sont prolongés après la guerre et qui ont porté en ordre principal sur le rôle, resté équivoque, que des structures à origine organique telles que les *Collenia* et les *Conophyton* pourraient jouer dans l'établissement de la stratigraphie du socle congolais.

Lorsqu'il discutait une question de géologie générale, plus particulièrement lorsqu'elle se rapportait à l'Afrique, ANDRÉ JAMOTTE pouvait toujours faire appel à la documentation considérable qu'il possédait. Cette documentation, il l'avait recueillie sur place pendant les voyages qu'il avait entrepris en Afrique du Sud, en Afrique orientale, dans l'Angola, au Cameroun, à Sierra-

Leone, à la Gold Coast. Partout l'estime qu'on avait pour ses travaux lui avait valu l'accès des Services Géologiques officiels et de fructueuses conversations avec les spécialistes. De chacune de ces échappées vers les pays en marge du Congo et d'autres plus lointains, il revenait chargé d'une moisson scientifique dont il tirait parti pour ses propres études et pour son enseignement.

Il avait fait aussi de vastes lectures et connaissait dans le détail tout ce qui a paru au cours des dernières années sur les aspects physiques et surtout la géologie de l'Afrique Centrale. Il lui est arrivé souvent de dépouiller l'un ou l'autre ouvrage pour en donner une analyse critique. Rien que dans la *Chronique des Mines Coloniales* de Paris, il a donné en quelques années 22 comptes rendus et dans la *Revue de Géologie et des Sciences connexes* de Liège, 24. D'autre part, il s'est occupé de la mise à jour, pour ce qui concerne le Congo, de la Bibliographie de l'Afrique Centrale. Dans cette importante publication, commencée en 1937 sous les auspices de l'Association des Services Géologiques africains, JAMOTTE a donné seul la décade 1935-1944 et s'occupait à recenser la période 1945-1949 au moment de sa mort.

En 1946, ANDRÉ JAMOTTE revint en Belgique après une succession de séjours en Afrique qui, totalisés, se montent à près de vingt années. Dès lors, attaché à l'Administration Centrale du Comité Spécial du Katanga où on le tenait en particulière estime, il ne fut plus détaché au Katanga que pour des missions pour lesquelles sa compétence scientifique et ses talents d'organisateur étaient jugés indispensables. C'est dans ces conditions qu'il s'y est rendu cinq fois depuis la guerre. C'est en rentrant de son cinquième voyage en avion que le 22 juin 1951 il a trouvé la mort. La mise au point des Services de Recherches et d'Études qu'il avait créés précédemment le préoccupa particulièrement dans cette période et a absorbé la plus grande partie des journées qu'il lui restait à vivre.

En Belgique, la renommée de ses travaux, son solide standing scientifique et aussi l'aménité de son caractère lui avaient ouvert toutes grandes les portes des sociétés savantes et des commissions officielles. Membre du Conseil de la Société Belge de Géologie, de Paléontologie et d'Hydrologie, il y remplit les fonctions de vice-président en 1949 et 1950. Son dernier travail, il l'a présenté devant cette société, le 16 janvier de cette année, à la

veille de son départ pour Elisabethville, et il n'a pas eu le plaisir de le voir imprimé puisque les épreuves l'ont manqué de justesse alors qu'il venait de prendre son vol pour nous revenir. Ce travail qui porte le titre « Faits divers de géologie katangaise » illustre bien ce que nous disons plus haut de son intense curiosité scientifique et de son souci de collectionner les faits nouveaux pour en extraire le suc et les confronter avec les anciennes observations.

ANDRÉ JAMOTTE faisait partie de la Commission Géologique du Congo, qui s'occupe de l'établissement de la Carte géologique et de la Commission Consultative de la Géologie Coloniale dont le rôle est de donner des avis pour l'organisation des recherches géologiques dans la Colonie. Dans ces deux commissions qui dépendent du Ministère des Colonies, ses avis étaient très écoutés.

Le 8 octobre 1946, la Classe des Sciences Naturelles et Médicales de l'Institut Royal Colonial Belge l'avait appelé à siéger dans son sein et elle n'a eu qu'à se féliciter de ce choix car notre regretté confrère n'a pas tardé à lui apporter un concours qui s'est traduit par des communications remarquablement documentées et présentées sous une forme qui n'appartenait qu'à lui. A qui douterait de son talent d'écrivain, il suffirait de rappeler la magnifique notice nécrologique qu'il a consacrée à notre défunt collègue GASTON DELEVOY, mort comme lui dans le ciel d'Afrique et qui, dit-il, « jusqu'au crépuscule si lumineux de sa vie, a vécu pour la forêt dans un rêve intérieur avec des arbres pour décor. »

Il nous reste à parler d'une autre activité d'ANDRÉ JAMOTTE, activité qui n'a pas été la moins importante de ses dernières années.

Depuis qu'il avait conquis en 1929 le diplôme d'Ingénieur-géologue à la Faculté Polytechnique de Mons, JAMOTTE s'était étroitement attaché à cette vieille École et, dans l'Association qui groupe ses anciens élèves, il avait noué de solides amitiés. Il éprouva certainement une grande et intime satisfaction quand, le 1^{er} juin 1946, la Faculté lui confia, en qualité de chargé de cours, l'enseignement de la géologie appliquée. Il manifesta dans cette nouvelle charge un zèle et un dynamisme sans pareils, complétant son cours par des innovations destinées à agir fortement sur l'esprit de ses élèves. Ceux-ci le tenaient en grande affection et ils le suivaient aveuglément, même quand pour prendre des

vues d'ensemble sur la géologie de la Belgique, il les emmenait dans des excursions aériennes.

Il a fait mieux encore. Son ambition était de recruter pour la Colonie, à laquelle il avait tant donné de lui-même, un corps d'ingénieurs particulièrement avertis sur ses grandes destinées industrielles. C'est pourquoi il devint l'âme et la cheville ouvrière des voyages d'études que la Faculté Polytechnique de Mons organise depuis quatre ans au Congo et qui, pendant trois semaines chaque année, entraînent étudiants et professeurs sur les principaux centres miniers du Congo belge avec toutes les facilités que peut donner l'avion.

Il assistait personnellement à chacun de ces voyages collectifs, après l'avoir minutieusement préparé. L'estime générale dont il était entouré en Afrique était un « Sésame, ouvre-toi » derrière lequel toute la caravane passait. Son infatigable dévouement et sa bonne grâce souriante venaient à bout de tous les obstacles et le voyage sous sa conduite devenait un rêve merveilleux.

Tel était celui que nous avons perdu, modeste malgré son grand savoir, accueillant malgré la place enviable qu'il occupait dans les cercles scientifiques, toujours vaillant malgré les années de dur labeur qu'il avait passées sur la terre d'Afrique. Et tel le montre bien la photographie jointe à ces pages. Cette photographie, une des dernières que l'on ait de lui, a été prise au bord du Lualaba, au cours d'un des mémorables voyages dont nous venons de parler. Puisse-t-elle aider à perpétuer sa vivante image dans le souvenir de ceux qui l'ont connu.

Bruxelles, le 22 août 1951.

René CAMBIER.

BIBLIOGRAPHIE

1. JAMOTTE, A., Note sur la découverte d'une flore à « *Glossopteris* » dans la vallée de la Lukuga, aux environs de Greinerville (Congo Belge) (*Bull. Classe Sc. Acad. Roy. de Belgique*, Bruxelles, 1929, 5^e Sér., n^o 7, pp. 635-638, 1 croquis).
2. — , A propos des Cherts du Système de Mwashia (*Ann. Service Mines C. S. K.*, Bruxelles, 1930, T. I, pp. 67-68).
3. — , Esquisse géologique du bassin charbonnier du Tanganyka (*Ann. Soc. géol. Belg.*, Liège, t. 53, 1929-30, pp. C. 35-45, pl. III-V).

4. — , Note sur le Gabbro de la Luanda (*Ann. Service Mines C. S. K.*, Bruxelles, 1930, T. I, pp. 64-66).
5. — , An Outline of the Geology and development of the Roan Antelope Mine, de D. C. Sharpstone, Analyse (*Revue de Géol. et Sc. Conn.*, Liège, 1930, XI^e année, Vol. XI, n^o 11, pp. 523-524).
6. — , An Outline of the Geology and Ore deposits of the N' Kana Concession, de A. Gray, Analyse (*Revue de Géol. et Sc. Conn.*, Liège, 1931, XI^e année, n^o 11, pp. 521-523).
7. — , Contribution à l'étude géologique des bassins houillers de la Luena, de R. Cambier, Analyse (*Revue de Géol. et Sc. Conn.* Liège, 1930, XI^e année, n^o 9, pp. 438-439).
8. — , Itinéraire géologique Tembwe-Lusinga (Tanganyka) (*Ann. Soc. Géol. Belgique.* Liège, t. 53, 1929-1930, pp. C 81-85).
9. — , Analyse spectrale de quelques cassitérites, de S. Dekeyser, Analyse (*Revue de Géol. et Sc. Conn.* Liège, 1931-2, Vol. XII, fasc. 4, p. 248).
10. — , Contribution à l'étude géologique du Bassin charbonnier de la Lukuga (*Ann. Serv. Mines C. S. K.* Liège, t. 2, 1931, 4^o, pp. 1-75, 1 coupe, 1 carte géol. 5 pl.).
11. — , Contribution à l'étude géologique du Bassin charbonnier de la Lukuga (*Revue de Géol. et Sc. Conn.* Liège, 1932-33, t. XIII, fasc. I, pp. 37-38).
12. — , Observations géologiques dans l'Est des Territoires africains belges, de Fl. Schellinck, Analyse (*Revue de Géol. et Sc. Conn.* Liège, 1931-32, Vol. 12, fasc. 3, pp. 199-200).
13. — , Over kristallen van Julieniet, de A. Schoep, Analyse (*Revue de Géol. et Sc. Conn.* Liège, 1931-32, Vol. XII, fasc. 4, p. 248).
14. — , A propos du travail de M. H. Lagotala sur « La Géologie du Congo occidental. Essai de parallélisme avec la région Katanga-Rhodésie ». (*Ann. Soc. Géol. Belg.* Liège, 1933-34, t. LVII, pp. C 1-12, 1 fig.).
15. — , Comité Spécial du Katanga. Atlas du Katanga. fasc. 3 : Ruwe. (*Revue Géol. et Sc. Conn.* Liège, 1932-33, t. 13, n^o 6, pp. 351-352).
16. — , Congo belge (*Chronique Mines Coloniales*, Paris, 1933, 2^e année, n^o 15, pp. 293-295).
17. — , Considérations sur l'âge du Système de l'Uha (Tanganyika Territory) et sur la corrélation de ce système avec les dépôts de la Lukuga (Congo Belge) (*Bull. Soc. belge de Géol.*, Bruxelles, 1933, t. 43, fasc. 2, pp. 227-233, 2 fig).
18. — , Découverte de la flore à Glossopteris dans la cuvette charbonnière de la Luena (Katanga) (*Bull. Cl. Sc. Acad. Roy. Belgique.*, Bruxelles, 1933, 5^e sér., pp. 561-564).
19. — , Recherches lithologiques sur des roches carbonatées du Katanga de A. Schoep, A. L. Hacquaert et A. Goossens, Analyse (*Revue de Géol. et Sc. Conn.*, Liège, 1932-33, t. 13, n^o 6, pp. 342-343).
20. — , Sub-Commission of African Surveys (International Geological Congress), Geological and Mining Map of Southern Equatorial Africa ;

- scale 1 : 5.000.000 (*Revue de Géol. et Sc. Conn.*, Liège, 1932-33, t. 13, n° 6, p. 349).
21. — , Sur la vaste extension géographique au Congo belge de l'assise des schistes noirs de l'étage de la Lukuga (Système du Lualaba-Lubilash) (*Bull. Soc. belge de Géol.*, Bruxelles, 1933, t. 43, fasc. 2, pp. 193-201, 1 fig.).
 22. — , Carte géologique de l'Angola au 2.000.000^e de F. Mouta et H. O'Donnell, Analyse (*Revue de Géol. et Sc. Conn.*, Liège, 1933-34, t. 14, n° 10, pp. 553-554).
 23. — , Conditions of deposition of the Dolomite Series, de R. B. Young, Analyse (*Revue de Géol. et Sc. Conn.* Liège, 1934, t. XIV, fasc. 6, p. 336).
 24. — , Découverte de l'étage fossilifère du Mont Bunza dans la région de Sakabinda (Haut-Katanga), Note préliminaire (*Bull. Cl. Sc., Acad. Roy. de Belgique.*, Bruxelles, 1934, 5^e sér., t. XX, b° 4, pp. 357-370 1 carte).
 25. — , Étude géologique et recherches minières dans la contrée située entre Ponthierville et le lac Kivu de J. Henry, Analyse (*Revue de Géol. et Sc. Conn.* Liège 1933-34 t. 14 n° 9 pp. 461-462).
 26. — , Étude pétrographique de l'édifice volcanique du Kahusi et du Biega (Kivu) de C. Sorotchinsky, Analyse (*Revue de Géol. et Sc. Conn.* Liège, 1933-34, t. 14, n° 9, pp. 443-444).
 27. — , Les applications de la géologie en Afrique centrale (*Public. Assoc. Ing. Ecole Mines Mons.*, La Louvière, 1934, 4^e fasc., n° 51, pp. 559-582, 8 fig.).
 28. — , L'étage fossilifère du Mont Bunza et les formations post-rhétiennes dans la région de Sakabinda (*Ann. Service Mines C. S. K.* Bruxelles, 1933, t. IV, pp. 56-64, PL V).
 29. — , Notes complémentaires sur le gîte fossilifère de Milange (Lukuga) et l'âge du Système de l'Uha (Tanganyka Territory) (*Bull. Soc. belge de Geol. etc.*, Bruxelles, 1934, t. 43, (1933), fasc. 3, pp. 392-393).
 30. — , Notes sur la géologie du coin Sud-Ouest de la feuille Ruwe. — I. Quelques considérations sur les sables et les « Grès polymorphes » fossilifères des plateaux au Sud-Ouest et à l'Ouest de Musonoi (*Ann. Service Mines Katanga*, Bruxelles, 1933, t. IV, pp. 1-14, 3 fig., Pl. I-II.)
 31. — , Roches basiques et roches métamorphiques connexes de la région comprise entre la Lufunfu et le Lualaba. Leurs relations avec les gisements de fer de la région (*Ann. Serv. Mines C. S. K.*, Bruxelles, 1933, t. IV, pp. 22-53, 5 fig., Pl. III-IV).
 32. — , Congo belge. — Extension des formations du Kalahari dans le Katanga septentrional (*Chronique Mines Coloniales*. Paris, 1935, 4^e année, n° 43, pp. 344-345).
 33. — , Extension des formations du type des « formations du Kalahari dans le Katanga septentrional (*Ann. Soc. géol. Belgique.-Publ. Congo Belge*, Liège, 1934-1935, fasc. I, pp. C 13-27, 2 fig., 1 Pl.).

34. — , Les applications de la géologie en Afrique centrale (*Bull. Assoc. Diplômés Paturages.*, Wasmes, 1935, t. 5, 2^e fasc., pp. 57-80, 8 fig.).
35. — , L'étage du calvaire de Kakontwe dans la région comprise entre la Kengere et la Muniafunshi (Katanga méridional) (*Ann. Serv. Mines C. S. K.*, Bruxelles, 1935, t. V, (1934), pp. 14-35, 14 fig. et Pl. 2-3).
36. — , Note sur quelques roches éruptives tourmalinifères de la région stannifère du Katanga (*Ann. Service Mines C. S. K. Bruxelles*, 1935, t. V, (1934), pp. 58-63, 5 fig.).
37. — , The Petrography and Tectonics of the Pretoria-Johannesburgh Granite, by J. Willemse, Analyse (*Revue de Géol. et Sc. Conn. Liège*, 1935-36, Vol. XV, n^o 4, pp. 149-150).
38. — , Nouvelles observations sur l'extension des formations du type des « Formations du Kalahari » au Katanga (*Ann. Soc. Géol. Belg. Liège*, t. 60, 1936-37, n^o 3, pp. B 144-151, 1 fig.).
39. — , Congo belge, La gumite du Katanga, par A. Schoep et De Leenheer, Analyse (*Chronique Mines Coloniales*, Paris, 1937, 6^e année, n^o 65, p. 441).
40. — , Congo belge, olivine et augite du Kivu par A. Vandendriessche, Analyse (*Chronique Mines Coloniales*, Paris, 1937, 6^e année, n^o 65, p. 441).
41. — , Études géologiques dans la région de la feuille Lukafu (Katanga), Analyse (*Chronique Mines Coloniales*, Paris, 1937, 6^e année, n^o 66, p. 466).
42. — Études lithologique des roches du Système Schisto-Dolomitique, Analyse (*Chronique Mines Coloniales*, Paris, 1937, 6^e année, n^o 66, p. 466).
43. — , La corrélation entre les formations du Congo occidental et le Katanga méridional, par P. Vanden Brande, Analyse (*Chronique Mines Coloniales*, Paris, 1937, 6^e année, 2065, p. 441).
44. — , L'âge du Système de l'Uha (Tanganyika) par J. de la Vallée Poussin, Analyse (*Chronique Mines Coloniales*, Paris, 1937, 6^e année, n^o 65, p. 441).
45. — , Les granites du chemin de fer du Bas-Congo, par E. Polinard. Analyse (*Chronique Mines Coloniales*, Paris, 1937, 6^e année, n^o 65, p. 441).
46. — , Les minéraux uranifères du Katanga, Analyse (*Chronique Mines Coloniales*, Paris, 1937, 6^e année, n^o 66, pp. 465-466).
47. — , Les sols bitumineux du volcan Kahuzi (Kivu), par A. Schoep, Analyse (*Chronique des Mines Coloniales*, Paris, 1937, 6^e année, n^o 65, pp. 441-442).
48. — , L'exploitation des filons de faible puissance dans les régions aurifères du Congo belge, par P. Lancsweert, Analyse (*Chronique Mines Coloniales*, Paris, 1937, 6^e année, n^o 65, p. 442).
49. — , Roches à Diatomées dans les dépôts de terrasse du lac Tanganyika, par I. de Magnée, Analyse (*Chronique Mines Coloniales*, Paris, 1937, 6^e année, n^o 65, p. 442).

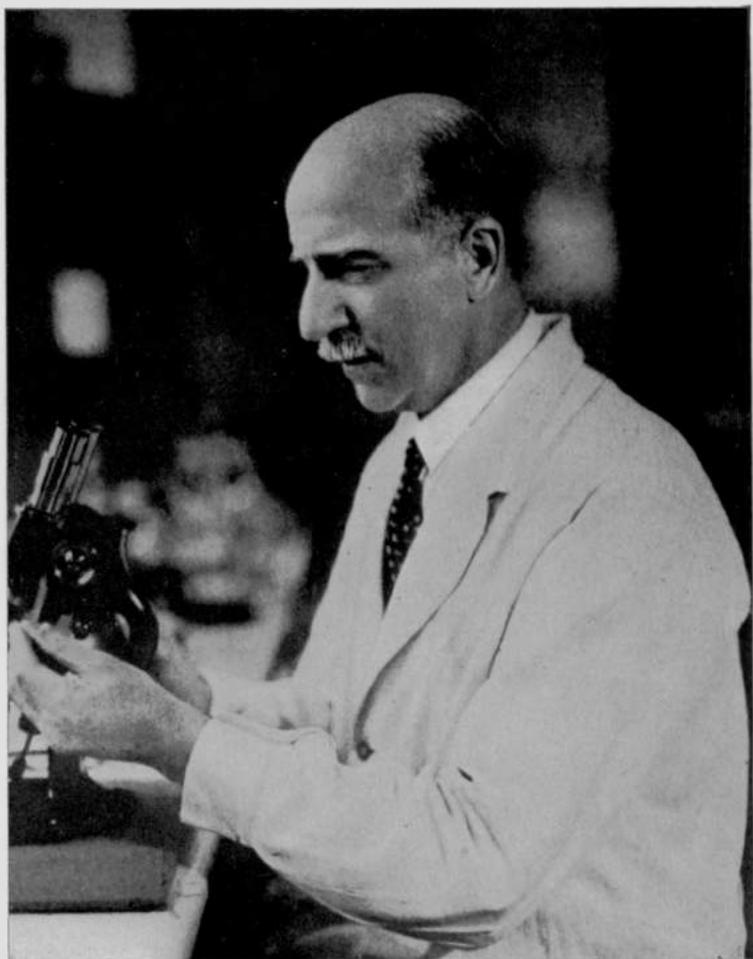
50. — , Roches éruptives et métamorphiques du Ruanda-Urundi et du Kivu, Analyse (*Chronique Mines Coloniales*, Paris, 1937, 6^e année, n^o 66, pp. 464-465).
51. — , The Lower Permian Flora of the Oslo Region, by O. A. Hoëg, Analyse (*Revue de Géol. et Sc. Conn.*, Liège, 1937-38, Vol. 17, fasc.3-4, pp. 233-234).
52. — , Un graben transversal Tanganyika-Rukwa, par J. de la Vallée Poussin, Analyse (*Chronique Mines Coloniales*, Paris, 1937, 6^e année, n^o 65, p. 440).
53. — , Comité Spécial du Katanga. Planche géologique de la Feuille Sakabinda au 200.000^e, par M. Robert, Analyse (*Revue de Géol. et Sc. Conn.*, Liège, 1938, Vol. 18, fasc. 5, pp. 280-281).
54. — , Sur quelques minerais de manganèse du Katanga, par L. de Leenheer, Analyse (*Revue de Géol. et Sc. Conn.*, Liège, 1938, Vol. 18, fasc. 9, pp. 569-570).
55. — , The Geology of the Umtali Gold Belt, by Phaup. A. E., Analyse (*Revue de Géol. et Sc. Conn.*, Liège, 1938, vol. 18, fasc. 5, pp. 264-266).
56. — , Contribution à l'étude géologique du gisement cuprifère de Musoshi (Katanga méridional) (*Publ. Assoc. Ing. Fac. Polytechn. Mons.*, Couillet, 1939, 5^e fasc. n^o 74, pp. 551-614, 37 fig.).
57. — , Grahamstown Surface Quartzites (Silcrettes) par J. J. Franke et L. E. Kent, Analyse (*Revue de Géol. et Sc. Conn.*, Liège, 1939, vol. 19, fasc. 1-2, pp. 16-17).
58. — , On the Old Granit of the Vredefort Region and some of its Associated Rocks, par J. Willemse, Analyse (*Revue de Géol. et Sc. Conn.* Liège, 1939, vol. 19, fasc. 5, pp. 339-340).
59. — , South African Melilite Basalts and their Relations, by M. S. Taljaard, Analyse (*Revue de Géol. et Sc. Conn.* Liège, 1939, vol. 19, fasc. 5, pp. 340-341).
60. — , Sur la présence de sulvanite (sulfure de cuivre et de vanadium au Katanga méridional) (*Bull. Soc. belge de Géol. etc.*, Bruxelles, 1939, t. 48, fasc. 3, pp. 500-504, 1 fig.).
61. — , The Magmatic Nickeliferous Ore Deposits of East Griqualand and Pondoland (Part I). by D. L. Scholtz, Analyse (*Revue de Géol. et Sc. Conn.* Liège, 1939, vol. 19, fasc. 5, pp. 394-395).
62. — , New sections in the Kalahari Beds att the Victoria Falls Rhodessia, by H. B. Maufe, Analyse (*Revue de Géol. et Sc. Conn.*, Liège, 1940, vol. XX, fasc. 3, pp. 126-127).
63. — , Sur la stratigraphie, la lithologie et la structure du gisement cuprifère de l'Étoile du Congo (*Ann. Service Mines Katanga.*, Bruxelles, 1940, t. IX, 1938, pp. 80-103, 1 fig.).
64. — , Sur la présence de formations fossilifères du type Kalahari dans les régions de Baudouinvillie, de Mutombo-Mukulu et de Luluabourg (*Bull. Séances Inst. Roy. Colonial belge.*, Bruxelles, t. XI, 1940, fasc. 2, pp. 428-446, 10 fig. et bibliographie).

65. — , Étude des sondages de Kipula (Sud-Katanga) (*Comité Spec. Katanga.*, Élisabethville, 1944, pp. 3-35, 25 fig.).
66. — , La lithologie graphique. Ses applications à l'étude géologique du Katanga (*Bull. Et. d'Inform. Assoc. Ing. Mons, Sect. Congol.*, Élisabethville, 1944, n° 6, pp. 1-14, 10 fig.).
67. — , La question des combustibles minéraux au Congo belge (*Bull. Et. et d'Inform. A. I. Mons. Sec. Congolaise.*, Élisabethville, 1944, n° 7, pp. 25-39).
68. — , Notes complémentaires sur la stratigraphie de la Série des Mines et sur COLLENIA sp. (*Comité Spécial du Katanga*, Élisabethville, 1944, pp. 22-32, 1 pl.).
69. — , Note sur la probabilité de l'existence d'algues fossiles du genre COLLENIA dans la Série des Mines du Katanga (*Comité Spécial Katanga*, Élisabethville, 1944, pp. 6-8).
70. — , Nouvelles observations sur la présence d'organismes du genre COLLENIA dans la Série des Mines. (*Comité Spécial Katanga*, Élisabethville, 1944, pp. 12-12, 2 fig.).
71. — , Sur un principe de mobilité de l'émanation ou de l'intrusion granitiques (*Comité Spécial Katanga*, Élisabethville, 1944, pp. 3-5).
72. — , Étude lithologique graphique de l'Étage des Dolomies du Roan Supérieur au Sondage Kinsenda n° 23 (Katanga méridional) (*Ann. Serv. Mines Comité Spéc. Katanga*. Bruxelles, 1946, t. XI, pp. 55-103, 57 fig.).
73. — , La nécessité de la Recherche Scientifique au Congo Belge (*L'Industriel*, Bruxelles, 1946, n° 54, pp. 9-11).
74. — , Les travaux hydrogéologiques au Katanga (*Bull. Séances Inst. Roy. Col. Belge*, Bruxelles, 1946, vol. 17, n° 3, pp. 1006-1023).
75. — , De la stratigraphie de la Série des Mines et de la lithologie des Dolomies du Roan Supérieur, Compte rendu. (*La Chronique Mines Coloniales*, Paris, 1947, 15^e année, n° 133, p. 230).
76. — , Découverte au Katanga de l'horizon à Ostracodes et à Poissons de l'étage du Lualaba (*Bull. Séances Inst. Roy. Col. Belge.*, Bruxelles, 1947, vol. 18, n° 1, pp. 296-301, 2 fig.).
77. — , Esquisse géologique de la région de Kasenga (*Bull. Séances Inst. Roy. Col. Belge*, Bruxelles, 1947, vol. 18, n° 2, pp. 461-476, 10 fig, 1 carte).
78. — , Études des sondages de Kipula, Compte rendu (*La Chronique Mines Coloniales*, Paris, 1947, 15^e année, n° 133, p. 229).
79. — , Le gisement cuprifère de Musoshi (Katanga méridional) (*La Chronique Mines Coloniales*, Paris, 1947, 15^e année, p. 307).
80. — , Les travaux hydrogéologiques au Katanga (*La Chronique Mines Coloniales*, Paris, 1947, 15^e année, n° 138, pp. 306-307).
81. — , Over Ijzer- en Mangaanertsen in Katanga (*Natuurwetesch. Tijdschrift.*, Gent, 1947, Jg. 29, n° 1, blz. 27-30, 1 fig.).
82. — , Sur certains minerais du Katanga (*La Chronique Mines Coloniales*, Paris, 1947, 15^e année, n° 138, p. 307).

83. — , Stratigraphie, lithologie et structure du gisement cuprifère de l'Étoile du Congo (*La Chronique Mines Coloniales*, Paris, 1947, 15^e année, n^o 130, pp. 159-160).
84. — , Traces de glaciation ancienne à la base de la série du Roan Inférieure ou dans le système de Muva vers l'extrême sud-est du Katanga (*Ann. Soc. Géol. Belgique*, Liège, t. 70, 1946-47, pp. B 51-54 1 fig.).
85. — , Compléments à la bibliographie géologique de l'Afrique Centrale publiée en 1937. CONGO BELGE : Décade 1935-1944 et Addenda à l'édition de 1937. (*Assoc. Serv. Géol. Africain.*, Paris, 1948, 38 pages).
86. — , Esquisse géologique de la région de Kasenga (*La Chronique Mines Coloniales.*, Paris, 1948, 18^e année, p. 122).
87. — , La lithologie graphique (*La Chronique Mines Coloniales.*, Paris, 1948, 16^e année, n^o 144, p. 153).
88. — , Le raccord Système Schisto-dolomitique (Katanga) Système Schisto-calcaire (Bas-Congo) (*Bull. Soc. belge de Géol.*, Bruxelles, 1947, t. 56, fasc. 3, pp. 299-302).
89. — , Note sur l'hydrogéologie de Tenke (*Ann. Serv. Mines C. S. K.*, Bruxelles, 1947-48, t. 12-13, pp. 89-92, 2 fig.).
90. — , État actuel de nos connaissances sur le bassin charbonnier du Tanganyika au sud d'Albertville (*Ann. Serv. Mines Comité Spéc. Katanga*. Bruxelles. 1949, t. XIV, pp. 33-52, 5 fig.).
91. — , Note préliminaire sur la constitution du complexe de base dans le district aurifère du Tanganyika au Katanga (*Bull. Séances Inst. Roy. Col. Belge.*, Bruxelles, 1949, t. XX, n^o 1, pp. 240-255, 3 fig.).
92. — , Les gisements charbonniers du Katanga dans le cadre africain (*Com. Spéc. Katanga, Congrès Sc. Elisabethville, 1950*, Bruxelles, 1950, vol. II, pp. 734-754).
93. — , L'importance des gisements de fer du Haut-Lualaba et leur signification métallogénique (*Com. Sp. Kat. Congrès Sc. Elisabethville 1950*, Bruxelles, 1950, vol. III, p. 947).
94. — , Notice nécrologique de GASTON DELEVOY (1884-950) (*Bull. Séances Inst. Roy. Col. Belge.*, Bruxelles, 1950, vol. XXI, n^o 1, pp. 125-130, 1 fig.).
95. — , Faits divers de géologie katangaise (*Bull. Soc. belge de Géol.*, Bruxelles, t. LX, 1951, pp. 28-40, 3 fig.).
96. — et autres, La recherche scientifique au Congo belge. L'application de la Recherche Scientifique aux ressources en Combustibles minéraux (*Bull. Et. et Inf. Ass. Ing. Mons. Sect. Congolaise*, Élisabethville, 1945, n^o 9, pp. 11-21).
97. — , et collaborateurs, Rapport sur l'activité de la Section Mines-Géologie-Préhistoire-Magnétisme terrestre de la Recherche Scientifique au Congo belge (*La Recherche Scientifique, Congo Belge*, Élisabethville. 1946, n^o 1, pp. 44-70).
98. — AUBEL (Van), ROBERT, M. et autres. Carte géologique du Katanga

- (Congo belge). Feuille « Sakabinda » $\frac{\text{sud-c-35}}{\text{T}}$ Echelle : 200.000 (en 3 planches : une géologique, une topographique, une des terrains superficiels) publié par le Comité Spécial du Katanga avec notice explicative de 48 pp. (*Inst. Cart. Militaire*, Bruxelles, 1936).
99. — et BRANDE (P. VAN DEN), Le conglomérat de base de la série de Roan, dans la région Sud-Est du Katanga (*Ann. Serv. Mines C. S. K.* Bruxelles, t. 2, 1931, 4^o, pp. 77-79, 3 coupes).
100. — et BRANDE (P. VAN DEN), Études géologiques dans la région de N'Zilo-Musonoi-Nasondoye (Katanga) (*Ann. Serv. Mines C. S. K.*, Bruxelles, 1932, t. III, pp. 90-124, 17 fig., pl. 10-12).
101. — et BRANDE (VAN DEN), Sur la découverte de COLLENIA sp. dans le Système Schisto-Dolomitique et sur le problème de la Série des Mines du Katanga (*Comité Spécial du Katanga*, Élisabethville, 1944, pp. 13-21, fig.).
102. — et GROSEMANS, P., A propos des cailloux d'oolithes siliceuses du complexe conglomératique du Kundelungu au Katanga (*Bull. Soc. Belge de Géologie*, etc., Bruxelles, 1937, t. 47, fasc. 2, pp. 346-348).
103. — et GROSEMANS, P., L'horizon des cherts du Kundelungu supérieur (*Ann. Serv. Mines Com. Sp. Katanga.*, Bruxelles, 1937, t. VIII, pp. 14-25, 5 fig.).
104. — et LEPERSONNE, J. Les ressources minérales du Congo belge et du Ruanda-Urundi (*Centenaire A. I. Lg. Congrès 1947*. Liège, 1948, Section Coloniale, pp. 277-293, 3 pl.).
105. — LEPERSONNE, MORTELMANS, G. et CAHEN, L., Aperçu sur la question des algues des séries calcaires anciennes du Congo belge et essai de corrélation. Présentation d'échantillons (*Bull. Soc. belge Géol. etc.* Bruxelles, 1946, t. 55, fasc. I, pp. 164-181, 9 fig.).
106. — LEPERSONNE, J., MORTELMANS, G. et CAHEN, L., Résumé des acquisitions nouvelles relatives la géologie du Congo belge pour la période 1939-1945 (*Bull. Soc. belge Géol., etc.* Bruxelles, 1946, t. 55, fasc. I, pp. 152-162).
107. — LEPERSONNE, J., MORTELMANS, G. et CAHEN, L., État actuel des connaissances relatives à la stratigraphie des Systèmes du Kalahari et du Karroo au Congo belge (*La Chronique Mines Coloniales*, Paris, 1948, 16^e année, n^o 143, p. 120).
108. — LEPERSONNE, J., MORTELMANS, G. et CAHEN, L., État actuel des connaissances relatives à la stratigraphie des Systèmes du Kalahari et du Karroo au Congo belge. (*Bull. Serv. Géol. Congo belge et Ruanda-Urundi*, Léopoldville, vol. 2, fasc. 2, 1946, pp. 237-79, 2 fig.).
109. — LEPERSONNE, J., MORTELMANS, G. et CAHEN, L., Note préliminaire sur les algues des Séries calcaires anciennes au Congo belge (*Bull. Serv. Géol. Congo belge et Ruanda-Urundi*, Léopoldville, vol. 2, fasc. 2, 1946, pp. 171-236, 23 fig.).
110. — et MATHIEU, F. F., L'extension de l'étage de la Lukuga (Système

- du Lualaba-Lubilash) dans le Katanga septentrional (*Bull. Soc. belge de Géol. etc.*, Bruxelles, 1935, t. 44 (1934), fasc. 4, pp. 446-459, 7 fig.).
111. — MORTELMANS, G. et CAHEN, L., Sur l'existence du microfossiles dans l'horizon des cherts du Kundelungu supérieur (*Ann. Soc. Géol. Belgique.*, Liège, t. 70, 1946-47, pp. B 55-65, 19 fig.).



Émile BRUMPT

ÉMILE BRUMPT

(7 mars 1877 — 7 juillet 1951).

La brillante et longue carrière scientifique du Professeur BRUMPT était si variée et se manifestait dans tant de domaines qu'il est difficile de la résumer même brièvement dans une courte notice nécrologique. BRUMPT n'était pas spécialiste dans *un* des domaines de la Parasitologie, comme beaucoup d'autres savants connus : dans la Protozoologie, l'Entomologie, l'Helminthologie ou la Mycologie etc..., mais une très grande autorité dans tous ces domaines y ayant apporté des contributions de tout premier ordre. Bref, il était le Parasitologue complet, étudiant expérimentalement *l'ensemble* de toutes les maladies parasitaires : le parasite, avec ses deux hôtes, l'hôte intermédiaire ou vecteur, et l'hôte définitif, l'homme ou l'animal.

Brillant professeur et conférencier, il était l'auteur d'un « Précis de Parasitologie » classique et unique, traité scientifique en même temps que *vade-mecum* indispensable pour tous ceux — médecins, vétérinaires, hommes de laboratoires — qui touchent de près ou de loin la Parasitologie. Comme c'est surtout dans la Pathologie tropicale que la Parasitologie joue un rôle si grand, on comprend la grande importance que les diverses recherches, les nombreuses publications et l'enseignement de BRUMPT avaient — et ont — pour l'avancement de la connaissance des maladies tropicales et partant de la lutte à mener contre elles.

Grand voyageur, BRUMPT a visité les divers pays de l'Amérique et de l'Afrique et plusieurs régions de l'Asie, et de chaque voyage il apportait un nouveau matériel scientifique à étudier. Il est tout à fait impossible d'énumérer ces nouveautés qui étaient bien souvent le départ de séries de découvertes. Ne pouvant énumérer les diverses nouveautés rapportées par lui, nous nous bornerons ici à une seule. C'est ainsi qu'il ramena de Ceylan, en 1936, des poules infectées par des « parasites paludéens » — *Pl. gallinaceum*. C'est cette souche, communiquée à d'autres laboratoires, qui montra plus tard l'existence de la phase exo-érythrocytaire dans

les divers parasites paludéens, aviaires, simiesques et humains.

Le résultat du matériel rapporté n'était pas toujours tout à fait anodin pour son transporteur-expérimentateur. C'est ainsi qu'en 1933 il fut contaminé par le virus de la fièvre pourprée qu'il avait rapporté des Montagnes rocheuses.

Parmi les nombreux voyages effectués par BRUMPT nous citerons le premier, quand, tout jeune Docteur ès sciences, il accompagna le comte DU BOURG DE BOZAS, en 1901, dans une mission qui a duré plus de deux ans et qui explora l'Afrique équatoriale, de la Mer Rouge à l'Atlantique. Les coloniaux de la première heure peuvent s'imaginer ce qu'était ce voyage à travers l'Afrique il y a 50 ans. Le chef de la mission étant mort d'épuisement avant sa fin, c'est BRUMPT qui le remplaça. C'est pendant cette mémorable mission qu'il avait déjà été frappé par la fréquence de la maladie du Sommeil dans des régions à tsé-tsés.

Pour résumer l'œuvre du regretté maître, nous reproduirons le passage suivant de la biographie de BRUMPT, écrite par un de ses premiers assistants-collaborateurs, actuellement professeur de Pathologie exotique à l'Université de Paris, G. LAVIER.

« Une importante part de son œuvre, et la plus grande peut-être, fut dans son action de chef d'école. Doué d'une incroyable activité et d'une puissance de travail qui paraissait sans limite, ne connaissant ni jours fériés ni vacances, il avait rapidement ressuscité le laboratoire que lui avait légué BLANCHARD et que quatre années de guerre avaient réduit à l'inaction. Il l'agrandit, l'améliora avec l'aide de la Fondation Rockefeller, le transforma en Institut de Parasitologie avec station expérimentale dans le domaine universitaire de Richelieu. Il en fit bientôt un centre actif d'enseignement et de recherches dont, en quelques années, la renommée devint mondiale. Il n'est pas de spécialiste étranger de la Parasitologie ou de la médecine tropicale qui, de passage à Paris, eût omis une visite à son laboratoire ; beaucoup y firent des séjours prolongés et il est actuellement dans les Universités d'Amérique du Nord ou du Sud, de l'Inde, du Japon, comme de l'Europe, des maîtres qui, pendant des semaines, des mois ou même des années, y furent des élèves. BRUMPT l'animait de sa présence quotidienne quand il n'était pas à Richelieu ou parti en mission lointaine et, lorsque la maladie lui interdit définitivement de s'y rendre, il resta cependant en contact étroit avec lui, se faisant

rendre compte journallement de tous les faits et de tous les résultats d'expériences et donnant ses directives ; il continua ainsi son activité scientifique jusqu'à ses tout derniers jours ».

Et pour terminer, quelques souvenirs personnels. Ayant fait la connaissance de BRUMPT au Congrès de Médecine tropicale de Loanda, en 1923, je n'ai cessé depuis lors de faire des séjours fréquents et parfois assez prolongés dans son illustre laboratoire, animé par la grande autorité du patron et occupé par un grand nombre de chercheurs dans les domaines les plus variés de la paramédecine. Qui est-ce qu'on n'y rencontrait pas : des savants universellement connus ou jeunes chercheurs devenus professeurs d'Universités. Nous connaissons au moins une dizaine d'assistants de BRUMPT devenus ensuite connus dans la science et professeurs d'Universités, françaises et étrangères.

Comme beaucoup d'autres nous avons été très peinés d'apprendre et de constater la paraplégie de BRUMPT. Mais même cloué à son lit, malgré ses insomnies et souffrances physiques, il ne cessa de se tenir au courant des travaux de « son » laboratoire et de la rédaction de « ses » *Annales de Parasitologie*. Lors de mes dernières visites, peu de temps avant sa mort, j'ai été frappé de constater cette persévérance d'un esprit si fort dans un corps déjà si affaibli.

Le nom de BRUMPT, un des plus grands pionniers de la Parasitologie, continuera à dominer cette science si importante surtout pour les pays tropicaux, pendant de nombreuses générations.

13 décembre 1951.

J. SCHWETZ.

BIBLIOGRAPHIE

Les publications d'Émile BRUMPT s'échelonnent sur plus de cinquante années et sont en nombre considérable ; M. le professeur H. GALLIARD, de l'Institut de Parasitologie de Paris, en donne la liste dans *Annales de Parasitologie*, Tome XXVII, pp. 1-2, Paris, 1952.

Voir aussi : Titres et Travaux scientifiques du Dr ÉMILE BRUMPT (Masson et C^{ie}, Paris, 1934).

— Supplément à la Notice. Id., mars 1934-novembre 1936 (Masson et C^{ie}, Paris, 1936).

— Second Supplément. Id. — novembre 1936-janvier 1946 (Masson et C^{ie}, Paris 1946).

SECTION DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

Séance du 21 janvier 1952.

La séance est ouverte à 14 h 30 sous la présidence de M. A. *Marzorati*, Directeur.

Présents : le R. P. P. Charles, MM. F. Dellicour, Th. Heyse, A. Moeller de Laddersous, G. Smets, A. Sohier, membres titulaires ; MM. A. Burssens, R. Cornet, S. E. Mgr Cuvelier, MM. N. De Cleene, R. de Mûelenaere, J. Devaux, V. Gelders, J. Ghilain, J. M. Jadot, G. Malengreau, F. Van der Linden, J. Vanhove, membres associés, ainsi que M. E. J. Devroey, Secrétaire Général.

Excusés : MM. P. Jentgen, N. Laude, O. Louwers, L. Mottoulle, F. Olbrechts, Edg. Van der Straeten, le R. P. J. Van Wing, M. A. Wauters.

Communication administrative.

(voir page 168).

Deux témoignages.

M. F. *Dellicour* donne connaissance de l'étude qu'il a intitulée comme ci-dessus (voir page 113).

Cette communication donne lieu à un échange de vues auquel prennent part MM. F. *Van der Linden*, G. *Malengreau*, le R. P. P. *Charles*, MM. J. M. *Jadot*, A. *Sohier* et F. *Dellicour*.

SECTIE VOOR MORELE EN POLITIEKE WETEN-
SCHAPPEN

Zitting van 21 Januari 1952.

De zitting wordt geopend te 14 u 30 onder het voorzitterschap van de Heer *A. Marzorati*, Directeur.

Aanwezig : de E. P. P. Charles, de Heren *F. Dellicour*, *Th. Heyse*, *A. Moeller de Laddersous*, *G. Smets*, *A. Sohier*, titelvoerende leden ; de Heren *A. Burssens*, *R. Cornet*, *Z. E. Mgr Cuvelier*, de Heren *N. De Cleene*, *R. de Mûelenaere*, *J. Devaux*, *V. Gelders*, *J. Ghilain*, *J. M. Jadot*, *G. Malengreau*, *F. Van der Linden*, *J. Vanhove*, buitengewone leden, alsook de Heer *E. J. Devroey*, Secretaris-Generaal.

Verontschuldigd : de Heren *P. Jentgen*, *N. Laude*, *O. Louwers*, *L. Mottouille*, *F. Olbrechts*, *Edg. Van der Straeten*, de E. P. *J. Van Wing*, de Heer *A. Wauters*.

Administratieve mededeling.

(zie blz. 169).

Twee getuigenissen.

De Heer *F. Dellicour* geeft kennis van zijn studie, getiteld : « Deux témoignages » (zie blz. 113).

Deze mededeling geeft aanleiding tot een gedachtenwisseling waaraan de Heren *F. Van der Linden*, *G. Malengreau*, de E. P. *P. Charles*, de Heren *J. M. Jadot*, *A. Sohier* en *F. Dellicour* deelnemen.

Présentation de l'ouvrage de Lord William Malcolm Hailey :
« Native Administration in the British Territories ».

M. A. Marzorati résume la communication qu'il a rédigée à ce sujet (voir page 133).

Il répond ensuite à des questions que lui posent MM. G. Malengreau et J. Van Hove.

Les deux cartes linguistiques du Congo belge.

M. G. Smets, président de la Commission d'Ethnologie et de Linguistique, présente un manuscrit du R. P. G. Van Bulck intitulé comme ci-dessus, et dont l'impression est proposée par ladite commission.

La Section en décide l'impression dans les mémoires in-8°.

Hommage d'Ouvrages.

Le *Secrétaire Général* dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

Aangeboden Werken.

De *Secretaris-Generaal* legt op het bureau de volgende werken neer :

1. *Kultuurleven*, Maandschrift voor hernieuwing der geestes-kultuur ('t Groeit, Antwerpen, n° 1, Januari 1952).
2. *Boletim Geral do Ultramar* (Agencia Geral do Ultramar, Lisbonne, n° 317, novembre 1951).
3. *Bulletin mensuel d'Informations Générales et Revue des Marchés* (Banque du Congo Belge, n° 12, Décembre 1951).
4. *La Revue Coloniale Belge* (Bruxelles, n° 151, 15 janvier 1952).
5. *La Nouvelle Clio*, Revue mensuelle de la découverte historique (Bruxelles, n° 9, octobre 1950).
6. *Statistique du Commerce Extérieur de l'Union douanière du Congo belge et du Ruanda-Urundi* (Secrétariat Général du Congo belge, Section Statistique, 1950).
7. SAUSSUS, R., *La découverte du Congo* (Ed. Grands Lacs, Namur, n° 5, Janvier 1952).
8. *Revue analytique de l'éducation de base* (Unesco, Paris, Vol. III, n° 12, décembre 1951).

Voorlegging van het werk van Lord William Malcolm Hailey :
« Native Administration in the British Territories ».

De Heer *A. Marzorati* vat de mededeling samen, die hij over dit onderwerp opgesteld heeft (zie blz. 133).

Hij beantwoordt vervolgens enkele hem door de Heren *G. Malengreau* en *J. Van Hove* gestelde vragen.

De twee linguïstische kaarten van Belgisch-Congo.

De Heer *G. Smets*, voorzitter van de Commissie voor Ethnologie en Linguïstiek, legt een handschrift voor van de *E. P. G. Van Bulck*, getiteld : « Les deux cartes linguïstiques du Congo belge », waarvan het drukken door deze commissie voorgesteld wordt.

De Sectie beslist dat dit werk in de verhandelingenreeks in-8^o zal opgenomen worden.

Geheim comite.

Onder voorbehoud van koninklijke en ministeriële goedkeuring gaan de in Geheim Comite vergaderde titelvoerende leden tot volgende verkiezingen over :

a) Tot buitengewoon lid : de Heren *André Durieux*, *André Ombredanne*, *Jean Stengers* en de *E. P. G. Van Bulck* ;

b) tot corresponderend lid : de Heren *Jacques J. Maquet* en *Léon Strouvens*.

De zitting wordt te 16 u 50 opgeheven.

9. STENGERS, J., Le rôle de la Commission d'Enquête de 1904-1905 au Congo (*Annuaire de l'Institut de philologie et d'Histoire Orientales et Slaves*, Bruxelles, tome XX, 1950).
10. R. SAUSSUS, Livingstone et Stanley vers le Congo (Grands Lacs, Namur, 1951).
11. L'enseignement universel, gratuit et obligatoire (Unesco, Paris, décembre 1951).
12. *Man*, A monthly record of Anthropological Science (The Royal anthropological Institute, Londres, Vol. LI, Articles 283-300, décembre 1951).
13. The United Kingdom Dependencies in 1951 (Central Office of Information, London, C. 3 (d), 19 décembre 1951).
14. *Grands Lacs*, Revue Générale des Missions d'Afrique (Namur, n° 4, décembre 1951).
15. DEPAGE, H., Variations réactionnaires sur un thème progressiste : Colonialisme et Droits Politiques des Autochtones, Conférence (Société d'Économie Politique de Belgique, Bruxelles, n° 208, novembre 1951).
16. *Africa* (Institut International Africain, Londres, Vol. XXII, n° 1, janvier 1952).
17. *Revue des Sciences Économiques* (A. L. Lg., Liège, n° 88, décembre 1951).
18. Anuario Bibliografico Peruano de 1948 (Biblioteca Nacional del Peru, Lima, VII, 1951).
19. *Bulletin du Touring Club du Congo belge* (Léopoldville, n° 12, décembre 1951).
20. *Bulletin de l'Institut d'Études Centrafricaines* (Brazzaville, Nouvelle Série, n° 2, 1951).
21. ADAM, L., Na-Oorlogse Regeringshervormingen in Brits-Afrika (Afrika-Instituut, Leiden, 1951).
22. *Kashmir* (Government of India, Ministry of Information, Vol. I, nos 23 et 24, 1^{er} novembre et 16 novembre 1951).
23. *Bulletin Militaire* (États-Major de la Force Publique, Léopoldville, n° 49, octobre 1951).
24. *Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences Morales et Politiques* (Académie Royale de Belgique, Bruxelles, Tome XXXVII, nos 8-9-10, 1951).
25. *Lovania* (Association des Anciens Étudiants de l'Université Catholique de Louvain-Congo belge, Élisabethville, n° 21, Quatrième trimestre 1951).
26. *Bulletin de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire* (Bruxelles, Tome LX et LXI, 1949 et 1950).

27. *Bulletin d'Informations Économiques et Sociales* (Haut-Commissariat de l'A. E. F., Brazzaville, n° 41, novembre 1951).
28. *Bulletin analytique de Documentation politique, économique et sociale contemporaine* (Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, n° 5, septembre-octobre 1951).
29. *Études Camerounaises* (Institut Français d'Afrique Noire, Douala, Tome III, nos 31-32, septembre-décembre 1950).
30. *Problèmes d'Afrique Centrale* (Association des Anciens Étudiants de l'I.N.U.T.O.M., Bruxelles, n° 13, Troisième trimestre 1951).
31. *Bulletin d'Information des Officiers de Réserve* (Ministère de la Défense Nationale, Bruxelles, n° 4, décembre 1951).
32. *Inlichtingsbulletin voor Reserveofficieren* (Ministerie van Landsverdediging, Brussel, n° 4, 1 Januari 1952).
33. *Het Leger De Natie* (Ministerie van Landsverdediging, Brussel, n° 12, 15 December 1951).
34. *Bulletin de Statistique* (Institut National de Statistique, Bruxelles, n° 11, novembre 1951).
35. CUVELIER, P. H., *A preliminary Survey of the Turkana* (School of African Studies, Cape Town, n° 26, July, 1951).
36. *Inventaire du Fonds Chinois de la Bibliothèque de l'École Française d'Extrême-Orient* (École Française d'Extrême-Orient, Saigon, Tome III, fasc. 2, 1951).
37. *Archivos del Instituto de Estudios Africanos* (Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Madrid, n° 18, septembre 1951).
38. *Mededelingen van het Afrika-Instituut* (Rotterdam, n° 12, December 1951).
39. *Bulletin Mensuel des Statistiques du Congo belge et du Ruanda-Urundi* (Secrétariat Général, Section Statistique, n° 12, Léopoldville, août 1951).
40. *Comptes rendus mensuels des Séances de l'Académie des Sciences Coloniales par M. le Secrétaire Perpétuel* (Paris, Tome XI, Séances des 5 et 19 octobre 1951, 1951).
41. *Revue Juridique du Congo belge* (Société Juridique du Katanga, Élisabethville, n° 5, septembre-octobre 1951).
42. *Bulletin des Juridictions Indigènes et du Droit Coutumier Congolais* (Société d'Études Juridiques du Katanga, n° 5, Élisabethville, septembre-octobre 1951).
43. *Zaire*, Revue Coloniale (Louvain, Vol. V, n° 10, décembre 1951).
44. *Kongo-Overzee* (De Sikkel, Antwerpen, XVII, 1951, 4-5.)
45. *Les Cahiers du Libre Examen* (Cercle d'Étude de l'U. L. B., Bruxelles, n° 8, 1951).

46. *Bulletin Mensuel de Statistique* (Bureau de Statistique des Nations Unies, New-York, Vol. 5, n° 12, décembre 1951).
47. Accord de Tutelle pour le Territoire de la Somalie sous Administration italienne (Conseil de Tutelle des Nations Unies, New York, 2 décembre 1952).
48. *Résolutions*, 5 juin-30 juillet 1951 (Nations Unies, New York, Supplément n° 1, 1951).
49. *New Publications in the United Nations Headquarters Library* (Nations Unies, New York, Vol. III, n° 3, novembre 1951).
50. *United Nations Documents Index* (Nations Unies, New York, Vol. 2, n° 10, octobre 1951).
51. Rapports de la Mission de Visite des Nations Unies dans les territoires sous tutelle d'Afrique Occidentale et Documentation Connexe (Nations Unies, Paris, Supplément n° 2 (T/798), 1951).
52. *Académie des Sciences* (Moscou, n° 3, 1951).
53. *Questions Économiques* (Académie des Sciences, Moscou, nos 9 et 10, 1951).
54. J. A. BARNES, *Marriage in a changing Society* (Rhodes-Livingstone Institute, Livingstone, Paper n° 20, 1951).
55. *List of Officers and Members and Minutes of Proceedings* (The Royal Society of Canada, Ottawa, 1951).
56. *Boletim Oficial de Angola* (Luanda, 1^e série, supplément n° 2 au n° 47 ; n° 48 ; II^e série, n° 49 ; III^e série, nos 48 à 50, novembre à décembre 1951).

Les remerciements d'usage
sont adressés aux donateurs.

Aan de schenkers worden de
gebruikelijke dankbetuigingen
toegezonden.

Comité secret.

Sous réserve d'agrément royal et ministérielle, les membres titulaires réunis en Comité secret procèdent aux élections suivantes :

a) Comme membres associés : MM. *André Durieux*, *André Ombredanne*, *Jean Stengers* et le R. P. G. *Van Bulck* ;

b) comme membres correspondants : MM. *Jacques J. Maquet* et *Léon Strouvens*.

La séance est levée à 16 h 50.

F. Dellicour. — Deux Témoignages.

Si l'on jette un coup d'œil d'ensemble sur les publications de l'Institut Royal Colonial Belge, on constate que la plupart ont trait à des problèmes d'aujourd'hui. C'est le rôle normal de l'Institut de sonder le présent, de l'analyser et, s'il y a lieu, d'apporter sa contribution au progrès sous toutes ses formes.

D'autres communications montrent cependant que l'Institut ne néglige pas les leçons du passé.

Pour apprécier le chemin parcouru il convient en effet de regarder de temps en temps derrière soi.

Au surplus l'histoire des institutions coloniales nous fait parfois assister à de singuliers retours de flamme. Après la disparition en 1798 de la célèbre Compagnie à Charte des Indes Néerlandaises et la suppression en 1858 de la non moins célèbre Compagnie à Charte des Indes Britanniques, qui aurait pu croire que la seconde moitié du 19^e siècle verrait renaître, dans plusieurs empires coloniaux, sous une forme atténuée tout au moins, un régime condamné jadis ? Comment chez nous définir le statut du Comité Spécial du Katanga ou du Comité National du Kivu sans rien connaître du système des compagnies à charte ?

Après l'abandon du régime du pacte colonial, après le triomphe du libre-échange en Europe dans la première moitié du 19^e siècle, après l'adoption du régime de la porte ouverte à la Conférence de Berlin en 1885, qui aurait pu imaginer quelques années plus tard la résurrection partielle du pacte colonial sous la forme de l'assimilation douanière dans l'empire colonial français et du

régime des droits préférentiels dans l'empire colonial britannique ?

Ici encore l'étude du présent serait incomplète sans une comparaison avec le passé.

Admettons aussi qu'une connaissance générale de l'histoire constitue un des éléments de la culture. La jeunesse d'aujourd'hui ne s'en rend pas toujours compte. Vous dirai-je mon effarement quand, chargé du cours de droit constitutionnel belge à l'École de Commerce annexée à l'Université de Liège et ayant dans l'exposé historique souligné l'influence de la révolution de juillet 1830 en France sur notre révolution et, par voie de conséquence, sur notre constitution, j'eus la curiosité aux derniers examens universitaires de poser la question suivante à un élève de 4^e année d'études : « Quel est le souverain qui en 1830 succéda à Charles X, le dernier des Bourbons » ? La réponse jaillit instantanément : « Philippe Auguste » ! Je poussai plus loin l'expérience et demandai à une dizaine d'étudiants quelle dynastie succéda en 1830 à la dynastie des Bourbons. Aucun étudiant ne fut capable de me répondre.

Ces réflexions m'encouragent à vous entretenir pendant quelques instants de deux documents qui ne datent pas d'aujourd'hui. Ils ont un lien étroit avec l'histoire de notre expansion coloniale et contribuent à justifier notre présence sur les rives du Congo.

I

Le premier de ces documents m'est tombé récemment entre les mains. C'est le texte du discours prononcé le 15 août 1888 du haut de la chaire de Sainte-Gudule, à Bruxelles, par le cardinal LAVIGERIE en faveur de l'Œuvre Antiesclavagiste. Le discours fut recueilli dans une brochure dont les exemplaires ne sont plus très nombreux.

Cette brochure m'intéressa d'autant plus que dans une étude consacrée en 1944 à Mgr AUGOUARD, je rappelais à l'Institut que, parmi les prélats étrangers dont le souvenir se rattache à l'histoire de notre Congo, deux noms éveillent particulièrement l'attention : Mgr AUGOUARD et le cardinal LAVIGERIE.

Ce dernier certes n'a jamais parcouru l'Afrique centrale, mais par la création en 1868 de la Société des Missionnaires d'Afrique, autrement dits les Pères Blancs, et par sa croisade contre l'esclavagisme, son nom demeure inséparable des premières années du Congo.

Comme les conférences qu'il donna à la même époque à Paris et à Londres, sa conférence à Sainte-Gudule eut un profond retentissement qui s'explique par la personnalité de l'orateur et par l'intérêt attaché à la cause qu'il défendait.

Intellectuel de grande classe, quatre fois docteur, ancien professeur à la Sorbonne, ancien directeur des Écoles d'Orient, ce qui l'amena en 1860 à visiter la Syrie et le Liban pour secourir les victimes des Druses, ex-auditeur de rote à Rome, évêque de Nancy, puis archevêque d'Alger et primat d'Afrique, Mgr LAVIGERIE n'apparaissait pas seulement comme un personnage éminemment représentatif, mais il portait un nom que depuis longtemps de vastes et nobles entreprises avaient mis en relief à travers toute l'Europe.

Georges Goyau a dit de lui : « Le cardinal LAVIGERIE fut le plus grand homme d'action qu'ait connu l'Église du 19^e siècle ». Dans son ouvrage classique sur LÉOPOLD II le comte LOUIS DE LICHTERVELDE l'a dépeint comme suit : « Le cardinal LAVIGERIE avait avec le Roi d'étranges similitudes de caractère : même imagination ardente, même impétuosité dans l'action, même volonté tenace, allant parfois jusqu'à la rudesse, même habileté surprenante pour tirer parti de ressources médiocres et pour en décupler la force utile ».

A peine installé à Alger, Mgr LAVIGERIE conçut en effet un programme immense dont la réalisation débordait largement les limites de son diocèse : ressusciter l'antique Carthage, conquérir à la civilisation chrétienne les populations musulmanes, atteindre le peuple berbère et le peuple touareg jusque dans les profondeurs du Sahara et relier à travers le désert l'Afrique du Nord et l'Afrique centrale ; dans ce but instituer notamment une milice, les Pères Blancs qui revêtiront le burnous blanc et adopteront les façons de vivre des autochtones.

Certes Mgr LAVIGERIE est avant tout français ; il espère que la pénétration dans le désert se fera au bénéfice de son pays. C'est vers celui-ci qu'il se tourne d'abord. Mais l'heure n'est pas venue pour la France de s'assurer la maîtrise du Sahara et lorsque le massacre de ses missionnaires par les Touaregs l'oblige à renoncer à la traversée du désert, il n'en poursuit pas moins ses hauts desseins. Il est par excellence l'apôtre. Il entend à tout prix apporter la foi chrétienne et avec celle-ci la civilisation au cœur de l'Afrique. Ses vues dépassent dès lors les bornes d'un empire colonial. Or, une voie nouvelle s'ouvre à lui, celle qu'ont suivie LIVINGSTONE et STANLEY. Ses missionnaires s'engageront bientôt sur les durs chemins qui conduisent au Tanganika et en Uganda.

Un terrible obstacle se dresse sur sa route : l'esclavagisme, les razzias et les massacres qui vident et ensanglantent le Centre Africain. Il n'en viendra à bout que s'il a derrière lui non seulement la France mais tous les pays de chrétienté. Il intéresse à sa cause le pape LÉON XIII et, à l'instigation de celui-ci, se fait le Pierre l'Ermite d'une nouvelle croisade. Il a compris en effet qu'il ne suffit pas de convaincre les gouvernements et les chefs d'État ; il faut faire vibrer le cœur des peuples.

Une étape obligatoire en cette croisade c'est Bruxelles, la Belgique. Le Roi des Belges a fondé en Afrique un nouvel État qui a précisément comme frontière le lac

Tanganika ; dès le début, il s'est assigné comme but la lutte contre la traite des esclaves ; en 1885, l'Acte de la Conférence de Berlin l'a chargé expressément de combattre ce fléau. Pour le succès de l'œuvre antiesclavagiste, il importe donc au plus haut point que le peuple belge encourage son souverain.

De son côté LÉOPOLD II, en fin politique, apprécie hautement l'assistance que lui prête ce prince de l'Église, entouré de la vénération et de l'admiration universelle. A cette époque — nous sommes en 1888 — le Roi a conservé le prestige que lui ont valu dans le pays ses succès diplomatiques et la Conférence de Berlin, mais cette sympathie n'est guère agissante. La Belgique le laisse se débattre dans les difficultés qui l'assaillent. Sur le plan international aussi, le Souverain sera mieux armé s'il peut invoquer la révolte de l'opinion publique en Europe contre l'esclavagisme et demander en conséquence l'abrogation de certaines dispositions vexatoires de l'Acte de Berlin.

... Mais voici que le grand vieillard, conscient de la grandeur de sa tâche, majestueux dans la pourpre cardinalice, gravit les degrés de la chaire de Sainte-Gudule. Deux Pères Blancs, immobiles, se tiennent debout au pied de la chaire. Quelles paroles allons-nous entendre ?

Le cardinal prend pour thème la parabole évangélique : un homme jette dans les champs la bonne semence, mais ses gens s'endorment au lieu de veiller sur les champs ; pendant qu'ils dorment l'ennemi sème l'ivraie au milieu du bon grain. L'ivraie ne tarde pas à croître et à étouffer le bon grain.

L'homme qui jette le bon grain c'est le Prince qui a conçu le noble projet de semer la civilisation, le progrès et, dans l'avenir, une richesse certaine, dans l'Afrique jusqu'ici barbare. Les gens qui dorment autour de lui hélas ! ce sont les Belges qui ne l'ont pas toujours soutenu comme ils le pouvaient, en ce qui regarde les œuvres

de foi et d'humanité. L'ivraie envahissante c'est l'esclavage. Il appartient aux ouvriers de se repentir et d'arracher l'herbe malfaisante.

Ce fut pour l'orateur l'occasion de rendre hommage à l'œuvre accomplie par LÉOPOLD II depuis dix années. Il rappelle les motifs élevés qui l'ont inspiré dès les débuts.

« Mais, continue le cardinal, l'action n'a pas tardé à se joindre à la pensée. Des explorateurs, des officiers intrépides, plus tard des administrateurs dévoués se sont offerts, risquant leur vie. Plusieurs sont morts sur le champ d'honneur. D'autres ont fait des découvertes admirables et la face du continent africain se transforme. Il s'est ouvert avec ses richesses sans nombre, ses mines, la fertilité de son intérieur, son soleil fécondant, ses eaux abondantes ». — « Il ne m'appartient pas, dit l'orateur, de parler de commerce ni d'industrie. Il ne m'appartient pas non plus, mais pour un autre motif, car ici ce serait justice, de parler, quoique je les aie bien connus, des sacrifices royaux accomplis pour atteindre le but ».

« Et le cardinal se tourne vers les Belges : « Vous avez dormi ! Vous n'avez pas donné au point de vue religieux, à celui de la diffusion des lumières chrétiennes, de la lutte contre la barbarie, tout le concours qui était pour vous un devoir. Votre Roi ouvrait devant vous un pays soixante fois plus grand que le vôtre, peuplé au minimum de vingt millions d'âmes, au maximum selon d'autres de quarante millions. C'était donc un champ immense d'apostolat et de charité. Or, je le dis avec tristesse, dans cet ordre d'idées vous n'avez pas assez fait... Vous avez dans le monde une réputation incomparable de générosité pour toutes les œuvres charitables ; vous avez trop oublié la partie de l'Afrique qui porte désormais votre nom ».

Mgr LAVIGERIE entame alors le récit lamentable des horreurs qu'engendrent la chasse aux esclaves et la marche des caravanes ; il cite des témoins oculaires : LIVINGSTONE, CAMERON, STANLEY ; il invoque des témoignages plus récents, ceux de ses missionnaires ; il lit en chaire la lettre navrante qu'il vient de recevoir d'un missionnaire de la mission de Kibanga, où se trouve précisément un prêtre belge, l'abbé VYNCKE. Il reprend l'expression d'un de ses missionnaires : « Dans le Haut Congo tout agonise » et il s'écrie :

« Pour sauver l'Afrique intérieure, il faut soulever la colère du monde ». Il adjure les Belges : « Avez-vous le sentiment de la liberté, de la dignité, de la grandeur de votre nation ? Ou êtes-vous nés pour accepter que l'on s'endorme sous le joug de l'esclavage ? Peuple de Belgique, tu es le dernier, ce semble, à qui semblables questions puissent être posées. L'amour de la liberté, la noble fierté humaine, tu les as montrés à toutes les pages de ton histoire, et, si tu es aujourd'hui un peuple libre, jouissant de tous les droits de la conscience, tu le dois à l'horreur de la servitude et au sang que tu as versé pour ton indépendance ».

Que faire pour mettre fin à cette honte ? Le cardinal développe sa pensée.

« C'est, dit-il, avant tout aux gouvernements européens qu'incombe la tâche de supprimer l'esclavage dans cette Afrique dont ils se sont emparés. Les gouvernements se sont mis d'accord. Et tout ce qu'on peut désirer se trouve dans les conventions internationales. Mais les gouvernements ne peuvent tout faire ; leurs ressources s'épuisent. Votre Roi a dû concentrer ses efforts, laisser pour un temps le Haut Congo sans un seul administrateur belge et, enfin de compte, abandonner ainsi à l'ennemi, momentanément, cette portion de l'État Indépendant. Du haut de cette chaire je m'adresse à l'opinion de la Belgique toute entière. Je m'adresse aux jeunes gens afin qu'ils soutiennent par leur dévouement personnel les mesures décidées par le pouvoir. Je m'adresse à la charité des chrétiens afin qu'ils prennent assez sur leur superflu pour permettre à ces croisés nouveaux de se rendre au combat ».

Dans ces paroles se révèle une fois de plus l'homme d'action. Les Arabes qui ravagent le Tanganika et le Maniema ne sont pas nombreux ; ils agissent en bandes séparées. Ils ont cependant des fusils. L'un d'eux a déclaré fièrement :

« Le maître de l'Afrique intérieure c'est la poudre ». — « Cent jeunes Belges décidés, déclare le Cardinal, suffiraient pour délivrer le Haut Congo. Il faudrait un million pour subvenir à leurs dépenses et pour lancer un vapeur armé sur le lac Tanganika où il assurerait la police ».

Tel est l'essentiel du discours du cardinal LAVIGERIE. On se représente facilement l'émotion qu'il provoqua. Cette émotion fut-elle durable et, d'une manière générale, quels furent les résultats du pèlerinage accompli à travers les capitales ?

En ce qui concerne la Belgique, on peut s'en rendre compte par une lettre que le Cardinal écrivit au Roi Léopold le 8 novembre 1889 et par les renseignements contenus dans le « *Mouvement Antiesclavagiste* », revue mensuelle publiée jusqu'en 1898 par le Comité antiesclavagiste de Bruxelles.

Les prédications de Mgr LAVIGERIE eurent comme premier résultat la fondation d'un organisme international qui s'était assigné comme but l'abolition de l'esclavage. Sous son égide des comités nationaux se constituèrent en Angleterre, en France, en Belgique, en Allemagne, en Italie, au Portugal, en Espagne. Ces comités avaient à leur tête des personnalités de premier ordre.

Ils ouvrirent des souscriptions publiques. Le pape LÉON XIII fut le premier à apporter sa contribution. Elle s'élevait à 300.000 frs.

Selon le vœu du cardinal LAVIGERIE, les comités nationaux entreprirent aussi de former une milice laïque destinée à lutter contre les traitants. En Belgique, 700 volontaires se présentèrent ; en France, le chiffre atteignit 1200 hommes.

Comme on le sait, ce travail aboutit à l'envoi par le Comité de Bruxelles de quatre expéditions en Afrique ; des noms glorieux s'y attachent : JACQUES, DESCAMPS, HINCK et d'autres encore.

Dans un domaine différent, le suprême appel adressé par le cardinal LAVIGERIE à l'opinion publique facilitera la réunion de la conférence internationale qui se tint en 1890 à Bruxelles. Les puissances décidèrent d'intensifier les mesures à prendre contre la traite par mer et par terre et notamment de restreindre sévèrement l'importation des armes perfectionnées et des munitions. Pour aider LÉOPOLD II à accomplir cette tâche, ils levèrent l'interdiction de percevoir des taxes à l'importation des marchandises. Il est certain aussi que le Parlement belge

se souvint de la conférence de Sainte-Gudule lorsque, en cette même année 1890, il fut invité par le Gouvernement à accorder à l'État Indépendant une aide financière sous la forme d'un emprunt de 25 millions de francs.

L'illustre prélat n'eut pas la consolation d'assister jusqu'au bout à la réalisation de son œuvre dans cette fameuse région des grands Lacs Africains dont il avait tant parlé. Il mourut en décembre 1892. S'il avait vécu trois années de plus, il eût suivi avec un profond intérêt la campagne des Belges contre les Arabes et il eût applaudi à la victoire définitive sur les traitants d'esclaves.

II

Le second document susceptible de commentaire présente un tout autre caractère. C'est la brochure contenant le discours prononcé par Ernest MAHAIM, professeur à l'Université de Liège, au congrès international colonial qui se tint à Bruxelles en 1897 : Le sujet traité était : « De la colonisation en général et de l'intérêt qu'elle présente pour les pays colonisateurs et pour les pays colonisés ».

On n'a pas oublié la part théorique et pratique que prit ce professeur éminent dans le développement de la législation sociale sur le plan national et international. M. MAHAIM s'intéressait aussi aux problèmes coloniaux. Dès 1893, il enseigna le régime colonial et la législation du Congo à l'Université de Liège dans les licences en sciences politiques et sociales. En 1925 il me légua ces cours.

Sa pensée mérite d'autant plus d'être rappelée qu'il avait subi l'influence de son maître, le grand économiste Émile de LAVELEYE, et que celui-ci s'était signalé par un vif réquisitoire contre l'expansion coloniale. Souvenons-nous aussi qu'en 1897 les partisans de la politique

coloniale constituait encore une minorité en Belgique et que le temps n'était pas éloigné où, à cause des réactions de l'opinion publique, le gouvernement avait du retirer son premier projet d'annexion du Congo à la Belgique.

Des coloniaux en fonctions au Congo assistaient au Congrès. M. MAHAIM commença par définir son rôle vis-à-vis d'eux. Il le fit en termes très heureux :

« Bien des personnes ici présentes connaissent les colonies pour y avoir vécu, pour avoir pris part à l'œuvre captivante et grandiose de l'expansion d'une civilisation : elles représentent l'action et la vie. La théorie et la philosophie viennent à leur suite, pour satisfaire uniquement ce besoin d'ordre et de logique qui est au fond de la nature humaine et qui nous force à nous arrêter parfois au milieu de notre chemin, pour nous rendre compte de l'espace parcouru, du sens et de la signification de nos actes. C'est le rôle des hommes de science, des hommes de livres, rôle qui a sa grandeur et sa gloire, puisqu'il reste l'attribut de la culture supérieure et de la dignité de notre vie consciente, rôle accessoire peut-être puisqu'il ne s'exerce qu'après l'initiative des créateurs. C'est celui que j'entends remplir pendant quelques instants, dans la mesure de mes modestes moyens ».

M. MAHAIM entame ensuite son sujet en se demandant ce qu'il faut entendre par colonisation. Il remarque qu'on a donné à ce mot des sens bien différents. Pour sa part, il écarte le préjugé qui fait croire que les colonies d'outremer sont les seules vraies, préjugé qui vient, remarque-t-il, de ce que l'histoire des colonies et les théories dominantes en ces matières ont surtout été l'œuvre des puissances maritimes et en particulier de l'Angleterre. A son avis il peut y avoir colonisation de proche en proche, par exemple l'action continentale des Russes en Sibérie et au Turkestan, des Américains dans le Far-West. — On aperçoit de suite combien cette théorie renforce la thèse de ceux qui protestent contre les conceptions admises à la Conférence de San Francisco et qui se demandent pourquoi les obligations auxquelles sont soumises les puissances dites coloniales ne s'étendent pas à tous les pays qui renferment des populations non évoluées.

M. MAHAIM continue par une observation que lui inspire l'histoire de la colonisation : l'expansion coloniale commence lorsqu'un peuple arrive à un certain degré de puissance et de développement. Ce fut au 15^e et au 16^e siècle pour l'Espagne et le Portugal ; au 16^e et au 17^e siècle pour l'Angleterre et la France. L'Allemagne et l'Italie n'entrèrent dans la voie de la colonisation qu'au 19^e s., c'est-à-dire quand elles atteignirent la plénitude de leur puissance, autrement dit quand elles réalisèrent leur unité.

Mais voici le problème qu'on se posait avec anxiété à l'époque du Congrès de Bruxelles : la politique qui veut l'expansion d'une race, d'une nation, en hommes, en capitaux, en débouchés à l'extérieur, n'est-elle pas nuisible ? Ne doit-elle pas faire place à la politique du perfectionnement interne, à la politique du recueillement ?

M. MAHAIM répond par des arguments de nature à impressionner des esprits réalistes. Si les pays colonisateurs avaient opté pour la politique du recueillement, le monde eût été privé de biens qu'on s'accorde aujourd'hui à déclarer indispensables. ADAM SMITH avait déjà observé : les colonies apportent un supplément de jouissance et un supplément d'industrie.

« C'est déjà, continue M. MAHAIM, il faut l'avouer, un bienfait considérable. Songez, sinon au sucre que l'industrie aurait peut-être produit un jour par la culture de la betterave, ni au tabac, produit dont l'Europe aurait pu se passer, mais seulement au coton et au caoutchouc, et demandez-vous ce que notre monde serait sans ces biens de grande consommation ? Et je tiens à vous faire remarquer que l'utilité de semblables choses dépasse tous nos moyens d'appréciation. Il ne s'agit pas en effet de la mesure d'une valeur d'échange, du prix de ces biens, des bénéfices qu'ils ont procurés aux industriels, des salaires des ouvriers qui les travaillent. Il s'agit de la mesure d'une valeur d'usage, c'est-à-dire d'une quantité qui échappe à la comparaison rationnelle et objective. Ensuite, tout se tient dans les phénomènes économiques de cette importance ; sans le coton, par exemple, il y aurait moins d'ouvriers employés, moins de capitaux engagés, moins de navires sur mer, moins de commerce, moins de

banques, etc. On peut affirmer que chaque fois que l'homme adapte à ses besoins une matière première nouvelle tirée de la nature, il y a un gain absolu, dont les conséquences sont incalculables, une véritable conquête du genre humain, et l'on peut affirmer par conséquent que les colonies ont bouleversé la face du monde, en accroissant infiniment la domination de l'homme sur la nature ».

M. MAHAIM rencontre alors l'objection déjà faite par E. DE LAVELEYE : Le commerce aurait apporté ces mêmes biens au monde sans porter atteinte à la liberté des peuples.

C'est, répond M. MAHAIM, une hypothèse bien peu vraisemblable, qui ne s'appuie sur aucun précédent, et que bien des faits, au contraire, tendent à rejeter dans la catégorie des illusions. Elle part en effet de cette idée totalement erronée et contraire à l'expérience que les peuplades primitives ou incohérentes qui habitent les pays colonisés sont toutes aptes au commerce et qu'elles laisseraient bénévolement des étrangers exercer chez elles le commerce et l'industrie. Or, c'est méconnaître absolument les conditions dans lesquelles le commerce peut vivre et se développer. Il lui faut avant tout la paix et la sécurité, et ne voyez-vous pas que c'est déjà demander sinon la main-mise, au moins la tutelle d'une nation policée? Le commerce suppose la civilisation, et du moment qu'on reconnaît que cette civilisation n'existe pas à un degré suffisant dans un grand nombre de peuples colonisés, on accorde que le trafic amiable ne puisse s'y développer.

A ces paroles on pourrait ajouter : si dans une société déterminée les individus sont solidaires et ont des devoirs les uns envers les autres, les peuples eux-mêmes forment une société internationale dont les membres sont solidaires et doivent s'entraider. L'interdépendance des peuples est une vérité dont l'évidence apparaît chaque jour davantage. Les ressources des uns complètent les ressources des autres. Dès lors un peuple n'a pas le droit de s'isoler et de soustraire au service de la communauté les biens dont il dispose. Les richesses se trouvent inégalement réparties dans le monde. Elles n'en sont pas moins destinées à améliorer le sort de l'humanité tout entière. Elles constituent un capital commun auquel chacun a droit.

On n'aurait abouti à rien en s'en remettant à la bonne volonté des autochtones. Jamais les peuples européens n'eussent triomphé de leur ignorance ou de leur indolence s'ils n'avaient pris en mains les destinées des pays exotiques. Qui dit éducation dit autorité.

Cet aspect de la question est infiniment intéressant à retenir à un moment où certains ne songent qu'aux fautes commises par les colonisateurs et condamnent sans rémission le passé comme le présent. Les vérités proclamées par M. le Professeur MAHAIM permettent aussi d'affirmer : tout n'est pas dit lorsqu'on rejette l'argument tiré de la supériorité morale de notre civilisation. Restent les avantages matériels apportés par l'expansion coloniale.

Comment pourrions-nous les oublier quand nous sortons à peine d'une période où, malgré nous, nous nous sommes retrouvés en plein moyen-âge, c'est-à-dire dans la période antérieure à la colonisation ? Faut-il rappeler la dernière guerre, ces années où l'épicier fut roi ? L'épicier, personnage banal s'il en fut en 1939, grand personnage à partir de 1940 car c'était le dispensateur suprême de ces produits que les pays exotiques nous envoyaient en quantités illimitées : le riz, le café, le cacao, le thé, les huiles et ces fameuses épices redevenues aussi précieuses et aussi rares qu'au 14^e siècle où les évêques comptaient leurs rentes au cours du poivre. Quel eût été notre sort si la guerre avait duré plus longtemps et si les stocks de produits beaucoup plus nécessaires s'étaient épuisés ?

Mais M. MAHAIM avait l'âme trop haute pour se contenter des considérations utilitaires où se révèle l'économiste. Une partie de sa conférence est consacrée à la tâche morale qui incombe aux peuples colonisateurs. Il condamne nettement les abus commis vis-à-vis des peuples colonisés. Il fait cependant la distinction qui s'impose à cet égard entre le passé et le présent. Il s'exprime comme suit.

« A coup sûr, l'Europe et la chrétienté contemporaine réproouvent les crimes de lèse-humanité qui se sont commis naguère sous couleur de colonisation. Nos idées de justice se sont affinées, développées... Les événements contemporains marquent ici l'abîme qui sépare la colonisation de nos jours, de celle du temps passé. Les peuples colonisateurs s'efforcent aujourd'hui de faire de la colonisation l'œuvre de civilisation, de relèvement et d'éducation qu'elle doit être. De purement égoïste, elle devient et deviendra de plus en plus largement humanitaire et fraternelle.

« C'est qu'on comprend aujourd'hui la haute fonction de la colonisation dans le monde. Elle ne s'accomplit plus désormais au profit exclusif de la métropole. Les bénéfices coloniaux ne s'obtiennent plus sans compensation. Cette compensation c'est le bienfait suprême qu'un peuple peut donner à un autre : c'est l'éducation — l'éducation à la vie économique, à l'industrie, à la production rationnelle, à l'échange — l'éducation à la vie intellectuelle et morale, à l'organisation pacifique, à l'abolition de l'anthropophagie, de l'esclavage, — bref, l'éducation à la vie civilisée.

« Que cette éducation s'exerce longtemps sous forme de tutelle, qu'importe ? »

« N'est-ce pas là le don suprême qu'une nation peut faire à une autre et n'est-ce pas servir encore l'humanité que de l'agrandir et de l'élever dans ceux de ses rameaux que le milieu ou des circonstances spéciales ont laissés dans un état rudimentaire ?

« Ou bien il faut nier que la civilisation soit un bien, il faut renier l'effort continu des séries de générations passées qui nous ont fait ce que nous sommes, il faut renier notre activité progressive elle-même et souhaiter le retour de nos sociétés aux époques bestiales et sans histoire, ou bien il faut avoir le courage de dire que la civilisation même donne des droits sur l'état de nature, que dis-je, impose même des devoirs d'expansion, de diffusion, envers les peuples déshérités ».

On sourira peut-être de ce langage. Ceux qui n'en sourient pas y trouveront un appui pour leur conviction suivant laquelle l'Évangile nouveau en matière de colonisation ne date nullement de la Conférence de San Francisco. Non sans amertume, ils se rappellent à ce propos les paroles imprudentes et souverainement injustes prononcées à cette Conférence par M. SUMMER WELLES, Secrétaire d'État aux Affaires Étrangères des États-Unis d'Amérique :

« Si l'on veut avoir un monde paisible, le vieil ordre colonial d'exploitation et de répression doit être abandonné... Il n'y a qu'une seule méthode pratique pour éviter un soulèvement violent et général de l'Orient : la

création à l'intérieur de l'O.N.U. d'un trusteeship international envers lequel toute puissance coloniale sera directement responsable et qui devra affirmer son autorité finale sur tous les peuples asservis... (*Revue Univers*, 1945, octobre, p. 23) ⁽¹⁾.

L'influence de ces paroles a été désastreuse sur la politique internationale pendant ces six dernières années. Loin d'apporter la paix au monde, elles ont mis le feu à l'Asie et à une partie de l'Afrique. Il n'est pas du tout certain que le Secrétaire d'État actuel des États-Unis aux Affaires Étrangères les reprendrait pour son compte.

Le discours de M. MAHAIM m'est revenu à la mémoire lorsque récemment je lisais certaines pages d'un ouvrage qui, à juste titre, a retenu l'attention du monde colonial : « *Les Soirées de Saint-Brousebourg* » par le R. P. Hugo ROMBAUTS.

Dans ces pages consacrées à ses randonnées à travers la forêt équatoriale, au N. E. du lac Léopold II, le missionnaire rapporte en termes saisissants la visite qu'il reçut un soir, autour du feu traditionnel, d'un ancêtre resté païen qui visiblement jouissait d'un grand prestige vis-à-vis des autres gens du village.

Mis en confiance, le vieillard raconta comment jadis on mangeait de la chair humaine à l'occasion de la guerre. A la guerre, selon lui, un ennemi mort c'était un bon morceau de viande. On en mangeait aussi à « l'IKwei », c'est-à-dire à l'occasion de la mort d'un notable. La famille apportait un ou deux ou même trois esclaves. Le matin on les traînait au bout d'une liane, à travers les herbes mouillées de rosée. Rien de tel pour les laver et les ramollir un peu. Puis on les liait sous un arbre sur une sorte de siège bien fixé en terre. Une

⁽¹⁾ A ce propos il est intéressant de lire dans la *Revue Coloniale Belge*, numéro du 1^{er} juin 1951. l'article intitulé « Le colonialisme doit-il mourir ? », dans lequel H. DEPAGE explique comment le sentiment anticolonial a pris naissance aux États-Unis.

boucle solide était liée au sommet de leur tête. Alors un Batwa (pygmée) montait sur l'arbre et abaissait une grosse branche dont on faisait passer le bout à travers la boucle de la tête. Ainsi la victime avait le cou bien tendu... Belle place pour le coutelas. Entretemps on battait le tam-tam et on chantait...

Arrivé à ce point dans son récit, le vieil Esukulu, qui avait revêtu sa tenue d'apparat, se leva et commença à mimer la danse qu'exécutait le bourreau autour des victimes avant de leur trancher la gorge. Il chantait et spontanément les assistants, y compris les tout petits — tous des chrétiens — se mirent à accompagner le chant de mort. « Likote », fais voler la tête en l'air. Le catéchiste du village reconnut qu'il avait mangé lui-même de la chair humaine quand il était petit. L'ancêtre termina la séance en racontant que quand il s'agissait d'un grand notable, on lui rendait un autre hommage : une jeune fille était enterrée vivante avec le défunt...

Ces mœurs n'ont pas de quoi nous surprendre. Il suffit de relire les mémoires de Mgr ROELENS, de Mgr AUGOUARD, des explorateurs. Mais le R. P. Rombauts achève son chapitre par des réflexions qu'on n'attendait pas.

« La séance macabre est terminée. Nous allons reprendre contact avec le monde civilisé. Je déplie le premier journal... » — Et de rappeler la guerre de 1940 en Europe, les camps de concentration, Auschwitz, Buchenwald et de conclure : « Où sont les sauvages ? Où sont les civilisés ? Y a-t-il vraiment des civilisés sur cette terre ? »

Si, après avoir assisté à la scène dramatique qu'il a si bien décrite, telle est l'impression finale que le R. P. ROMBAUTS en a retirée, on se demande pourquoi le Missionnaire n'a pas levé précipitamment sa tente et

pourquoi il n'a pas repris le premier bateau pour l'Europe.

A quoi sert en effet de répandre une civilisation qui est incapable de produire des civilisés ? Et que devient alors la recommandation solennelle du cardinal MERCIER : « La colonisation apparaît dans le plan providentiel comme un acte collectif de charité qu'à un moment donné une nation supérieure doit aux races déshéritées et qui est comme une obligation corrolaire de la supériorité de culture ».

Que dirait-on si j'opposais aux exclamations du R. P. ROMBAUTS les déclarations d'un autre missionnaire, le R. P. CORNÉLIS, directeur des œuvres sociales de la paroisse Saint-Jean, à Élisabethville, au congrès de 1950.

« ...Ce qu'il faut éviter, c'est une espèce de mystique bantoue qui semble mettre sur un pied d'égalité une civilisation vieille de vingt-cinq siècles de pensées et d'efforts avec un rythme de vie attardé. Ceci peut aboutir au ridicule. C'est ainsi qu'un journaliste nigérien a publié un ouvrage « Without bitterness », où il fait un parallèle étourdissant entre de grands personnages historiques d'Europe et un roitelet de son pays ».

Nous n'ignorons pas qu'on discute à perte de vue sur le sens à donner à ce mot : civilisation. La civilisation ne se confond pas avec la culture. Il n'y a pas une civilisation ; il y a des civilisations. Loin de nous aussi l'idée d'affirmer que le contact avec les peuples colonisateurs n'a apporté que des bienfaits aux peuples colonisés. Nous n'entendons pas non plus contester à ceux-ci le droit de vivre et de se développer suivant d'autres rythmes, suivant d'autres conceptions que les nôtres. Les institutions fondamentales de notre Colonie nous commandent cependant ici une réserve : à condition que le maintien des traditions ne soit pas en contradiction avec les principes essentiels de notre civilisation.

La primauté attribuée ainsi à la civilisation occidentale se justifie par un ensemble réalisé au cours de nom-

breux siècles : la valeur des principes dégagés, la haute lignée des œuvres enfantées non point — j'insiste là-dessus — dans un domaine, mais dans tous les domaines, et enfin l'adhésion des masses qui se réclament de cette civilisation et en observent les lois.

Cette primauté n'est pas détruite par les défaillances individuelles ou les éclipses que subit la civilisation. Celle-ci ne forme pas des hommes parfaits.

Il est tristement vrai que, dans ce vaste monde, la complexité des intérêts continue à engendrer des conflits. Peut-on cependant ignorer la clameur qui s'élève de toutes parts contre les fauteurs de guerre, les efforts accomplis par les peuples civilisés pour régler les conflits internationaux non plus par l'emploi de la force mais par des principes de justice, la haute pensée qui a présidé à la création de la S. D. N. d'abord, de l'O. N. U. ensuite.

Certes il y a eu Auschwitz, Buchenwald, mais rappelons-nous que, pendant la guerre, le gouvernement allemand s'était soigneusement attaché à faire le silence sur ces horreurs, qu'elles furent probablement ignorées par beaucoup d'Allemands, qu'un cri d'indignation traversa le monde civilisé quand elles furent connues, qu'il s'est trouvé des gens en Allemagne pour les nier mais point, à notre connaissance au moins, pour les justifier ou s'en glorifier. N'oublions pas enfin que, la lutte terminée, les violations du droit de la guerre entraînent des châtiments contre les petits et les grands coupables, car, entre nations civilisées, il y a un droit de la guerre.

Bref, après chaque crise, une aspiration nouvelle vers la lumière, une résurrection qui — notons-le expressément — prend son point de départ dans la volonté même des peuples civilisés. Comparez avec l'ombre épaisse qui règnait dans les forêts équatoriales et qui n'a commencé à se dissiper qu'à l'apparition de l'homme blanc.

Sommes-nous au moins assurés de l'avenir dans ces régions ? Ce n'est pas certain, à en juger par une déclaration faite en 1950 par un membre indigène du Conseil de la Province du Kivu et que notre collègue, M. A. SOHIER, a reproduite dans son rapport à la dernière session de l'Incidu : « Nous savons que, si la domination belge cessait actuellement, nous serions voués au désordre ».

Tout cela étant, n'est-il pas légitime pour l'homme blanc de ressentir un peu de fierté ? Peut-il échapper à un mouvement d'humeur quand certains se plaisent à abaisser leur race, spécialement dans des publications qui sont lues par les Noirs et qui, comme l'ouvrage du R. P. ROMBAUTS sont préfacées par un abbé indigène ?

Mon seul but est de recommander la prudence. Nous ne songeons peut-être pas assez à cette population européenne nouvelle qui se constitue au Congo et qui est formée en partie d'enfants de coloniaux. De plus en plus ceux-ci considèrent le Congo comme leur patrie. Par le travail et les sacrifices des aînés aussi bien que par leur travail propre et leur amour sincère de la terre congolaise, ils ont acquis droit de cité dans cet immense Congo où il y a place pour tous. Cette population a un intérêt évident au maintien du prestige de la race européenne. Regardons-y à deux fois avant de compromettre ce prestige.

Telles sont les réflexions inspirées par les deux documents que j'ai soumis à votre attention. Elles nous ont permis d'évoquer de graves problèmes.

21 janvier 1952.

BIBLIOGRAPHIE

- CARDINAL LAVIGERIE, *L'esclavage africain, conférence faite en 1888 à Bruxelles*, (Brochure publiée par la Société antiesclavagiste, 4, Montagne aux Herbes Potagères, Bruxelles, 1888).
- CARDINAL LAVIGERIE, Lettre au Roi Léopold II, 1889 (Alger, Imprimerie Adolphe Jourdan).
- FÉLIX KLEIN, Le Cardinal Lavigerie (Namur, *Grands Lacs*).
- MARIUS-ARY LEBLOND, Lavigerie et les Pères Blancs (Paris, Mame, 1938).
- R. P. LOLOIR, Missionnaires du Front et de l'Arrière (Namur, *Grands Lacs*, 1939).
- GEORGES GOYAU, Le Cardinal Lavigerie (*Revue des deux Mondes*, 15 mars 1935 au 1^{er} mai 1925).
- LOUIS BERTRAND, Le centenaire du cardinal Lavigerie à la Sorbonne. (*Revue des deux Mondes*, 1^{er} décembre 1925).
- PAUL LESOURD, Les Pères Blancs du cardinal Lavigerie (Paris, Grasset, 1935).
- E. MAHAIM, De la colonisation en général et de l'intérêt qu'elle présente pour les pays colonisateurs et les pays colonisés (Bruxelles, Imprimerie des Travaux publics, 1898).
- ÉMILE DE LAVELEYE, Éléments d'économie politique, pp. 126-130.
- R. P. ROMBAUTS, Les soirées de Saint Broussebourg (Édition *Grands Lacs*, Namur, 1948, t. I, pp. 91 à 112).
- JEAN JACQUES, Droits et devoirs du colonialisme (*Revue Coloniale belge*, Bruxelles, 1^{er} avril 1949).

A. Marzorati. — Présentation de l'ouvrage « Native Administration in the British Territories ».

par

Lord Will. Malc. Hailey (1).

L'ouvrage dont notre éminent confrère Lord HAILEY a bien voulu faire hommage à l'I.R.C.B., est consacré à l'administration indigène dans les territoires de l'Afrique britannique. Il n'embrasse pas tous les problèmes que soulève l'évolution de la Société indigène.

Il n'a pas pour objet le développement politique de cette société sur le terrain constitutionnel et se limite à l'étude des institutions qui sont destinées à en assurer l'administration.

L'ouvrage se divise en quatre parties.

La première concerne les territoires de l'Est Africain : l'Uganda, le Kenya et le Tanganyika Territory.

La seconde s'occupe de Zanzibar et des deux territoires de l'Afrique centrale : le Nyassaland et la Rhodésie du Nord.

La troisième intéresse les territoires de l'Ouest africain : la Nigérie, la Gold Coast, Sierra Leone et la Gambie.

La quatrième est consacrée à l'examen de problèmes d'intérêt général.

Pour chacun des territoires sous revue l'ouvrage comprend un exposé général de son organisation. Il étudie ensuite les caractéristiques de la société coutumière, les pouvoirs des autorités indigènes, la composition et

(1) HAILEY (Lord), *Native Administration in the British African Territories*, 4 vol. (H. M. Stationery Office, Londres, 1951).

la compétence des tribunaux, le régime des impôts et le régime des terres.

C'est en réalité une véritable somme de la politique indigène dans les territoires britanniques de l'Afrique, que Lord HAILEY a mise à la disposition des administrateurs et des chercheurs.

L'on ne pourrait louer suffisamment l'envergure et la précision scientifique qui caractérisent cette œuvre magistrale.

Il serait vain de vouloir donner un aperçu d'un sujet aussi vaste et aussi complexe, puisque la politique indigène varie d'un territoire à l'autre et même d'une région à l'autre au sein d'un même territoire.

Nous nous limiterons donc à l'examen de quelques problèmes d'intérêt général.

L'une des préoccupations, dont s'inspire la politique britannique, c'est de stimuler dans le cadre de l'administration indigène, la création de services sociaux et économiques. Cet objectif a pu être réalisé grâce à l'institution des Trésoreries indigènes. L'exécution de cette politique a été relativement aisée là où existent de véritables états indigènes comme dans l'Uganda et la Nigérie du Nord. Mais dans les régions, où l'on ne rencontre que des chefferies de petite et de moyenne importance, le même but a été poursuivi par la réunion de celles-ci en véritables fédérations. Tel a été notamment le cas au Tanganyika Territory et dans la Nigérie orientale.

La gestion de services nouveaux, totalement étrangers aux activités traditionnelles des indigènes, tels que des écoles, des dispensaires ou des stations agricoles a nécessairement donné lieu à certaines difficultés.

Dans de nombreuses communautés, l'on se trouvait dans l'impossibilité de recruter à cet effet un personnel ayant la formation générale et la compétence technique nécessaires. Dans ces conditions, c'était au personnel territorial qu'il appartenait de jouer un rôle prédomi-

nant dans la gestion des trésoreries indigènes et le rôle de celles-ci dans le domaine économique et social se limitait fréquemment à l'affectation d'une contribution aux services spécialisés du gouvernement.

Il y a cependant un nombre croissant de communautés, où non seulement des sommes importantes sont consacrées aux services économiques et sociaux, mais où ces services sont effectivement administrés par des autochtones. Tel est notamment le cas dans les régions septentrionales et occidentales de la Nigérie.

Un obstacle auquel l'on se heurte fréquemment dans ce domaine, c'est le fait que les conseils de chefferie se recrutent suivant les méthodes traditionnelles. Les titres qui désignent à cet effet certains notables ne correspondent pas toujours à leur compétence. C'est pourquoi la tendance s'affirme de plus en plus de procéder également à ce recrutement suivant un système de sélection, ce qui permet de s'assurer la collaboration d'éléments jeunes et progressifs ayant une certaine expérience des affaires.

Il faut noter à ce propos l'initiative intéressante du gouvernement de la Rhodésie du Nord, où dans diverses chefferies certains conseillers recrutés suivant cette méthode sont chargés de la gestion de services déterminés.

En ce qui concerne les ressources, qui alimentent les trésoreries indigènes, elles consistent ou bien en une part de l'impôt de capitation éventuellement complétée par des taxes locales ou bien exclusivement dans le revenu de taxes de cette nature.

L'expérience démontre que c'est ce dernier régime fiscal, qui donne les meilleurs résultats, car comme on a pu le constater à la Côte d'Or, au Kenya et dans la Gambie, les communautés indigènes se décideront plus facilement à augmenter les taxes locales ou même à en créer de nouvelles, si elles ont la conviction que le revenu

en sera exclusivement consacré à améliorer la situation sociale de la collectivité.

L'évolution des tribunaux indigènes a également retenu l'attention de l'auteur. Elle est caractérisée par une tendance à étendre leur compétence dans une large mesure.

D'une part, ces juridictions ont à connaître de certains litiges, qui doivent être tranchés d'après le droit écrit, d'autre part, leur compétence en matière répressive a été fort étendue. C'est ainsi qu'un certain nombre de juridictions en Nigérie du Nord peuvent connaître d'infractions d'homicide.

Bien que cette situation soit exceptionnelle, il y a cependant dans d'autres régions diverses juridictions, qui peuvent prononcer des peines de deux années d'emprisonnement et qui ont plénitude de compétence en matière civile.

Ce développement de la justice indigène a soulevé toute une série de problèmes.

A l'origine, la composition des tribunaux était exclusivement réglée par la coutume. Mais de plus en plus s'affirme une tendance à recruter les juges parmi des personnes spécialement qualifiées.

Les gouvernements coloniaux se sont également préoccupés des relations qui devaient exister entre les juridictions indigènes et les Hautes Cours de Justice ainsi que les Cours Suprêmes.

En principe le contrôle administratif et judiciaire des juridictions indigènes appartient à l'autorité territoriale. Cependant dans la majorité des colonies, l'on admet actuellement que les décisions de ces juridictions peuvent donner lieu à un recours devant la Cour Suprême ou devant la Haute Cour.

Cette politique trouve sa justification dans la circonstance que fréquemment les juridictions indigènes sont appelées à appliquer les règles du droit écrit.

Dans les régions les plus avancées, l'on peut constater

également que dans le domaine de la procédure, les juridictions indigènes s'inspirent de la préoccupation de suivre les règles appliquées par les juridictions européennes.

A cet égard la création d'un cadre de Conseillers judiciaires des tribunaux indigènes présente un grand intérêt.

Cette fonction est prévue dans l'Uganda, au Kenya, au Nyassaland, en Rhodésie du Nord et à la Côte d'Or.

Le rôle de ces conseillers n'est pas seulement d'assurer un meilleur fonctionnement des juridictions indigènes, mais aussi de diriger les études relatives au droit coutumier.

En ce qui concerne le régime des terres, la nécessité se fait sentir d'adapter la coutume aux situations nouvelles provoquées par le développement économique des territoires africains.

La pratique des cultures pérennes a donné naissance à une individualisation des droits du planteur sur les terres des communautés indigènes. Il en est de même là où des constructions en matériaux durables ont été érigées. La pratique se répand également dans certaines régions de vendre des terres, de les grever d'hypothèques ou de les donner en gage.

Il appartiendra à l'autorité compétente de déterminer avec précision la nature juridique des droits ainsi conférés.

Ce bref exposé nous permet de constater que les principaux problèmes mis en lumière par Lord HAILEY sont analogues à ceux qui se posent ou qui se poseront à brève échéance dans les territoires africains administrés par la Belgique. Nous sommes persuadés que nos fonctionnaires coloniaux auraient le plus grand intérêt à s'y initier et qu'ils retireraient de cette étude de précieux enseignements.

21 janvier 1952.

Séance du 18 février 1952.

La séance est ouverte à 14 h 30 sous la présidence de M. A. *Marzorati*, Directeur.

Présents : le R. P. P. Charles, MM. Th. Heyse, O. Louwers, A. Moeller de Laddersous, G. Smets, membres titulaires ; MM. N. De Cleene, R. de Mûelenaere, J. Devaux, A. Durieux, V. Gelders, J. M. Jadot, J. Jentgen, N. Laude, G. Malengreau, A. Ombredanne, J. Stengers, F. Van der Linden, J. Vanhove, membres associés ; le R. P. B. Costermans, membre correspondant, ainsi que M. E. J. Devroey, Secrétaire Général.

Excusés : MM. A. Burssens, R. Cornet, Mgr J. Cuvelier, MM. F. Dellicour, J. Ghilain, J.-J. Maquet, Fr. Olbrechts, A. Sohier, le R. P. G. Van Bulck, M. E. Van der Straeten, le R. P. J. Van Wing, M. A. Wauters.

Bienvenue.

Le *Président* souhaite la bienvenue au R. P. B. *Costermans* et à MM. *A. Durieux*, *A. Ombredanne* et *J. Stengers*, qui assistent pour la première fois à nos travaux.

Communication administrative.

Le *Secrétaire Général* annonce que, par arrêté ministériel du 13 février 1952 :

MM. *André Durieux*, docteur en droit, conseiller juridique au Ministère des Colonies ;

Zitting van 18 Februari 1952.

De zitting wordt geopend te 14 u 30 onder voorzitterschap van de Heer *A. Marzorati*, Directeur.

Aanwezig : de E. P. P. Charles, de Heren Th. Heyse, O. Louwers, A. Moeller de Laddersous, G. Smets, titelvoerende leden ; de Heren N. De Cleene, R. de Mûele-naere, J. Devaux, A. Durieux, V. Gelders, J. M. Jadot, J. Jentgen, N. Laude, G. Malengreau, A. Ombredanne, J. Stengers, F. Van der Linden, J. Vanhove, buitengewone leden ; de E. P. B. Costermans, corresponderend lid, alsook de Heer E. J. Devroey, Secretaris-Generaal.

Verontschuldigd : de Heren A. Burssens, R. Cornet, Z. Ex. Mgr J. Cuvelier, de Heren F. Dellicour, J. Ghilain, J.-J. Maquet, Fr. Olbrechts, A. Sohier, de E. P. G. Van Bulck, de Heer E. Van der Straeten, de E. P. J. Van Wing, de Heer A. Wauters.

Verwelkoming.

De *Voorzitter* heet de E. P. J. B. *Costermans* en de Heren *A. Durieux*, *A. Ombredanne* en *J. Stengers* welkom, die allen voor de eerste maal onze werkzaamheden bijwonen.

Administratieve mededeling.

De *Secretaris-Generaal* deelt mede dat de Heren : *André Durieux*, doctor in de rechten, juridisch adviseur bij het Ministerie van Koloniën ; *André Ombredanne*, doctor in de geneeskunde, hoogleraar aan de Universiteit te Brussel ;

André Ombredanne, docteur en médecine, professeur à l'Université de Bruxelles ;

Jean Stengers, docteur en philosophie et lettres, chargé de cours à l'Université de Bruxelles ;

Le R. P. *Gaston Van Bulck*, président de l'Institut Africainiste de l'Université de Louvain, professeur à l'Université Grégorienne de Rome,

ont été nommés membres associés à la Section des Sciences morales et politiques et comme membres correspondants :

MM. *Jacques-J. Maquet*, docteur en philosophie, docteur en droit, chef du Centre d'Astrida de l'I.R.S.A.C. ;

Léon Strouvens, docteur en droit, conseiller à la Cour d'Appel de Léopoldville.

Coup d'œil sur le Congo après un quart de siècle.

M. *V. Gelders* rend compte de l'étude qu'il a rédigée sous ce titre (voir page 148).

Histoire de la Force Publique.

M. *N. Laude* présente l'ouvrage élaboré par la deuxième Section de l'État-Major de la Force Publique, et qui en retrace l'histoire depuis sa naissance jusqu'à 1914 (voir page 160).

M. *Th. Heyse* est désigné comme second rapporteur.

Le Communisme et la décolonisation.

En l'absence de son auteur, retenu chez lui pour motifs de santé, le *Secrétaire Général* dépose le manuscrit rédigé par M. *A. Wauters* sur le Communisme et la décolonisation.

Ce travail sera publié dans la collection des mémoires in-8°.

Jean Stengers, doctor in de wijsbegeerte en letteren, docent aan de Universiteit te Brussel ;

E. P. Gaston Van Bulck, Voorzitter van het Afrikaans Instituut der Universiteit te Leuven, professor aan de Gregoriaanse Universiteit te Rome,

bij ministerieel besluit van 13 Februari 1952 tot buitengewoon lid van de Sectie voor Morele en Politieke Wetenschappen benoemd werden, en de Heren :

Jacques-J. Maquet, doctor in de wijsbegeerte, doctor in de rechten, hoofd van het Centrum van het N. I. W. O. C. te Astrida ;

en *Léon Strouvens*, doctor in de rechten, raadsheer bij het Beroepshof te Leopoldstad, tot corresponderend lid.

Overzicht van Congo na een kwart eeuw.

De Heer *V. Gelders* geeft verslag over zijn studie, getiteld : « Coup d'œil sur le Congo après un quart de siècle » (zie blz. 148).

Geschiedenis van de Weermacht.

De Heer *N. Laude* legt het werk voor, opgesteld door de tweede Sectie van de Generale Staf der Weermacht, waarin haar geschiedenis samengevat wordt vanaf haar stichting tot in 1914 (zie blz. 160).

De Heer *Th. Heyse* wordt als tweede verslaggever aangeduid.

Het communisme en de dekolonisatie.

Daar de auteur, de Hr *A. Wauters*, wegens gezondheidsredenen afwezig is, legt de *Secretaris-Generaal* het handschrift voor van zijn verhandeling : « Le communisme et la décolonisation ».

Het werk zal in de verhandelingenreeks in-8^o gepubliceerd worden.

Aide-mémoire d'anthropométrie.

Sur avis favorable de la Commission d'Ethnologie et de Linguistique, la section décide l'impression dans les mémoires in-8° de l'« Aide-mémoire d'anthropométrie » rédigé par le Dr F. TWIESELMANN.

Textes Alur.

Sur rapports de MM. *A. Burssens* et *N. De Cleene*, la Commission d'Ethnologie et de Linguistique a émis un avis favorable pour la publication du travail du R. P. *M. Vanneste* intitulé « *Wijsheid en Scherts — Sprookjes van een Nilotisch Volk (Alurteksten-Mahagi)* ».

Ce travail fait suite au mémoire déjà publié par la Section, Tome XVIII, fasc. 1, 1949.

La Section décide l'impression de ce travail dans la collection des mémoires in-8°.

Les Pygmées du Congo.

Sur avis favorable de la Commission d'Ethnologie et de Linguistique (voir page 166), la Section décide l'impression dans les mémoires in-8° du travail en français du R. P. *P. Schebesta* sur les Pygmées du Congo.

Journées d'Études de Jérusalem.

Le *Secrétaire Général* annonce que le Conseil de Recherches Scientifiques du Gouvernement d'Israël a invité l'I. R. C. B. à participer aux Journées d'Études consacrées aux problèmes du désert qui se tiendront à Jérusalem en mai 1952, en coopération avec l'UNESCO.

Le cycle d'études comportera cinq sections : climat, sol, eau, énergie et biologie.

Les membres qui seraient intéressés pourront obtenir toutes informations au Secrétariat Général.

Beknopt overzicht der anthropometrie.

Na gunstig advies van de Commissie voor Ethnologie en Linguistiek beslist de sectie het werk : « Aide-mémoire d'anthropométrie » van de Hr F. TWIESSLMANN in de verhandelingenreeks in-8^o te publiceren.

Alurteksten.

Na verslag door de Heren *A. Burssens* en *N. De Cleene* bracht de Commissie voor Ethnologie en Linguistiek gunstig advies uit voor de publicatie van het werk van de *E. P. M. Vanneste* : « Wijsheid en Scherts — Sprookjes van een Nilotisch Volk (Alurteksten-Mahagi) ».

Het werk is het vervolg van de reeds door de Sectie gepubliceerde verhandeling (boek XVIII, aflevering 1, 1949).

De Sectie beslist dat het in de verhandelingenreeks in-8^o zal opgenomen worden.

De Pygmeeën van Congo.

Op gunstig advies van de Commissie voor Ethnologie en Linguistiek (zie blz. 166) beslist de Sectie dat de Franstalige verhandeling « Les Pygmées du Congo » van de *E. P. P. Schebesta* in de verhandelingenreeks in-8^o zal gepubliceerd worden.

Studiedagen van Jeruzalem.

De *Secretaris-Generaal* deelt mede dat de Raad voor Wetenschappelijk Onderzoek van de Regering van Israël het K. B. K. I. uitgenodigd heeft deel te nemen aan de studiedagen gewijd aan de problemen der woestijn, die in Mei 1952 te Jeruzalem zullen gehouden worden, in samenwerking met de UNESCO.

De studiegroepen zullen uit 5 Secties bestaan : klimaat, bodem, water, energie en biologie.

De leden die hierin belang mochten stellen kunnen dienaangaande alle inlichtingen op het Secretariaat-Generaal bekomen.

Hommage d'Ouvrages.

Aangeboden Werken.

Notre confrère, *Lord Hailey*, nous a fait parvenir un exemplaire de sa publication :

Onze confrater, *Lord Hailey*, liet ons een exemplaar van zijn publicatie geworden :

- Lord HAILEY, *Native Administration in the British African Territories, Part. I. East Africa : Uganda, Kenyan Tanganyika ; Part. II. Central Africa : Zanzibar, Nyasaland, Northern Rhodesia ; Part III. West Africa : Nigeria, Golds Coast, Sierra Leone, Cambia ; Part IV. A general Survey of the System of Native Administration (Colonial Office, Londres, 1951).*

Le *Secrétaire Général* dépose ensuite sur le bureau les ouvrages suivants :

De *Secretaris-Generaal* legt daarna op het bureau de volgende werken neer :

1. BOONE, O., *Les Tambours du Congo belge et du Ruanda-Urundi (Musée du Congo belge, Tervuren, Sciences de l'Homme — Ethnographie, Vol. 1, 1951).*
2. *L'Afrique dans l'Économie mondiale — 1951, Foire Internationale de Gand — Journées d'Études coloniales internationales (Association des Anciens Étudiants de l'Institut Universitaire des Territoires d'Outre-Mer, s. l. et s. d.).*
3. *Man, A monthly Record of Anthropological Science (The Royal Anthropological Institute, Londres, Vol. LII, Articles 1-20, janvier 1952).*
4. *Apprendre pour Vivre (U. N. E. S. C. O., Paris, 1951).*
5. *Human Problems in British Central (The Rhodes-Livingstone Institute, Livingstone, Journal n° 11, 1951).*
6. *Africa, South of the Sahara (South African Institute of International Affairs, Johannesburg, 1951).*
7. *La Revue Coloniale Belge (Bruxelles, n° 152, 1^{er} février 1952).*
8. *Missions de Scheut (Jambes, n° 2, février 1952).*
9. *Bulletin de Statistique (Institut National de Statistique, Bruxelles, n° 12, décembre 1951).*
10. *Yearbook of the United Nations, 1950 (Department of Public Information, United Nations, New York, 1951).*
11. TASTEVIN, R. P., *L'Africanité foncière du Malgache (Hommes et Vie, Paris, n° 1, novembre 1951).*
12. *Revue analytique de l'éducation (UNESCO, Paris, Vol. IV, n° 1, janvier 1952).*

13. *New Publications in the United Nations Headquarters Library* (Nations Unies, New York, Vol. III, n° 4, décembre 1951).
14. *Quarterly Bulletin of the South African Library* (Cape Town, Vol. VI, n° 2, décembre 1951).
15. *Mededelingen van het Afrika Instituut* (Rotterdam, n° 1, Januari 1952).
16. *Kashmir* (Government of India, Delhi, Vol. II, nos 1 et 2, 1^{er} et 16 décembre 1951).
17. *Zaire*, Revue congolaise (Louvain, Vol. VI, n° 1, janvier 1952).
18. *Éducation de base* (Unesco, Paris, Vol. IV, n° 1, janvier 1952).
19. La septième conférence internationale des Statisticiens du Travail, Genève, 26 septembre-8 octobre 1949 (Organisation Internationale du Travail, Genève, 1952).
20. *Leuvense Bijdragen* (Heverlee, 1^{ste}-2^{de} afl.-bijblad, 1951).
21. *Boletim Oficial de Angola* (Luanda, 1^e série, supplément au n° 49, n° 50, n° 51 ; II^e série, n° 51, n° 52 ; III^e série, n° 51, n° 52 ; 14 décembre, 19 décembre et 26 décembre 1951).
22. *Fieldiana-Anthropology* (Chicago Natural History Museum, Vol. 36, n° 6, 17 juillet 1951).
23. *Bulletin Mensuel de Statistique* (Nations Unies, New York, janvier 1952).
24. *Bulletin Militaire* (État-Major de la Force Publique, Léopoldville, n° 50, décembre 1951).
25. *Bulletin Mensuel des Statistiques du Congo belge et du Ruanda-Urundi* (Secrétariat Général, Section Statistique, Léopoldville, n° 13, octobre 1951).
26. *Civilisations* (Incidi, Bruxelles, Vol. 1, n° 2 à 4, 1951).
27. MORTIER, R., Grammaire de la langue Ngbandi, Livre pour l'enseignement du Ngbandi dans les écoles primaires du 2^e degré, deuxième année (Mission Catholique, Molegbe, 12 septembre 1951).
28. HOLAS, B., Initiations africaines — VIII — L'homme noir d'Afrique (Institut Français d'Afrique Noire, Dakar, 1951).
29. *United Nations Documents Index* (Nations Unies, Vol. 2, n° 11, novembre 1951).
30. *Bulletin de l'Union des Femmes Coloniales* (Bruxelles, n° 136, janvier 1952).
31. *Statistique Générale*, Bulletin d'Informations Économiques et Sociales (Haut-Commissariat de l'A. E. F., Brazzaville, n° 42, décembre 1951).

32. *Bulletin mensuel d'Informations Générales et Revue des Marchés* (Banque du Congo Belge, n° 1, janvier 1952).
33. *Ethnographie Soviétique* (Leningrad, nos 3 et 4, 1951).
34. L'éducation sanitaire, bibliographie choisie (Unesco, Paris, 25 janvier 1952).
35. *L'Armée, La Nation* (Ministère de la Défense Nationale, Bruxelles, numéro spécial, n° 2, janvier et février 1952).
36. *Het Leger, De Natie* (Ministerie van Landsverdediging, Speciaal nummer, Januari 1952).
37. TURENHOUDT, E. V., L'Organisation des Nations Unies en 1950. Le problème de la Corée (Ministère de la Défense Nationale, Bruxelles, La Vie courante n° 43, 1951).
38. TURENHOUDT, E. V., De Organisatie van de Verenigde Naties in 1950. De Koreaanse Kwestie, (Ministerie van Landsverdediging, Brussel, Het Dagelijks Leven nr. 43, 1951).
39. *Comptes rendus mensuels des séances de l'Académie des Sciences coloniales par M. le Secrétaire Perpétuel* (Académie des Sciences Coloniales, Paris, Tome XI, Séances des 16 et 30 novembre 1951).
40. *Atti della Accademia Nazionale dei Lincei* (Rome, Classe di Scienze morali, storiche e filologiche, Vol. VI, fasc. 3-4 et 5-6, mars-avril et mai-juin 1951).
41. DELLA VALLE, G., Il nome gentilizio « Lucretius », il cognome « Carrus » et la « domus Cari » in Pompei (Accademia Nazionale dei Lincei, Classe di Scienze morali, storiche et filologiche, Serie VIII, Vol. III, fasc. 7, 1951).
42. *Bulletin mensuel d'Informations Générales et Revue des Marchés* (Banque du Congo Belge, Bruxelles, n° 12, décembre 1951).
43. Rendiconti delle Adunanze solenni (Accademia Nazionale dei Lincei, Rome, Vol. V, fasc. 6, 1951).
44. *International Organization* (World Peace Foundation, Boston, Vol. V, n° 4, novembre 1951).
45. Répertoire du Congo belge et du Ruanda-Urundi (Centre d'Information et de Documentation du Congo belge et du Ruanda-Urundi, Bruxelles, 1952).
46. *Anthropos*, Revue Internationale d'Ethnologie et de Linguistique (Anthropos-Institut, Posieux, Vol. 47, n° 1-2, janvier-avril 1952).
47. *Touring Club du Congo Belge* (Léopoldville, n° 1, 31 janvier 1952).

48. Rapports et Bilans de l'exercice 1950 — Commémoration du Cinquantenaire (1900-1950) (Comité Spécial du Katanga, Bruxelles, 1952).
49. *Veertigste Jaarverslag* 1950 (Koninklijk Instituut voor de Tropen, Amsterdam, s. d.).
50. *Compte rendu de la Société Générale de Belgique* (Bruxelles, Année 1951).
51. COMHAIRE, J., Belgian Congo Prospects and its Ten-Year Plan of Development (s. l. et s. d.).
52. MINNE, J., Forêt Équatoriale ou l'Afrique et le Sens de l'Humain (Éd. RAF, Léopoldville, 1951).

Les remerciements d'usage Aan de schenkers worden de
sont adressés aux donateurs. gebruikelijke dankbetuigingen
toegezonden.

La séance est levée à De zitting wordt te
15 h 45. 15 u 45 opgeheven.

V. Gelders. — Coup d'œil sur le Congo après un quart de siècle.

Un séjour très bref à Léopoldville, après vingt-cinq ans d'absence, fait naître des impressions fort vives. La brièveté même d'un tel séjour ne permet aucune étude approfondie, ni même une vérification. Quand on est resté en contact étroit avec les choses coloniales, tant du Congo belge que des Territoires étrangers, le recul du temps et de l'éloignement semble cependant autoriser quelques considérations qui, si elles sont offertes pour ce qu'elles valent, c'est-à-dire sans prétention à l'exactitude, peuvent mériter d'être livrées à la discussion.

L'impression première est celle d'un immense développement matériel. Dans les aspects extérieurs, les deux époques relativement distantes l'une de l'autre se superposent, et on est surpris à la fois de retrouver l'état ancien, dont rien pour ainsi dire n'a disparu, et de voir que, dans les espaces libres et dans les alentours, des installations d'une allure toute différente se sont ajoutées. On ne voit pas les transitions. Il s'y ajoute aussi le souvenir de l'état de la ville vingt ans plus tôt, lorsqu'il n'y existait rien qu'un hameau de pêcheurs ; l'image s'offre ainsi en raccourci des étapes qu'a parcourues la Colonie ; elles correspondent aux trois phases premières d'une vie d'homme : naissance, enfance, adolescence.

C'est bien à ce dernier état que répond l'aspect général de la capitale congolaise, un état inachevé, où des vestiges des premiers essais voisinent avec des réalisations qui par comparaison paraissent démesurées.

Cette démesure apparente suggère une crainte de

précipitation, et cependant de nouvelles édifications, de nouvelles extensions sont dès à présent amorcées, qui indiquent que la croissance ne ralentit pas, et ne fait au contraire qu'annoncer d'autres amplifications ; c'est qu'il n'y a pas en réalité une surabondance, mais une insuffisance permanente qu'on s'efforce de combler à mesure qu'elle se renouvelle, sans y parvenir. Une fièvre juvénile préside à cet effort d'adaptation à des besoins impérieux sans cesse recrudescent. Quel que soit le domaine de l'activité du pays qui s'offre au regard, il se constate qu'une égale agitation y règne. Il est naturel d'en rechercher l'explication ; pourquoi le développement ne se fait-il pas avec une sage lenteur ? pourquoi cette impétuosité marquée d'angoisse ?

Un fait certain c'est que, où que l'attention se porte, on doit reconnaître la vérité de l'expression qui se répète à tous propos, celle « d'insuffisance » : insuffisance de personnel, de main-d'œuvre, de rendement ou de capacités, de matériaux, d'équipement ou d'installations, de voirie, de matériel ou de transports, et mainte autre. Que ce soit dans le champ d'action de l'administration, de l'entreprise privée, ou de l'existence indigène, c'est toujours le même mot qui est répété. A mesure que les services ou les installations s'accroissent, ils atteignent aussitôt la pleine capacité de rendement, et la crainte naît de ne pas pouvoir, avec les agrandissements effectués, satisfaire aux besoins nouveaux qui surgissent plus vite encore.

On parle communément de crise de croissance. Elle se concrétise au Congo dans cette course haletante entre les besoins et les moyens. Elle est cause d'un état de tension sans répit, qui se manifeste dans la vie de ceux à qui incombe quelque responsabilité. Chez tous sévit l'angoisse de la tâche qui s'offre et pousse, et de la capacité trop lente à suivre. De là provient à la fois pour

chacun un grand besoin de détente en même temps qu'une quasi-impossibilité de la trouver.

Il en résulte un état de malaise. Ce malaise que bien d'autres visiteurs ont ressenti a donné lieu à des études détachées, et chacun suivant sa préparation et ses prédispositions en recherche les manifestations et les causes dans une direction le plus souvent fragmentaire. Ce qu'on a appelé le problème colonial au Congo est ainsi morcelé en une grande variété de problèmes particuliers, faiblement liés entre eux par le dehors.

Il nous plairait de tenter une vue synthétique, dans laquelle les multiples questions séparées apparaîtraient comme les composantes d'un tout.

La première idée qui s'offre à l'esprit est celle de freiner le mouvement trop rapide, dans un certain nombre au moins des champs examinés, où les tendances dirigistes du temps présent trouvent d'amples raisons d'intervention. Fréquemment les mesures de restriction sont préconisées, voire adoptées ; elles sont le plus souvent exigées par un état de choses aigu, mais ce ne sont ou ce ne devraient être que des expédients momentanés, car ils ne font souvent que déplacer l'endroit de tension.

Certains en arrivent à souhaiter une crise économique généralisée, qui permette à tout le monde de souffler ; ne serait-ce pas là souhaiter une maladie à quelqu'un qui ne souffre peut-être que d'un excès de santé, au risque de la compromettre ?

Sans doute cet état d'exubérance pourrait être attribué, et il l'est par certains, à des conditions occasionnelles. Il est plausible que la recrudescence dans l'essor, qui semble s'être introduite depuis 1950, ait été amenée par les opérations et les préparatifs de guerre. Cette explication est insuffisante, parce qu'elle ne montre pas pourquoi cet appel économique incontestable a eu les effets qu'on constate. A notre sens, il y a un facteur

plus puissant qui existait, si pas avant, du moins en dehors de cet appel, et que celui-ci n'a fait que surexciter.

Jadis, l'inertie dominait tyranniquement l'attitude des indigènes à l'égard du progrès dans la vie matérielle, au point qu'on ne leur croyait aucuns besoins efficaces, et le but à atteindre s'énonçait dans la formule qu'il fallait leur « créer des besoins », qui n'est qu'un vain postulat. En réalité, le seul moyen d'inciter à l'activité était la contrainte plus ou moins indirecte et déguisée, la contrainte éducative enseignant la « loi du travail ».

Qui du temps dit ancien n'a connu l'inertie exaspérante qu'opposait la population rétive et méfiante (non sans raison parfois à la suite d'essais insuffisamment étudiés et expérimentés) à des initiatives excellemment intentionnées ?

Certains prétendent que cet état de choses n'a pas changé, et ce peut être encore une vérité locale. Mais il est non moins vrai que depuis peu, les Européens ont découvert les besoins variés des Noirs et que ceux-ci en sont venus à les découvrir aussi, que surtout ils ont reconnu la possibilité de les satisfaire, d'abord par le salariat, ensuite et de plus en plus, par la production libre, individuelle ou familiale.

Il est un fait à présent, c'est que toutes les livraisons qu'on fait au marché indigène sont aussitôt absorbées, et qu'elles encouragent la production indigène, laquelle à son tour demande des fournitures en abondance croissante et en variété plus grande. Il s'agit ici, bien entendu, du marché des produits, aussi bien que de celui de la main-d'œuvre. Le phénomène est plus immédiatement perceptible dans les villes, mais il s'étend tout naturellement aux régions rurales. Il faut peut-être faire abstraction ici des régions minières, où l'augmentation de la production ne s'accompagne pas d'un accroissement immédiat, parallèle et proportionnel dans l'économie indigène.

Si tout l'équipement de la Colonie a besoin d'être agrandi, cela ne peut, semble-t-il, être attribué qu'à une augmentation de la production indigène, et à la perspective de la progression rapide de celle-ci. A cet égard, Léopoldville est un baromètre, car ce centre n'existe pas pour lui-même, mais uniquement en fonction de l'intérieur. Si le besoin d'expansion de tous ordres est si impérieusement senti à Léopoldville, c'est que la pression de l'intérieur l'exige.

Mais d'un autre côté, Léopoldville est aussi le centre du progrès matériel indigène. Indubitablement d'autres facteurs agissent dans le même sens, mais la transformation accélérée de la vie matérielle du Noir est certes pour beaucoup dans l'attrait puissant que la cité exerce dans un rayon de plus en plus large. La cité offre aux Noirs, malgré de très gros inconvénients, l'agrément, entre autres, d'un premier assainissement par la disparition des moustiques, à laquelle les Noirs sont loin d'être indifférents ; par une richesse et une variété dans l'alimentation qui comble ses rêves, même si l'abondance et le bon marché ne lui sont pas assurés ; par l'extrême diversité aussi qui s'offre dans l'habillement, les divertissements, le travail, l'instruction et les professions, en regard desquels l'effroyable pénurie de logement lui apparaît secondaire.

L'habitant de la cité a vu ainsi ses désirs inconscients se transformer en irrésistibles besoins, et cela même a fait naître dans la population de la cité et dans le quartier du commerce indigène de la ville une économie locale d'une ampleur et d'une productivité prodigieuses. L'importance de cette économie ne s'est pas restreinte dans les limites de la ville : elle s'étend par rayonnement dans tout le pays, car, et cela va de soi, tout besoin nouveau, né dans ce centre, ne tarde pas à se propager avec le trafic dans tout l'intérieur.

Le fait nouveau, récent, imprévu et imprévisible, nous

paraît être le changement survenu en un laps de temps très court dans l'attitude des Congolais à l'égard de leur existence matérielle, et surtout sa généralisation. Il semble qu'après une incubation assez longue, il se soit produit, comme une éclosion instantanée, une soudaine *conversion à la civilisation matérielle*, qu'un long passé contraire était loin d'annoncer, du moins aussi rapide. Les plus clairvoyants concevaient un plan de développement, dont ils escomptaient une réalisation décennale, avec le regret de ne pas pouvoir l'abréger ; les moins clairvoyants en revendiquent tapageusement aujourd'hui l'exécution totale immédiate. Il y a eu de la lenteur avant la conception sans doute, et du retard dans la mise en œuvre, mais l'intensité du phénomène est telle, à notre sens, que si même les facultés humaines de prévision n'étaient pas limitées, il aurait été rationnellement impossible d'attendre la métamorphose d'allure explosive qui s'est produite dans le milieu congolais, d'apparence inerte, qui à présent se révèle capable d'un ressort dynamique, au moins dans un avenir très prochain.

Ceci amène à l'autre versant de cet exposé. Si les indigènes, tant urbains que ruraux, ont si grandement développé leurs besoins, et à une allure si rapidement progressive, ce n'est certainement d'aucune façon à une contrainte quelconque de la part des Européens qu'ils ont cédé. L'expression devenue lieu commun qu'il faut « créer des besoins », est dépassée, périmée ; ce n'est à présent et désormais plus aux Européens qu'appartient, non pas peut-être l'initiative, mais en tous cas l'impulsion ; il y a là un revirement, presque un renversement qui est très gros de conséquences : la masse indigène urbaine et rurale s'est mise en branle ; elle répond avec spontanéité aux facteurs qui agissent sur elle ; elle prend conscience de sa soif de bien-être matériel et de ses possibilités d'y atteindre ; c'est elle dorénavant qui

dicte ses exigences, qui tient elle-même en mains les leviers de son développement.

Cela n'est pas seulement vrai dans le domaine économique. Jadis, c'était avec une grande timidité que les Congolais s'adressaient à la médecine européenne ; maintenant ce sont eux qui sollicitent, qui exigent même la généralisation et l'extension des soins médicaux, des services de santé et des établissements sanitaires. Jadis il fallait user de beaucoup de persuasion et même de pression pour les amener à l'école ; maintenant ce sont eux qui veulent avidement l'instruction de tout genre et à tous degrés, même pour les filles.

Le temps n'est pas si éloigné où les autorités devaient intervenir, même en dépit des lois, pour aider au recrutement de la main-d'œuvre ; maintenant le salariat a pris une telle extension qu'il compromet la stabilité de la population rurale.

Ce ne sont là que quelques échantillons ; il serait facile de les multiplier ; ils concordent pour démontrer que, si l'Européen déclenche encore les mouvements quels qu'ils soient, il ne fait à peine que les amorcer, et que c'est la population entière, qui en s'en emparant avec avidité, leur imprime une vitesse toujours déconcertante.

C'est en matière économique que les manifestations de ce revirement sont les plus sensibles. Mais le phénomène en lui-même n'est pas économique. C'est un fait psychologique, c'est la mentalité des indigènes qui s'est retournée (sans nécessairement changer quant au fond) ; c'est leur volonté d'avancement dans la civilisation, ou dans ce qui leur a été présenté comme tel, qui est à l'origine de l'évolution brusquée que nous constatons ; celle-ci a été relativement soudaine ; elle ressemble à une explosion, dont l'Européen n'a fait que produire l'étincelle ; la déflagration se propage de proche en proche et devient une force incoercible ; on a dit plus d'une fois,

plus particulièrement à propos des maux qui forment l'objet des problèmes coloniaux, que les indigènes connaissent à leur tour la révolution industrielle ; mais si l'on compare la longueur de la période que la transformation ainsi nommée a remplie en Europe avec l'invraisemblable brièveté de celle que nous constatons au Congo plus qu'ailleurs en Afrique, c'est avec une justification bien plus sérieuse qu'on peut appliquer cette étiquette à la révolution congolaise. Il saute aux yeux dès lors que les problèmes que cette révolution a fait naître en Europe, doivent se présenter en Afrique avec un caractère considérablement plus vaste et plus impérieux.

Une autre considération s'y ajoute pour affecter cette déduction d'un coefficient de multiplication ; c'est que la population de l'Europe disposait d'un acquis séculaire et d'une formation de la personnalité qui étaient inexistantes en Afrique ; les Noirs ont toujours vécu dans un état de dépendance, sinon d'assujettissement ; ils n'ont jamais pu individuellement prendre en mains leur sort, leur destinée : depuis l'arrivée des Européens, ils ont tout attendu de ceux-ci, et le passé fait qu'ils continuent et qu'ils continueront longtemps encore à tout attendre de l'élément étranger pour la satisfaction intégrale et impatiente des besoins qui se sont inopinément emparés d'eux.

Il leur serait impossible de s'imaginer que les Européens ne soient pas capables d'assurer pleinement la satisfaction de ces besoins qu'ils leur ont révélés ; ils sont inaptes à penser que nous ne puissions pas combler instantanément les désirs que nous leur avons apportés, comme nous comblons largement les nôtres.

Toute absence, tout retard de réalisation est automatiquement interprété comme une résistance à leur avancement et comme un refus. Des interprétations analogues ont été relevées dans d'autres territoires coloniaux, et elles ont été l'arme spécifique des mouve-

ments nationalistes, dont l'aboutissement fut un affranchissement intempestif ou l'insurrection. Dans les milieux internationaux, l'expression des aspirations non satisfaites ne peut manquer d'être accueillie comme une preuve d'échec et d'impuissance du système colonial.

Il n'est pas à démontrer qu'aucune puissance humaine n'est capable, même si tous les moyens techniques et financiers étaient disponibles, de réaliser une métamorphose totale d'un peuple d'une quinzaine de millions, dans la mesure de ses désirs, en un temps relativement rapproché et même en une génération. C'est là que gît le drame que nous considérons à tort comme un simple malaise. Il n'y a pas un simple manque de synchronisation entre les nécessités et les capacités de développement ; il y a une impossibilité totale ; toute transformation doit se faire par phases successives ; il faut qu'une génération fournisse les éducateurs qui formeront un noyau plus nombreux à la génération suivante, et chacune n'avancera que d'un échelon à la fois. Mais voilà ce que les Noirs ne peuvent insurmontablement pas comprendre, et ce que des amis impatientes n'auront guère le souci de leur expliquer. Il y a là une ambiguïté tragique.

Mais en même temps il ne peut pas être question de comprimer ou de refréner le mouvement incoercible qui nous entraîne ; il n'est à l'avenir au pouvoir de personne de ralentir le développement du Congo ; celui-ci est un adolescent qui veut grandir, qui sent en soi toutes les énergies, et qui s'aperçoit que le fonds ouvert à ses efforts possède toutes les richesses qu'il est susceptible de développer. Aucune admonestation empreinte de prétendue sagesse ne l'en dissuadera.

La tension angoissée qu'éprouvent les dirigeants coloniaux, chacun dans son domaine, est par conséquent l'état permanent que le pays entier connaîtra. Il se trouve

pris entre le temps requis pour mener l'œuvre à bien, et l'absence de temps qui résulte des impatiences indigènes. Ces perspectives sont empreintes à la fois d'optimisme par la constatation de la capacité de progrès de la masse congolaise, et de pessimisme par la constatation de son incapacité à se pénétrer de la nécessité de la lenteur, due à la force majeure qu'oppose l'absence de préparation et de traditions.

Il y a en fait un problème d'ensemble qui est insoluble avec ses seules données propres ; mais c'est un problème essentiellement psychologique, et la psychologie offre des latitudes que le calcul rationnel ne connaît pas. Seule une issue, et elle n'est pas sûre, nous paraît se trouver dans la voie de l'action psychologique. Tout en donnant aux Congolais toutes les satisfactions matérielles progressives que le développement hâté rend réalisables, il est capital de lui donner les satisfactions psychologiques, qui seules peuvent lui faire accepter un échelonnement de ses aspirations. Dans cet ordre d'idées, on ne saurait condamner assez sévèrement ceux qui commettent la faute psychologique lourde de reprocher aux Noirs avec une ironie méchante d'avoir suivi, même en les déformant, les enseignements et les exemples des Européens.

Il y a un fait non moins fâcheux encore. A mesure que les Noirs donnent des preuves, parfois naïves voire bizarres, de leur conversion aux modes matériels d'existence des Européens, ceux-ci se sont davantage éloignés d'eux. Il s'est formé parmi les Belges un esprit créole, que la presse locale entretient et sert, et qui par ses revendications provocantes appellera bientôt les Noirs à s'insurger contre eux puis contre le Gouvernement qui laisse faire avec trop de condescendance. Un nationalisme colonial, qui n'est qu'un patriotisme faux car il n'a pas les arguments des Blancs de l'Union Sud Africaine, incite ces Belges à revendiquer pour eux les mé-

rites de la Belgique, et à s'arroger les profits pécuniaires et politiques de son œuvre. Ce n'est pas pour cela que les « anciens », s'ils n'ont pas succombé, ont vécu dans l'inconfort et le danger !

Qu'est leur mérite en regard de ceux de la première génération de Congolais, vrais pionniers eux aussi, qui sans parents ni entourage pour les préparer et les soutenir, se sont élevés par leurs moyens et leurs efforts non loin des échelons supérieurs de l'instruction ?

Le mérite n'est guère moindre de ceux très nombreux qui se sont élevés aux degrés inférieurs ; eux aussi ont dû rompre avec leur milieu, sans qu'une société autre pu être aménagée pour les recevoir. Il n'en est guère autrement de la foule qui aujourd'hui avec un zèle naïf fait preuve de conversion à la civilisation des Blancs. Ce n'est pas comme tel sans doute, que ce mimétisme vaut d'être encouragé ; on ne loue pas un élève pour ses fautes, mais on n'oublie pas pour elles son application, surtout quand les fautes sont la copie des travers du maître.

Par contre, il ne sied pas non plus de laisser croire aux Congolais que l'imitation confère la qualité, qu'en l'absence de préparation héréditaire, de tradition atavique et d'ambiance cultivée, l'instruction confère l'égalité intellectuelle. La science apprise sans acquis antérieur meuble le cerveau sans le former. Elle déçoit ceux qui veulent faire crédit à l'esprit resté fruste. Elle aigrit ceux qui apprennent, à leur dépit, que la science ne fait pas l'homme. L'assimilation civique est périlleuse pour celui qu'elle honore, et elle pourrait bien être prématurée. La vérité sociale ne se laisse pas méconnaître au profit d'une construction généreuse de l'esprit.

L'action psychologique présente des faces opposées ; il y faut beaucoup de savoir faire, plus que de savoir. Or à présent, à l'État comme dans les entreprises, les chefs ont perdu le sens du prestige, sur lequel les anciens

de qualité, et ils étaient nombreux, assoyaient leur autorité, bien plus que sur l'emploi de la force, quoi qu'on en ait dit. Le déclin de l'autorité n'est pas seulement attribuable à la disparition (qui peut n'être pas un mal) de l'esprit de soumission, mais à la malhabileté à se servir d'elle.

L'action psychologique est de mise autant sinon plus qu'elle ne l'a jamais été. La tutelle de l'État et des directions d'entreprises n'est pas encore périmée ni près de l'être. Mais elle doit s'accommoder de formes progressivement adoucies, se couvrir, au moins en la forme d'abord, d'organisations indigènes (conseils locaux et professionnels, comités spécialisés d'enseignement, de santé, d'édilité, de finances ou d'entreprises, syndicats, coopératives, etc...), dont la réalité sera rendue peu à peu concrète et effectivement agissante.

En conclusion, en présence du redressement psychologique de la population congolaise dans ses générations jeunes, une politique psychologique s'impose, qui le devance et ne se laisse pas toujours acculer aux réformes tardives, politique avertie, clairvoyante et prévoyante ; la politique indigène doit être renouvelée dans tous ses aspects, en parallèle et en harmonie avec la mentalité indigène nouvelle.

La politique indigène devient de plus en plus difficile, il ne faut pas le cacher, au contraire. L'œuvre africaine de la Belgique enregistre beaucoup de succès. Elle est jalousement surveillée. Il est important qu'elle soit engagée à temps dans la voie nouvelle qu'indiquent les Congolais eux-mêmes.

18 février 1952.

**N. Laude. — Présentation de l'ouvrage « La Force
publique de sa naissance à 1914 »,**

rédigé par la deuxième Section de l'Etat-Major de la Force
publique, avec préface du Lieutenant-Général **A. Gilliaert**,
Commandant en chef de la Force Publique.

PREFACE

Le Lieutenant-Général Gilliaert expose, dans la préface, les buts de l'ouvrage, notamment raviver le souvenir des temps héroïques dans la mémoire des Belges et fournir aux chercheurs un document facile à consulter.

INTRODUCTION

L'ouvrage est divisé en six grands chapitres précédés d'une longue introduction destinée à donner un aperçu des origines et des difficultés de recrutement de ce corps créé dans le but de défendre, contre l'hostilité de peuplades farouches, les expéditions qui s'enfonçaient au cœur de l'Afrique pour y fonder des stations. L'introduction retrace succinctement l'histoire de ces soldats d'escorte et leur rôle dans les expéditions de l'Est et de l'Ouest, au cours des premières années de pénétration et d'occupation. Ces premiers Africains recrutés : Sénégalais, Zanzibarites, Haoussas, Zoulous, furent les ancêtres de la Force publique. Les tâches les plus lourdes leur étaient imposées, telles que le transport de trois steamers de Vivi au Pool, et beaucoup périrent durant cette période, tués au combat ou morts d'épuisement et de maladie, le long des sentiers des caravanes.

Mais ces « volontaires de la côte », dispersés dans tout le Congo, allaient bientôt appartenir à une force armée organisée. L'Acte Général de la Conférence de Berlin imposait « la protection des individus et la liberté du commerce, la lutte contre la traite ... ». L'État Indépendant du Congo se vit ainsi obligé de créer une armée capable d'assurer sa souveraineté et d'occuper effectivement ses territoires et, en 1886, il chargea le Capitaine ROGET de cette mission.

Pendant cette période d'organisation, la prise de la station des Falls par les Arabes mit en péril l'œuvre entreprise.

En décrivant les conditions dans lesquelles furent engagées les premières tentatives d'organisation des territoires et en reprenant les premiers incidents qui marquèrent ces années héroïques, les auteurs ont voulu, dans leur introduction, rappeler les circonstances difficiles dans lesquelles est née la Force publique et replacer ses origines dans son cadre historique.

CHAPITRE I

Dans l'avertissement, les auteurs nous préviennent qu'ils ont tenu à « rassembler dans un premier chapitre toute l'histoire intérieure de l'institution ». Ils s'y attachent à décrire la naissance, l'organisation et le développement de la Force publique sur le plan administratif, depuis le jour où la tâche de créer une armée régulière fut confiée au Capitaine ROGET. Nous y assistons aux premières expériences, aux difficultés d'instruction, aux projets de règlements. Le texte des décrets du 5 août et du 17 novembre 1888 nous donne les détails de ces débuts d'organisation. Ce chapitre développe les modalités de recrutement, décrit la vie dans les camps d'instruction, le rôle des compagnies actives et des colonnes mobiles, les exercices et les travaux auxquels étaient soumis les

noirs ; il s'arrête à la vie familiale des recrues, à leur nourriture, à leur solde, aux écoles créées à leur intention. La composition des différents corps, de leur équipement et de leur armement, fait également l'objet d'une longue étude.

Cette documentation détaillée sur l'administration de la Force publique à ses débuts, nous permet d'avoir une idée très claire de ce que fut la genèse de cette armée qui, à peine mise sur pied, rendit d'éloquents services à la cause coloniale belge.

Une annexe, à la fin du livre, complète par des tableaux et des données statistiques les renseignements sur la situation de la Force publique.

CHAPITRE II

La valeur de ces troupes et de leurs chefs allait se révéler au cours des « grandes expéditions d'exploration et d'occupation » qui font l'objet du deuxième chapitre. Ainsi que l'écrivent fort justement les auteurs, pour éviter toutes contestations de frontières avec les puissances voisines, l'État devait occuper d'urgence les régions frontalières, car malgré les traités et les conventions « le droit du premier occupant ferait loi, s'il était appuyé par une force importante ».

Les auteurs narrent les diverses reconnaissances de VANGELE dans l'Ubangi et la jonction entre VANGELE et MILZ, l'un venu par l'Ubangi, l'autre par l'Itimbiri.

L'ère des grandes conquêtes avait commencé.

L'ouvrage raconte ensuite l'expédition VANKERCKHOVEN que le Roi envoyait vers le Nil ; l'occupation du Bomu ; les explorations de DE LA KETHULLE, HANOLET, NILIS, FIÉVEZ, DONCKIER DE DONCEEL, COLMANT ; le massacre de la colonne JANSSENS-VAN HOLSBEEK.

La découverte du Kwango fut également le but de nombreuses expéditions qui illustrèrent les noms de

VAN DE VELDE et DHANIS. Plusieurs postes sont fondés le long du Kwango et confiés à des officiers de la Force publique.

Les auteurs rendent un légitime hommage à PAUL LE MARINEL, DELCOMMUNE, STAIRS, BIA, FRANCOU, LEMAIRE, en rapportant la part héroïque et intelligente qu'ils prirent dans l'occupation de ces régions d'une richesse à peine soupçonnée.

Les difficultés engendrées par la prise de possession des territoires du Kivu terminent ce chapitre qui renferme dans ses pages les plus hauts faits de notre histoire coloniale, les plus nobles efforts et les plus beaux sacrifices aussi de ceux qui en furent les héros.

CHAPITRE III — CHAPITRE IV

Le chapitre III décrit la campagne arabe de 1892 à 1895, et le Chapitre IV les campagnes Madhistes de 1893 à 1904 et l'occupation de l'enclave du Lado.

Il faut féliciter les auteurs de la rédaction des cartes, ayant nécessité de nombreuses recherches, qui permettent de situer les régions, villages, cours d'eau, cités au cours du récit et les louer des nombreux croquis des positions des troupes lors des divers combats. La plupart de ces documents nous étaient inconnus. Ils émanent des archives de la Force publique ou ont été reconstitués après étude sur le terrain, avec une grande précision.

CHAPITRE V

Le chapitre V est intitulé : « Les révoltes militaires ».

Avant de passer à l'étude détaillée des trois mutineries, inégalement importantes, qui survinrent à Lulua-bourg en 1895, dans le Nord-Est en 1897 et à Shinkakasa en 1900, les auteurs soulignent qu'elles furent l'œuvre de militaires recrutés dans des circonstances spéciales et ne possédant ni la formation de base reçue dans les

centres d'instructions, ni l'esprit de discipline qu'y acquéraient les recrues régulièrement incorporées dans la Force publique.

CHAPITRE VI

Le dernier chapitre a pour titre : « Coopération au maintien de l'ordre ».

Les auteurs retiennent parmi les principales causes de ces incidents sanglants la barbarie des indigènes, les guerres entre tribus, les cérémonies magiques au cours desquelles, sous l'influence des sorciers, des indigènes et des Européens étaient assassinés et des factoreries pillées, la nécessité d'intervenir pour punir des tribus coupables d'avoir massacré et « mangé » leurs ennemis, même des agents ou soldats de l'État, ou d'interdire des coutumes tels l'épreuve du poison et les sacrifices humains. Ils y ajoutent les excès commis dans la cuvette centrale par certains agents de l'Anglo-Belgian-India Rubber ou l'Abir.

Dans la conclusion, les auteurs affirment la fierté de la Force publique d'avoir accompli, dans des conditions aussi humaines que possible, des missions ingrates de pacification, plus obscures que les campagnes arabes et madhistes mais, au cours desquelles, de 1891 à 1895, des centaines de soldats indigènes et trente-six officiers et sous-officiers ont perdu la vie pour la pacification du pays.

« Aujourd'hui, est-il écrit, les ennemis occasionnels d'hier dorment ensemble leur dernier sommeil dans ce sol congolais qu'ils ont arrosé de leur sang. Puisse ce sang répandu ne jamais servir à semer la discorde mais plutôt cimenter l'union des deux peuples unis dans la poursuite du même but : le développement harmonieux de la nation congolaise. »

Si le propos d'une table des matières est de guider le

lecteur aussi rapidement que possible, et de répondre à ses questions sur un maximum de sujets en un minimum de pages, la table de l'ouvrage publié à l'initiative du Lieutenant Général GILLIAERT est une réussite des plus heureuse.

Véritable fil conducteur, elle résume le fond d'un chapitre, énumère les noms des personnes citées et ceux des lieux auxquels il est fait allusion. En quelques lignes, elle donne le schéma d'une campagne et, de page en page, la silhouette fidèle de l'œuvre entière.

L'ouvrage est rédigé avec un grand souci de l'exactitude et de l'esprit critique propres à l'historien. Le récit est vif et alerte, on y trouve des réimpressions de textes peu connus. Les exposés tactiques sont présentés agréablement et ont le mérite de ne pas fatiguer le lecteur.

La bibliographie existante est exclusivement basée sur les publications et sur les archives du Gouvernement Général de la Colonie.

Il serait souhaitable que le manuscrit fût complété par les documents des archives du Ministère des Colonies, du Musée de Tervuren et du Musée de l'Armée.

J'ai appris qu'un des auteurs principaux de l'ouvrage, le Commandant FLAMENT de la Force publique, s'acquittait de cette tâche.

L'histoire de notre Force publique mérite non seulement d'être donnée en exemple à ses membres actuels ainsi qu'à nos compatriotes, mais aussi au monde extérieur et aux générations futures.

Sa publication constituera une contribution intéressante à notre histoire nationale. L'ouvrage réalise une œuvre historique et constitue un hommage de légitime reconnaissance envers les officiers, sous-officiers et soldats de la Force publique, qui n'ont pas hésité à répondre les premiers à l'appel de Léopold II et méritent d'être rangés parmi les meilleurs et les plus courageux artisans de notre œuvre civilisatrice.

18 février 1952.

**G. Smets. — Rapport sur l'étude du R. P. Schebesta
consacrée aux Pygmées du Congo.**

Il est à peine besoin de dire qu'une étude du R. P. SCHEBESTA consacrée aux *Pygmées du Congo* doit être présumée digne de l'impression dans la collection des *Mémoires de l'Institut royal colonial belge*.

Une lecture sommaire suffirait à renforcer cette présomption, une lecture plus attentive la fait passer dans le domaine des certitudes.

Le travail du R. P. SCHEBESTA traite d'une manière approfondie des problèmes démographiques et anthropologiques et des problèmes économiques, sociologiques et religieux qui concernent les Pygmées du Congo.

Il serait superflu d'en faire une analyse détaillée. Il suffira de constater que l'abondance et l'importance des données recueillies, leur présentation claire et systématique font que l'ouvrage se lit sans effort et avec le plus grand profit, d'autant plus que la traduction due au professeur PLARD est rédigée en une langue aisée et non dépourvue d'élégance.

Le manuscrit a été examiné par M. M. DE CLEENE et par moi-même, pour compte de notre Commission d'Ethnologie et de Linguistique, laquelle a émis un avis favorable à la publication dans nos Mémoires in-8°.

18 février 1952.

**SECTION DES SCIENCES NATURELLES
ET MÉDICALES**

**SECTIE VOOR NATUUR- EN GENEESKUNDIGE
WETENSCHAPPEN**

Séance du 19 janvier 1952.

La séance est ouverte à 14 h. 30 sous la présidence de M. *W. Robijns*, Directeur.

Présents : MM. R. Bruynoghe, H. Buttgenbach, A. Dubois, P. Fourmarier, P. Gérard, R. Mouchet, G. Passau, M. Robert, J. Rodhain, membres titulaires ; MM. R. Bouillenne, A. Duren, J. Lepersonne, F. Mathieu, E. Polinard, J. Schwetz, C. Van Goidsenhoven, J. Van Riel, V. Van Straelen, membres associés, ainsi que M. E. J. Devroey, Secrétaire Général.

Excusés : MM. V. Lathouwers, E. Marchal, L. Motoulle, M. Van den Abeele.

Communication administrative.

Le *Secrétaire Général* annonce que, par arrêté royal du 2 janvier 1952, M. *M. Van de Putte*, directeur de la Section des Sciences techniques, est nommé président de l'Institut Royal Colonial Belge pour 1952.

Les bureaux des sections sont constitués comme suit :

- 1^{re} Section : Directeur : M. *A. Marzorati*.
Vice-Directeur : R. *P. J. Van Wing*.
- 2^{me} Section : Directeur : M. *W. Robijns*.
Vice-Directeur : M. *J. Rodhain*.
- 3^{me} Section : Directeur : M. *M. Van de Putte*.
Vice-Directeur : M. *J. Beclaerts*.

-- 971 --

Zitting van 19 Januari 1952.

De zitting wordt geopend te 14 u. 30 onder het voorzitterschap van de Heer *W. Robijns*, Directeur.

Aanwezig : De Heren *R. Bruynoghe*, *H. Buttgenbach*, *A. Dubois*, *P. Fourmarier*, *P. Gérard*, *R. Mouchet*, *G. Passau*, *M. Robert*, *J. Rodhain*, titelvoerende leden ; de Heren *R. Bouillenne*, *A. Duren*, *J. Lepersonne*, *F. Mathieu*, *E. Polinard*, *J. Schwetz*, *C. Van Goidsenhoven*, *J. Van Riel*, *V. Van Straelen*, buitengewone leden, alsook de Heer *E. J. Devroey*, Secretaris-Generaal.

Verontschuldigd : de Heren *V. Lathouwers*, *E. Marchal*, *L. Mottoulle*, *M. Van den Abeele*.

Administratieve mededeling.

De *Secretaris-Generaal* deelt mede dat de Heer *M. Van de Putte*, directeur der Sectie voor Technische Wetenschappen, bij Koninklijk Besluit van 2 Januari 1952 tot voorzitter van het Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut voor 1952 benoemd werd.

De burelen der verschillende secties worden als volgt samengesteld :

1^e Sectie : Directeur : de Heer *A. Marzorati*.
Vice-Directeur : *E. P. J. Van Wing*.

2^e Sectie : Directeur : de Heer *W. Robijns*.
Vice-Directeur : de Heer *J. Rodhain*.

3^e Sectie : Directeur : de Heer *M. Van de Putte*.
Vice-Directeur : de Heer *J. Beelaerts*.

Sur les Gastéropodes fossiles du nord du lac Edouard.

M. J. Schwetz présente la note rédigée sur ce sujet par M. E. DARTEVELLE (voir page 179).

Sur les mollusques subfossiles des terrasses du lac Kivu à Costermansville.

M. J. Schwetz présente la note établie sous ce titre par M. E. DARTEVELLE (voir page 184).

Sur la confusion actuelle dans la classification des planorbes centro-africains et les moyens pour y remédier.

M. J. Schwetz résume son étude sur le sujet précité et qui paraîtra dans la collection des mémoires in-8°.

Cette communication donne lieu à un échange de vues auquel participent MM. V. Van Straelen, A. Dubois, W. Robijns et J. Schwetz.

M. V. Van Straelen rappelle à ce propos les difficultés bien connues de la systématique des Pulmonés et exprime ses appréhensions au sujet des méthodes adoptées par l'auteur, tant dans cette note que dans des publications antérieures, pour résoudre ces problèmes en ce qui concerne quelques Pulmonés de l'Afrique centrale. A la confusion déjà grande, s'ajoutent les conséquences du peu d'égard que l'auteur témoigne envers les règles de la nomenclature zoologique internationale. M. V. Van Straelen, qui est membre de la Commission internationale de nomenclature zoologique, souligne que le respect de ces règles est d'obligation. Enfin, il invite l'auteur à ne pas confondre la taxonomie et la classification. Moyennant quoi et faisant appel aux ressources qu'offrent les connaissances zoologiques modernes, il sera possible de dé-

**Over de fossiele gasteropoden van het Noorden van het
Edouardmeer.**

De Heer *J. Schwetz* legt een nota voor, die de Heer E. DARTEVELLE over dit onderwerp opgesteld heeft (zie blz. 179).

**Over de subfossiele schaaldieren der terrassen van het Kivumeer
te Costermansstad.**

De Heer *J. Schwetz* legt hierover een nota voor van de Heer E. DARTEVELLE. (zie blz. 184).

**Over de huidige verwarring in de classificatie der planorben van
Midden-Afrika en de middelen om er aan te verhelpen.**

De Heer *J. Schwetz* geeft een samenvatting van zijn studie over dit onderwerp, die in de verhandelingenreeks in-8^o zal opgenomen worden.

Deze verhandeling geeft aanleiding tot een gedachtenwisseling waaraan de Heren *V. Van Straelen*, *A. Dubois*, *W. Robijns* en *J. Schwetz* deelnemen.

De Hr. *V. Van Straelen* herinnert dienaangaande aan de welgekende moeilijkheden van de systematiek der Pulmonea en maakt voorbehoud voor wat de methodes betreft, die de auteur in deze nota en in vroegere publicaties toepast om deze problemen voor de Pulmonea van Centraal-Afrika op te lossen. Bij de reeds grote verwarring voegen zich dan nog de gevolgen van het weinig ontzag, dat de auteur voor de regels van de internationale nomenclatuur heeft.

De Heer *V. Van Straelen*, die lid is van de Internationale Commissie voor zoölogische nomenclatuur, wijst er op dat deze regels verplicht dienen geëerbiedigd. Hij verzoekt de schrijver ten slotte de taxonomie en de classificatie niet te verwarren. Hierdoor en door tevens beroep te doen op de hulpbronnen van de moderne

mêler les différentes espèces. Ce résultat doit être acquis pour donner une base sûre à la parasitologie et finalement à la pathologie.

**Expédition océanographique belge dans les eaux côtières
africaines de l'Atlantique Sud.**

M. V. *Van Straelen* présente les deux premiers fascicules publiés par l'Institut Royal des Sciences naturelles de Belgique, sur les résultats scientifiques de l'expédition précitée :

Volume I, Annexe : Liste des stations, par André CAPART ;

et Volume II, fascicule 1 : Étude physique et chimique du milieu marin, par Charles VAN GOETHEM.

**Vœu concernant les études anatomo-pathologiques dans le milieu
indigène.**

MM. A. *Dubois* et R. *Mouchet* proposent la rédaction suivante :

Étant donné que, d'après des renseignements reçus d'Afrique, des autopsies pratiquées dans un but scientifique sur des sujets décédés dans les hôpitaux indigènes ont suscité des incidents parmi la population noire,

La Section des Sciences naturelles et médicales de l'I.R.C.B.,

Considérant le caractère indispensable de la pratique des autopsies pour l'étude de la pathologie, émet le vœu que Monsieur le Ministre des Colonies veuille bien assurer aux médecins chargés de ces services, l'appui des autorités administratives et judiciaires.

Il est bien entendu que ces opérations doivent être pratiquées avec le souci de respecter, autant que possible, les sentiments de la population.

La discussion de ce texte est remise à la séance prochaine.

kennis der zoölogie, zal het mogelijk zijn de verschillende soorten te scheiden. Dit resultaat moet bereikt worden om een zekere basis te geven aan de parasitologie en uiteindelijk aan de pathologie.

Belgische Oceanografische zending in de Afrikaanse kustwateren van het zuidelijk deel van de Atlantische Oceaan.

De Heer *V. Van Straelen* legt de eerste twee delen voor van de door het Koninklijk Belgisch Instituut voor Natuurwetenschappen gepubliceerde wetenschappelijke resultaten der hogervernoemde zending :

Boek I : Aanhangsel : « Liste des Stations », door André CAPART ;

Boek II, deel 1 : « Étude physique et chimique du milieu marin » door Charles VAN GOETHEM.

Wens betreffende de anatomo-pathologische studies in inlandse middens.

De Heren *A. Dubois* en *R. Mouchet* stellen de volgende tekst voor :

Gezien, volgens uit Afrika ontvangen berichten, lijkschouwingen, die met wetenschappelijke doeleinden op in hospitalen overleden personen uitgevoerd werden, aanleiding hebben gegeven tot incidenten onder de inlandse bevolking,

De Sectie voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen van het K.B.K.I.,

Gezien het uitvoeren van lijkschouwingen onontbeerlijk is voor de pathologische studies, drukt de wens uit dat de Heer Minister van Koloniën de met deze diensten gelaste geneesheren de volledige steun van de administratieve en gerechterlijke autoriteiten zou verzekeren.

Het is wel verstaan dat men bij het uitvoeren van deze operaties steeds bezorgd dient te zijn de gevoelens

Hommage d'Ouvrages.

Aangeboden Werken.

Les publications suivantes
ont été reçues de la part de
membres de l'I.R.C.B. :

De volgende publicaties wer-
den door leden van het K. B.
K. I. toegezonden :

1. *Rapport annuel 1950-1951* (Institut de Médecine Tropicale Prince Léopold, Anvers, 1951).
L'Institut de Médecine Tropicale Prince Léopold est dirigé par le Dr. A. DUBOIS.
2. LEPERSONNE, J., Trouvaille de fossiles au Mong Nongo (*Bulletin de la Soc. belge de Géol., de Paléontol. et d'Hydrog.,* Bruxelles, Tome LX, 1951, pp. 75-77).
3. —, A propos des essais de corrélation entre terrains anciens du Bas-Congo et du Katanga (*Bulletin de la Soc. belge de Géol., de Paléontol. et d'Hydrog.,* Bruxelles, Tome LX, fasc. 2, 1951).
4. —, Données nouvelles sur la stratigraphie des terrains anciens du Bas-Congo (*Bulletin de la Soc. belge de Géol., de Paléontol. et d'Hydrog.,* Bruxelles, Tome LX, fasc. 2, 1951).

Le Secrétaire Général dépo-
se sur le bureau les ouvrages
suivants :

De Secretaris-Generaal legt
op het bureau de volgende wer-
ken neer :

1. JACKSON, J. S., Dentisy of Irish Rocks (School of Cosmic Physics, Geophysical Bulletin n° 4, Dublin, July 1951).
2. *Oléagineux*, Revue générale des corps gras et dérivés (Institut Colonial, n° 12, Marseille, décembre 1951).
3. VRYDAGH, J. M., Comportement des hirondelles de cheminée (*Hirundo Rustica*, L.) dans leur quartier d'hiver, au nord du Congo belge (*Gerfaut*, Fasc. III, 1951, pp. 177 à 195).
4. *Soil Conservation* (U. S. Department of Agriculture, Soil Conservation Service, Washington, November 1951).
5. *Rural Electrification News* (U. S. Department of Agriculture, Rural Electrification Administration, Washington, October-November 1951).
6. *Fire Control Notes* (U. S. Department of Agriculture, Forest Service, Washington, Vol. 12, n° 4, October 1951).
7. *Soil Survey Manual* (U. S. Department of Agriculture, Agricultural Research Administration, Washington, Handbook n° 18, August 1951).

van de bevolking in de mate van het mogelijke te eerbiedigen.

De bespreking van deze tekst wordt tot de volgende zitting verdaagd.

Geheim Comite.

De in Geheim Comite vergaderde titelvoerende leden verkiezen, onder voorbehoud van koninklijke en ministeriële goedkeuring, de Heren *L. Mottoulle* en *M. Van den Abeele* tot titelvoerende leden en de Heren *Pierre Gourou* en *Jean A. J. Gillain* tot buitengewone leden.

De zitting wordt te 15 u. 55 opgeheven.

8. *Transactions and Proceedings of the Royal Society of New Zealand* (Wellington, Vol. 79, Part 2, September 1951).
9. *Colonial Geology and Mineral Resources* (Mineral Resources Division, Londres, Vol. 2, n° 2, 1951).
10. *Bulletin Analytique* (Office de la Recherche Scientifique Outre-Mer, Paris, Complément au Tome 9 (1948), fasc. II et complément au Tome 10 (1949), 1950 et 1951).
11. *Bulletin du Museum National d'Histoire Naturelle* (Paris, Tome XXIII, n° 4, juin 1951).
12. *Archiva Medica Belgica* (Ed. « Acta Medica Belgica », Bruxelles, Vol. 6, fasc. 4-5-6, 1951).
13. *Revue Belge de Pathologie et de Médecine Expérimentale*, Supplément VI — Contribution à l'étude du « Cor Pulmonale » (Ed. « Acta Medica Belgica », Bruxelles, Tome XXI, mai 1951).
14. *Revue Belge de Pathologie et de Médecine Expérimentale*, (Ed. « Acta Medica Belgica », Bruxelles, Tome XXI, n° 1, septembre 1951).
15. *Natural History* (Museum of Natural History, New York, Vol. LX, n° 9-10, November-December 1951).
16. Report on Experiments at Kongwa on artificial Stimulation of Rain, January-April 1951 (Meteorological Department, Nairobi, Vol. II, n° 9, 1951).
17. *Bulletin du Service Météorologique du Congo belge* (Léopoldville, n° 5, mai 1951).
18. *Agricultura* (Association des Anciens Étudiants de l'Institut Agronomique de Louvain, Heverlé, n° 3, novembre 1951).
19. *Revue Internationale des Industries Agricoles*, Bibliographie (Commission Internationale des Industries Agricoles, Paris, Vol. XII, n° 7-9, juillet-septembre 1951).
20. *Bulletin de l'Institut Français d'Afrique Noire* (Dakar, Tome XIII, n° 4, octobre 1951).
21. COLLIGNON, M., Ammonites Neocrétacées du Menabe (Madagascar) (*Annales Géologiques du Service des Mines du Gouvernement Général de Madagascar*. Fascicule n° XIV, Tananarive 1948).
22. —, Recherches sur les faunes albiennes de Madagascar (*Annales géologiques du service des Mines du Gouvernement Gén. de Madagascar*, Fasc. XVII, Tananarive, 1950).
23. *Comptes rendus du Congrès Scientifique, Élisabethville, 1950* (Comité Spécial du Katanga, Bruxelles, Vol. IV, Tomes I et II, 1951).

24. *Annales de l'Acjas pour l'année 1949-1950* (Association canadienne-française pour l'avancement des Sciences, Montréal, Vol. 17, 1951).
25. *The Countryman* (Department of Agriculture, Nicosia, Vol. V, n^{os} 11 et 12, November-December 1951).
26. *Bulletin de l'Académie Royale de Médecine de Belgique* (Bruxelles, Tome XVI, n^o 8, 1951).
27. *Transactions of the Royal Society of Tropical Medicine and Hygiene* (Londres, Vol. 45, n^o 3, December 1951).
28. *Industries Agricoles et Alimentaires* (Commission Internationale des Industries Agricoles, Paris, n^o 11-12, novembre-décembre 1951).
29. *Annual Report of the Department of Agriculture for the Year 1948* (Roseau, s. d.).
30. *Bibliographie Mensuelle* (Société de Géographie, Paris, n^{os} 10 et 11, octobre et novembre 1951).
31. *Annales du Service des Mines* (Comité Spécial du Katanga, Tome XVI, Bruxelles, 1951).
32. *Annales de la Société Belge de Médecine Tropicale* (Institut de Médecine Tropicale Prince Léopold, Anvers, Tome XXXI, n^o 5, 31 octobre 1951).
33. *Revue Belge de Pathologie et de Médecine Expérimentale* (Ed. « Acta Medica Belgica », Bruxelles, Tome XXI, n^o 2, octobre 1951).
34. PETIT, C., Les Fondements géographiques du Port d'Anvers (*Bulletin de la Société belge d'Études géographiques*, Tome XVIII, n^o 2, 1949).
35. *Bulletin de l'Institut Agronomique et des Stations de Recherches de Gembloux* (Gembloux, Tome XIX, n^{os} 1-2, 1951).
36. LEFÈVRE, M. A., Carte morphologique de la Belgique avec notice (*Compte rendu du XVI^e Congrès International de Géographie, Lisbonne, 1949*, Lisbonne, 1950).
37. Titres et Travaux Scientifiques du Dr. E. Brumpt, Supplément I et Supplément II (Ed. Masson et C^{ie}, Paris, 1934 à 1946).

Les remerciements d'usage
sont adressés aux donateurs.

Aan de schenkers worden de
gebruikelijke dankbetuigingen
toegezonden.

Comité secret.

Réunis en Comité Secret, et sous réserve d'agrément royal et ministériel, les membres titulaires procèdent à l'élection de MM. *L. Mottouille* et *M. Van den Abeele* comme membres titulaires, et de MM. *Pierre Gourou* et *Jean A. J. Gillain* comme membres associés.

La séance est levée à 15 h 55.

Edm. Dartevelle. — Sur des Gasteropodes fossiles du
Nord du lac Édouard.

(Notes sur les Mollusques continentaux
fossiles de l'Afrique : II).

(Note présentée par J. Schwetz).

La connaissance des mollusques fossiles de la région du lac Édouard est d'une grande importance, c'est pourquoi il m'a paru intéressant de décrire, à la demande du récolteur, quelques petits gastéropodes fossiles trouvés par M. le Professeur J. SCHWETZ, sur une plage de ce lac.

Il s'agit malheureusement d'exemplaires non récoltés en place, remaniés, de sorte que le niveau dont ils proviennent ne peut être déterminé avec précision.

C'est dans un lot de *Biomphalaria smithi* subfossiles, eux-mêmes vraisemblablement remaniés d'une basse terrasse du lac, que ces petits Gastéropodes, au nombre d'une douzaine en tout, ont attiré mon attention. Ce lot avait été récolté, suivant les indications qui m'ont été données par M. le Prof. SCHWETZ, à la plage du lac Édouard, à l'ancien Kasindi-Port, près du grand marais appelé Kasindi-Lac, à 1 km environ à l'ouest du confluent de la rivière Lubilya, frontière entre le Congo et l'Uganda.

Les exemplaires ayant été remaniés, sont fort roulés et leur conservation est défectueuse ; de plus il s'agit de spécimens non adultes, ce qui rend leur détermination assez difficile. Tous les exemplaires récoltés paraissent bien appartenir à une seule et même espèce.

La plupart de ces Gastéropodes ont un aspect conique, une coquille assez large. Seuls deux d'entre eux montrent une coquille plutôt turriculée.

Ils sont assez solides, à test relativement épais et leur teinte est blanchâtre, ou avec patine, soit brunâtre, soit noire. Ils ne présentent pas de traces d'épiderme.

Le dernier tour est très développé et comprend plus de la moitié de la coquille, presque l'entièreté chez les coquilles les plus jeunes.

La spire ne dépasse pas, chez le plus grand exemplaire, 3 tours et le sommet est obtus, non seulement à cause du jeune âge de ces mollusques, mais, sans doute également, par suite de l'érosion du sommet de la coquille.

Les tours sont presque plans, non renflés, les sutures enfoncées, profondes, soulignées par une carène, très saillante chez certains spécimens. Sur d'autres coquilles vraisemblablement plus roulées, la carène est remplacée par des tubercules assez effacés.

On distingue une seconde carène, plus ou moins bien marquée, à la base du dernier tour. Les tours embryonnaires sont lisses.

On n'aperçoit plus aucune trace de microsculpture.

L'ouverture, dont les bords sont fort souvent brisés, a une forme subquadrangulaire, dont la lèvre externe non épaissie, ni réfléchie, est droite et très anguleuse au-dessous, rendue telle par l'extrémité de la carène du bord inférieur du dernier tour.

La columelle est courbe et passe sans angulosité au bord inférieur de l'ouverture ; le bord interne de celle-ci est légèrement réfléchi et cache à peu près complètement l'ombilic ; la légère fente que l'on aperçoit sur quelques spécimens est plutôt due à l'usure de la coquille.

Mesures :

Coquilles :	longueur	- largeur	Aperture :	Haut.	- Larg.
(1)	13,4 mm	7,4 mm	6,8 mm		4,7 mm
(2)	10,3	» 7,5	5,0	»	4,2 »
(3)	8,3	» 6,5	—		—
(4)	7,6	» 6,1	—		—

Ces petits gastéropodes montrent des caractères assez particuliers.

Examinons maintenant quelle peut être leur situation générique. Ils appartiennent, je pense, à la famille des *Melaniidae*.

Je ne crois pas pouvoir les rapprocher du *Cleopatra bifidicincta*, décrit par COX des « Kaiso Beds » du lac Albert, quoiqu'ils ne soient pas sans analogies avec ce fossile, mais ils en diffèrent par la forme des tours, la position des carènes et le détail de l'ouverture.

CONNOLLY a décrit de Kaiso également un *Potadoma ganalhi*, fossile qui me paraît bien être une espèce du genre *Rhinomelania*. Cette belle coquille, de taille assez grande, est sans analogie avec la nôtre : même la coquille jeune figurée par cet auteur, ne ressemble en rien à nos fossiles, l'ouverture et le dernier tour en sont d'aspects bien différents.

J'ajouterai que, par contre, le *Viviparus edwardianus* FUCHS, comme je l'ai fait remarquer dans une étude récente, me paraît, malgré de petites différences, identique à l'espèce de CONNOLLY.

Une troisième espèce, *Viviparus semlikiensis* n'est d'ailleurs pour moi tout au plus qu'une variété de la même espèce. Quant au *Potadoma* décrit par M. LERICHE, il est pour moi également un *Rhinomelania*, mais il n'est pas possible de préciser.

Je crois pouvoir ranger les petits fossiles du lac Édouard récoltés par M. le Prof. SCHWETZ, dans le genre *Goodrichia* CLENCH, dont la coquille est caractérisée précisément par une ouverture d'aspect semblable à celle de nos fossiles.

Goodrichia diffère de *Rhinomelania* par son aspect général, par la présence de carènes bien marquées, dont la seconde rend l'ouverture quadrangulaire.

Le génotype du genre *Goodrichia*, une coquille du Cameroun, a été décrit par CLENCH sous le nom de *G. trochiformis*. J. THIELE dans une note de son *Handbuch der Systematisches Weichtierkunde* (p. 737) a fait remarquer que cette espèce était probablement synonyme de son *Potadoma angulata* (1928, p. 386, fig. 40, Pl. VII, fig. 18).

A en juger d'après les figures, ces deux espèces me semblent bien distinctes : *Potadoma angulata* paraît avoir une coquille bien plus étroite, plus élancée, dont la carène est disposée moins contre la suture.

Les *Goodrichia* fossiles récoltés par M. le Professeur SCHWETZ à Kasindi-Port diffèrent de toutes les espèces connues, notamment par leurs proportions et leur petite taille.

Je ne crois pas devoir leur donner un nom spécifique, étant donné leur mauvais état de conservation.

Ces fossiles ayant été récoltés sur la plage du lac, on en ignore l'origine stratigraphique exacte ; cependant il me paraît douteux qu'ils proviennent d'une terrasse plus ou moins élevée du lac, dépôts à *Melanoïdes tuberculata*, *Biomphalaria smithi*...

Sans doute proviennent-ils de dépôts d'une période lacustre antérieure.

Des recherches complémentaires viendront préciser le niveau dont provenaient ces fossiles.

Je remercie M. J. BEQUAERT des indications et des conseils qu'il a bien voulu me donner au sujet de l'étude de ces Coquilles.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- COX L. R., Mollusca in The Geology and Palaeontology of the Kaiso Bone-Beds (*Uganda Protectorate, Geological Survey Department, Occasional Paper*, n° 2, pp. 53-71, Pls. VIII-IX, 1926).
- CONNOLLY, M., The Mollusca of Lake Albert Nyanza (b) Fossil Species (*Journal of Conchology*, vol 18, n° 7, pp. 205-208, 1928).
- ID., Additions to the Mollusca of Albert Nyanza (with figure) (*Ibidem*, Vol. 19, n° 1, pp. 22-24, 1930).
- CLENCH, H. J., Some Records and Descriptions of New Freshwater Mollusks from Cameroun (*Bull. of the Museum of Comp. Zoology at Harvard College*, vol. LXIX, n° 6, pp. 11-123, Pl. I, 1929).
- FUCHS, V. E., Extinct Pleistocene Mollusca from Lake Edward, Uganda, and their bearing on the Tanganyika Problem. (*Journal of Linnean Society Zoology*, vol. XL (n° 269) pp. 93-106, Pl. I-III, 1936).
- LERICHE, M., Sur des Fossiles recueillis dans les « Kaiso Beds » (Pleistocène inférieur) de la partie congolaise de la Plaine de la Semliki. (*Rev. de Zool. et de Bot. Africaines*, vol. XXXIII, I, pp. 21-32, Pls I-III, 1939).
- DARTEVELLE, E. et SCHWETZ, J., Contr. à l'étude de la faune malacologique des grands Lacs Africains — Première étude. — Les Lacs Albert, Édouard et Kivu (*Inst. Roy. Colonial Belge, Sect. Sc. Nat. et Médicales; Mémoires*, collect. in-8°, t. XIV, fasc. 4, 1947).
- DARTEVELLE, E., Les Viviparidae vivants et fossiles de l'Afrique (Notes sur les Mollusques continentaux fossiles de l'Afrique : I). (*Annales Soc. Roy. Zool. Belgique*, 1951).
- J. THIELE, Revision des Systems der Hydrobiiden und Melaniiden. (*Zool. Jahrb. Iena. Syst.*, 55, pp. 351-402, Pl. VIII, 1928).
- ID., Handbuch des Systematisches Weichtierkunde, I, 1929-1931.

**Edm. Dartevelle. — Sur les Mollusques subfossiles
des terrasses du lac Kivu à Costermansville.**

(Notes sur les Mollusques continentaux
fossiles de l'Afrique : III).

(Note présentée par J. Schwetz).

Depuis mon étude sur la faune malacologique des terrasses des lacs Édouard et Kivu, j'ai reçu quelques lots de subfossiles, dont certains provenaient de l'agglomération de Costermansville. Il m'a semblé intéressant de signaler ces derniers et d'en décrire la composition malacologique.

Un de ces lots m'a été très aimablement envoyé par M. H. BOMANS, du Laboratoire Médical. Il provenait, suivant les indications du récolteur, de l'avenue de la Corniche (N'Guba), à ± 12 mètres au-dessus du niveau du Lac. Il s'agit probablement de ce que j'ai appelé la terrasse V du Kivu.

La composition de ce lot est assez uniforme ; à l'exception d'un certain nombre de débris inidentifiables, il était formé d'une accumulation de *Bulimus (Parabithynia) alberti* E.A.Sm., dans un travertin très altéré, envahi d'éléments terrigènes.

On sait que ce petit gastéropode, fort voisin de *Bulimus humerosus* VON MARTENS du lac Victoria, mais distinct cependant, est fort abondant dans la plupart des terrasses du lac ; je l'ai signalé de Kisenyi.

Cette espèce vit encore dans les eaux du lac Kivu ; elle figure dans la liste de la faune malacologique de ce lac, telle que nous l'avons dressée, le Dr. SCHWETZ et moi-même, d'après les collections du Musée du Congo.

Grâce à l'obligeance de M. VERCAMMEN, Biologiste au Laboratoire Médical, j'ai pu élever pendant quelque temps au Laboratoire des *Bulimus alberti* vivants provenant du Lac Kivu.

Un second lot de roches fossilifères m'a été remis par M. LÉO PEETERS, qui l'avait obligeamment récolté à ma demande, alors qu'il était géologue au Service Géologique de Costermansville.

Il s'agit d'un travertin, relativement assez friable, assez grossier avec de nombreux petits galets et des sub-fossiles assez abondants.

L'échantillon avait été prélevé d'un affleurement situé, suivant les indications du récolteur, au coin de l'avenue du Régent et de l'avenue de la Montagne, à Costermansville, à un niveau de ± 60 mètres au-dessus du niveau du lac. Il s'agit probablement de la terrasse que j'ai désignée par le chiffre III et qui avait été signalée par M. BOUTAKOFF comme extrêmement fossilifère, mais dont on ne possédait aucune détermination de Mollusques.

Les fossiles contenus dans ce travertin consistaient en débris indéterminables de Lamellibranches et en coquilles d'un gastéropode, assez commun, appartenant nettement à la famille des *Hydrobiidae*, mais bien différent du *Bulimus alberti*.

En voici la description sommaire :

Coquille imperforée, allongée à test peu épais, montrant seulement des lignes d'accroissement transversales assez fines, à spire assez allongée, de forme conique, comprenant 4 à 5 tours environ, à sommet très faiblement obtus, mais souvent brisé.

Les tours sont de croissance régulière, peu renflés, avec les sutures bien nettes, peu enfoncées, assez superficielles. Le dernier tour, assez grand, égale la moitié de la hauteur de la coquille.

L'ouverture est oblongue, anguleuse au sommet, arrondie en dessous, avec le bord externe tranchant, non réfléchi, ni épaissi.

Ces petites coquilles portent les traces d'un épiderme verdâtre. L'opercule n'a pas été trouvé.

Ces petits subfossiles appartiennent à une espèce décrite tout récemment seulement par M. VERDCOURT, du lac Kivu précisément, sur des matériaux actuels, espèce qu'il a nommée *Hydrobia hendrickxi*. Ultérieurement l'examen de la radula de ces petits mollusques lui a indiqué qu'il s'agissait d'une espèce du genre *Tomichia*.

La taille des spécimens subfossiles est un peu inférieure à celle du type figuré par M. VERDCOURT, mais je possède des spécimens paratypes absolument semblables à mes exemplaires.

Le genre *Tomichia* comprend quelques espèces sud-africaines, qui se répartissent en deux groupes sur la base de l'examen des radules. La répartition géographique de ces deux groupes est également distincte : l'un se trouve dans le Sud et l'Est de la Province du Cap, l'autre, dans le Natal et dans l'Est du Griqualand.

M. CONNOLLY, qui a fait une révision des espèces d'Afrique du Sud, à la fois d'après l'étude des coquilles et l'examen des radules, signale combien la détermination de ces petits gastéropodes est difficile et délicate.

Tomichia hendrickxi diffère par son aspect général, par la forme de son ouverture et par ses tours non renflés, des espèces d'Afrique du Sud de type de *Tomichia ventricosa*. Au point de vue de ce dernier caractère, il semble s'approcher plutôt de *T. cawstoni* CONNOLLY, comme le mentionne d'ailleurs M. VERDCOURT, d'après l'examen de la radula.

L'existence de formations à *Tomichia* subfossiles en Afrique du Sud est mentionnée par CONNOLLY dans le district de Calvinia et dans le Little Namaqualand. Il les appelle des « shell breccia ».

Tomichia hendrickxi, comme la plupart des espèces de ce genre, a été trouvé dans un marais de la côte du lac Kivu à Kakonde. Détail intéressant, l'eau de ce marais était d'origine thermale.

L'origine des dépôts de la terrasse du coin de l'avenue du Régent et de l'avenue de la Montagne, à Costermansville, peut, tout au moins en partie, être sans doute attribuée à l'assèchement d'un petit marais côtier du lac Kivu.

L'énorme distance qui sépare l'espèce du Kivu de celles d'Afrique du Sud, et le fait que l'on a jamais signalé d'autres espèces dans les territoires séparant ces deux zones de répartitions, signifie, sans doute, que le genre *Tomichia* est un genre relicté d'une faune antérieure, jadis plus répandue.

Alors que J. THIELE classait le genre *Tomichia* dans les *Truncatellinae*, PILSBRY et BEQUAERT avaient cru devoir créer pour ce genre une sous-famille spéciale les *Tomichiinae*. Les recherches de M. CONNOLLY lui ont démontré qu'il s'agissait d'*Hydrobiidae* typiques.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Voir la Bibliographie de la note 11.

BOUTAKOFF, N., Géologie des territoires situés à l'Ouest et au Nord-Ouest du fossé tectonique du Kivu (*Mém. Inst. Géologique Univ. Louvain*, IX, 1939, pp. 1-207).

CONNOLLY, M., A Monograph Survey of the South-African Non-Marine Mollusca (*Annals of the South African Museum*, vol. XXXIII, part. I, 1939).

PILSBRY, H.-A. et BEQUAERT, J., The Aquatic Mollusks of Belgian Congo (*Bull. American Museum of Nat. History*, LIII, 1927).

VERDCOURT, B., A new species of Hydrobiidae from the Belgian Congo (*Revue de Zool. et de Bot. Africaines*, XLIII, 3, pp. 213-215, 1950).

Id., The distribution of the Genus *Tomichia* Bens. in Africa. (*Ibidem*, XLIV, 2, pp. 173-174, 1951).

EXPLICATION DE LA PLANCHE

- FIG. 1-11. — *Goodrichiu* sp. fossile de Kasindi Port (lac Édouard). Récolte Prof. SCHWETZ (Note II) — Gross. $\times 2$.
- 1- 2. — exemplaires vue face antérieure.
3. — exemplaire 2 face dorsale.
- 4- 5. — exemplaires avec carences bien marquées, face dorsale.
- 6-11. — exemplaires jeunes.
- 12-17. — *Tomichia bendrickxi* B. VERDCOURT subfossile dans les dépôts de la terrasse III de Costermansville (lac Kivu) — Récolte L. PEETERS. Gross. $\times 2$.
- 12-14. — face antérieure.
- 15-17. — face dorsale.



1

2

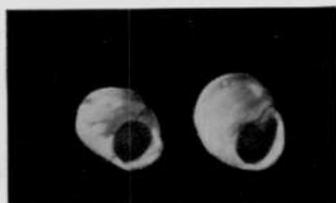


3



4

5



6

7



8

9

10

11



12 13 14



15 16 17

Séance du 16 février 1952.

Zitting van 16 Februari 1952.

Séance du 16 février 1952.

La séance est ouverte à 14 h 30 sous la présidence de M. W. Robyns, Directeur.

Présents : MM. R. Bruynoghe, H. Buttgenbach, A. Dubois, P. Fourmarier, R. Mouchet, M. Robert, J. Rodhain, membres titulaires ; MM. A. Duren, V. Lathouwers, J. Lepersonne, L. Mottoulle, P. Staner, C. Van Goidsenhoven, membres associés, ainsi que M. E. J. Devroey, Secrétaire Général.

Excusés : MM. P. Gourou, E. Marchal, E. Polinard, M. Van den Abeele, J. Van Riel.

Communication administrative.

Le *Secrétaire Général* annonce que, par arrêté ministériel du 13 février 1952,

MM. *Jean Gillain*, docteur en médecine vétérinaire, chargé de cours à l'Institut agronomique de l'État à Gembloux,

Pierre Gourou, Agrégé d'histoire et de géographie, professeur à l'Université de Bruxelles et au Collège de France,

ont été nommés membres associés à la Section des Sciences naturelles et médicales.

Addition au procès-verbal de la séance du 19 janvier 1952.

Le compte rendu de la communication « Sur la confusion actuelle dans la classification des planorbes centro-africains et les moyens pour y remédier » est complété comme suit :

Zitting van 16 Februari 1952.

De zitting wordt geopend te 14 u 30 onder het voorzitterschap van de Heer *W. Robyns*, Directeur.

Aanwezig : de Heren *R. Bruynoghe*, *H. Buttgenbach*, *A. Dubois*, *P. Fourmarier*, *R. Mouchet*, *M. Robert*, *J. Rodhain*, titelvoerende leden ; de Heren *A. Duren*, *V. Lathouwers*, *J. Lepersonne*, *L. Mottoulle*, *P. Staner*, *C. Van Goidsenhoven*, buitengewone leden, alsook de Heer *E. J. Devroey*, Secretaris-Generaal.

Verontschuldigd : de Heren *P. Gourou*, *É. Marchal*, *E. Polinard*, *M. Van den Abeele*, *J. Van Riel*.

Administratieve mededeling.

De *Secretaris-Generaal* deelt mede dat de Heren :
Jean Gillain, doctor in de veeartsenijkunde, docent aan het Rijkslandbouwinstituut te Gembloux ;

Pierre Gourou, agregaat in de geschiedenis en de geografie, hoogleraar aan de Universiteit te Brussel en professor aan het « Collège de France »,

bij ministerieel besluit van 13 Februari 1952 tot buitengewoon lid van de Sectie voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen benoemd werden.

Aanvulling der notulen van de zitting van 19 Januari 1952.

Het verslag betreffende de mededeling « Over de huidige verwarring in de classificatie der planorben van Midden-Afrika en de middelen om er aan te verhelpen » dient als volgt aangevuld :

M. V. *Van Straelen* rappelle à ce propos les difficultés bien connues de la systématique des Pulmonés. Il exprime ses appréhensions au sujet des méthodes adoptées par l'auteur, tant dans cette note que dans des publications antérieures, pour résoudre ces problèmes en ce qui concerne quelques Pulmonés de l'Afrique centrale. A la confusion déjà grande, s'ajoutent les conséquences du peu d'égard que l'auteur témoigne envers les règles de la nomenclature zoologique internationale.

M. V. *Van Straelen* qui est membre de la Commission internationale de nomenclature zoologique, rappelle que le respect de ces règles est d'obligation. Enfin, il invite l'auteur à ne pas confondre la taxonomie et la classification. Moyennant quoi et faisant appel aux ressources qu'offrent les connaissances zoologiques modernes, il sera possible de démêler les différentes espèces. Ce résultat doit être acquis pour donner une base sûre à la parasitologie et finalement à la pathologie.

Inoculations volontaires ou accidentelles de la lèpre à l'être humain.

M. A. *Dubois* présente sa communication intitulée comme ci-avant (voir page 199).

Les adénolymphocèles du Congo belge.

M. J. *Rodhain* résume l'étude qu'il a rédigée sur cet objet et qui paraîtra dans la collection des mémoires in-8°.

Le manganisme.

M. L. *Mottouille* fait part des constatations qu'il a eu l'occasion de faire au cours d'une récente visite dans des mines de manganèse du Maroc (voir page 214).

De Heer *V. Van Straelen* herinnert dienaangaande aan de welgekende moeilijkheden der systematiek van de Pulmonea. Hij drukt zijn bezorgdheid uit over de door de auteur zowel in deze nota als in vroegere publicaties aangewende methodes om deze moeilijkheden voor enkele Pulmonea van Centraal-Afrika op te lossen. Bij de reeds grote verwarring voegen zich dan nog de gevolgen van het weinig ontzag dat de schrijver voor de regels van de internationale zoölogische nomenclatuur heeft.

De Heer *V. Van Straelen*, die lid is van de Internationale Commissie voor zoölogische nomenclatuur, wijst er op dat deze regels verplichtend zijn. Hij nodigt ten slotte de auteur uit de taxonomie en de classificatie niet te verwarren. Hierdoor, en door tevens beroep te doen op de hulpbronnen van de moderne zoölogische kennis, zal het mogelijk zijn de verschillende soorten te scheiden. Dit resultaat moet bereikt worden om aan de parasitologie en uiteindelijk aan de pathologie een degelijke basis te geven.

Vrijwillige of toevallige inenting van de melaatsheid aan de mens.

De Heer *A. Dubois* legt zijn mededeling voor, getiteld : « Inoculations volontaires ou accidentelles de la lèpre à l'être humain » (zie blz. 199).

De adenolymphocelen van Belgisch-Congo.

De Heer *J. Rodhain* vat zijn studie samen die hij over dit onderwerp geschreven heeft en die in de verhandelingenreeks in-8^o zal verschijnen.

Het manganisme.

De Heer *L. Mottoulle* geeft kennis van de vaststellingen die hij heeft kunnen doen bij een onlangs gebracht bezoek aan een mangaanmijn in Marokko (zie blz. 214).

Vœu concernant les études anatomo-pathologiques dans le milieu indigène.

Sur la proposition de M. A. Duren, le texte suivant est adopté :

Considérant que la pratique des autopsies n'est pas seulement nécessaire pour éclairer les juges dans les cas où ils requièrent cette intervention, mais qu'un recours plus large à cette pratique a encore pour résultat de faire avancer les sciences médicales et de contribuer en dernière analyse à l'institution d'une thérapeutique meilleure dans l'avenir ;

La Section des Sciences naturelles et médicales de l'I. R. C. B.,

Émet le vœu que les pouvoirs publics encouragent cette pratique et donnent aux médecins qui en sont chargés, leur entier appui, tout en leur recommandant d'agir de telle sorte qu'ils respectent les sentiments de la population.

Journées d'Études de Jérusalem.

Le *Secrétaire Général* annonce que le Conseil de Recherches Scientifiques du Gouvernement d'Israël a invité l'I. R. C. B. à participer aux Journées d'Études consacrées aux problèmes du désert qui se tiendront à Jérusalem en mai 1952, en coopération avec l'UNESCO.

Le cycle d'études comportera cinq sections : climat, sol, eau, énergie et biologie.

Les membres qui seraient intéressés pourront obtenir toutes informations au Secrétariat Général.

Wens betreffende de anatomo-pathologische studies in inlandse middens.

Op voorstel van de Heer *A. Duren* wordt de volgende tekst aangenomen :

Gezien het uitvoeren van lijkschouwingen niet alleen noodzakelijk is voor de voorlichting der rechters in de gevallen waar deze er beroep op doen, maar ook een ruimere toepassing er van bijdraagt tot de vooruitgang van de geneeskunde en tevens een betere geneeskundige behandeling in de toekomst voor gevolg zal hebben ;

De Sectie voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen van het K. B. K. I.,

Drukt de wens uit dat de openbare machten de uitvoering er van zouden aanmoedigen en aan de geneesheren, die er mee gelast zijn, hun volledige steun zouden verlenen, maar deze tevens zouden aansporen de gevoelens van de bevolking niet te kwetsen.

Studiedagen van Jeruzalem.

De *Secretaris-Generaal* deelt mede dat de Raad voor Wetenschappelijke Opzoekingen der Regering van Israël het K. B. K. I. uitgenodigd heeft deel te nemen aan de Studiedagen gewijd aan de problemen der woestijn, die in Mei 1952 te Jeruzalem zullen gehouden worden, in samenwerking met de UNESCO.

De studiegroepen zullen uit 5 Secties bestaan : klimaat, bodem, water, energie en biologie.

De leden die hierin belang mochten stellen kunnen dienaangaande alle inlichtingen op het Secretariaat-Generaal bekomen.

Hommage d'Ouvrages.

Aangeboden Werken.

La publication suivante a été
reçue de la part de M. A. Duren:

De volgende publicatie werd
door de Heer A. Duren toege-
zonden :

Rapport annuel 1950 (Direction Générale des Services Médi-
caux du Congo belge, Ministère des Colonies, Bruxelles, s. d.).

Le *Secrétaire Général* dépose
ensuite sur le bureau les ouvra-
ges suivants :

De *Secretaris-Generaal* legt
daarna op het bureau de vol-
gende werken neer :

1. *Bibliographie Mensuelle* (Société de Géographie, Paris, n° 1, janvier 1952).
2. *The Countryman* (Department of Agriculture, Nicosia, Vol. VI n° 1, janvier 1952).
3. *Laboratoires* (« Ingénieurs et Techniciens », Paris, n° 3, octobre-novembre-décembre 1951).
4. *Sols Africains* (Bureau Interafricain des Sols, Paris, Vol. I, n° 1-2, octobre 1951).
5. Chutes de pluie au Congo belge et au Ruanda-Urundi pendant la décade 1940-1949 (Institut National pour l'Étude Agronomique du Congo belge — Bureau Climatologique, Bruxelles, n° 3, 1951).
6. *Revista Brasileira de Geografia* (Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística, Rio de Janeiro, n°s 3 et 4, juillet-septembre et octobre-décembre 1951).
7. *Boletim Geografico* (Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística, Rio de Janeiro, n°s 90 à 95, septembre à décembre 1950 et janvier à février 1951).
8. Catalogue du Congrès Mondial du Tabac, 17-30 septembre 1951 (Koninklijk Instituut voor de Tropen, Amsterdam, 1951).
9. SPOON, W., Theekisten bekleed met Saran (Koninklijk Instituut voor de Tropen — Afd. Tropische Producten, Amsterdam n° 233, 1951).
10. SPOON, W., SESSELER, M., DESSENS, H., Sappen van Suri-naamse Sinaasappelen en Grapefruit (Koninklijk Instituut voor de Tropen — Afd. Tropische Producten, Amsterdam, n° 232, 1951).
11. SPOON, W., Agar-Agar (Koninklijk Instituut voor de Tropen — Afd. Tropische Producten, Amsterdam, n° 234, 1951).

12. *Oléagineux*, Revue Générale des corps gras et dérivés (Institut Colonial de Marseille, fasc. 60, février 1952).
13. *The Onderstepoort Journal of Veterinary Research* (Department of Agriculture, Pretoria, Vol. 23, n° 2, juillet 1951).
14. *Agronomia Angolana* (Serviços de Agricultura, Luanda, n° 5, 1951).
15. *Colonial Plant and Animal Products* (Colonial Products Advisory Bureau, Londres, Vol. II, n° 2, April, June, 1951).
16. Cherokee County, North Carolina (U. S. Department of Agriculture, Washington, Soil Survey, Series 1941, n° 2, September 1951).
17. *Bibliography of Agriculture* (U. S. Department of Agriculture, Washington, Vol. 15, n° 12 ; Vol. 16, n° 1, décembre 1951 et janvier 1952).
18. Marshall LAIRD, Insects collected from Aircraft arriving in New Zealand from Abroad (Victoria University College, Wellington, Zoology Publication n° 11, 3 septembre 1951).
19. Zoology Publications from Victoria University College (Victoria University College, Wellington, nos 12 à 16, 1^{er} décembre 1951).
20. *Transactions of the Royal Society of Tropical Medicine and Hygiene* (Londres, Vol. 46, n° 1, janvier 1952).
21. Annual Report 1950 (Natural History Museum, Chicago, janvier 1951).
22. *Zooléo* (Société de Botanique et de Zoologie Congolaises, Léopoldville, Nouvelle série, n° 12, décembre 1951).
23. *Revue Belge de Pathologie et de Médecine Expérimentale* (Éd. Acta Medica Belgica, Bruxelles, Tome XXI, n° 3, novembre 1951).
24. *Bulletin de la Classe des Sciences* (Académie Royale de Belgique, Bruxelles, Tome XXXVII, n° 10 et 11, 1951).
25. *Die Erde* (Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin, Heft 2, 1951-52).
26. *L'Agronomie Tropicale* (Ministère de la France d'Outre-Mer, Nogent s/Marne, nos 11-12, novembre-décembre 1951).
27. *Cahiers Coloniaux* (Institut Colonial de Marseille, décembre 1951).
28. *Industries Agricoles et Alimentaires* (Commission Internationale des Industries Agricoles, n° 1, Paris, janvier 1952).
29. *Bulletin de l'Académie Royale de Médecine* (Bruxelles, nos 9 et 10, 1951).

30. DOBROVSKY, T. M., Postembryonic Changes in the Digestive Tract of the Worker Honeybee (*Apis mellifera* L.) (Cornell University Agricultural Experiment Station, Ithaca, Memoir 301, April 1951).
31. LEAR, B., Use of Methyl Bromide and other Volatile Chemicals for Soil Fumigation (Cornell University Agricultural Experiment Station, Ithaca, Memoir 303, March 1951).
32. DARSIE, R. F. (Jr.), Pupae of the Culicine Mosquitoes of the Northeastern United States (Diptera, Culicidae, Culicini) (Cornell University Agricultural Experiment Station, Ithaca, Memoir 304, June 1951).
33. JENSEN, N. F., Powdery Mildew of Barley (Cornell University Agricultural Experiment Station, Ithaca, Memoir 305, August 1951).
34. BUTT, F. H., Feeding Habits and Mechanism of the Mexican Bean Beetle (Cornell University Agricultural Experiment Station, Ithaca, Memoir 306, June 1951).
35. Cooperative Nutritional Status Studies in the Northeast Region I. Techniques (Cornell University Agricultural Experiment Station, Ithaca, Memoir 307, March 1951).
36. *Bulletin of the Cornell University Agricultural Experiment Station* (Ithaca, n^or 869 à 873, mai à août 1951).

Les remerciements d'usage
sont adressés aux donateurs.

Aan de schenkers worden de
gebruikelijke dankbetuigingen
toegezonden.

La séance est levée à
15 h 30.

De zitting wordt te
15 u 30 opgeheven.

A. Dubois. — Quelques inoculations volontaires ou accidentelles de la lèpre aux êtres humains.

Il existe une littérature assez étendue sur les essais d'inoculation de la lèpre aux hommes. On les trouvera résumés dans les grands traités de KLINGMÜLLER, JEANSELME, ROGERS et MUIR.

Mon but sera seulement de rappeler certains d'entre eux, soit à cause de leur intérêt historique soit à cause de leur valeur probante.

Et tout d'abord, les expériences de DANIELSEN. Cet auteur norvégien qui en 1848, avec BOECK, établit sur des bases « plus durables que l'airain » la clinique de la lèpre, fut aussi le premier à faire diverses tentatives d'inoculation tant sur lui-même que sur des collaborateurs (1848 à 1854). Cet expérimentateur — qu'on déclarerait intrépide s'il n'avait été simplement convaincu de la non contagiosité de la maladie — ne fit pas moins de quatre essais sur sa propre personne. Tous s'avèrent négatifs ainsi que ceux pratiqués sur autrui.

Il convient de noter qu'à cette époque, on ne connaissait pas encore le bacille de HANSEN et que cela pouvait rendre aléatoire le prélèvement de l'inoculum.

Plus près de nous de 1884 à 1888 A. A. ST MAUR MOURITZ, médecin anglais résidant à Molokai, refit des essais analogues (1).

C'est en 1916 seulement qu'il publia à Honolulu un livre peu connu consacré à ses expériences et à ses vues sur la transmission de la maladie. Cet ouvrage pratiquement introuvable a récemment été porté à la connaissance des médecins par un article de H. W. WADE,

l'éminent léprologue qui édite l'*International Journal of Leprosy*.

Ces faits ne peuvent manquer d'intéresser les médecins coloniaux belges, d'autant qu'ils se passent aux lieux et à l'époque de l'apostolat du P. DAMIEN.

Les expériences de MOURITZ furent facilitées par des circonstances locales qu'il convient d'exposer. Il existait à Molokaï — et probablement existe-t-il encore — une classe d'êtres humains qui n'ont guère leurs correspondants sous les cieux congolais, les « kokuas ». Il s'agit d'hommes ou femmes sains aidant volontairement des lépreux, généralement apparentés. (cf. DE KEYSER, 2)

Or ces sujets tenaient — plus souvent semble-t-il pour des raisons utilitaires que sentimentales — à être assuré de finir leurs jours au settlement. Ils simulaient a maladie et souhaitaient en être réellement affectés.

On conçoit que les Kokuas représentaient des volontaires tout trouvés pour des essais d'inoculation, ou plus exactement des impétrants assiégeant MOURITZ de leurs demandes d'acquérir la lèpre.

Personnellement je ne trouve pas de justification morale à ces expériences mais mon but n'est pas ici d'étudier la casuistique de l'expérimentation in anima nobili ni même chez les « kokuas ». Au surplus MOURITZ ne paraît guère avoir été troublé par ces essais... sauf par leur résultat négatif.

Il a inoculé 10 hommes et 5 femmes, tous « kokuas », et à l'âge qui lui paraissait idéal (20 à 35 ans) mais qui nous paraît celui de la moindre réceptivité.

Son inoculum semble avoir été principalement de la sérosité de bulles causées par des brûlures et qu'il décrit comme riche en bacilles. Le mode d'inoculation fut rarement la seringue, peu appréciée des Hawaïens, à cette époque, mais par scarification.

Je me contenterai de citer 3 observations parmi les 15.

A. — Hawaïien, 31 ans, non lépreux, a résidé 4 ans à Kalaupapa avec sa femme lépreuse depuis 6 ans. Il prétendait que diverses ulcérations sur les bras, le corps, les jambes étaient dues à « mai pake » (la lèpre) et demandait d'être inscrit comme lépreux. Les lésions étaient manifestement produites volontairement par des cendres chaudes de tabac, du sel et du pétrole en friction, malgré les dénégations de l'homme concernant une simulation quelconque et ses prétentions à avoir de vraies lésions lépreuses. Il offrait de produire des témoins pour établir le fait. Je lui déclarai que j'éluciderais le cas expérimentalement. Refusant toute injection, il accepta toute médication que je jugerai applicable.

En décembre 84, je scarifiai 3 emplacements : la surface interne de l'avant-bras gauche, la base du cou près de l'extrémité sternale de la clavicule et le côté gauche de l'abdomen près de l'ombilic. Du sérum lépreux fut consciencieusement frictionné sur les emplacements avec la lancette. Les ulcérations des bras, jambes et corps furent nettoyées à la solution chaude de créoline et pansées avec de la vaseline boriquée additionnée de 4cc de sérum de bulles (4 cc pour 1 once). Le patient devait panser les lésions 2 fois par jour mais le pansement du matin était fait par mon infirmier.

Après 8 semaines les 3 points d'inoculation étaient guéris et à peine visibles. Les anciens ulcères étaient les uns diminués les autres stationnaires. Cette situation persista de mois en mois. Après 1 an il n'y avait aucun signe de lèpre. Peu après je fis 2 nouvelles inoculations sur les muscles pectoraux. Jusqu'en 1895, moment de sa mort par néphrite aiguë due à des excès alcooliques, il ne montra aucun signe de lèpre.

P. — Hawaïienne, 25 ans, épouse d'un lépreux depuis 5 ans. Cette femme était malpropre, sa peau entière était squameuse avec plaques et croutes dues surtout à

la gale. Il y avait de vastes surfaces ulcérées sur les fesses et aux régions inguinales (avec des bubons) et à la face antérieure des cuisses. Chaque fois qu'elle me voyait, elle affirmait avoir le « mai pake » et réclamait une ration puisque elle et son mari devait subsister avec la seule ration de ce dernier. Elle avait été antérieurement déclarée lépreuse mais cette déclaration avait été annulée. Un traitement l'améliora beaucoup, à son grand déplaisir vu l'improbabilité d'obtenir de ration.

Une leucorrhée profuse et fétide fut aussi améliorée et je cherchai à plusieurs reprises des bacilles dans les sécrétions vaginales mais sans succès.

Avec son consentement je grattai de vieux chancres des grandes lèvres, tant sur la muqueuse que sur la peau et y frottai du sérum et du sang de vésicules lépreuses. Cette pratique fut répétée 4 fois à intervalle de 4 mois. La lèpre n'apparut pas, depuis 1887 date de l'inoculation jusqu'en 1900, année où elle mourut de fièvre. Son premier mari mourut en 1890 ; elle épousa un second lépreux qui lui survécut.

Q. — Hawaïenne, 35 ans, a vécu 14 ans à Kalawao et a eu 4 maris et 3 enfants qui tous sont morts de lèpre.

Le mari n° 2, un Kokua, développa des signes de lèpre 2 ans après son mariage avec Q. et mourut peu après. Le mari n° 3 était aussi un Kokua sain, il devint lépreux 1 an après son mariage avec Q. et mourut 3 ans après le début de l'affection. Le mari n° 4, un jeune sujet, développa la lèpre 1 an après mariage et mourut 18 mois par après. Après cela Q. décida qu'elle avait eu assez de maris et gagna sa vie en faisant des lessives, de la couture, des chapeaux, des nattes. Elle redoutait la « déportation » car toutes ses relations et parents dans le monde extérieur étaient morts pendant ces 14 ans. Elle désirait donc vivement contracter la lèpre si possible.

Le résultat final lui importait peu si elle pouvait

satisfaire son désir principal d'une résidence aussi durable que la vie avec vivre et couvert.

Le sort rapide de ses maris avait naturellement suscité pas mal de commentaires et commérages ; elle fut examinée par divers médecins qui tous la déclarèrent non lépreuse. Elle était petite, élégante et gracieuse, très propre et nette de sa personne. Sa peau était indemne de taches. Elle ne buvait ni fumait. Des examens, par moi et d'autres médecins, de ses sécrétions nasale, salivaire, vaginale, du sang et des selles furent négatifs en ce qui concerne les bacilles.

A un moment de ma résidence à Kalawao j'éprouvai des difficultés à assurer le lessivage de mes vêtements et je l'engageai pour ce travail. Le P. DAMIEN vint me trouver à ma maison et me supplia de ne pas employer Q. m'offrant en échange les services d'une autre lessiveuse Kokua. Je ne renoncai pas à ses services, ne ressentant aucune crainte de contracter la lèpre par ce travail de lessive.

Je puis dire ici que le P. DAMIEN était très négligent et insouciant dans ses contacts avec les lépreux et semblait tout à fait indifférent à l'idée de devenir lépreux. Je le sermonnais souvent et le blâmais d'avoir des cuisiniers et serviteurs lépreux mais il restait sourd à mes remontrances. Il était par contre fort préoccupé et alarmé à l'idée du risque inutile que je courais en demandant à Q. de laver mes vêtements.

Accédant aux demandes importunes de Q. à deux occasions à 4 mois d'intervalle je lui injectai 2 cc de liquide de vésicules lépreuses à la région lombaire (1 cc dans chaque flanc). La seconde fois, les injections furent faites entre les épaules et aussi dans les muscles abdominaux en dessous des côtes à la ligne médioaxillaire. Q. fut la seule dans les expériences avec les injections de liquide de bulles à faire une réaction marquée. Pendant 4 jours successifs des maux de tête, des frissons, une fièvre

élevée (103, 6° F) des douleurs, nausées, sudations profuses se manifestèrent. Cette réaction l'effraya, elle pensait que je voulais la tuer et elle refusa toutes autres injections. Elle vécut encore 15 ans et ne fut jamais lépreuse.

MOURITZ rapporte donc 15 inoculations, généralement suivies pendant 10 ou 15 ans et toutes négatives.

Peut-on admettre que dans tous les cas la sérosité prélevée était riche en bacilles. Nous devons ici nous fier à l'auteur.

Il résume du reste une trentaine d'expériences faites par son prédécesseur FITCH, en des conditions peu précisées où les Kokuas ne semblent pas jouer un rôle. FITCH avait du reste une excuse morale ; pour lui la lèpre, 4^e stade de la syphilis, n'était sûrement pas contagieuse mais héréditaire ; ce qui ne l'empêchait du reste pas de conclure à la nécessité de l'internement.

Ici aussi tout s'avéra négatif.

Mentionnons encore que MOURITZ fit de nombreux essais de surinfection chez les lépreux. Les inoculations en peau apparemment saine s'avérèrent toutes négatives, chez les lépreux débutant dans la forme nodulaire. Il y eut plus de 100 essais.

* * *

MOURITZ expose ainsi le cas célèbre de KEANU. Le puissant KEANU (il pesait plus de 100 kg) avait assomé CHARLIE, un japonais gracile, mari de sa maîtresse KANAKA, le 16 février 1884. Il fut condamné à la pendaison. C'est, semble-t-il, le Conseil d'Hygiène (Board of Health) qui prit l'initiative d'obtenir du Conseil Royal une commutation de peine à condition de se soumettre à une expérience d'inoculation lépreuse. KEANU était à l'époque âgé de 48 ans. L'expérimentateur fut le Dr. ED. ARNING.

ED. ARNING, né en 1855 à Manchester, de parents allemands, fit ses études de médecine en Allemagne où il devait plus tard achever sa carrière. De 1883 à 86, il fit un séjour aux Iles Hawaii pour y étudier la lèpre.

Les détails que MOURITZ donne de l'inoculation de KEANU ne concordent pas parfaitement avec ceux donnés par ARNING. Il nous paraît logique de suivre ce dernier.

MOURITZ au surplus dénie toute valeur à l'expérience de ARNING. Ce dernier par contre l'estime positive et intitule son travail : *Eine gelungene Lepraempfung beim Menschen* (3).

KEANU fut tout d'abord examiné et déclaré exempt de lèpre, syphilis, etc... L'inoculum fut prélevé chez une gamine de 9 ans qui avait récemment fait une fièvre lépreuse.

Du pus d'un ulcère fut inoculé dans une bulle cantharidienne à l'avant-bras droit et frotté sur le lobule de l'oreille gauche scarifié. En outre un nodule non suppuré du bras de la jeune fille fut fixé par 5 points de suture sous la peau de l'avant-bras gauche de KEANU. Le nodule se nécrosa à partir du 3^e jour et il se forma une ulcération qui dura plusieurs mois avant de former une chéloïde.

Ci-après fort résumée la suite de l'expérience KEANU :

30-9-84 : inoculation par greffe.

3^e jour : le greffon paraît prendre à la partie distale de l'incision mais se nécrose à la partie proximale. Examen microscopique : diplocoques et bacilles acido-résistants.

Du 16^e au 29^e jour : ulcération locale. Douleur rhumatismales au membre supérieur gauche.

57^e jour : la lésion a un aspect bourgeonnant ; rares bacilles.

118^e jour : la lésion a un aspect chéloïdien.

170^e jour : une petite tuméfaction jaunâtre montre

des bacilles nombreux. Il peut s'agir de simple conservation.

176^e jour : le nerf cubital gauche est grossi et sensible.

399^e jour : une biopsie de la lésion chéloïdienne montre de rares bacilles, L'histologie n'a rien de spécifique.

Le 6-VI-86, au 611^e jour, il n'existe plus qu'une lésion de type chéloïde. L'observation est interrompue à cause de troubles politiques.

C'est seulement le 10-XI-87 que le Dr. EMERSON observe chez KEANU un facies lépromateux et des macules sur le corps. Le bras gauche par contre ne montre rien de net.

Le 25-IX-88, EMERSON et KIMBALL déclarent KEANU lépreux tubéreux et ne notent à l'avant bras que la chéloïde.

Le 5-II-89, KEANU est interné et succombe à la lèpre en 1892, à l'âge de 56 ans.

Des doutes se sont élevés sur la valeur de cette expérience.

Le Dr SWIFT qui résida à Molokai de 88 à 92 déclare que des membres de la famille de KEANU étaient lépreux et qu'il avait partagé leur maison. En tout cas, il faut noter que l'expérience a été pratiquée en zone endémique et qu'elle fut d'un type spécial (greffon très volumineux). Cela explique la réserve de MOURITZ qui lui dénie toute valeur. Il a du reste sa propre théorie qui — je dois le dire — ne paraît pas sans intérêt. Pour que la lèpre se transmette il faut : 1) un organisme réceptif, — 2) une surface muqueuse, — 3) un ferment spécial à la porte d'entrée capable de faire apparaître, — 4) le léprogène qui favorisera l'implantation. La voie digestive serait essentielle.

On peut au moins retenir de cette assez subtile théorie qu'il faut pour devenir lépreux des conditions que nous ne connaissons pas, que le germe ne suffit pas, qu'il doit trouver un terrain favorable. C'est là quelque chose

qui se voit plus ou moins nettement dans la plupart des infections mais semble spécialement important ici.

* * *

Un cas célèbre aussi et, semble-t-il, de grande valeur fut rapporté par feu MARCHOUX en 1934 (4).

En décembre 1922, MARCHOUX prélève un lépromesur un malade traité à Paris mais originaire de la Martinique. L'aiguille de REVERDIN utilisée pour la suture est fort usagée et exige un effort excessif et par le fait pénètre dans le doigt de l'aide. La blessure très légère, siégeant au médius droit, fut soumise à l'expression et cautérisation à la teinture d'iode puis au thermo-cautère. Ayant eu, sans aucune suite, un accident semblable et apparemment plus riche de possibilité infectieuse, Marchoux fut peu inquiet.

En mars 1932, le blessé, devenu entretemps médecin, signale à MARCHOUX qu'il a eu en 1930 un onyxis suppuré qui lui a fait perdre les ongles de l'index et du médius droits. Il y a 6 mois le médecin a noté de la thermoanesthésie à ces deux doigts (brûlures de cigarette). Un collègue consulté a, sans connaître l'histoire, émis l'hypothèse — pour lui absurde — de lèpre et le patient tourmenté vient consulter MARCHOUX.

A l'examen, à part la trace de l'onyxis, l'index et le médius ne montrent rien d'apparent mais il existe une thermoanalgésie de la face interne du pouce, de tout l'index et de la face externe du médius. Entre le pouce et l'index, dans l'espace interdigital et se prolongeant au dos de la main (l'auteur emploie l'expression face postérieure) il y a une tache un peu violacée limitée par un bord rose à convexité supérieure. Cette tache est mal visible, surtout à la lumière du jour.

Une biopsie est faite le lendemain au bord supérieur de la tache ; elle montre des bacilles acido-résistants.

nombreux et un aspect histologique et surtout histobactériologique pathognomonique (confirmé par WADE).

Le patient, qui avait une tendance à l'obésité accepte de renoncer à un régime de « famine » et se soumet à des applications de rayons X.

Malheureusement quelques temps après, il succombe à une septicémie staphylococcique liée à une hydronéphrose congénitale supprimée.

Il y a ici une infection vraiment expérimentale ayant évolué en 8 ou 10 ans et facilitée par un terrain particulier.

* * *

Je crois pouvoir glisser rapidement sur le cas de LAGOUDAKY (5-6) malgré le courage de ce sympathique confrère que j'eus le plaisir de voir à Alexandrie s'occupant de lépreux (en 1938).

En juin 1934, LAGOUDAKY se fait injecter 3 fois 3 cc de sang de 2 lépreux (2 fois I. M. et 1 fois I. V.) Un mois après il y a des douleurs au gros orteil droit et au 40^e jour de petits lépromes, taches, anesthésie au niveau des lépromes. Aucune bactérioscopie n'est citée mais je me souviens que LAGOUDAKY m'a montré un protocole d'examen positif pour bacilles.

Le 9-XI-1934, le traitement au *Chaulmoogra* commence et malgré qu'il soit d'un type peu actif (peu de piqûres, le reste en tablettes) l'amélioration est très nette en 1936. En 1938, à mon avis, LANGOUDAKY n'avait aucun signe net de lèpre.

Cette observation est peu convaincante : brièveté de l'inoculation, manque de précision histologique et bactériologique, facilité de la guérison. Notons en outre que le médecin grec soignait des lépreux à Alexandrie...

* * *

Le cas de DE LANGEN mérite une brève mention, en particulier à cause de la haute valeur scientifique de l'observateur (7).

L'auteur rapporte un cas d'infection chez un Européen qui avait reçu, par erreur, une injection de morphine avec une seringue qui avait servi à un lépreux en réaction. Dans les 6 mois apparaissent des lésions qui cliniquement semblent lépreuses et dont la bactérioscopie confirme le diagnostic au moins dans la première lésion. Un traitement énergique au *Chaulmoogra* entraîne une guérison complète. De LANGEN fit alors des essais de superinfection chez des lépreux ; il n'eut de succès qu'avec un inoculum riche en bacilles prélevé chez des lépreux en réaction (5 résultats positifs).

DE LANGEN tend à croire que les bacilles issus de sujets en réaction sont particulièrement virulents. Cette vue paraît difficile à soutenir au Congo où les lépreux indigènes présentent bien rarement des réactions importantes et où cependant la maladie se répand.

* * *

Enfin bien plus récemment et dans la mêlée de la grande guerre 1940-45, nous avons l'assez pittoresque histoire de deux G. I. rapportée par PORRIT et OLSEN (8).

Un beau jour de juin 1943 à Melbourne, deux membres de l'U. S. Marine Corps décidèrent de chasser la mélancolie par une médication appropriée. Une fois sous l'influence de l'alcool, ils voulurent se faire tatouer... par un spécialiste qui partageait du reste leur ébriété. L'opération fut assez délicate..., pas mal d'aiguilles furent cassées.

Environ 2 ans 1/2 après cela, la lèpre apparut autour des tatouages fait à Melbourne (le premier des sujets avait d'autres tatouages plus anciens).

Un troisième soldat tatoué par le même spécialiste un autre jour ne montre rien. L'histoire de chaque patient peut être résumée rapidement :

Cas N° I. — 24 ans, sexe masculin, race blanche antécédents : malaria en 1942.

En 1945, accident au bras gauche qui est un peu plus faible qu'auparavant.

Tatoué en juin 1943, c'est en mars ou avril 1946 qu'il note une zone rouge pâle autour du tatouage, avec anesthésie au toucher et à la douleur.

Examen physique et de laboratoire : rien à noter sauf la lésion locale; autour du tatouage fait à Melbourne, il y a une zone fauve comprenant le tatouage en entier et une étroite auréole-diamètre 9 cm. La douleur et l'atouchement n'étaient pas ressentis dans la zone susdite.

Le 2-XI-46, une biopsie est prélevée sans anesthésie... ni douleur.

Coupe : infiltrat tuberculoïde avec quelques bacilles (± 4 par coupe).

CAS n° 2 — sexe masculin, race blanche.

Le tatouage fut fait le même jour et dans les mêmes circonstances, également à l'avant-bras gauche (juin 1943).

En avril 1946, une lésion assez semblable à celle du cas N° I mais plus rouge se développe autour et dans le tatouage. D'autres lésions apparaissent. Antécédents sans grand intérêt : malaria en 1942.

Examen physique et de laboratoire ne montrent que les lésions locales.

Une macule violacée remplace le tatouage, elle est anesthésique. Deux macules analogues siègent au bras gauche.

II-XI-1946. Biopsie sans anesthésie et douleur. Inoculation à cobaye : négatif.

Coupe : structure tuberculoïde, bacilles assez rares (1 par coupe).

L'aspect histologique peut être accepté soit pour la tuberculose soit pour la lèpre.

Contre le premier diagnostic, il y a l'absence de culture, inoculation négative à cobaye et un test négatif à la

tuberculine dans le cas 2. Pour le second diagnostic, il y a l'aspect clinique et l'anesthésie. La présence de foyers caséeux a été observée ce qui est rare dans la lèpre. Il y a quelques cellules vœuolaires que les auteurs considèrent comme confirmant le diagnostic de lèpre.

Notons que les tatouages contenaient du cinabre (sulfure de mercure) qui inhibe ordinairement la pullulation des spirochètes syphilitiques.

Les photographies représentent des lésions qui sont indiscutablement de type tuberculoïde.

* * *

Il apparaît donc avec évidence que la lèpre est inoculable mais plutôt exceptionnellement. Les cas de MARCHOUX, de PORRIT et OLSEN sont en particulier hautement démonstratifs.

Quelles sont les conditions de succès? Un état particulier du germe prélevé en période de réaction comme le suppose DE LANGEN? Cette hypothèse n'a pas été confirmée. Personnellement nous pensons volontiers — comme MOURITZ — que pour devenir lépreux il faut des conditions spéciales, une formule biochimique et physiologique, qui reste encore mystérieuse. Il n'y a pas d'avantage à masquer notre ignorance par des termes semblables à ceux utilisés par MOURITZ.

Cela me paraît correspondre en particulier avec les observations d'Européens contaminés en pays tropicaux. J'ai connu un certain nombre de ces cas et on peut dire que quasi chez tous, les contacts lépreux paraissent peu fréquents ou apparemment nuls. Sur 12 cas observés dans ces 10 dernières années, 3 concernent du personnel médical dont 1 cas avec des contacts professionnels fréquents avec les lépreux, 2 à contacts occasionnels, les 9 autres cas concernent des Européens des 2 sexes n'ayant aucune relation de métier avec la médecine ou les lépreux. Aucun ne sait rien à ce sujet. Assuré-

ment ces personnes sont ordinairement assez discrètes sur leur vie sexuelle mais on imagine assez mal un Européen exposé à cohabiter avec une lépreuse un tant soit peu évidente.

J'en suis venu à penser que pour certains sujets la lèpre est très contagieuse. La majorité des humains au contraire est peu ou pas réceptive comme le montre la relative rareté de l'infection du second conjoint dans des ménages où il y a un lépreux.

Ces inoculations montrent aussi — ce que l'expérience de nos cas européens établit — que l'adulte est, contrairement à ce que disent certains auteurs, parfois réceptif. C'est en Orient (Philippines) et aussi dans les milieux lépreux intéressés qu'est née l'idée que l'adulte n'est nullement réceptif. Certains vont si loin qu'ils affirment qu'un sujet comme le P. DAMIEN avait emporté la lèpre d'Europe. Il est pourtant certain que la lèpre a disparu de Belgique au moins 1 siècle antérieurement (9).

Il est probable effectivement que l'enfant est plus réceptif mais cela ne veut pas dire que l'adulte ne le soit pas du tout.

Citons en terminant ces observations précieuses faites à Paris, à Londres et sans doute ailleurs de sujets revenant des pays tropicaux et contaminant en ces villes des sujets n'ayant jamais résidé aux tropiques avec qui ils font vie commune.

C'est là la démonstration sans doute la plus forte de la contagiosité lépreuse même pour l'adulte, mais ceci sort du cadre de cette note.

On peut conclure des faits exposés que l'inoculation de la lèpre à l'adulte est difficile mais non impossible. Il se peut que en certains cas elle soit facile. Il convient donc pour les médecins et le personnel médico-social d'être prudent. Par ailleurs il faut limiter le plus possible les contacts des lépromateux avec les sujets sains.

18 février 1952.

BIBLIOGRAPHIE

1. MOURITZ, A.-A.-St M., The Path of the Destroyer ; a History of Leprosy in the Hawaiian Islands, and Thirty Years Research into the Means by Which it has Been Spread. (*Honolulu Star Bulletin Press*, 1916).
Condensé par H. W. WADE (*International Jl. Leprosy*, 1951, 19.2-203).
2. DE KEYSER, L., Considérations sur la lèpre aux Iles Hawai, (Ernest-Goossens, Bruxelles, sans date).
3. ARNING, Ed., Eine gelungene Lepraempfung beim Menschen (*Arch. f. Dermat. Syph.*, 1889 Ergänz. H.).
4. MARCHOUX, E., Un cas d'inoculation accidentelle du bacille de HANSEN en pays non lépreux. (*Inter. Jl. of Leprosy*, 1934. 2.1.1).
5. LAGOUDAKY, S., Preliminary note on self inoculation of leprosy. (*Jl. Trop. Med und Hyg.*, 1936, 39-81).
6. LAGOUDAKY, S., Self inoculation of leprosy (*Ibidem*, 1937, 40-77).
7. DE LANGEN, C.-D., Superinfection with leprosy (*Trans. of the Eighth Congress of the Far Eastern Association of Trop. Med.*, 1931. Cond. dans *Int. Jl. of Leprosy*, 1933, 1-220).
8. PORRIT, L.-I. et OLSEN, R. E., Two simultaneous cases of leprosy developping on tattoos (*Amer. Jl. Pathol.*, 1947, 23-805).
9. DUBOIS, A., The question of adult immunity. Correspondence, (*Inter. Jl. of Leprosy*, 1951, 19-350).

L. Mottouille. — Le Manganisme.

Au cours d'un récent voyage au Maroc, j'ai eu l'heureuse occasion, suite à une visite à une mine de manganèse d'Imini dans le Grand Atlas, d'observer à l'hôpital d'Ouarzazate quatre cas de manganisme.

Il m'a paru qu'il serait probablement intéressant d'attirer l'attention des ingénieurs et des médecins de la classe des sciences naturelles de l'I. R. C. B. et des ingénieurs et médecins de la Colonie sur cette maladie professionnelle et cela pour plusieurs raisons.

1) Il s'agit d'une maladie bien connue, mais la rareté des cas fait que son nom n'éveille pas chez nous un tableau symptomatologique de l'affection comme le feraient les intoxications par d'autres métaux : le plomb, l'arsenic, le bismuth, etc... Les premiers cas de cette affection furent signalés à Glasgow par COOPER en 1837. Mais c'est spécialement au cours de ce dernier demi-siècle que cette intoxication est entrée dans le cadre de la pathologie du travail et BAADER, qui en fit une étude spéciale, en relève en 1938 seulement 130 cas dans la littérature médicale des différents pays. Les statistiques internationales d'alors font état de 250 cas. C'est en 1933 que fut dépistée pour la première fois en France l'intoxication chronique par le manganèse. Au Maroc, les recherches de l'Inspection de l'hygiène poussées en ce sens jusque dans les villages indigènes auprès des anciens travailleurs des mines de manganèse et portant donc sur plusieurs années n'ont permis de dépister que 28 cas, chiffre qui représente une morbidité manganique peu élevée par rapport à l'effectif moyen annuel de 2.000 travailleurs occupés dans les 5 ou 6 mines les plus impor-

tantes du pays, mais plus sérieux par rapport au chiffre 250 des statistiques internationales, soit environ 1/10^{ème} des cas tandis que la production de minerai de manganèse au Maroc (250.000 tonnes) ne représente qu'environ un vingtième de la production mondiale (4.500.000 tonnes dont 50 % produit par la Russie).

2) Cette maladie grave, qui une fois établie ne guérit plus, n'est pas, ni en Belgique ni au Congo, inscrite officiellement dans la liste des maladies professionnelles. En France, ce n'est qu'en 1935 (décret du 16/10/1935) que fut rendue obligatoire la déclaration des maladies professionnelles causées par le bioxyde de Mn et la pyrolusite.

3) Le fait que depuis peu d'années deux mines de manganèse viennent d'entrer en exploitation au Congo doit retenir l'attention des exploitants sur cette affection. Il s'agit de la mine de Kasekelesa ouverte en 1937 par la SOCIÉTÉ DE RECHERCHES MINIÈRES SUD-KAT et de la mine de Kisenge-Kamata ouverte en 1950 par la SOCIÉTÉ BÉCÉKA-MANGANÈSE.

Ce petit mémoire, qui n'a rien d'original ni de personnel, constitue un résumé de nos connaissances actuelles sur la question, selon les auteurs spécialisés dont les noms sont cités ci-après dans l'index bibliographique et n'a été établi que dans un but de divulgation probablement utile.

ÉTIOLOGIE DU MANGANISME SOURCES DE L'INTOXICATION.

a) Dans les mines de manganèse, l'intoxication semble se faire spécialement par l'inhalation des poussières d'un minerai suffisamment pulvérulent et sec pour être en suspension dans l'air. Le minerai de la mine d'Imini se caractérise par un état pulvérulent à l'abat-tage : au cours des opérations du triage 40 à 50 % passe

à travers des tamis d'un millimètre et doit passer à l'usine d'agglomération pour l'exportation ; l'état poudreux et la richesse du minerai expliqueraient une plus haute fréquence de l'intoxication dans cette mine et dans celle de Tiouine.

L'absorption se fait aussi par l'ingestion de poussières avec la salive, avec les aliments et les mains sales chez les manipulateurs de minerai ; l'intoxication paraît être d'ordre chimique. Les minerais de manganèse les plus fréquents et les plus utilisés dans l'industrie sont les oxydes : le plus employé est la « pyrolusite », bioxyde de Mn ; suivent la « braunite », oxyde Mn et le « spath manganoux », carbonate de Mn.

b) Dans les usines et ateliers, la majorité des intoxications ont été observées dans les postes de broyage du minerai. Plus rarement on en observe dans les équipes de préparation à haute température d'alliage au Mn, de fabrication de piles sèches au bioxyde de Mn, de coloration au Mn du verre, de la céramique et des émaux, de soudure à l'arc, etc... Dans ces dernières opérations, l'intoxication se fait par l'inhalation de Mn sublimé par de hautes températures.

c) A titre d'expérience, certains auteurs ont pu se rendre compte de l'action de petites doses de Mn sur l'animal : ils ont constaté des lésions des cellules cérébrales, spécialement du corps strié et du putamen. L'ingestion et l'inhalation de bioxyde chez l'animal n'ont déterminé aucun trouble apparent immédiat ; cependant l'autopsie des animaux morts ou sacrifiés a révélé l'existence de lésions du foie et des centres nerveux ainsi que la présence du métal dans divers organes : capsules surrénales, moelle, testicules, etc. On ne connaît pas jusqu'ici les doses toxiques des divers composés du Mn : le bioxyde paraît être le plus toxique ; les différents oxydes semblent agir en doses sensiblement égales.

II. SYMPTOMATOLOGIE — SYNDROME MANGANIQUE.

Période de début — Le début de la maladie est extrêmement variable dans le temps du contact avec le milieu intoxicant : il peut aller de quelque 3 mois à quelque 10 ans ; parfois on peut expliquer la rapidité de l'intoxication par une prédisposition individuelle d'origine familiale ou hépatique ou par la richesse du minerai en métal et surtout en oxyde fin.

Les premiers symptômes presque constants sont purement subjectifs : céphalée, asthénie, fatigue rapide, puis apathie et somnolence parfois invincible, fourmillements et crampes dans les mollets. De tels symptômes chez une personne parfaitement normale à tout autre point de vue médical, ne permettent évidemment pas de dépister la maladie à son début. Bientôt apparaissent l'un et l'autre des signes majeurs qui composent le syndrome manganique, qu'on ne peut pas oublier lorsqu'on l'a vu une fois.

Période d'état — Tous les symptômes du début vont aller en s'atténuant pour faire place à une hypertonie musculaire dominant le tableau clinique et surtout marquée par la démarche, et l'expression de la face, la modification de la parole et de l'écriture.

La marche gênée par la raideur en extension et varus equin se fait en titubant avec lenteur et incoordination des mouvements. Le malade s'est aperçu du début de ce trouble de la marche par la perte d'équilibre en roulant en vélo ou en dansant et un vertige qui le faisait tomber comme une masse. Il prend bientôt l'aspect caractéristique : il se déplace sur la pointe des pieds restant adhérente au sol, les talons relevés, démarche qui a souvent été imagée par les mots « steppage » ou « pas de coq ». Chaque pas est accompagné de mouvements des bras en abduction à angle droit comme pour servir de balan-

cier ; parfois ils restent collés au corps qui se tient penché en avant. Une autre caractéristique est l'impossibilité de faire un pas en arrière sans tomber de toute sa hauteur et de s'asseoir sans se laisser tomber sur le siège. Une simple chiquenaude sur l'avant de la poitrine peut produire la même chute. Lorsque le malade est couché, il doit faire d'énormes contorsions pour se relever.

La parole se modifie : son émission est lente, monotone, traînante et hésitante : on l'a dénommé le « balbutiement manganique ».

L'écriture à son tour se déforme : les premières lettres étant normales, elle devient tremblante, petite et progressivement illisible.

Le faciès figé par l'hypertonie donne le « masque manganique » d'une expression uniforme, soit souriante et euphorique, soit pleurante et triste. La bouche entr'ouverte laisse s'écouler une salive abondante.

La sensibilité objective, les réflexes et le liquide céphalo-rachidien sont en général normaux.

Les troubles psychiques sont fréquents : en général, apathie pouvant aller jusqu'à l'hébétude ; parfois irritabilité (rires ou pleurs). En général ils ne sont pas des revendicateurs.

Modifications sanguines : polyglobulie (5 à 9.000.000) et augmentation du taux d'hémoglobine ; plus tard peut s'établir une anémie d'importance variable.

Le foie est cliniquement normal mais les épreuves fonctionnelles montrent une insuffisance de la fonction hépatique.

Je n'ai pas vu de radiographies pulmonaires, ni lu qu'il se créait chez ces malades une pneumoconiose comme chez les silicosés, mais la pneumonie est fréquente et grave chez les manganiens ; et le fait qu'on ne l'observe pas chez les intoxiqués par les vapeurs de Mn peut s'expliquer par la présence d'une véritable koniose chez les intoxiqués par les poussières.

Enfin, chez tous les malades on recherchera et retrouvera le Mn dans les fèces et les urines. Il s'élimine lentement : on le retrouve encore chez des ouvriers ayant quitté la mine depuis plusieurs années.

On a souvent parlé de « Parkinsonisme manganien » ou de « Sclerose en plaque manganienne » mais l'absence de tremblement au repos et du nystagmus et la conservation des réflexes tendineux et abdominaux doit faire pencher le diagnostic vers le manganisme.

III. EVOLUTION DE LA MALADIE.

Une fois installée la maladie reste stationnaire ou évolue même si le malade est écarté du milieu intoxicant ; s'il n'y a pas de complications pulmonaires, elle peut durer très longtemps ; le malade devient progressivement grabataire.

IV. PROPHYLAXIE ET TRAITEMENT.

Jusqu'à présent on ne possède pas de traitement réellement actif et la prophylaxie consiste dans le dépistage précoce des malades et leur éloignement du milieu nocif et dans les mesures bien connues contre la formation de poussières et leur absorption.

7 février 1952.

BIBLIOGRAPHIE

1. FREIRE, Maladies professionnelles. (*Mines, Carrières et Grandes Entreprises*, mars 1932).
2. LANGELEZ, Traité des maladies professionnelles.
3. J. RODIER et M. RODIER, Le manganisme dans les mines marocaines (*Bulletin de l'Institut d'Hygiène du Maroc*, 1949).
4. VAN BOGAERT, L. et DALLEMAGNE, M.-J., Étude anatomo-clinique d'une atrophie cérébelleuse corticale chez le signe manganique (*Revue Belge de Neurologie et Psych.*, 1943, p. 271).
5. —, Approches expérimentales de troubles nerveux du manganisme (*Ibidem*, 1945-46, p. 60).

SECTION DES SCIENCES TECHNIQUES

Séance du 25 janvier 1952.

La séance est ouverte à 14 h. 30 sous la présidence de M. M. *Van de Putte*, Président de l'Institut.

Présents : MM. J. Beelaerts, R. Bette, R. Deguent, E. Devroey, P. Fontainas, G. Gillon, G. Moulaert, F. Olsen, membres titulaires ; MM. R. Cambier, F. Campus, C. Camus, E. Comhaire, I. de Magnée, M. De Roover, L. Descans, R. du Trieu de Terdonck, P. Lancsweert, P. Sporcq, R. Vanderlinden, membres associés.

Excusés : MM. K. Bollengier, M. Legraye, J. Maury, P. Van Deuren.

Communication administrative.

(Voir page 168).

Deux publications sur l'hydrographie de l'Afrique centrale.

M. E. J. *Devroey* dépose sur le bureau deux publications qui sont venues enrichir la bibliothèque du Comité Hydrographique du Bassin Congolais et qui intéressent, l'une, les territoires africains de la France d'Outre-Mer, l'autre, l'Est et le Centre africains britanniques (voir page 225).

SECTIE VOOR TECHNISCHE WETENSCHAPPEN

Zitting van 25 Januari 1952.

De zitting wordt geopend te 15 u. 30 onder voorzitterschap van de Heer M. *Van de Putte*, Voorzitter van het Instituut.

Aanwezig : de Heren Beelaerts, R. Bette, R. Deguent, E. Devroey, P. Fontainas, G. Gillon, G. Moulaert, F. Olsen, titelvoerende leden ; de Heren R. Cambier, F. Campus, C. Camus, E. Comhaire, I. de Magnée, M. De Roover, L. Descans, R. du Trieu de Terdonck, P. Lancsweert, P. Sporcq, R. Vanderlinden, buitengewone leden.

Verontschuldigd : de Heren K. Bollengier, M. Legraye, J. Maury, P. Van Deuren.

Administratieve Mededeling.

(Zie blz. 169).

Twee publicaties over de hydrografie van Centraal-Afrika.

De Heer *E. J. Devroey* legt op het bureau twee publicaties neer, waarmee de bibliotheek van het Hydrografisch Comité voor het Congobekken verrijkt werd, en waarvan het ene betrekking heeft op het Afrikaanse grondgebied van de Franse overzeese gebieden, en het andere op Brits Oost en Midden Afrika (zie blz. 225).

**L'action du Fonds du Bien-Etre Indigène pour l'alimentation
en eau potable des collectivités congolaises.**

M. E. J. Devroey présente l'étude rédigée par M. G. BORGNEZ sur le sujet : « Problèmes Hydrologiques au Congo belge et au Ruanda-Urundi ».

Le rapporteur met l'accent sur l'effort accompli en ce domaine par le Fonds du Bien-Etre Indigène (voir page 230).

M. I. de Magnée est désigné comme second rapporteur.

Hommage d'Ouvrages.

Les confrères suivants ont fait parvenir un exemplaire de leurs publications.

1. CAMPUS, F., Ensayos Solre Hormigon Pretensado, Conférence (*Instituto Tecnico de la Construccion y del Cemento*, n° 102, Madrid, novembre 1950).
2. CAMPUS, F., Compte rendu succinct de l'activité du C. E. R. E. S. du 1^{er} juillet 1949 au 31 décembre 1950 (*Bulletin du Centre d'Étude, de Recherches et d'Essais Scientifiques, des Constructions du Génie Civil et d'Hydraulique Fluviale*, V, 1951).

Le Secrétaire Général dépose ensuite sur le bureau les ouvrages suivants :

1. *Deutsches Meteorologisches Jahrbuch 1949* (Hambourg, IV, 1951).
2. *L'Écho des Mines et de la Métallurgie* (Paris, n° 3.439, décembre 1951).
3. *Machinery Lloyd* (Londres, Vol. XXIII, n° 26 A, 1951).
4. *Bulletin du Comité Permanent de Coordination des Transports au Congo* (Bruxelles, n° 10, 15 janvier 1952).
5. *Bulletin du Centre d'Études, de Recherches et d'Essais scientifiques, des Constructions du Génie Civil et d'Hydraulique fluviale* — C. E. R. E. S. (Liège, V, 1951).
6. *Technisch-Wetenschappelijk Tijdschrift* (Vlaamse Ingenieursvereniging, Antwerpen, n° 12, December 1951).

Aangeboden Werken.

De volgende confraters lieten een exemplaar van hun publicaties geworden.

De Secretaris-Generaal legt daarna op het bureau de volgende werken neer :

De bedrijvigheid van het Fonds voor Inlands Welzijn voor de bevoorrading van drinkbaar water der Congolese collectiviteiten.

De Heer *E. J. Devroey* legt een studie voor van de Heer G. BORGNEZ, getiteld: « Problèmes hydrologiques au Congo belge et au Ruanda-Urundi ».

De verslaggever legt de nadruk op de krachtinspanning die door het Fonds voor Inlands Welzijn in die zin gedaan werd (zie blz. 230).

De Heer *I. de Magnée* wordt als tweede verslaggever aangeduid.

Geheim Comite.

De in Geheim Comite vergaderde titelvoerende leden verkiezen de Heer JEAN LAMOEN tot buitengewoon lid, en de Heren GUILLAUME DE ROSENBAUM, PAUL ROUSSEAU en JEAN VAN DER STRAETEN tot corresponderend lid.

De zitting wordt te 15 u 10 opgeheven.

7. *Travaux et Programmes des Nations Unies en matière d'Assistance Technique* (Nations Unies, New York, mai 1951).
8. *Cahiers Coloniaux* (Marseille, novembre 1951).
9. MICHOTTE, P., DE GHELLINCK, A., LEFÈVRE, A., Notice sur la carte oro-hydrographique de Belgique au 1 : 500.000^e (Turnhout, 1937).
10. DAHLGREN, F., BIRINGER, P., Speed Regulation of Slip-Ring Induction Motors for special Purposes (Transactions Royal Institute of Technology, Transactions n° 53, Stockholm, 1951).
11. *Atlantropa* (Atlantropa Institut, n° 6, Munich, 1952).
12. LEFÈVRE, A., Évolution du Site de l'Industrie lourde en Belgique au XX^e siècle (Livre Jubilaire offert à Maurice Zimmerman, Lyon, 1949).
13. Jaarverslag van de Geologisch Mijnbouwkundige Dienst van Suriname 1950 (Paramaribo, October 1951).

Les remerciements d'usage Aan de schenkers worden de
sont adressés aux donateurs. gebruikelijke dankbetuigingen
toegezonden.

Comité secret.

Les membres titulaires, constitués en Comité Secret, procèdent à l'élection de M. Jean LAMOEN comme membre associé et de MM. GUILLAUME DE ROSENBAUM, PAUL ROUSSEAU et JEAN VAN DER STRAETEN comme membres correspondants.

La séance est levée à 15 h 10.

E. J. Devroey. — Deux publications sur l'hydrographie de l'Afrique centrale.

Le Comité Hydrographique du Bassin Congolais a reçu deux intéressantes brochures sur l'hydrographie de régions voisines au Congo belge : l'*Annuaire hydrologique de la France d'Outre-Mer pour l'année 1949* (Office de la Recherche scientifique Outre-Mer, Paris, 1951, 139 pages) et *Hydrology and Water Resources of British Eastern and Central Africa*, Conference in Nairobi, 15-17 November 1950 (East African Meteorological Department, Nairobi, 1951, 22 Papers).

La première de ces brochures comporte 18 pages de préambule par A. JACOBSON ; préface par B. QUESNEL ; une introduction ; des réflexions par Ch. ROBEQUAIN ; une étude en 20 pages par A. BOUCHARDEAU sur les crues des « Mayos » du Nord-Cameroun avec une méthode originale de détermination des hauteurs de crues de ces rivières à régime torrentiel écoulant un débit de tornades sur fond rocheux ou sablonneux ; 12 pages pour l'analyse des caractéristiques hydrologiques de l'année 1949 dans les Territoires et les Départements d'Outre-Mer : Afrique Noire, Madagascar, Antilles-Réunion ; 14 pages pour la liste des stations et 75 pages de graphiques et observations pour 18 stations.

Retenons, comme particulièrement intéressantes pour le bassin congolais, les observations relatives aux rivières Ubangi, Bali, Djoué, Foulakary, effectuées aux quatre stations respectives de Bangui, Bouali, Auberge Gasconne et Bac de Kimpanzou.

Les observations sont présentées suivant le modèle de

l'Annuaire Hydrologique de la France : débits journaliers classés par mois, moyenne journalière du mois ; la pluviométrie pour la ou les stations pluviométriques voisines, le coefficient d'écoulement, et quelques renseignements sur les crues maxima observées.

Les renseignements fournis complètent très heureusement les observations déjà en notre possession en ce qui concerne la pluviométrie.

Les graphiques reproduisent les débits journaliers : un trait vertical par jour, et donnent les débits mensuels classés d'après leur fréquence.

Lorsqu'on sait les précautions dont il faut entourer la confection de la courbe de tarage des échelles, on peut se demander jusqu'à quel point la transformation des hauteurs limnimétriques en débits se justifie en pays neufs où nos connaissances sont parfois si fragmentaires. C'est ainsi que, pour la station de Bangui, la courbe de tarage semble avoir été tracée à partir de 4 jaugeages seulement, dont 3 ont, d'ailleurs, été effectués à Zinga. De même pour la M'Bali à Bouali (8 jaugeages) ; pour le Djoué (6 jaugeages) ; pour la Foulakary (5 jaugeages) (1).

Notons encore que les cartes du bassin versant qui accompagnent les stations pourraient utilement mentionner les méridiens et les parallèles.

D'autre part, les superficies des bassins versants de l'Ubangi diffèrent de celles que nous mentionnons dans nos propres « Observations hydrographiques 1948-1950 » (2). Nous recherchons la cause de ces différences.

Ce ne sont là que des remarques de détail sur un travail d'ensemble considérable, et nous sommes bien placés.

(1) Nous supposons qu'il s'agit des jaugeages dont les résultats sont reproduits dans les « Observations hydrographiques au Congo belge et au Ruanda-Urundi, 1948-1950, p. 40)

(2) E. J. DEVROEY, Observations Hydrographiques au Congo belge et au Ruanda-Urundi, 1948-1950 (*Mém. I. R. C. B.*, 1951, pp. 28-29).

pour juger des efforts énormes qu'implique la réunion d'une masse de documentation dispersée en des régions aussi vastes, afin de réaliser une présentation homogène comme celle de l'*Annuaire Hydrologique de la France d'Outre-Mer*.

La deuxième brochure comporte l'examen d'une série de rapports présentés à la conférence qui s'est tenue du 15 au 17 novembre 1950 à Nairobi (Kenya). Cet examen est précédé de 18 conclusions formulées pendant la conférence, sur les sujets traités dans les rapports, et d'un résumé de leur discussion.

F. GRUNDY y passe en revue les définitions de la science de l'hydrologie et les domaines qu'elle embrasse.

D. A. DAVIES donne la description des pluviomètres employés en Afrique Orientale et la méthode THIESEN pour en déduire les isohyètes ainsi que la pluie tombée sur un bassin.

Dans un rapport suivant, D. A. DAVIES parle de la pluie artificielle et des possibilités de son application en Afrique Orientale.

Les précipitations en Mozambique sont étudiées dans deux rapports par A. L. AZEVEDO.

F. GRUNDY, dans un second rapport, donne quelques précisions sur l'évaporation au plan d'eau pour 6 stations à des altitudes diverses : Mombasa 100', Garissa 680', Magadi 2.010', Equator 9.060'.

Pour permettre une comparaison-extrapolation, quelques renseignements complémentaires sur la température, l'exposition et les vents dominants eussent été utiles. Les mesures ont été effectuées au moyen de 36 « pans » similaires au type « A » de l'U.S.A. Weather Bureau. Quelques mesures d'évaporation au sol couvert de végétation sont en cours d'exécution.

S. A. KEEN traite de la consommation d'eau par les

végétaux et C. L. BERG, de quelques expériences décevantes de « Swamp reclamation » en Uganda.

L. A. BARRADAS examine la culture du riz dans les « Machungus » de l'Afrique orientale portugaise, et F. GRUNDY la construction de la courbe de tarissement, ses rapports avec le débit du cours d'eau, la pluviométrie et enfin l'évaporation.

C. G. HAWES donne la nomenclature des informations nécessaires à l'élaboration d'un projet d'irrigation.

H. P. MICHAEL relate l'expérience allemande acquise dans le domaine de l'hydrologie grâce aux possibilités existant dans un pays « water conscious » outillé de « long-term outlook ».

W. P. STEELE donne d'intéressantes caractéristiques hydrologiques sur le « vieux » barrage de Dodoma (Tanganyika) pendant 9 mois de l'année 1937. Le lac recouvre 1.032 acres, les pertes totales (évaporation et infiltration) sont de 74 %, l'évaporation annuelle au plan d'eau, de 10,32 pieds. Ce chiffre concorde avec celui de GILLMAN : 9,83 pieds (3 mètres) cité dans *Water Consultant's Report* n° 6, 1940.

L. L. R. BUCKLAND décrit le bassin du Pangani et C. A. N. STARMANS celui de la Tana (16.300 square miles). Ce fleuve, d'un débit moyen annuel variant de 2.638 cusecs (1945) à 6.000 cusecs (1936) minimum 610 (1945) maximum 98.000 (1941, estimé) ⁽¹⁾ est remarquable par son débit solide : 1.974.200 tonnes pour l'année 1949 soit 301 tonnes par sq. mile ⁽²⁾ et par an (même ordre de grandeur que le Mississipi). Des échantillons prélevés à la station de Garissa ont donné de 90 à 2090 p. p. million en poids de matières en suspension, charriage sur le fond en plus. Celui-ci est énorme par endroits : pendant la crue de 1947, on a mesuré 4 pieds

⁽¹⁾ 1 cusec (cubic foot per second on second-foot) = 28,317 l/s.

⁽²⁾ 1 ton per sq. mile = 0,3923 tonne métrique /km².

d'épaisseur d'une boue s'écoulant à la vitesse de 4,2 pieds par seconde.

Le « paper n° 16 » fait rapport sur l'hydrographie de la Rhodésie du Nord mais n'apporte aucun fait nouveau. Il cite 16 affluents du Zambèze et 3 affluents du Congo : le Luapula 67.310 sq. miles et le Kalungwisi, 11.056, s'écoulant vers le lac Moero ; la Lufubu, 3.482, vers le lac Tanganika.

C. N. DE CARVALHO décrit un projet de barrage sur la rivière Revue, Mozambique.

La brochure se termine par quelques considérations sur la Météorologie et l'Hydrologie.

Bruxelles, le 7 janvier 1952.

E. J. Devroey. — L'action du Fonds du Bien-Être Indigène pour l'alimentation en eau potable des collectivités congolaises.

On sait que la création du Fonds du Bien-Etre Indigène (F.B.I.) est issue du souci du Gouvernement de porter remède au déséquilibre entre les conditions de vie des masses indigènes et les aspirations qu'a fait naître chez elles le développement du Congo belge et du Rwanda-Urundi dans tous les domaines.

Le 1^{er} juillet 1947, le Prince Régent signait à Léopoldville, sous le contreseing de M. Pierre WIGNY, Ministre des Colonies, l'arrêté constitutif du Fonds, sous forme d'établissement public jouissant de la personnalité civile et ayant pour objet « toutes réalisations destinées à concourir au développement matériel et moral de la société indigène coutumière au Congo belge et au Rwanda-Urundi » et de « coordonner ses programmes et ceux des fonds privés consacrés au bien-être des indigènes et d'inspecter les réalisations assurées en ce domaine par ces fonds ».

La Belgique dotait la nouvelle institution d'un capital de 2,1 milliards de francs et y affectait en outre les bénéfices de la loterie coloniale.

Il en résulte que le F. B. I. dispose d'un revenu annuel de l'ordre de 300 millions en faveur, il convient de le rappeler, des populations vivant en milieu coutumier, c'est-à-dire la grande majorité des Congolais qui, au cours des années 1940-1945, avaient le plus pâti de l'effort de guerre (1).

(1) FONDS DU BIEN-ETRE INDIGÈNE, Rapport de Gestion et comptes de l'exercice 1949 (Bruxelles, 1950). Idem 1950 (Bruxelles, 1951).

Le F.B.I. fut amené à s'intéresser au problème crucial de l'approvisionnement en eau potable des collectivités autochtones du Congo belge et du Ruanda-Urundi, à la suite des suggestions présentées par le Ministre des Colonies lui-même, dans le discours inaugural qu'il prononça à la première réunion de la séance du Conseil d'Administration le 23 février 1948.

Suivant arrangement intervenu entre le F.B.I. et la « Regideso » (Régie des Distributions d'Eau et d'Électricité du Congo belge et du Ruanda-Urundi), « celle-ci mettait ses services et son expérience à la disposition du Fonds pour l'étude du problème dans les centres coutumiers importants ». Au cours de l'année 1948, cet arrangement s'étendit aux réalisations à effectuer.

Ainsi naquit le Service ou Mission Hydrologique de la Régie des Eaux dont les techniciens sont recrutés, engagés et dirigés par celle-ci mais dont les dépenses de fonctionnement en personnel, matériel, frais généraux sont couvertes intégralement par des subsides du F.B.I.

I. Interventions financières du Fonds.

Elles se montèrent pour l'année 1948 à 5 millions qui, versés en fin d'année au moment de la constitution définitive de la Mission Hydrologique, furent dépensés effectivement l'année suivante.

Il s'y ajouta un crédit de 4 millions propre à ce dernier exercice, soit au total 9 millions qui permirent, durant l'année 1949, de procéder aux études préliminaires, d'installer les bases de travail, et de passer aux premières réalisations au Kasai (région de Gandajika) et au Ruanda-Urundi (régions de Kigali et de Kitega).

Le succès remporté par ces activités de départ auprès des populations desservies fut tel qu'à leur demande et sur les instances des autorités locales, le F. B. I. alloua

en 1950 un total de 25.085.000 fr destiné à permettre un substantiel élargissement du programme amorcé.

Les réalisations furent considérablement intensifiées tant au Kasai qu'au Ruanda-Urundi et étendues à d'autres territoires. De nouvelles études furent entreprises au Kivu, au Katanga, dans le Sankuru et dans le Nord du Ruanda-Urundi.

Le programme fixé et financé par le Fonds en 1951 pour un montant global de 30.173.600 fr constitua en ordre principal le développement et l'extension de celui de 1950. Secondairement, il s'inspira du résultat et des études exécutées durant l'exercice précédent. Le champ des réalisations fut notamment étendu aux régions de Lodja, Sandoa-Dilolo, et, en fin d'année, aux préparatifs pour une action en territoire de Rutshuru.

Le programme arrêté pour 1952 est plus vaste encore. Il se subdivise cependant en deux parties qu'il convient d'envisager séparément pour se faire une idée exacte de l'évolution des projets du F.B.I. Nous y trouvons en effet :

1^o) D'abord, et pour un montant de 37.813.000 fr, le programme annuel ordinaire formant la continuation et les extensions normales du plan poursuivi les années antérieures ;

2^o) Une dotation extraordinaire pour acquisition de matériel lourd d'un montant de 70 millions, dont la nature et le but très particulier sont plus opportunément analysés dans le paragraphe III ci-après, consacré aux projets d'avenir.

Les montants déjà investis par le F.B.I. pour l'approvisionnement en eau des populations se résument donc comme suit :

Année 1948	: 5.000.000 fr
1949	: 4.000.000 fr
1950	: 25.085.000 fr
1951	: 30.173.600 fr
	<hr/>
	64.258.600 fr

Si l'on y ajoute les dépenses en voie d'engagement pour l'exercice 1952, le total devient :

Montant des 4 premières années	64.258.600 fr
Programme ordinaire de l'année 1952	37.813.000 fr
soit	102.071.600 fr
Dotation extraordinaire de	
l'année 1952	70.000.000 fr
au total	<hr/>
	172.071.600 fr

II. Politique et buts poursuivis.

Quelle que soit l'importance des subsides déjà accordés par le F.B.I. et de ceux qui s'y ajouteront dans l'avenir, leur montant reste de toute évidence encore insuffisant, vu l'ampleur du problème à résoudre dans l'ensemble du territoire de la Colonie et du Ruanda-Urundi.

On doit d'ailleurs noter à ce propos que jamais, auparavant, ce problème n'avait été abordé systématiquement.

Aussi, afin d'éviter l'éparpillement des efforts et de conférer à ceux-ci le maximum de rentabilité et d'efficacité, le F.B.I. a été amené à circonscrire son action suivant des critères judicieux et à les centrer sur des zones où ils s'avèrent les plus utiles, se conformant d'ailleurs ainsi aux principes directeurs qu'il s'efforce d'observer dans toutes ses initiatives.

Cette limitation des objectifs de la Mission Hydrologique s'est opérée de deux façons :

1^o) Le F.B.I. n'a consenti à examiner ou à entreprendre des programmes à réaliser par la Mission Hydrologique que si les projets envisagés concernent des popu-

lations stabilisées ou en voie de le devenir. De là, les nombreuses interférences que M. BORGNEZ souligne dans son texte avec l'œuvre des paysannats indigènes. Les collectivités bénéficiaires doivent, au surplus, être suffisamment denses pour justifier les travaux coûteux entrepris en leur faveur.

2^o) Après application de ces critères, une nouvelle discrimination s'imposait encore, le nombre des régions répondant aux conditions précitées étant encore très disproportionné aux possibilités techniques et financières du F.B.I. et de la Mission Hydrologique.

Le choix du Fonds s'est ainsi porté sur les zones où le problème de l'eau revêt une acuité spéciale et où, autant que possible, l'œuvre à entreprendre viendra compléter celle entamée par le Fonds dans d'autres domaines.

Le mémoire de M. BORGNEZ donne d'ailleurs pour chacune des régions travaillées et décrites les raisons particulières qui ont justifié le choix du Fonds.

Depuis que les premières réalisations de la Mission Hydrologique ont vu le jour, des éloges unanimes de la part de tous ceux qui les ont visitées et une satisfaction enthousiaste de la part de tous ceux qui en bénéficient, n'ont cessé de les accueillir.

III. Perspectives d'avenir.

Ce succès explique l'accroissement régulier des crédits que le Conseil d'Administration du F.B.I. a voulu consacrer à la Mission Hydrologique.

Tout en restant résolu à soutenir cet effort dans l'avenir dans toute la limite de ses moyens, ledit Conseil n'a cependant pas voulu se lier dès à présent par des engagements ou des programmes trop rigides qui risqueraient de restreindre sa liberté d'action ultérieure.

Sous cette réserve, les projets d'avenir du Fonds dans le domaine de l'approvisionnement en eau des populations se présentent comme suit :

1^o) Le F.B.I. a accepté de financer pendant une période de 10 ans la partie du Plan Décennal du Ruanda-Urundi ⁽¹⁾ relative au problème de l'eau dans les milieux coutumiers. Le montant de cette intervention a été estimé à 450 millions à dépenser au rythme annuel de 45 millions.

Toutefois, M. L. PÉTILLON, alors Vice-Gouverneur Général du Ruanda-Urundi, a demandé à pouvoir disposer dès à présent d'une dotation de 70 millions destinée à acquérir d'emblée tout le matériel lourd requis par l'exécution du programme décennal. Le Conseil d'Administration du Fonds a marqué son accord à cette requête, ce qui a donné lieu à l'inscription extraordinaire au budget de 1952 des 70 millions dont il fut question ci-avant.

En contre-partie, les interventions du Fonds pour la Mission Hydrologique au Ruanda-Urundi seront réduites entre 1952 et 1956 inclus, de manière à récupérer cette dotation extraordinaire par rapport à la tranche théorique annuelle de 45 millions prévue initialement.

2^o) En ce qui concerne les autres régions, le Fonds n'a pas pris d'engagements aussi concrets mais on peut néanmoins considérer comme acquis que les programmes en cours dans les territoires ou paysannats indigènes ci-après seront poursuivis jusqu'à achèvement :

Région de Gandajika en territoire de Kanda-Kanda et de Bakwanga ;

Territoire de Lodja et Sud de Katako-Kombe ;

(¹) Plan Décennal pour le Développement économique et social du Ruanda-Urundi. (Min. des Col., Bruxelles, 1951).

Territoires de Sandoa et Dilolo ;
Territoire de Rutshuru.

Le mémoire de M. BORGNEZ donne le détail des travaux se rapportant à ces interventions.

Par contre, le rythme auquel lesdits travaux seront effectivement entrepris au cours des années ultérieures dépendra des moyens budgétaires que le Conseil d'Administration pourra et désirera y consacrer au moment de l'élaboration de chaque budget annuel, dans le cadre de la politique générale de l'institution. Il sera aussi fonction des possibilités de recrutement du personnel spécialisé et des approvisionnements en matériel.

Les extensions éventuelles du programme de la Mission Hydrologique à d'autres régions sont liées aux mêmes contingences et subordonnées aux mêmes réserves.

* * *

Il résulte du travail de M. G. BORGNEZ que le programme du F.B.I. en matière d'eau potable intéresse une population de plus de 4 millions d'autochtones. Au 31 décembre 1951, la Mission Hydrologique avait aménagé 250 points d'eau au Congo belge et quelque 3.500 fontaines au Ruanda-Urundi.

Après quelques généralités sur l'hydrologie congolaise, le mémoire fournit les caractéristiques des travaux entrepris et envisagés ; il passe ensuite en revue les réalisations propres aux diverses zones d'action.

Je suis heureux de pouvoir proposer l'étude de M. G. BORGNEZ pour impression dans les mémoires in-8° de la Section des Sciences Techniques de l'I.R.C.B. et il m'est agréable, à cette occasion, de rendre un hommage mérité à l'auteur qui est l'animateur et la cheville ou-

vrière de l'œuvre décrite dans son étude et qui a une portée humanitaire et civilisatrice sur laquelle il est superflu d'insister. Par son dynamisme, et sa compétence comme ingénieur, par la compréhension qu'il témoigne de l'indigène, M. G. BORGNEZ a pleinement répondu aux espoirs que les dirigeants du F.B.I. ont placés en lui.

Le 25 janvier 1952.

Séance du 29 février 1952.

La séance est ouverte à 14 h 30 sous la présidence de M. M. *van de Putte*, Président de l'Institut.

Présents : MM. J. Beelaerts, K. Bollengier, E. Devroey, P. Fontainas, G. Gillon, G. Moulaert, F. Olsen, P. Van Deuren, membres titulaires ; MM. C. Camus, E. Comhaire, I. de Magnée, L. Descans, P. Lancsweert, M. Legraye, P. Sporcq, R. Vanderlinden, membres associés ; M. J. Van der Straeten, membre correspondant.

Excusés : MM. R. Bette, R. Cambier, F. Campus, E. Divoire, A. Gilliard, J. Lamoen, F. Leemans, J. Maury, G. Périer, J. Quets.

Bienvenue.

Le Président souhaite la bienvenue à M. J. *Van der Straeten*, membre correspondant, qui assiste pour la première fois à nos réunions.

Communication administrative.

Le *Secrétaire Général* annonce que, par arrêté ministériel du 13 février 1952,

M. *Jean Lamoen*, ingénieur des constructions civiles, ingénieur en chef-directeur des Ponts et Chaussées, a été nommé membre associé, et :

MM. *Guillaume de Rosenbaum*, ingénieur, chef de service à la Sogelec, à Jadotville,

Zitting van 29 Februari 1952.

De zitting word geopend te 14 u 30 onder het voorzitterschap van de Heer *M. van de Putte*, Voorzitter van het Instituut.

Aanwezig : De Heren *J. Beelaerts*, *K. Bollengier*, *E. Devroey*, *P. Fontainas*, *G. Gillon*, *G. Moulaert*, *F. Olsen*, *P. Van Deuren*, titelvoerende leden ; de Heren *C. Camus*, *E. Comhaire*, *I. de Magnée*, *L. Descans*, *P. Lancsweert*, *M. Legraye*, *P. Sporcq*, *R. Vanderlinden*, buitengewone leden, de Heer *J. Van der Straeten*, corresponderend lid.

Verontschuldigd : de Heren *R. Bette*, *R. Cambier*, *F. Campus*, *E. Divoire*, *A. Gilliard*, *J. Lamoen* ; *F. Leemans*, *J. Maury*, *G. Périer*, *J. Quets*.

Verwelkoming.

De *Voorzitter* verwelkomt de Heer *J. Van der Straeten*, corresponderend lid, die voor de eerste maal onze werkzaamheden bijwoont.

Administratieve Mededeling.

De *Secretaris-Generaal* deelt mede dat bij ministeriëel besluit van 13 Februari 1952,

De Heer *Jean Lamoen*, burgerlijk bouwkundig ingenieur, hoofdingenieur-directeur van Bruggen en Wegen, tot buitengewoon lid, en

De Heren *Guillaume de Rosembaum*, ingenieur, diensthoofd bij de Sogelec te Jadotstad,

Paul Rousseau, ingénieur civil, mécanicien électricien, chef de service à l'U. M. H. K., Élisabethville,

Jean Van der Straeten, directeur de la mission géographique et géologique du C. S. K., Élisabethville,

ont été nommé membres correspondants.

Biographie Coloniale : Nouveaux critères.

Le *Secrétaire Général* donne connaissance des nouveaux critères arrêtés en séance du 28 février 1952 par la Commission de la Biographie Coloniale Belge pour les notices à publier dans les Tomes IV et suivants (voir page 247).

Modifications au règlement.

Le *Secrétaire Général* informe la section que la Commission administrative, en sa séance du 29 février 1952, a complété comme suit le règlement d'ordre intérieur (*Bulletin* 1952, 14) :

ARTICLE PREMIER. Les élections aux **places vacantes** de membres titulaires, associés et correspondants de l'Institut se font aux mois de janvier et de juillet.

ART. 4. **Les présentations** des candidatures se font pour chaque place, à la séance qui précède de deux mois l'élection. Elles sont adressées par écrit au Secrétaire Général avant ladite séance, signées par trois membres titulaires, et accompagnées d'un curriculum vitae, mentionnant notamment les qualités et titres scientifiques, ainsi que les publications du ou des candidats.

ART. 5. A la séance qui précède l'élection, la section peut décider l'inscription de **nouvelles candidatures**,

Paul Rousseau, burgerlijk werktuigkundig electrotechnisch ingenieur, diensthoofd bij de U. M. H. K., Elisabethstad,

Jean Van der Straeten, directeur van de geografische en geologische zending van de C. S. K., Elisabethstad,

tot corresponderend lid benoemd werden.

Koloniale Biografie : Nieuwe criteria.

De *Secretaris-Generaal* geeft kennis van de nieuwe criteria, die voor de in deel IV en volgende delen te publiceren nota's door de Commissie voor de Belgische Koloniale Biografie tijdens haar zitting van 28 Februari 1952 vastgelegd werden (zie blz. 248).

Wijzigingen aan het reglement.

De *Secretaris-Generaal* deelt mede dat de Administratieve Commissie tijdens haar zitting van 29 Februari 1952 het Algemeen Huishoudelijk Reglement als volgt aangevuld heeft (*Mededelingen* 1952, 14).

ARTIKEL ÉÉN. De verkiezingen voor de **opengevallen plaatsen** van titelvoerend, buitengewoon of corresponderend lid van het Instituut hebben in de maand Januari of Juli plaats.

ART. 4. **De candidaturen worden** voor elke plaats **voorgedragen** tijdens de zitting, die de verkiezing twee maanden voorafgaat. Zij worden voor de bedoelde zitting vergezeld van een curriculum vitae, waarin de wetenschappelijke hoedanigheden en titels alsmede de publicaties van de candidaat vermeld worden, schriftelijk aan het Secretariaat-Generaal toegezonden, ondertekend door drie titelvoerende leden.

ART. 5. Tijdens de zitting die de kiezing voorafgaat,

à la condition qu'elles soient présentées dans la même forme qu'à l'article 4, et signées par cinq membres titulaires.

Problèmes coloniaux de corrosion.

M. R. *Vanderlinden* donne connaissance de l'étude rédigée par M. MARC POURBAIX à ce sujet (voir page 249).

Problèmes hydrologiques au Congo belge et au Ruanda-Urundi.

Se ralliant aux conclusions du second rapporteur, M. I. *de Magnée* (voir page 256), la Section décide l'impression du travail de M. G. BORGNEZ, intitulé comme ci-dessus, dans la collection des mémoires in-8°.

Carte des Eaux superficielles du Congo belge et du Ruanda-Urundi.

M. E. J. *Devroey* présente la carte ainsi que la notice dont il est l'auteur et qui ont été publiées dans l'Atlas Général du Congo édité en fascicules par l'I. R. C. B.

Évaluation mathématique des gisements détritiques.

Au nom de notre confrère, M. N. *Vander Elst*, le *Secrétaire Général* dépose le manuscrit du travail de M. P. V. GROSJEAN intitulé comme ci-dessus.

M. I. *de Magnée* est désigné comme second rapporteur.

**La Station hydrométrique et la courbe de tarage.
Application au fleuve Congo.**

M. E. J. *Devroey* présente la note rédigée sur ce sujet par M. H. PUTMAN, et qui sera soumise à M. J. *Lamoën* pour rapport.

kan de sectie tot het inschrijven van **nieuwe candida-
turen** besluiten, indien deze ondertekend door vijf
titelvoerende leden in de vormen van art. 4 voorgesteld
worden.

Koloniale corrosieproblemen.

De Heer *R. Vanderlinden* geeft kennis van de studie
die de Heer MARC POURBAIX hierover opgesteld heeft
(zie blz. 249).

Hydrologische problemen in Belgisch-Congo en in Ruanda-Urundi.

Ingaande op de besluiten van de Heer *I. de Magnée*,
tweede verslaggever (zie blz. 256), beslist de sectie dit
werk op te nemen in de verhandelingenreeks in-8°.

Kaart der oppervlaktewaters van Belgisch-Congo en Ruanda-Urundi.

De Heer *E. J. Devroey* legt de door hem opgestelde
kaart en verklarende nota voor, die in de door het
Instituut in delen uitgegeven Algemene Atlas van Bel-
gisch-Congo gepubliceerd werden.

Het wiskundig schatten van afvallagen.

De *Secretaris-Generaal* legt in naam van de Heer *N.
Vander Elst* het handschrift voor van het werk van de
Heer P. V. GROSJEAN, getiteld : « L'évaluation mathé-
matique des gisements détritiques ».

De Heer *I. de Magnée* wordt als tweede verslaggever
aangeduid.

A propos de la crise des transports congolais.

M. E. J. Devroey résume, en la commentant (voir page 258), la note rédigée sur ce sujet par M. LUC. VAN WETTER (voir page 260).

Journées d'Études.

Le *Secrétaire Général* annonce que le Conseil de Recherches Scientifiques du Gouvernement d'Israël a invité l'I. R. C. B. à participer aux Journées d'Études consacrées aux problèmes du désert qui se tiendront à Jérusalem en mai 1952, en coopération avec l'UNESCO.

Le cycle d'études comportera cinq sections : climat, sol, eau, énergie et biologie.

Les membres qui seraient intéressés pourront obtenir toutes informations au Secrétariat Général.

Hommage d'Ouvrages.

Le *Secrétaire Général* dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

Aangeboden Werken.

De *Secretaris-Generaal* legt op het bureau de volgende werken neer :

1. *Bulletin du Comité permanent de coordination des transports au Congo* (Bruxelles, n° 11, 15 février 1952).
2. *La Chronique des Mines coloniales* (Bureau d'Études géologiques et minières coloniales, Paris, n° 186, 15 décembre 1951).
3. HEISKANEN, W., On the World Geodetic System (Ohio State University, Institute of Geodesy, Photogrammetry and cartography, Columbus, n° 1, 1951).
4. MARTHOZ, A., Le problème de l'Énergie électrique au Katanga (Revue « Énergie », n° 110, novembre-décembre 1951).
5. JACOBS, W. C., The Energy Exchange between Sea and Atmosphere and some of its Consequences (*Bulletin of the Scripps Institution of Oceanography of the University of California*, La Jolla, Vol. 6, n° 2, pp. 27-122, 1951).
6. ARTHUR, R. S., The Effect of Islands on Surface Waves (*Bulletin of the Scripps Institution of Oceanography of the University of California*, La Jolla, Vol. 6, n° 1, pp. 1-26, 1951).

**Het hydrometrisch station en de afvoer-waterstand krommen.
Toepassing op de Congostroom.**

De Heer *E. J. Devroey* legt een nota voor van de Heer H. PUTMAN, getiteld : « La station hydrométrique et la courbe de tarage. Application au fleuve Congo », en die voor verslag aan de Heer *J. Lamoën* zal voorgelegd worden.

Over de vervoercrisis in Congo.

De Heer *E. J. Devroey* vat, vergezeld van commentaar (zie blz. 258), de nota samen van de Heer LUC, VAN WETTER, getiteld : « A propos de la crise des transports congolais » (zie blz. 260).

Studiedagen.

De *Secretaris-Generaal* deelt mede dat de Raad voor Wetenschappelijk Onderzoek van de Regering van Israël het K. B. K. I. uitgenodigd heeft deel te nemen aan de studiedagen gewijd aan de problemen der woestijn, die te Jeruzalem zullen gehouden worden in Mei 1952.

De studiecycclus zal in vijf secties onderverdeeld worden : klimaat, bodem, water, energie en biologie.

De leden die hierin belang zouden stellen kunnen alle inlichtingen bekomen op het Secretariaat-Generaal.

7. ERKKI VOIPIO, Voltage Stability of Synchronous Alternators with capacity loads (*Royal Institute of Technology, Transactions* nr. 56, 1952).
8. *Annales des Travaux Publics de Belgique* (Ministère des Travaux Publics, Bruxelles, 6^e fascicule, décembre 1951).
9. *Österreichische Zeitschrift für Vermessungswesen* (Österreichische Verein für Vermessungswesen, Baden bei Wien, n^o 5, octobre 1951).
10. WIDELL, T. A. JUHASZ, S. I., Metal Temperature in regenerative and recuperative air preheaters (*Royal Institute of Technology, Stockholm, Transactions* nr. 54, 1952).
11. GUNNAR FANT, The Heterodyne Filter (*Royal Institute of Technology, Stockholm*, nr. 55, 1952).
12. Check list of United Nations Documents — Part 6B : 1 — Transport and Communications Commission (United Nations, New York, 1951).
13. *Technisch-Wetenschappelijk Tijdschrift* (Vlaamse Ingenieursvereniging, Antwerpen, nr. 1, Januari 1952).
14. *L'Écho des Mines et de la Métallurgie* (Publications Minières et Métallurgiques, Paris, n^{os} 3.440 et 3.441, janvier et février 1952).
15. BULTOT, F., Circulation horizontale de l'air au passage d'une zone frontale (*Journal Scientifique de la Météorologie*, n^o 12, pp. 113-123, octobre-décembre 1951).

Les remerciements d'usage
sont adressés aux donateurs.

Aan de schenkers worden de
gebruikelijke dankbetuigingen
toegezonden.

La séance est levée à
15 h 15.

De zitting wordt te
15 u 15 opgeheven.

CRITÈRES POUR LES NOTICES DE LA BIOGRAPHIE COLONIALE BELGE

Dans les trois premiers tomes publiés à son intervention, la Commission de la Biographie Coloniale Belge a eu comme règle d'évoquer la mémoire des personnages suivants :

1° Les **explorateurs** et les **missionnaires** qui visitèrent avant 1876 les régions d'Afrique sur lesquelles les Belges exercèrent ultérieurement leur action ;

2° Tous **ceux qui ont joué un rôle** à des titres divers, en bien comme en mal, en Afrique ou ailleurs, dans l'édification de l'**œuvre congolaise** ;

3° Tous les **pionniers**, c'est-à-dire ceux qui se sont embarqués avant 1890 ;

4° Tous ceux qui sont **morts en Afrique** avant 1900 ;

5° Tous ceux qui, du temps de l'État Indépendant du Congo, se distinguèrent dans l'**exercice de fonctions civiles ou militaires** (officiers, missionnaires, chefs de firmes, fonctionnaires de l'administration centrale, etc...) ;

6° Tous ceux qui, depuis l'annexion du Congo par la Belgique (15 novembre 1908), accédèrent au moins au poste de **commissaire de district ou assimilé** (chefs de mission, directeurs de société, ministère des Colonies, ...).

Au cours de sa séance du 28 février 1952, la Commission de la Biographie Coloniale Belge a estimé qu'à partir du Tome IV, il convenait de modifier comme suit les conditions mentionnées sub 6° :

6° Tous ceux qui, depuis l'annexion du Congo par la Belgique (15 novembre 1908) et jusqu'au 1^{er} janvier 1940, accédèrent au moins au poste de **commissaire de district ou assimilé**, et s'y **distinguèrent** (chefs de mission, directeurs de société, ministère des Colonies, etc...) ;

7° Les magistrats, officiers et fonctionnaires ayant exercé pendant au moins un an les fonctions de **commissaire de province ou assimilées** ;

8° Les **particuliers** ayant exercé des fonctions de direction d'**entreprises importantes** ;

9° Les ecclésiastiques ayant exercé au moins les fonctions de **supérieur de mission** ;

10° Les **colons** ou autres habitants qui se sont **signalés**, soit par leur action personnelle, soit par leur participation à un événement voué à demeurer inscrit dans l'histoire coloniale ;

11° Les **indigènes** du Congo belge ou du Ruanda-Urundi qui ont occupé des **fonctions publiques importantes** ou qui se sont **distingués** de toute autre façon ;

12° Les **personnalités belges ou étrangères** qui, sans avoir séjourné au Congo belge ou au Ruanda-Urundi, ont rendu des services éminents à l'œuvre civilisatrice de la Belgique en Afrique centrale.

Il a été admis en outre qu'un **délai** d'au moins **dix ans** doit s'être écoulé entre la mort d'un personnage et la publication de la notice le concernant.

28 février 1952.

CRITERIA VOOR DE NOTA'S VAN DE BELGISCHE KOLONIALE BIOGRAFIE

In de eerste drie delen, die door haar zorgen gepubliceerd werden, heeft de Commissie voor de Belgische Koloniale Biografie steeds volgende regels toegepast voor het vermelden der nagedachtenissen :

1° De **ontdekkingsreizigers** en de **missionarissen** die voor 1876 de streken van Afrika bezochten, waar België later zijn actie zou voeren ;

2° Al **diegenen die**, ten goede of ten kwade, **een rol** van welke aard ook bij de verwezenlijking van het Kongolese werk **hebben gespeeld** ;

3° Al de **pionniers**, d. w. z. al diegenen die voor 1890 naar Congo inscheepten ;

4° Al diegenen die **in Afrika overleden voor 1900** ;

5° Al diegenen die zich onder de Onafhankelijke Congostaat onderscheidden bij het bekleden van **burgerlijke of militaire functies** (officieren, missionarissen, hoofden van firma's, functionarissen van de centrale administratie, enz...);

6° Al diegenen die sinds de aanhechting van Congo door België (15 November 1908) minstens de post van **districtcommissaris** bekleedden **of** die hiermee **gelijkgesteld** werden (hoofden van zendingen, directeurs van maatschappijen, ministerie van Koloniën... enz.).

Tijdens haar zitting van 28 Februari 1952 heeft de Commissie voor de Belgische Koloniale Biografie bevonden dat vanaf het IV° deel de onder 6° vermelde voorwaarden als volgt dienden gewijzigd ;

6° Al diegenen die sinds de aanhechting van Congo door België (15 November 1908) en tot 1 Januari 1940 ten minste de post van **districtcommissaris** bekleedden **of** er mee **gelijkgesteld** werden, en **zich** hierbij **onderscheiden** hebben (hoofden van zendingen, directeurs van maatschappijen, ministerie van Koloniën, enz...);

7° De magistraten, officieren en functionarissen die ten minste een jaar de plaats van **provinciecommissaris** bekleedden **of** er mee **gelijkgesteld** werden ;

8° De **particulieren** die leidende functies vervulden in **belangrijke ondernemingen** ;

9° De geestelijken die ten minste de functie van **missieoverste** vervulden ;

10° De **kolonisten** of andere bewoners die zich **onderscheiden** hebben door hun persoonlijke bedrijvigheid of die betrokken waren bij gebeurtenissen die in de koloniale geschiedenis dienen vermeld te worden.

11° De **inlanders** van Belgisch-Congo en van Ruanda-Urundi die **belangrijke openbare functies** vervulden of die zich op een andere manier **onderscheiden** hebben ;

12° De **Belgische of buitenlandse personaliteiten** die, zonder in Belgisch-Congo of Ruanda-Urundi verbleven te hebben, belangrijke diensten hebben bewezen aan het Belgisch beschavingswerk in Centraal-Afrika.

Er werd verder bepaald dat er ten minste tien jaar moeten verlopen tussen het overlijden van de persoon en de publicatie van de hem betreffende nota.

28 Februari 1952.

Marcel Pourbaix. — Problèmes coloniaux de corrosion.

(Note présentée par M. R. Vanderlinden).

Au cours de ces dernières années, l'attention des milieux industriels et des pouvoirs publics a été attirée, à plusieurs reprises, sur l'importance et sur la gravité du problème de la lutte contre la corrosion.

Lors de la « Conférence Scientifique des Nations Unies pour la Conservation et l'Utilisation des Ressources naturelles » qui s'est tenue en 1949 à Lake Success, H. H. UHLIG, professeur au Massachusetts Institute of Technology, a présenté un rapport sur ce que la corrosion des métaux coûte aux États-Unis ⁽¹⁾ ; il a évalué les pertes directes par corrosion à 5,5 milliards de dollars par an, selon le détail ci-dessous :

1. Peinture, vernis et laques	\$ 2.045.000.000
2. Enduits phosphatés	20.000.000
3. Tôles, tuyaux et fils galvanisés	136.500.000
4. Tôle étamée et plombée	316.000.000
5. Métal cadmié	20.100.000
6. Nickel et alliages à base de nickel	182.000.000
7. Cuivre et alliages à base de cuivre	50.000.000
8. Aciers au chrome et au chrome-nickel	620.400.000
9. Traitement des eaux, notamment pour chaudières	66.000.000
10. Entretien et remplacement de canalisations souterraines	600.000.000
11. Entretien de raffineries de pétrole	50.000.000
12. Remplacement de chaudières à usage domestique	225.000.000
13. Usure de moteurs à combustion interne	1.096.000.000
	<hr/>
	\$ 5.427.000.000

Cette somme correspond à 300 milliards de francs belges par an, soit 1800 fr par habitant et par an, ou

(1) Voir bibliographie in fine.

encore, pour notre pays, environ 15 milliards de francs par an.

Cette évaluation ne concerne que les pertes *directes* relatives au coût de la protection et aux frais de remplacement des appareils corrodés. Ne sont pas comprises dans cette évaluation les pertes *indirectes*, incalculables et souvent plus élevées, résultant de la mise hors service d'installations (distributions d'eau, centrales électriques, usines, transports), de pertes de produits (eau, gaz, pétrole etc...), de diminution de rendement, d'explosions (gaz), et même de pertes de vies humaines.

Étant donné que, même aux États-Unis, il n'existe pas d'autre domaine où 1 % de diminution des pertes permet d'économiser 55 millions de dollars par an, il y a là une situation paradoxale qui constitue un véritable défi aux ingénieurs et aux gens de science. UHLIG est d'avis qu'un plan de 5 ans en recherches, en réalisations techniques et en éducation, pourrait permettre d'économiser 20 % des pertes actuelles, soit 1 milliard de dollars par an, et cela moyennant une dépense de 5 à 10 millions de dollars, c'est-à-dire 0,5 à 1 % de la somme à épargner annuellement ; la somme ainsi engagée rapporterait donc 10.000 à 20.000 %, ce qui n'est assurément pas mal.

Il y a donc là un champ de travail réellement très intéressant.

L'importance de la lutte contre la corrosion, qui est considérable pour les pays très industrialisés et à climat tempéré, comme le sont notamment les États-Unis et la Belgique, est relativement plus grande encore pour les pays coloniaux, où le climat tropical accélère les phénomènes de destruction des matériaux, où le coût et les frais de remplacement des produits finis sont souvent particulièrement élevés, où la main-d'œuvre qualifiée est rare et onéreuse.

Il est bien connu que, en raison des longues périodes d'humidité qui sont une des caractéristiques des climats tropicaux, l'expédition de pièces mécaniques aux colonies requiert des précautions toutes spéciales : malgré l'emploi de coûteux emballages étanches, les pièces sont parfois rouillées lorsqu'elles arrivent à destination.

Les brouillards qui se forment la nuit lors de la saison humide provoquent une détérioration prématurée de produits stockés sur parc ; les bases de pylônes métalliques pour lignes aériennes, généralement enfouies en sol humide et à forte végétation, sont rapidement corrodées ; les toitures métalliques, câbles et engins miniers se détruisent généralement plus vite qu'en Europe. La plupart des eaux du bassin congolais sont très agressives, et ceci soulève de graves problèmes, particulièrement pour la protection des conduites d'eau et des navires.

Nous ne sommes heureusement plus au temps où on considérait la destruction des matériaux comme un mal inévitable, comme un fléau qu'il fallait subir sans pouvoir le maîtriser, ni même le comprendre. U. R. EVANS qui peut être considéré comme le pionnier de l'étude scientifique de la corrosion des métaux, a exprimé récemment (2) que l'étrangeté des réactions de corrosion a fait croire que ces réactions n'obéissaient pas à des lois bien définies, et a conduit de nombreux physicochimistes orthodoxes à considérer l'ensemble du problème avec suspicion. De ce fait, faute de recherches scientifiques, l'étude de la corrosion et des moyens de protection contre la corrosion est demeurée longtemps empirique.

Cette situation est actuellement profondément modifiée : on sait maintenant qu'il existe une « science » de la corrosion, qui n'est pas plus difficile que la plupart des autres sciences. Dans de nombreux cas, on peut prédéterminer, sur des bases certaines, des techniques de protection excellentes, voire même parfaites, supprimant entièrement ou presque entièrement la corrosion ;

bien que nous soyons encore très proches du temps où, pour protéger l'acier, on se contentait souvent de « mettre de la couleur » sur des surfaces peu ou pas préparées, l'homme de métier sait maintenant qu'un procédé de protection contre la corrosion peut souvent se calculer scientifiquement : comme nous l'a dit récemment notre ami Jean VALLEY, Inspecteur Général à l'Administration de la Coordination économique, l'ignorer serait aussi grave que vouloir construire un alternateur sans connaître les lois de l'électromagnétisme. Une protection cathodique bien calculée et bien réalisée permet de supprimer entièrement la corrosion des canalisations enterrées et de nombreuses structures immergées ; la mise en œuvre rationnelle d'inhibiteurs correctement choisis, permet parfois de supprimer entièrement l'action corrodante d'eaux et de milieux humides ; une bonne préparation de la surface permet de quintupler la vie d'une peinture ; des études électrochimiques parfois très simples peuvent rendre aisé, rapide et sûr le choix d'un métal convenant pour un usage déterminé et la mise au point d'un traitement protecteur.

Cette science de la corrosion, encore très jeune, constitue l'une des préoccupations essentielles du « Comité International de Thermodynamique et de Cinétique Electrochimiques » (CITCE) qui, créé en 1949 à l'Université de Bruxelles, est présidé par M. Pierre VAN RYSELBERGHE, professeur à l'Université d'Oregon. Ce Comité groupe actuellement 80 chercheurs appartenant à 16 pays et son action semble devoir conduire rapidement à des résultats importants (3).

On sait bien que la recherche scientifique constitue l'élément essentiel du progrès technique, mais on ne sait pas toujours assez que la science appliquée ne peut pas être dissociée de la science pure et que, en science appliquée, les équipes de chercheurs les plus fécondes sont celles qui, à l'aise dans ces deux domaines, peuvent

progresser à la fois en technique et en science fondamentale. De telles équipes obtiennent généralement, tôt ou tard, des résultats d'ensemble dont l'importance dépasse de beaucoup celle du problème qui leur avait été posé.

Le Centre Belge d'Étude de la Corrosion « CEBELCOR », constitué en Association sans But Lucratif le 11 juin 1951, a été créé en vue de former de telles équipes dans le domaine particulier de la lutte contre la corrosion et les incrustations, et il réalise cette lutte par voie de recherches, de mises au point techniques et d'éducation. Il groupe des organismes d'État, des fédérations et entreprises relevant de différentes branches de l'industrie intéressées à la lutte contre la corrosion, ainsi que des établissements de recherches et des personnalités belges et étrangères.

Parmi ses membres fondateurs figurent notamment l'État belge, la Société Nationale des Chemins de Fer belges, la Régie des Télégraphes et des Téléphones, la Fédération des Entreprises de l'Industrie des Fabrications métalliques « Fabrimétal », le Centre belgo-luxembourgeois d'Information de l'Acier, ainsi que, en ce qui concerne les entreprises coloniales, l'Association des Intérêts coloniaux belges, et le comité de Coordination des Transports au Congo, l'Union Minière, les Sociétés CHANIC et SYMÉTAÏN.

Le Conseil d'Administration est présidé par M. Paul DE GROOTE, à qui notre pays doit l'arrêté-loi du 30 janvier 1947 créant le statut des Centres Nationaux de Recherches ; l'administrateur délégué est M. Joseph LOURTIE, directeur du Service technique de Fabrimétal. Les milieux coloniaux ont, dès l'origine, apporté au CEBELCOR un appui particulièrement puissant et sont représentés au Conseil d'Administration ; les dirigeants de l'Association belge pour l'Étude, l'Essai et l'Emploi des Matériaux (ABEM) et du Centre belge d'Étude et de

Documentation des Eaux (CBEDE) font également partie du Conseil d'Administration.

Une partie importante de l'activité du Cebelcor est réalisée sous les auspices de Commissions techniques dirigées par les industriels intéressés. Les cinq Commissions techniques suivantes sont actuellement en fonctionnement :

- C. T. 1 Électrodéposition
- C. T. 4 Protection cathodique
- C. T. 5 Palplanches et Pieux métalliques
- C. T. 11 Aciers alliés
- C. T. 12 Procédés désincrustants.

La constitution d'autres Commissions est prévue pour l'étude de la galvanisation et de l'étamage, et pour la corrosion de câbles, de pylônes, de toitures et de canalisations métalliques, ainsi que de chaudières et de cimentés et bétons, et pour l'application de revêtements protecteurs. Comme indiqué plus haut, l'activité de ces Commissions s'exerce sur le triple plan des recherches, des mises au point techniques et de l'éducation. Les recherches sont effectuées en laboratoire, sur champ expérimental et en usine, avec la collaboration active de milieux universitaires et des industriels intéressés ; les mises au point techniques sont effectuées en usine ; l'éducation comporte des cours, des conférences, des enquêtes. L'expérience a montré, que pour lutter efficacement contre la corrosion, il ne suffit pas de faire des recherches, de mettre au point des techniques nouvelles et de diffuser tout cela par voie de cours, de conférences et de publications ; il faut encore, souvent, être en contact direct avec l'utilisateur, l'aider à appliquer aux cas particuliers qui le préoccupent les résultats de cette activité, l'aider à contrôler le bon fonctionnement des dispositifs de protection ; l'activité du CEBELCOR s'exerce également dans le domaine du conseil et du contrôle techniques, en colla-

boration avec ses membres particulièrement compétents.

Travaillant dans un large esprit de collaboration nationale et internationale, le CEBELCOR s'efforce de promouvoir, avec l'appui de l'IRSIA, la collaboration scientifique et technique dans un domaine où les intérêts particuliers sont très généralement en harmonie avec l'intérêt général du pays, domaine dont l'importance est particulièrement grande en ce moment où l'effort pour l'accroissement de la productivité est devenu un devoir national.

19 février 1952.

BIBLIOGRAPHIE

1. H. H. UHLIG, Cost of Corrosion in the United States (*Corrosion*, 1950, 29-33).
Voir POURBAIX, Recherches en Corrosion, Voyage d'Étude aux États-Unis d'Amérique (*Revue général du Gaz*, 1950, 54-68).
2. U. R. EVANS, An introduction to Metallic Corrosion (Ed. Arnold, Londres, 1948).
3. Voir Comptes Rendus de la 2^e Réunion du Comité International de Thermodynamique et de Cinétique Electrochimiques (Milan, Ed. Tamburini, septembre 1950 ou Secrétariat général du CITCE, Université de Bruxelles, 50, avenue F. D. Roosevelt, Bruxelles).

I. de Magnée. — Rapport sur le Mémoire de M. G. Borgniez intitulé « Problèmes hydrologiques au Congo belge et au Ruanda-Urundi ».

Le mémoire de M. G. BORGNEZ apporte une contribution de premier plan à l'important problème du captage d'eaux souterraines en faveur des masses indigènes. L'auteur fait œuvre de pionnier dans ce domaine, qui n'a jamais fait l'objet d'études d'ensemble au Congo. L'absence d'observations systématiques et d'expérience accumulée se conjugue avec l'immensité de l'œuvre à accomplir pour rendre particulièrement ardue la tâche du petit groupe d'ingénieurs dirigé par M. BORGNEZ.

Remarquons qu'il n'existe dans notre pays ni enseignement susceptible de préparer ces ingénieurs à leur tâche, ni tradition sur laquelle ils puissent s'appuyer. Les meilleures solutions aux problèmes variés qui se posent doivent être trouvées par tâtonnements et par améliorations successives. On pourrait regretter que la période de construction des captages et puits n'ait pas été précédée par une étude générale, comportant l'inventaire par régions des ressources d'eau souterraines, ainsi que l'étude de l'efficacité et de la durabilité des nombreux types possibles de dispositifs de captage. Mais l'œuvre humanitaire du Fonds du Bien-Être Indigène ne pouvait attendre, surtout dans les régions mises en péril par la bilharziose ou la sécheresse. On ne peut donc qu'approuver la politique des réalisations immédiates et être impressionné par l'ampleur de ce qui a déjà été fait.

Il convient aussi de féliciter M. BORGNEZ d'avoir, en pleine action, « fait le point » en faveur de ceux qui suivent son effort avec sympathie. Parmi ceux-ci, les membres

de notre Section auront à cœur de l'aider par les moyens qui sont en leur pouvoir.

C'est avec empressement que je me rallie aux conclusions du premier rapporteur et que je m'associe à l'hommage qu'il rend à M. BORGNEZ.

13 février 1952.

E.-J. Devroey. — Présentation de la note de M. Van Wetter sur la crise des transports congolais.

A l'occasion de la crise des transports survenue au Congo en 1951, M. L. VAN WETTER, directeur général honoraire des Ponts et Chaussées, s'est livré à certaines réflexions qui méritent de ne pas passer inaperçues en raison même de la personnalité de leur auteur.

Ce dernier jouit en effet d'une réputation qui a largement dépassé nos frontières, à la suite des travaux réalisés sous sa direction, parmi lesquels il suffit de mentionner l'achèvement du canal du Centre comprenant trois ascenseurs hydrauliques, la modernisation de la canalisation de la Meuse liégeoise, et la construction du barrage-réservoir d'Eupen.

M. L. VAN WETTER est aussi Président de la Section belge de la Commission internationale des grands barrages et il est Conseiller du Comité hydrographique du bassin congolais.

S'appuyant sur des exemples puisés sur le Rhin, en Hollande, aux États-Unis et dans les territoires de la France d'Outre-Mer, M. VAN WETTER constate que le Congo dispose d'une richesse hydraulique à nulle autre pareille mais que, pour être naturel, un réseau fluvial ne se différencie pas d'un gisement minier quant à la nécessité d'un effort préalable et suffisant de mise en valeur. En cette matière, la carence du Gouvernement est totale.

M. VAN WETTER dénonce au contraire la hâte que l'on a mise — et que l'on met encore — à construire des chemins de fer. S'autorisant des avis de hautes personnalités étrangères, il estime que la voie ferrée n'est plus

qu'un mode de transport désuet en pays neuf, et il conteste l'utilité de la jonction Léopoldville-Port Francqui qui doublera purement et simplement une admirable voie navigable naturelle, dont l'amélioration n'est pas discutable.

Loin de fournir une solution à la crise récente qui lui sert de prétexte, ce chemin de fer risque au contraire de provoquer une nouvelle pointe du trafic et il constituera, de toute façon, une hypothèque nouvelle pour l'économie congolaise, non seulement au point de vue financier, mais encore en retardant les réalisations prioritaires du plan décennal dans le domaine social et celui de l'équipement rationnel des voies de communication. Enfin, si l'on prétend justifier la jonction du Bas-Congo au Katanga par les arguments un peu subtils de la stratégie, ce n'est pas le tracé de Léopoldville à Port-Francqui qui devrait être retenu, mais bien celui dit « par le sud du Kwango », qui quitte la voie de Matadi à hauteur de la gare de Cattier pour rejoindre le B. C. K. au sud de la boucle de Dibaya. Ce trajet mettrait en valeur des régions actuellement déshéritées et offrirait l'incontestable avantage de raccourcir de plus de 500 km-la distance à partir de Matadi, d'une part jusqu'au Katanga, et, d'autre part, jusqu'à Dar es Salaam sur l'Océan Indien.

29 février 1952.

**L. Van Wetter. — A propos de la crise des transports
congolais.**

(Note présentée par E.-J. Devroey)

La crise survenue en 1951 dans les transports congolais a gravement lésé notre économie et a vivement ému l'opinion publique.

Les remèdes envisagés et dont la presse s'est fait l'écho amènent à se poser notamment les questions suivantes :

- 1) La navigation intérieure doit-elle être considérée comme un mode de transport périmé ou, au contraire, comme le moyen de réduire au minimum le fâcheux handicap des énormes distances au Congo ?
- 2) Dans ce dernier cas, le nécessaire a-t-il été fait pour adapter la navigation intérieure au développement de l'économie congolaise ?
- 3) S'il est contre-indiqué de construire un chemin de fer parallèlement à une voie navigable pour le transport massif de marchandises, quels objectifs peut-on assigner à la construction de chemins de fer au Congo ?
- 4) Est-il possible d'accorder une priorité à la construction de nouveaux chemins de fer au Congo sans compromettre l'achèvement de travaux beaucoup plus urgents dans plusieurs autres domaines ?

I. — Les exigences primordiales auxquelles doit répondre une organisation de transport massif de marchandises au Congo.

Ces exigences se ramènent en fait à demander qu'il soit tenu compte à la fois du caractère cyclique du trafic et de la rapidité avec laquelle ce trafic croît dans un pays en plein essor. En effet, il faut qu'en haute conjoncture, l'équipement et le matériel de la voie soient toujours suffisants pour faire face aux pointes de trafic. En basse conjoncture, le bon marché des transports devient généralement un objectif d'importance vitale pour les usagers et le transporteur doit être capable de supporter l'incidence plus grande des charges fixes résultant notamment du supplément d'équipement et de matériel nécessaire en haute conjoncture et qui chôme à ce moment.

Il ne faut pas passer en revue tous les aspects du problème que l'on a qualifié de coordination des moyens de transport pour reconnaître quel est, aux yeux des usagers ayant le choix entre le rail et l'eau, le mode de transport le plus économique. Il suffit de constater comment ces deux modes de transport ont supporté en Belgique la chute de conjoncture survenue de 1929 à 1934 : tandis que le tonnage transporté par rail tombait de 37 %, celui amené à la voie d'eau augmentait de 8 %. Il est d'ailleurs bien connu que la rentabilité du rail est gravement affectée en période de crise par l'incidence plus considérable des frais fixes, qui en Belgique, représentaient avant guerre le double des frais variables. La position des transports par eau est à ce point différente que non seulement leur prix de revient moyen est beaucoup moins élevé que celui des transports par rail, mais que le fret baisse en période de crise tandis qu'on a vu des tarifs ferroviaires monter à ce moment.

Peut-on douter de la supériorité économique de la voie d'eau pour les transports de masse, alors que l'améliora-

tion de nos relations fluviales avec le Rhin figure en première ligne des griefs que nous formulons vis-à-vis des Pays-Bas ?

Faut-il rappeler que les pays riverains du Rhin et aussi ceux traversés par le Danube attachaient une telle importance à la navigation sur ces fleuves qu'ils ont jugé nécessaire de constituer des Commissions internationales chargées d'améliorer la navigabilité de ces fleuves et d'y régler le trafic ?

Au Congo, les distances de transport sont, pour la grande partie des marchandises, beaucoup plus grandes qu'en Europe occidentale et la jeune économie congolaise est plus vulnérable parce qu'elle est moins diversifiée et sujette à la concurrence de pays où les centres de production sont moins éloignés de la mer.

Il est à remarquer qu'au Congo, l'importance de la disparité des prix de revient des transports par rail et par eau n'apparaît pas aux yeux de l'utilisateur, en raison du pool qui noie ces prix dans des barèmes de tarifs applicables à un transport de bout en bout.

II. — La richesse que représente le réseau fluvial.

L'on fait souvent état du développement global du réseau de voies navigables congolais qui totalise plus de 14.000 km, ainsi que de la régularité du régime du Congo et même de beaucoup d'affluents. De ce chef déjà le réseau congolais figure parmi les plus importants du monde. Mais il présente en plus une autre caractéristique qui lui confère une qualité que l'on ne retrouverait sans doute nulle part ailleurs parce qu'elle résulte de la convergence rare des phénomènes géologiques et hydrauliques suivants : la constitution d'un immense lac intérieur et sa vidange par un exutoire unique. Le réseau fluvial qui s'est ainsi constitué dans la grande cuvette congolaise s'étend en éventail en amont de Léopoldville

sur d'énormes parcours notamment dans les directions suivantes :

Léo — Port Francqui :	806 km
Léo — Stanleyville :	1.742 km
Léo — Aketi :	1.610 km
Léo — Bangui :	1.275 km

La dernière voie constitue l'artère de pénétration au centre de l'Afrique Équatoriale française et aboutit aux confins du coin Nord-Ouest du Congo. Les premières sont prolongées par des chemins de fer donnant accès au centre du continent africain où se localise actuellement la plus grande part des activités minières et agricoles congolaises.

Il existe un autre éventail de voies navigables dont l'existence n'a, jusqu'à présent, guère retenu l'attention pour la raison qu'il se présente dans une région peu explorée. Il s'agit du réseau couvrant l'immense cuvette centrale et qui offre des parcours navigables aussi impressionnants que ceux rappelés ci-dessus : celui de Léo à Bondo sur la Tshuapa atteint 1810 km. Au moment où l'on vient de constituer une Société d'études pour le développement économique de la cuvette centrale, il importe de se préoccuper des voies d'accès dont l'exploitation conditionnera l'expansion de cette région.

On ne peut concevoir l'exploitation d'un aussi vaste réseau sans transbordements. Et le rail, pas plus que l'eau, n'est, en fait, capable de réaliser un service de « porte à porte » pour toute sa clientèle. L'on nous représente cependant que le fait de supprimer des ruptures de charge aux deux terminus d'un bief fluvial en les reliant par le rail constituerait un argument décisif pour entreprendre pareil travail. Le vice rédhibitoire que l'on attribue ainsi à la voie d'eau de 806 km reliant Léo à Port-Francqui prête aux remarques suivantes :

- 1) Il existe en Europe un pays isolé de la mer, mais

très attentif aux sujétions que cette situation lui crée, et conscient de tous les avantages que procure une exploitation méthodique des richesses hydrauliques. Ce pays, c'est la Suisse, distante de la mer de quelque 500 km. Plutôt que d'utiliser pour le trafic de masse les voies ferrées la reliant à Rouen, la Suisse a préféré la voie rhénane pour ses relations d'outre-mer en direction occidentale. Il en résulte le transbordement à Bâle de tout le trafic suisse empruntant cette voie et celle-ci est beaucoup plus longue, le parcours fluvial de Bâle à Anvers atteignant 935 km. La Suisse a entrepris des travaux considérables pour développer à cette fin le port de Bâle. L'essor extraordinaire pris par ce port depuis la guerre témoigne du bon choix fait entre le rail et l'eau pour les transports massifs.

2) L'incidence de deux transbordements aux terminus d'un bief sur le coût d'un transport, est d'autant moindre qu'il s'agit d'un parcours plus grand. Le plus court des biefs congolais précédemment considéré est celui de Léo — Port Francqui ; sa longueur se compare cependant déjà avec le trajet fluvial de 810 km entre Anvers et Strasbourg. Comme la tonne-kilométrique coûte au Congo à peu près deux fois autant par rail que par eau, la voie d'eau conserve son avantage pour la distance de transport envisagé (1).

3) Le fait que la vitesse commerciale des trains de marchandises congolais n'atteint pas 10 km à l'heure (2) témoigne du rôle secondaire que l'on peut assigner aux opérations portuaires dans la durée d'un voyage au long cours. Il va d'ailleurs de soi qu'un port doit être équipé et organisé de façon à prévenir des pertes de temps.

Il n'est guère de richesse naturelle qui n'exige des investissements et une équipe suffisamment étoffée de

(1) E. DEVROEY, A propos des Chemins de fer du Congo belge (*Bull. I. R. C. B.*, Bruxelles, 1949 p. 342).

(2) *Ibid.*, p. 340.

techniciens pour relever les données du problème des équipements, pour élaborer leur projet, pour surveiller leur exécution et organiser une exploitation. Pour être naturel, un réseau fluvial ne se différencie pas d'un gisement minier quant à la nécessité d'un effort suffisant pour une mise en valeur répondant aux besoins d'un pays.

Au surplus, les investissements auxquels peut donner lieu l'amélioration du réseau fluvial congolais donnent lieu aux comparaisons suivantes :

1) Ce réseau présente, déjà dans son état naturel, un gabarit plus que suffisant jusqu'à une grande distance de Léo, tandis qu'un chemin de fer coûte quelque 4 millions par km.

2) Du fait de l'augmentation des sections d'écoulement vers l'aval, le réseau fluvial congolais est naturellement adapté à une densité de trafic croissante à mesure qu'on se rapproche de Léo.

Par contre, la capacité de transport d'une ligne de chemin de fer ne peut être ajustée à semblable variation de densité du trafic qu'au prix d'une multiplication des voies et même de transformations préalables dont divers chemins de fer du Congo nous offrent des exemples typiques.

A titre indicatif d'un problème qui se pose immédiatement à l'examen de la carte du réseau navigable congolais et qui mériterait une étude approfondie, on peut citer le suivant :

Les transports vers l'amont de Stanleyville sont astreints à une double rupture de charge en raison des cascades et des rapides se présentant jusqu'à Ponthierville. L'on a représenté comme une solution tout indiquée de ces sujétions la construction d'un chemin de fer entre Ponthierville et Kindu distants de 320 km, soit la longueur du Rhône de Lyon à la Méditerranée. Les deux

transbordements en question pourraient, beaucoup plus naturellement, être supprimés en rendant le Lualaba navigable sur les 150 km séparant Stanleyville de Ponthierville. Comparée à la précédente, cette solution ferait bénéficier les transports sur un parcours de 470 km d'un fret d'autant plus réduit que la majorité du trafic porterait sur le parcours de 2.212 km du fleuve entre Kindu et Léo.

Il est à noter que, pour les 150 km séparant Ponthierville de Stanleyville, la dénivellation globale du fleuve n'atteint pas 45 m et qu'en amont des cataractes des Stanley-Falls, qui seraient à franchir par une écluse facile à établir, l'aménagement du fleuve ne devrait porter que sur un nombre limité de rapides.

Pareille œuvre ne peut être considérée comme dépassant nos possibilités si l'on considère ce qui a été réalisé il y a plus d'un siècle, avec les faibles moyens mécaniques de l'époque, notamment sur le Rhin, pour un trafic encore modeste. Ce fleuve présentait, à l'état naturel, des difficultés de navigation entre Bingen et Saint-Goar où, sur 22 km, la pente moyenne de 0,47 m par kilomètre est à peu près double de celle du Lualaba en amont de Stanleyville. Les premiers essais d'améliorations semblent remonter à plus de 1.000 ans et des dérochements successifs avaient permis de créer dès le début du XIX^e siècle le célèbre Binger Loch dont la largeur fut portée vers 1830 à 23 m et qui offrait, à ce moment, un mouillage de 1,50 m en basses eaux moyennes. Ce gabarit a d'ailleurs depuis lors été notablement augmenté à diverses reprises.

III. — Le stade actuel d'équipement des voies navigables congolaises.

Où en est-on au Congo pour une exploitation méthodique d'une richesse hydraulique que l'on a coutume de

faire figurer au premier rang des dons de la Nature à notre colonie ? Semblable exploitation eut exigé suivant ce qui se pratique partout en l'occurrence, la constitution au Congo d'un corps d'ingénieurs des constructions civiles en nombre suffisant pour que certains puissent se spécialiser dans le domaine de la navigation.

En Algérie, l'importance vitale de l'eau dans le développement d'un pays neuf a été reconnue par la création d'un Service des Eaux et de la Colonisation, confié à des Ingénieurs des Ponts et Chaussées.

Au Congo, il existe il est vrai un Service des Travaux publics comprenant des Ingénieurs et des hydrographes. Le nombre de ces techniciens ne tient toutefois aucun compte de la spécialisation que comporterait la diversité des tâches. Il en est résulté que ce Service a dû courir au plus pressé, c'est-à-dire se consacrer en matière de navigation aux mesures les plus urgentes de l'exploitation telle quelle des voies d'eau naturelles. Dans ce domaine, les hydrographes ont accompli une tâche difficile en réalisant sur des centaines de kilomètres un balisage très apprécié des navigateurs et en veillant d'une manière continue à son maintien ou à son adaptation au régime fluvial. Ils ont également relevé certains bancs et exécuté des jaugeages, mais en nombre tout à fait insuffisant ; il en est de même pour les limnimètres. Nulle part, ceux-ci n'ont été reliés entre eux pour pouvoir reconnaître la pente des eaux et déterminer un axe hydraulique. De plus, une partie des observations a été perdue ; d'autres relevés manquent de continuité parce que l'insuffisance du personnel multiplie les mutations amenant l'abandon de la besogne entamée.

M. E. DEVROEY, Ingénieur en Chef honoraire de la Colonie, a entrepris la tâche considérable que comportent le rassemblement de semblables relevés, leur vérification et leur classement, le redressement des erreurs d'opération

présumées et l'élaboration d'un programme d'observations systématiques.

La réalisation de pareil programme implique toutefois un recrutement adéquat d'agents d'exécution. La pénurie de personnel a eu pour résultat que les travaux d'entretien ont dû être limités jusqu'à présent à l'enlèvement des snags (souches d'arbres dérivantes) et à quelques dragages d'importance relativement mince. Quant aux travaux d'amélioration, ils n'ont comporté que le dérochement, souvent incomplet, de quelques barres rocheuses ainsi que l'aménagement des ports les plus indispensables, notamment les ports de jonction avec la voie ferrée. Ces ports n'ont d'ailleurs pas toujours été établis à l'emplacement optimum par suite du manque d'information sur le régime des cours d'eau, et le retard que subit l'amélioration de ceux-ci se traduit en étiage par de fâcheuses réductions de mouillage.

On a consacré à l'élaboration de projets de chemins de fer congolais qui n'ont jamais été réalisés des dizaines de millions, dont une quinzaine pour un projet qui, a priori, ne méritait pas d'être pris en considération. Mais l'opportunité de pareille dépense n'a jamais été admise pour l'étude de l'amélioration d'une voie d'eau existante, même importante. Or, 15 millions ne représentent même pas le coût de 4 des 800 km de voie ferrée que l'on veut construire entre Léo et Port-Francqui dans les circonstances décrites précédemment.

La navigation proprement dite est assurée pour la plus grande partie par l'Otraco et la C^{ie} des Grands Lacs. La dernière crise de transports a été déclenchée par une insuffisance de matériel de l'Otraco et l'on a incriminé l'insuffisance de son programme d'équipement. Pareille insuffisance peut-elle être considérée comme la cause profonde du mal alors que le délai nécessaire pour la livraison d'une barge ou d'un remorqueur peut atteindre

2 ou 3 ans, c'est-à-dire plus qu'il n'en faut pour construire un navire de haute mer ? Pareil fait n'est-il pas, comme toute la situation que nous venons de dépeindre, la conséquence de la méconnaissance de l'intérêt de la navigation intérieure au Congo ?

Des mesures tendant à obtenir de nos chantiers navals et de notre industrie sidérurgique qu'il soit réservé une priorité aux fournitures nationales, ne doivent cependant pas être difficiles à imposer dans l'ère de dirigisme où nous vivons...

IV. — Rôle des chemins de fer et des routes au Congo.

Les chemins de fer sont appelés à jouer au Congo un autre rôle que celui de se substituer pour le trafic lourd à une voie navigable naturelle et susceptible d'être améliorée. Si l'utilisation au maximum du réseau navigable congolais s'indique pour la collecte du gros trafic vers Léo et, en sens inverse, pour sa dispersion à partir de ce port, les centres non desservis doivent être reliés à la voie d'eau par le rail ou la route.

L'évolution actuelle des transports fait toutefois apparaître que la route offre souvent la solution la plus économique tant pour l'usager que pour l'État. En effet, dans une contrée encore aussi peu occupée que le Congo, on ne peut concevoir une ramification des voies de transport suffisante pour atteindre toutes les exploitations qu'à la condition d'adopter la voie dont la construction est la moins coûteuse, c'est-à-dire la route, et lorsqu'une région est traversée par un chemin de fer, la plupart de ses usagers ne peuvent se dispenser de recourir au camion en subissant les inconvénients d'une rupture de charge supplémentaire.

La valeur de ces considérations peut s'apprécier par le fait que l'on semble s'acheminer vers la démolition des

chemins de fer du Mayumbe et du Kivu pour les convertir en routes. Ceci explique également qu'aux États-Unis on ne recourt généralement plus au rail pour des transports à moins de 300 km. Cette tendance y existe d'ailleurs depuis longtemps, car la longueur totale du réseau ferré y est en diminution depuis 1916 et celle-ci atteignait un rythme annuel de 1.220 km de 1925 à 1935, et de 2.435 km pendant la décade suivante ⁽¹⁾. Elle a également été adoptée en Afrique pour les territoires d'outre-mer français. Voici en effet en quels termes s'est exprimé à ce sujet une personnalité du monde colonial français : M. A. JACOBSON, Président de la Commission du Plan et des Communications à l'Assemblée de l'Union française et ancien Président de la Société des Ingénieurs civils de France : « Bien que ces territoires possèdent 10.000 kilomètres de voies ferrées, l'administration a tendance à se détourner de ce mode de transport qu'elle considère comme désuet et porte tout son effort vers les voies aériennes et le transport routier ».

Le choix entre le rail et la route présente également un aspect politique et social : si l'on veut conjurer les dangers d'une concentration excessive des indigènes comme celle se manifestant à Léopoldville, il faut s'efforcer d'étendre les champs d'activité agricole, ce qui implique un développement des voies de communication tel qu'il ne peut être réalisé que par la route.

On envisage également la création de voies stratégiques au Congo. Quel que soit le mode de transport jugé préférable de ce point de vue, les projets devraient être conçus de façon à traverser des régions encore mal desservies du pays et éviter un double emploi avec des voies existantes comme l'axe fluvial Léo — Port Francqui. Dans le cas de la liaison ferrée du Bas-Congo au

(1) E. DEVROEY, Réflexions sur les transports congolais (*Mém. I. R. C. B.*, Bruxelles, 1949, pp. 5-7).

Katanga, on a d'ailleurs montré que le tracé s'écartant de la voie d'eau, à savoir celui de Cattier à Dibaya par le sud du Kwango permet non seulement d'atteindre l'objectif précité, mais en outre de raccourcir de plus de 500 km à la fois le parcours de Matadi à Elisabethville et celui de la grande transversale de Matadi à Dar es Salam ⁽¹⁾.

V. — Que faut-il redouter si l'on entreprend actuellement la construction d'un chemin de fer doublant la voie fluviale entre Léo et Port-Francqui ?

La construction d'un chemin de fer doublant la voie fluviale entre Léo et Port-Francqui que l'on nous présente comme l'indispensable complément de l'acquisition d'un matériel fluvial suffisant, constituerait à proprement parler, un remède pire que le mal, car elle nous exposerait aux dangers suivants :

1) RETOUR DE LA DERNIÈRE CRISE.

A peine a-t-il été question d'entreprendre la construction de ce chemin de fer que déjà l'on entend dire que, dans ces conditions, on pourrait ralentir la réalisation du programme que l'on a reproché à l'Otraco de ne pas avoir suffisamment activée. Or le premier effet de cette construction serait de gonfler à contretemps le trafic que l'on n'a pu convenablement maîtriser, par l'apport des matériaux et du matériel nécessaires pour réaliser un chemin de fer de 800 km de longueur, soit la distance à vol d'oiseau d'Anvers à Copenhague.

De toute façon, on ne peut exclure l'éventualité d'une nouvelle pointe de trafic survenant avant que ce chemin de fer soit construit et complètement équipé.

⁽¹⁾ E. DEVROEY, Note sur les chemins de fer du Congo belge (*Bull. I. R. C. B.*, 1949, p. 343).

2) NON-RÉALISATION DE TRAVAUX PRIORITAIRES.

Notre époque voit éclore les plans les plus grandioses, mais il est d'observation quasi constante et universelle que leur réalisation se heurte rapidement aux possibilités. Aussi constate-t-on que l'on doit bientôt étaler leur exécution et reviser l'ordre d'urgence assigné aux divers travaux pour tenir meilleur compte de toutes les données du problème.

En matière de transports, il faut considérer comme d'intérêt primordial :

- a) de regagner le retard que subit l'aménagement du réseau fluvial ;
- b) d'améliorer les routes existantes et d'étendre leur réseau ;
- c) de compléter l'équipement portuaire maritime.

En matière politique et sociale, on ne pourrait accorder trop attention à la situation qu'a créée l'afflux de quelque 250.000 indigènes dans la capitale congolaise. Cette situation évoque l'idée d'une bombe placée à l'entrée du Congo et dont l'éclatement provoquerait une crise autrement grave que celle à laquelle on prétend remédier. Cette crise peut se présenter à l'occasion d'une disette de vivres, du mécontentement provoqué par les conditions de logement ou du chômage consécutif à un retournement de la conjoncture. Pour prévenir pareil danger, il s'impose de réserver les investissements nécessaires notamment pour les objectifs suivants :

- a) développement des productions vivrières ;
- b) logement des indigènes ;
- c) création de nouveaux centres d'activité pas trop éloignés de Léopoldville et dispersés dans une région non handicapée par l'énormité des distances de transport, c'est-à-dire le Mayumbe ;

d) recours au maximum à la voie d'eau pour réduire au minimum la charge des frais de transport sur des parcours énormes, charge étouffante en basse conjoncture.

Abstraction faite même de la question du financement et compte tenu de la pénurie des moyens d'exécution à laquelle on se heurte déjà actuellement au Congo, l'entreprise d'un chemin de fer coûtant plus de 3 milliards de francs doit inévitablement entraver la réalisation du programme qui vient d'être esquissé et, en se plaçant au point de vue stratégique, lequel sous-entend l'urgence, on se demande comment on peut envisager la construction d'un chemin de fer de quelque 800 km de longueur, soit la distance à vol d'oiseau de Charleroi à Marseille, pour joindre Léo à Port-Francqui. En effet, le Katanga est relié à la mer à Lobito par un chemin de fer plus court, dont le complément d'équipement serait moins coûteux et plus rapidement réalisable et ne devrait pas être pris en charge uniquement par nous en raison de son intérêt international.

Faut-il insister sur l'aspect financier de la construction d'un chemin de fer Léo — Port Francqui présentant les caractéristiques esquissées ci-avant, alors que nous devons nous adresser à l'étranger pour des emprunts de 1 milliard ?

3) AGGRAVATION DE LA CRISE EN BASSE CONJONCTURE.

En matière de politique des transports, on ne peut se baser uniquement sur des aspects momentanés, c'est-à-dire faire abstraction du caractère cyclique du trafic.

La période actuelle de haute conjoncture ne se prolongera pas indéfiniment. Dès qu'elle aura pris fin, il y aura lieu de réduire les tarifs de transport pour prévenir une régression trop considérable ou même un arrêt de beaucoup d'activités. Le prix de revient des transports

étant beaucoup plus élevé pour le rail que pour l'eau, il faut s'attendre à ce que les chemins de fer ne puissent supporter une réduction de tarifs sans une intervention financière de la Colonie. En effet, sur la base d'un trafic de 220.000 tonnes, le service des intérêts et de l'amortissement du capital investi dans la construction d'un chemin de fer Léo — Port Francqui, dépasse à lui seul le coût total du transport entre le chemin de fer du Bas-Congo et celui du Katanga ⁽¹⁾. Si les transporteurs sont faits pour la marchandise et non la marchandise pour le transporteur, on se rend compte qu'une allocation directe de la Colonie aux usagers des voies existantes permettrait de répondre beaucoup plus simplement à leurs desirata que la construction du susdit chemin de fer, et ce, moyennant, pour le Trésor, un sacrifice moindre parce qu'il ne serait que momentané.

* * *

VI. — Conclusions.

L'euphorie actuelle de l'économie congolaise ne permet pas de pratiquer une politique à courte vue négligeant l'aspect le plus difficile du problème des transports massifs, c'est-à-dire celui qui se présente en basse conjoncture. Comme les 59/60 du territoire congolais sont distants de la mer de 500 à 2.000 km, il ne peut faire de doute qu'il est d'absolue nécessité de recourir dans la plus large mesure possible au mode de transport dont le prix de revient s'est avéré être le moindre. Une erreur de jugement en ce domaine se traduirait par des crises autrement graves que celle de 1951. Il est en effet beaucoup plus lent et malaisé de redresser une économie écrasée

⁽¹⁾ E. DEVROEY, A propos des Chemins de fer du Congo belge (*Bull. I. R. C. B.*, 1949, p. 340).

sous la charge de prix de revient non compétitifs que d'avoir seulement à pallier le manque de matériel qui s'est manifesté dernièrement pendant quelques mois.

Dans notre siècle de vitesse, l'opinion publique est généralement portée à croire que le problème des transports est dominé par la question de la vitesse pour toute espèce de trafic, alors que le gros trafic ne peut supporter, surtout en basse conjoncture, l'accroissement des tarifs que la vitesse implique. Il semble également que sous l'enseigne d'une coordination des moyens de transport, la thèse se soit accréditée que la navigation intérieure serait un mode de transport périmé pour le gros trafic, tandis que le rail aurait conservé la primauté acquise au siècle dernier. Cette thèse est contredite par les faits rappelés ci-avant. Elle s'avère particulièrement inadéquate à la solution du problème des transports au Congo. En effet, elle méconnaît la richesse exceptionnelle du réseau des voies fluviales congolaises ainsi que l'échelle des travaux à entreprendre dans une contrée grande comme 80 fois la Belgique et où les moyens d'exécution ne sont pas aussi abondants que dans la métropole. Comme le chemin de fer Léo — Port Francqui aurait une longueur égale à trois fois la distance de Gand à Arlon, on estimera sans doute qu'il s'impose de reconsidérer l'idée d'entreprendre pareil travail à côté d'une voie navigable, en faisant abstraction à la fois du trafic de celle-ci et de ses possibilités d'amélioration.

Enfin, il n'est pas superflu de rappeler ici que la jonction ferroviaire Léo — Port Francqui a été écartée du plan décennal, dont 15 milliards sur 25 sont consacrés aux transports.

En conclusion, si l'on veut éviter de nouvelles crises de transports du type survenu au Congo en 1951, il faut remonter à la cause originelle de semblable crise : les voies navigables n'auraient pas manqué de matériel si elles avaient été appréciées à leur juste valeur.

Et pour prévenir un retour à bref délai de pareilles crises, il est indispensable et il suffit de prendre les mesures gouvernementales nécessaires pour que l'Otraco obtienne à bref délai l'équipement et le matériel qui lui ont fait défaut.

Il est urgent qu'un revirement s'opère en cette matière pour que puissent s'exécuter en temps utile les travaux nécessaires pour parer à un retournement de la conjoncture. Ceci implique l'allocation de crédits en rapport avec l'importance des problèmes à résoudre, qu'il s'agisse du recrutement du cadre des techniciens nécessaires, de la reconnaissance des richesses hydrographiques du Congo, de l'étude ou de la réalisation des projets que comporte l'exploitation de ces richesses.

Et ce qui précède montre où peut mener le mirage de la coordination des moyens de transport lorsque le « moyen » devient un objectif en soi.

Bruxelles, le 28 février 1952.

Présentation d'un ouvrage sur avis de la Commission d'Ethnologie et de Linguistique. — Voorlegging van een werk op advies van de Commissie voor Ethnologie en Linguistiek: Dr. F. Twiesselmann: « Aide-mémoire d'anthropométrie » 142, 143	142, 143
Présentation d'un travail du R. P. M. Vanneste et rapport par MM. A. Burssens et N. De Cleene. — Voorlegging van een werk van de E. P. M. Vanneste en verslag door de Heren A. Burssens en N. De Cleene: « Wijsheid en Scherts — Sprookjes van een Nilotisch volk (Alurteksten-Mahagi) » 142, 143	142, 143
Présentation d'un travail en français du R. P. P. Schebesta et rapport par M. G. Smets. — Voorlegging van een Franstalige verhandeling van de E. P. P. Schebesta en verslag door de Heer G. Smets: « Les pygmées du Congo belge » 142, 143 ; 165	142, 143 ; 165
Journées d'études de Jérusalem. — Studiedagen van Jerusalem 142, 143	142, 143
Hommage d'Ouvrages. — Aangeboden Werken 144	144

Section de Sciences naturelles et médicales.

Sectie voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen.

Séance du 19 janvier 1952 168	168
Zitting van 19 Januari 1952 169	169
Communication administrative. — Administratieve mededeling 168, 169	168, 169
Présentation par M. J. Schwetz d'une communication. — Voorlegging door de Heer J. Schwetz van een mededeling: M. E. Darteville: « Sur les Gastéropodes fossiles du nord du lac Édouard » 170, 171 ; 179-183	170, 171 ; 179-183
Présentation par M. J. Schwetz d'une communication. — Voorlegging door de Heer J. Schwetz van een mededeling: M. E. Darteville: « Sur les mollusques subfossiles des terrasses du lac Kivu à Costermansville » 170, 171 ; 184-188	170, 171 ; 184-188
Présentation par M. J. Schwetz de son mémoire. — Voorlegging door de Heer J. Schwetz van zijn verhandeling: « Sur la confusion actuelle dans la classification des planorbes centro-africains et les moyens pour y remédier » 170, 171	170, 171
Présentation par M. V. Van Straelen des deux premiers fascicules concernant les résultats scientifiques de l'expédition océanographique belge dans les eaux côtières africaines de l'Atlantique Sud. — Voorlegging door de Heer V. Van Straelen van de twee eerste delen betreffende de wetenschappelijke resultaten van de Belgische Oceanografische zending in de Afrikaanse kustwateren van het zuidelijk deel van de Atlantische Oceaan 170, 171	170, 171
Vœu concernant les études anatomo-pathologiques dans le milieu indigène. — Wens betreffende de anatomo-pathologische studies in inlandse middens 172, 173	172, 173
Hommage d'Ouvrages. — Aangeboden Werken 174	174
Comité secret. — Geheim Comité 178, 175	178, 175
Séance du 16 février 1952 190	190
Zitting van 16 Februari 1952 191	191
Communication administrative. — Administratieve mededeling 190, 191	190, 191
Addition au procès-verbal de la séance du 19 janvier 1952. — Aanvulling der notulen van de zitting van 19 Januari 1952 190, 191	190, 191
Communication de M. A. Dubois. — Mededeling van de Heer A. Dubois: « Inoculations volontaires ou accidentelles de la lèpre à l'être humain » 192, 193 ; 199-213	192, 193 ; 199-213
Présentation par M. J. Rodhain de son mémoire. — Voorlegging door de Heer J. Rodhain van zijn verhandeling: « Les adénolymphocèles du Congo belge » 192, 193	192, 193
Communication de M. L. Mottouille. — Mededeling van de Heer L. Mottouille: « Le manganisme » 192, 193 ; 214-219	192, 193 ; 214-219

Vœu concernant les études anatomo-pathologiques dans le milieu indigène. — Wens betreffende anatomo-pathologische studies in inlandse middens	194, 195
Journées d'études de Jérusalem. — Studiedagen van Jerusalem	194, 195
Hommage d'Ouvrages. — Aangeboden Werken	196

Section des Sciences techniques.

Sectie voor Technische Wetenschappen.

Séance du 25 janvier 1952	220
Zitting van 25 Januari 1952	221
Communication administrative. — Administratieve mededeling	220, 221
Présentation par M. E. J. Devroey de deux publications sur l'hydrographie de l'Afrique centrale. — Voorlegging door de Heer E. J. Devroey van twee publicaties over de hydrografie van Centraal-Afrika	220, 221 ; 225-229
Communication de M. E. J. Devroey. — Mededeling van de Heer E. J. Devroey : « L'action du Fonds du Bien-Être indigène pour l'alimentation en eau potable des collectivités congolaises (présentation de l'étude de M. G. Borgniez : « Problèmes hydrologiques au Congo belge et au Ruanda-Urundi »	222, 223 ; 230-237
Hommage d'Ouvrages. — Aangeboden Werken	222
Comité secret. — Geheim Comité	224, 223
Séance du 29 février 1952	238
Zitting van 29 Februari 1952	239
Bienvenue. — Verwelkoming	238, 239
Communication administrative. — Administratieve mededeling.	238, 239
Biographie coloniale : Nouveaux critères. — Koloniale Biografie : Nieuwe criteria	240, 241
Modifications au règlement. — Wijzigingen aan het règlement	240, 241
Présentation par M. R. Vanderlinden d'une étude. — Voorlegging door de Heer R. Vanderlinden van een studie : M. Marc Pourbaix : « Problèmes coloniaux de corrosion »	242, 243 ; 249-255
Rapport par M. I. de Magnée sur un mémoire. — Verslag door de Heer I. de Magnée over een verhandeling : M. G. Borgniez : « Problèmes hydrologiques au Congo belge et au Ruanda-Urundi »	242, 243 ; 256-257
Présentation par M. E. J. Devroey de sa carte des eaux superficielles du Congo belge et du Ruanda-Urundi. — Voorlegging door de Heer E. J. Devroey van de door hem opgestelde kaart der oppervlaktewaters van Belgisch-Congo en Ruanda-Urundi	242, 243
Présentation par le Secrétaire-Général, au nom de M. N. Vander Elst, du manuscrit d'un travail. — Voorlegging door de Secretaris-Generaal, in naam van de Heer N. Vander Elst, van een handschrift : M. P. V. Grosjean : « Évaluation mathématique des gisements détritiques »	242, 243
Présentation par M. E. J. Devroey d'une note. — Voorlegging door de Heer E. J. Devroey van een nota : M. H. Putman : « La station hydrométrique et la courbe de tarage. Application au fleuve Congo »	242, 245
Présentation par M. E. J. Devroey d'une note. — Voorlegging door de Heer E. J. Devroey van een nota : M. Luc. Van Wetter : « A propos de la crise des transports congolais »	244, 245 ; 258-259, 260-276
Journées d'études de Jérusalem. — Studiedagen van Jerusalem	244, 245
Hommage d'Ouvrages. — Aangeboden Werken	244